

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 24 JUIN 2024

Le Conseil d'Administration de Seine-Saint-Denis habitat, convoqué par mail le 11 juin 2024, s'est réuni le lundi 24 juin 2024 à 18H en son siège 10, rue Gisèle Halimi à Bobigny (93002) sous la présidence de Monsieur Mathieu MONOT, Président de Seine-Saint-Denis habitat.

Administrateurs.trices:

Présent-e-s

Monsieur Mathieu MONOT Madame Nadia AZOUG Madame Marlène DOINE

Madame Françoise KERN départ à 20h mandat à Ounissa FODIL

Monsieur Géry DYKOKA NGOLO Monsieur Michel LANGLOIS Madame Ounissa FODIL Monsieur Faouzy GUELLIL Monsieur Kamel BRAHMI

Madame Marinette SOLER KERRIEN

Madame Eliane FROMENTEL

Madame Sandrine CRIE

Madame Claire LEVY VROELANT Monsieur Maurice MENDES DA COSTA

Madame Huguette GRANVILLE Madame Mebrouka HADJADJ Madame Viviane PHLEGER Madame Myriam TINE

Excusé-e-s

Monsieur Stéphane TROUSSEL mandat à Mathieu MONOT Madame Pascale LABBE mandat à Géry DYKOKA NGOLO Monsieur Anthony MANGIN mandat à Mathieu MONOT Monsieur Michel HOEN mandat à Marlène DOINE Monsieur Mohamed LALOUCH mandat à Michel LANGLOIS Monsieur Philippe GERMAIN mandat à Viviane PHLEGER Madame Anne-Emmanuelle OUVRARD

Absent-e-s

Monsieur Abdel-Madjid SADI Madame Samira AÏT- BENNOUR Monsieur Vijay MONANY Monsieur Jean-Baptiste PATURET Monsieur Abdou AHAMED

Soit 23 membres à voix délibérative présents ou représentés à l'ouverture de la séance. Le quorum a été maintenu tout au long de la séance (quorum à 18 membres). (possibilité de 2 pouvoirs par Administrateur, trice depuis la réforme de 2022).

Administration:

Présent-e-s

Monsieur Bertrand PRADE Directeur Général

Madame Cécile MAGE

Madame Clémence DEBAILLE

Madame Linda PORCHER

Monsieur Kamel ZERKOUNE

Directrice Générale Adjointe

Directrice Générale Adjointe

Directeur financier

Monsieur Kamel ZERKOUNE Directeur financier
Madame Pauline HUGOT Cheffe de cabinet
Madame Christelle ROSENTHAL Secrétaire de Direction

Invité:

Monsieur Christian BANDE Commissaire aux comptes

Direction de la gestion du Patrimoine, de la gestion locative, des attributions et des politiques sociales CM	Objet : Compte-rendu de l'activité 2023 de la Commission d'Attribution des Logements devant le Conseil d'administration LE PRESIDENT EXPOSE						
02 - Bilan CAL 2023 <mark>V02</mark>	Vu l'article R.441-9 du Code de la Construction et de l'Habitation disposant que la Commission d'attribution des logements rend compte de son activité au						
Conseil d'administration	Conseil d'administration au moins une fois par an ;						
Délibération n°	Après avoir entendu le rapport ci-annexé, portant sur l'activité de la						
01.02.24	Commission en 2023,						
Adopté à l'unanimité 🔀	LE CONSEIL						
Voix contre	Prend acte du rapport relatif à l'activité de la Commission d'attribution des logements en 2023.						
Abstention (s)							
NPPV	Le Président						

M. MONOT

Mathieu MONOT Conseiller départemental



COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS

Rapport d'activité 2023

Conseil d'administration du 24 juin 2024



Sommaire

1- Les décisions de la CAL

- 1/ Synthèse des décisions
- 2/ Attributions par réservataire
- 3/ Attributions par désignataire
- 4/ Attributions par commune
- 5/ Suites données aux demandes d'accompagnement des nouveaux entrants
- 6/ Echanger-Habiter, la bourse d'échange de logements sociaux

2- Les engagements de Seine-Saint-Denis habitat en matière d'attribution à des publics prioritaires

1/ Indicateurs PS3 de la CUS: attribution aux publics DALO

2/ Indicateurs PS2 de la CUS : Désignations SSDH aux publics prioritaires

3- Attributions au titre des dispositifs spécifiques

1/ Le partenariat entre SSDH et le département

2/ Le partenariat entre SSDH et l'Education Nationale

3/ Le partenariat entre SSDH et le rectorat de Créteil

4- Mise en œuvre des objectifs de la loi Egalité Citoyenneté

5- Annexes

Plafonds de ressources 2023

Carte du patrimoine 2024

Indicateurs de la vacance

- La vacance ordinaire
- La vacance stratégique
- Vacance ordinaire et stratégique par commune.

1-LES DECISIONS DE LA CAL

1/ Synthèse des décisions

- En 2023, la Commission d'attribution a tenu 46 séances et a attribué 1096 logements, 462 sur désignation Seine-Saint-Denis habitat (42%)
- 22% des attributions sont des mutations.
- 52% des désignations SSDH sont des mutations.

Ressources des attributaires

- Comme en 2022, 83% environ des attributaires ont des revenus inférieurs à 60% des plafonds PLUS.
- 65% des attributaires ont des revenus inférieurs à 40% des plafonds PLUS, soit inférieurs au seuil des bas revenus.
- Enfin, 41% ont des revenus inférieurs à 20% des plafonds PLUS, soit approximativement le seuil de pauvreté (43.5% en 2022).

Dossiers refusés par la CAL

En 2023, la CAL a refusé 76 dossiers (contre 134 en 2022) pour les motifs suivants :

- 36 dossiers incomplets (absence d'avis d'imposition, justificatif de divorce)
- 8 logements inadaptés à la composition familiale
- 9 dépassements des plafonds de ressources
- 6 ressources inadaptées
- 17 autres motifs (déjà logé dans un logement adapté...)

Chiffres 2023

	2023		indicateurs 2	022	
Attributions	Nombre	Taux/nb d'attribution	Nombre	Taux/nb d'attribution	Observation
DALO	276	25%	247	22%	
Public prioritaire (art L 441-1 CCH)	67	6%	61	5%	
Tout dispositif prioritaire	453	41%	420	37%	DALO + Art L 441-1 CCH + motifs de traitement prioritaire conformément à la Politique d'Attribution de SSDH
Mutations	243	22%	221	19%	
Mutations hors PRU SSDH	142	12%	95	8%	
Mutations dans le cadre d'un PRU	101*	9%	126	11%	*42% des mutations sont réalisées dans le cadre d'un PRU, contre 57% en 2022
Décohabitations	103	9%	91	8%	
Décohabitation PRU	54*	5%	71	6%	*53% des décohabitations sont réalisées dans le cadre d'un PRU
Conventions de relogement interbailleurs	29	2.6%	42	3,70%	
Echanger- Habiter	27*	2.5%	18	1.60%	*Dont 13 échanges internes SSDH
Nouveaux entrants	853	78 %	917	81%	

2/ Attributions par réservataire

Réservataire	Nombre	%	
SSDH	520	47.5%	
Etat	222	20.3%	
Etat fonctionnaires	80	7.3%	
villes	188	17.1%	
Action Logement	64	5.8%	
Département	3	0.3%	
Rectorat de Créteil	5	0.5%	
Région	13	1.1%	
CAF	1	0.1%	
Total	1096	100%	

3/ Attributions par désignataire

Désignataire	Nombre	%
SSDH	462	42.1%
Etat	205	18.7%
Etat fonctionnaires	65	6%
villes	181	16.5%
Action Logement	49	4.5%
Département	90	8.2%
Rectorat de Créteil	20	1.8%
Région	22	2%
CAF	1	0.1%
Education nationale	1	0.1%
Total	1096	100%

4/ Attributions par commune et contingent

Commune	Nbre de logts SSDH sur la commune	SSDH	ETAT	Fonct Etat	Ville	AL	Dépt	Rectorat de Créteil	Région	CAF	Total
AUBERVILLIERS	72	1									1
AULNAY-SOUS-BOIS	51		3		1						4
BOBIGNY	2503	21	12	5	12					1	50
BONDY	551	7	5		1	3					16
CLICHY-SOUS-BOIS	1045	13	8	5	1	5			1		33
DRANCY	973	8	1	2	1						12
DUGNY	1698	21	11	2	11		1	1			47
EPINAY-SUR-SEINE	727	7	1	4	4	3					19
GAGNY	40	1			1						2
LA COURNEUVE	2231	24	11	3	11	1			3		53
LE BLANC-MESNIL	3069	60	17	7	36	13			1		134
LE PRE SAINT-GERVAIS	1246	27	23	7	10						67
L'ILE-SAINT-DENIS	1001	8	5	2	2						17
LE RAINCY	110	4	1	1							6
LES LILAS	1154	22	7	2	10						41
LES PAVILLONS-SOUS- BOIS	187	5	1								6
LIVRY-GARGAN	439	5	4	1	7	3		3			23
MONTFERMEIL	1061	16	8	4	2	4					34
NEUILLY-PLAISANCE	38										0
NEUILLY-SUR-MARNE	1232	23	18	4	5	4			1		55
NOISY-LE-GRAND	322	4	2	1	3	2	1				14
NOISY-LE-SEC	823	16	5	1	5	1					28
PANTIN	920	15	12	3	5				1		36
PIERREFITTE-SUR-SEINE	324	1	3	2	3	5					14
ROMAINVILLE	3489	85	17	3	10	6		1	1		123
ROSNY-SOUS-BOIS	816	11	6	2	4						23
SAINT-OUEN-SUR-SEINE	656	9	2		7				1		19
STAINS	5320	103	33	18	34	10			3		201
VILLEPINTE	226	1									1
VILLETANEUSE	692	2	6	1	2	4	1		1		17
TOTAL	33016	520	222	80	188	64	3	5	13	1	1096

5/ Suites données aux demandes d'accompagnement social des nouveaux entrants

Depuis juin 2023, le Service social de Seine-Saint-Denis habitat est représenté en CAL, et s'assure des suites données aux demandes d'accompagnement social signalées par la commission. Le bilan ci-après porte sur une année glissante, juillet 2023 à juin 2024.

Du 27 juillet 2023 au 14 juin 2024 inclus, la CAL a sollicité une orientation d'accompagnement social pour 103 attributaires nouveaux entrants.

Démarche sociale

Immédiatement après la saisine de la CAL, le futur locataire est contacté par une CESF de l'Office pour bénéficier d'un entretien d'une heure environ, en vue d'un diagnostic, pouvant aboutir, si besoin, à la saisine d'une mesure AVDL. Les opérateurs mandatés par la DRIHL, en charge de nos mesures AVDL sont : ISPC, Aurore, Coalia, Interlogement, France Horizon, FREHA.

Nous notions que le délai de traitement des saisines AVDL adressées à la DRHIL était d'environ 10 jours en 2023. Toutefois, la mise en relation entre la saisine AVDL et la désignation de l'opérateur AVDL s'allonge sur l'année 2024, les délais de prise en charge pouvant aller jusqu'à 6 semaines.

La plupart des sortants de structures d'hébergement bénéficient d'un suivi post relogement assuré par le travailleur social de la structure. Dans ce cas, la CESF du Service social veille à la poursuite de cet accompagnement.

Enfin, de manière générale, pour toutes les situations signalées par la CAL ayant bénéficié d'un diagnostic, la CESF de l'agence participe à l'entretien avec le gestionnaire locatif lors de la signature du bail. Dans un objectif de prévention, la CESF réalise également une visite à domicile au cours des 6 premiers mois d'installation du nouveau locataire, afin de s'assurer qu'il s'approprie bien son logement et son nouvel environnement.

Synthèse des suites données

103 demandes de suivi de nouveaux entrants émises par la CAL

• Pour 24 ménages, il n'y a pas eu d'adhésion

Sur les 79 diagnostics réalisés :

- Pour 1 ménage, la situation ne nécessitait pas d'accompagnement
- 47 ménages bénéficient d'un accompagnement post relogement
- 31 saisines AVDL ont été adressés à la DRIHL

6/ Echanger-Habiter, la bourse d'échange de logements sociaux

Depuis la loi ALUR, le législateur invite les acteurs du logement social à s'organiser afin de proposer des dispositifs pouvant favoriser la mobilité résidentielle, et permettre aux locataires d'aménager dans des logements adaptés à leurs besoins en termes de loyer et typologie.

Partant du constat que l'offre de logements en Ile de France ne permet pas de répondre au volume de demandeurs (76 000 attributions/an pour 750 000 demandes en 2021), et que, par ailleurs, 30% des demandeurs sont déjà locataires du parc social, l'Etat, Action Logement et l'AORIF se sont engagés dans une démarche aboutissant à la création, fin 2018 de la bourse d'échange dédiée aux ménages résidant sur le parc social parisien.

Depuis son élargissement aux bailleurs sociaux franciliens en juillet 2019, Échanger Habiter, continue de se développer. Seine-Saint-Denis habitat a intégré la bourse dès 2019.

27 échanges ont pu aboutir en 2023 - 13 en intra bailleur et 14 en inter bailleurs, soit 54 ménages concernés.

INTRA SSDH: 13 ECHANGES REALISES

BOBIGNY - 1

LES LILAS - 2

ROMAINVILLE - 8

ILE SAINT DENIS - 3

DUGNY - 2

MONTFERMEIL – 2

CLICHY SOUS BOIS - 2

PANTIN - 1

LA COURNEUVE - 1

LE PRE SAINT GERVAIS - 2

STAINS - 2

Détail des échanges inter bailleurs

Bailleur	Nb d'échange
Batigère	1
Paris Habitat	4
1001 Vies Habitat	1
Emmaüs Habitat	2
Immobilière 3F	2
CDC Habitat Social	1
Plaine Commune	1
Habitat	1
Erilia	1
Logirep	1
TOTAL	14

Communes concernées par les échanges de logements :

bailleur	ville du bailleur	ville SSDH
Batigère	CLICHY	PANTIN
	PARIS-18E-	
Paris Habitat	ARRONDISSEMENT	SAINT-OUEN
	PARIS-11E-	
1001 Vies Habitat	ARRONDISSEMENT	LES LILAS
Emmaüs Habitat	NEUILLY-SUR-MARNE	LE BLANC-MESNIL
Emmaüs Habitat	BOBIGNY	BOBIGNY
Immobilière 3F	DUGNY	PIERREFITTE-SUR-SEINE
	PARIS-12E-	
Paris Habitat	ARRONDISSEMENT	PIERREFITTE-SUR-SEINE
	PARIS-18E-	
Paris Habitat	ARRONDISSEMENT	LE PRE-SAINT-GERVAIS
ERILIA'	LIVRY-GARGAN	LIVRY-GARGAN
Logirep	LES PAVILLONS-SOUS-BOIS	DUGNY
	PARIS-20E-	
Paris Habitat	ARRONDISSEMENT	LE PRE-SAINT-GERVAIS
Immobilière 3F	GAGNY	MONTFERMEIL
Plaine Commune Habitat	SAINT-DENIS	SAINT-OUEN
CDC Habitat Social	NEUILLY-SUR-MARNE	NEUILLY-SUR-MARNE

2- LES ATTRIBUTIONS A DES PUBLICS PRIORITAIRES

En 2023, 25% des attributions ont été destinées à des ménages labellisés DALO, contre 22% en 2022. Le relogement des publics labellisés prioritaires dans le cadre de l'article L441 du CCH représente 6% des attributions. Enfin, en 2023, les attributions tous dispositifs prioritaires confondus (DALO, sorties d'hébergements, violences familiales, handicap etc) représentent au minimum 41% des attributions.

1/ Indicateurs PS3 de la CUS: attribution aux publics DALO

L'indicateur PS3 de la CUS prévoit un engagement minimum de **33% des attributions des bailleurs** à des ménages DALO. Seine-Saint-Denis habitat s'est engagé sur cet objectif minimum de 33% compte tenu de son occupation très sociale.

	Engagement CUS	Dont part hors QPV	Réalisé 2023	%	Dont part hors QPV
Est Ensemble	33%	5%	106/361	29%	27%
Plaine Commune	33%	10%	87/341	25%	7%
PTE	33%	20%	37/198	18%	28%
Grand Paris Grand Est	33%	10%	46/196	23%	11%

Contingents mobilisés dans le relogement DALO :

DESIGNATAIRE	NB D'ATTRIBUTIONS TOTAL PAR DESIGNATAIRE	NOMBRE D'ATTRIBUTIONS DALO	REPARTITION PAR DESIGNATAIRE	ATTRIBUTIONS DALO EN % DES ATTRIBUTIONS DE CHAQUE DESIGNATAIRE
ACTION LOGEMENT	49	11	4%	22.5%
ETAT	205	124	45%	60.5%
ETAT - FONCTIONNAIRES	65	11	4%	17%
SEINE-SAINT-DENIS HABITAT	462	69	25%	15%
VILLES	181	42	15%	23%
CONSEIL DEPARTEMENTAL	90	15	5.5%	17%
REGION	22	4	1.5%	18%
RECTORAT	20	0	-	-
EDUCATION NATIONALE	1	0	-	-
CAF	1	0	-	-
TOTAL	1096	276	100%	

2/ Indicateurs PS2 de la CUS : Désignations SSDH aux publics prioritaires

L'indicateur PS2 de la CUS prévoit des engagements d'attributions aux publics prioritaires et DALO sur les **désignations de Seine-Saint-Denis habitat**

Territoire		Engagement CUS	Nb attributions PP et DALO/nb d'attributions sur désignation SSDH	%
T6 - Plaine Commune	% Total	25%	20/155	13%
	Dont % Hors QPV	5%	3	15%
T7 - Paris Terres d'Envol	% Total	25%	11/90	12%
	Dont % Hors QPV	10%	5	45%
T8 - Est Ensemble	% Total	25%	38/193	20%
	Dont % Hors QPV	20%	9	24%
T9 - Grand Paris - Grand Est	% Total	25%	12/82	15%
	Dont % Hors QPV	10%	1	8%
TOTAL			81/520	

3 - ATTRIBUTIONS AU TITRE DE DISPOSITIFS SPECIFIQUES

1/ Le partenariat entre SSDH et le département

En 2021, Seine-Saint-Denis habitat a signé avec le Conseil Départemental une nouvelle convention cadre réaffirmant l'engagement commun des deux organismes sur leur volonté de permettre aux habitants du département et notamment aux populations les plus fragiles d'être logés dans un logement confortable, bien entretenu et dans un environnement de qualité.

Dans cette convention, le Département, collectivité de rattachement de Seine-Saint-Denis habitat, renouvelle son soutien notamment financier concernant le renouvellement de notre patrimoine au travers du NPNRU.

En contrepartie de ces engagements financiers, Seine-Saint-Denis habitat s'est engagé à proposer une mise à disposition annuelle en flux de 90 logements et à maintenir un stock actuel de 264 logements.

Concernant les 90 désignations uniques annuelles, il est convenu que le Département peut les mobiliser à sa convenance au profit des six types de dispositifs suivants :

- **« Un Toit Pour Elle »** : dispositif organisé autour de l'observatoire des violences faites aux femmes visant à faciliter l'accès au logement pour les femmes victimes de violence avec l'appui de deux associations spécialisées : L'Amicale du Nid, SOS Femmes 93.
- « Logement d'Abord » : dispositif expérimental visant à permettre l'accès direct vers un logement autonome du public SIAO avec un accompagnement social renforcé mené par Interlogement 93. Depuis 2022, l'expérimentation LDA SIAO est terminée ; les attributions référencées sont des logements fléchés LDA exceptionnellement redéployés en fin d'année sur des sorties de résidences sociales
- **« HAPECH »** : dispositif d'hébergement dans du logement pérenne offrant une alternative aux nuitées d'hôtel.
- Jeunes adultes suivis dans le cadre du Service Public de l'insertion et de l'emploi (SPIE)
- Relogement des agents départementaux en difficulté de logement.
- **« Un Chez Soi d'Abord »** : dispositif expérimental visant à permettre l'accès direct vers un logement autonome d'un public de personnes souffrant de troubles psychiques en situation d'errance avec un accompagnement pluridisciplinaire renforcé. Les 1ères remises de logement à ce dispositif se feront en 2024.

Les désignations proposées par le Département sont faites en cohérence avec la politique d'attribution de Seine-Saint-Denis habitat et les Conventions Intercommunales d'Attribution.

90 logements attribués en 2023, répartis comme suit :

DISPOSITIF	ATTRIBUTIONS
НАРЕСН	10
UN TOIT POUR ELLE	15
AGENTS	18
SPIE	18
LDA	29

2/ Le partenariat entre SSDH et l'Education Nationale

L'Etat, l'Education Nationale et Seine-Saint-Denis habitat ont signé en septembre 2015 une Convention de partenariat visant à faciliter l'accès au logement pour les enseignants récemment recrutés dans le Département de Seine-Saint-Denis.

Cette signature fait suite à une alerte lancée par le Préfet et le Président du Conseil Départemental, sur les difficultés rencontrées par de nombreux enseignants recrutés sur le territoire et originaires d'autres régions qui ne parviennent pas à se loger, et les incidences sur le bon déroulement de la rentrée scolaire dans le département. Le Conseil d'Administration de Seine-Saint-Denis habitat a souhaité s'inscrire dans cette démarche d'intérêt général. La convention prévoit la mise à disposition (proposition) de 15 logements pour l'année. En 2023, seulement 2 logements ont pu être loués au titre de ce dispositif.

3/ Le partenariat entre SSDH et le rectorat de Créteil

Compte-tenu des difficultés à se loger de ses agents nouvellement affectés sur le territoire, le Rectorat de Créteil a sollicité Seine-Saint-Denis habitat afin d'acheter des droits de réservation au profit de son personnel.

Des conventions de vente de droits de suite et uniques dans l'existant sont signées depuis 2019.

20 attributions ont été validées par la CAL en 2023 au titre de ce partenariat.

4- INDICATEURS DE LA LOI EGALITE CITOYENNETE

Loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017, visant au renforcement de la mixité sociale et résidentielle dans les Quartiers prioritaires de la ville.

Les articles L441-1, L441-1-1 et L441-1-5 du CCH prévoient que les bailleurs sociaux disposant de patrimoine dans les EPCI tenus de se doter d'un PLH ou ayant une compétence habitat, et au moins un QPV, dans un EPT, ou dans la ville de Paris,

- doivent consacrer au moins 25% des attributions (baux signés) réalisées en dehors des QPV aux demandeurs les plus pauvres, c'est-à-dire appartenant au 1^{er} quartile des demandeurs, et aux personnes relogées dans le cadre de PRU. Sur l'ensemble du territoire, SSDH a dépassé l'objectif en 2023 (44% au total)
- S'agissant des QPV, un objectif quantifié d'attribution (décisions de CAL) à des demandeurs des 2, 3 et 4èmes quartiles devra être adopté dans les orientations de la CIA, à défaut, un objectif de 50% s'imposerait. L'objectif est également dépassé en 2023, comme les années précédentes.

Attributions 2023 par quartiles de ressources, par EPT, sur le patrimoine de Seine-Saint-Denis habitat :

Attributions		ine mune	Paris Terres d'Envol		Est Ensemble		Grand Paris Grand Est		Total		Objectif LEC
	nb	taux	nb	taux	nb	taux	nb	taux	nb	taux	taux
Total	34	41	19	98	36	51	19	96	109	96	
Hors QPV	44		55		173		56		328		
1e quartile	11		7		33		14				
ménages relogés NPNRU											
hors 1e quartile	13		11		39		15				
Total 1e											
quartile et											
relogés	24	55%	18	33%	72	42%	29	52%	143	44%	25%
3 autres											
quartiles	20		37		101		27				
QPV	297		143		188		140		768		
1e quartile	76		35		57		46				
3 autres											
quartiles	221	74%	108	76%	131	70%	94	67%	554	72%	50%

5- ANNEXES

Les plafonds de ressources

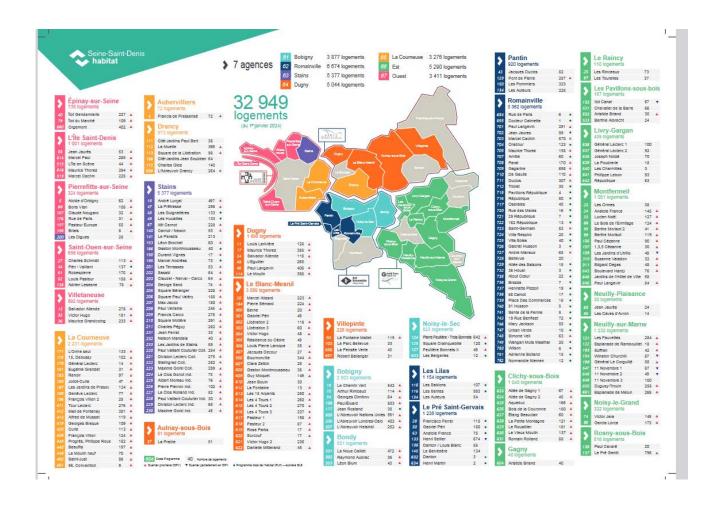
Les données ci-dessous sont en vigueur au **1er janvier 2023**, sur la base du revenu fiscal de référence n-2 en euros figurant sur les avis d'imposition de chaque personne vivant au foyer ou de l'année n-1 lorsque les ressources concernées ont diminué d'au minimum 10 % par rapport à l'année n-2. Cette diminution des ressources doit être justifiée par tous moyens, à l'exception d'attestation sur l'honneur.

Pour tout détail sur le calcul des ressources des ménages, le texte de référence est <u>l'arrêté du 29 juillet 1987</u>.

Est considéré comme jeune ménage un couple dont la somme des âges révolus des deux conjoints le composant est au plus égale à cinquantecinq ans. L'arrêté du 28 décembre 2018 a intégré les personnes en situation de handicap dans la description des catégories de ménages : la personne en situation de handicap est celle titulaire de la carte « mobilité inclusion » portant la mention « invalidité » prévue à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles.

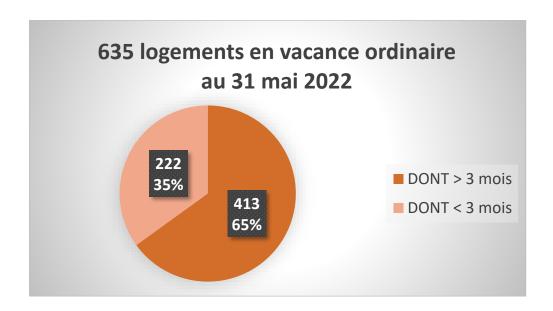
		PLAI		PLUS			PLS		
	Paris & lim.	Reste IDF	Autres régions	Paris & Iim.	Reste IDF	Autres régions	Paris & lim.	Reste IDF	Autres régions
Personne seule	13 845	13 845	12 032	25 165	25 165	21 878	32 715	32 715	28 441
2 personnes sans personne à charge (hors jeune ménage)	22 567	22 567	17 531	37 611	37 611	29 217	48 894	48 894	37 982
3 personnes ou personne seule + 1 personne à charge ou jeune ménage	29 581	27 126	21 082	49 303	45 210	35 135	64 094	58 773	45 676
4 personnes ou personne seule + 2 personnes à charge	32 380	29 784	23 457	58 865	54 1 54	42 417	76 525	70 400	55 142
5 personnes ou personne seule + 3 personnes à charge	38 518	35 261	27 445	70 0 36	64 108	49 898	91 047	83 340	64 867
6 personnes ou personne seule + 4 personnes à charge	43 347	39 678	30 930	78 809	72 142	56 236	102 452	93 785	73 107
Par personne supplémentaire	4 829	4 419	3 449	8 782	8 038	6 273	11 417	10 449	8 155

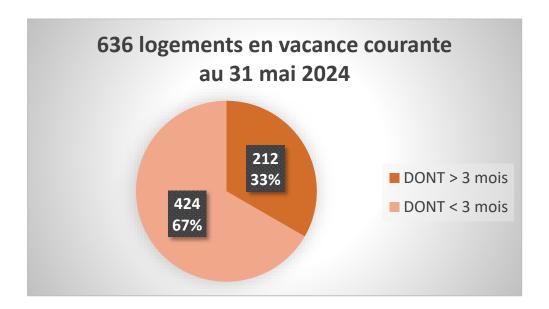
CARTE DU PATRIMOINE



INDICATEURS DE LA VACANCE

1- Evolution des délais de vacance ordinaire

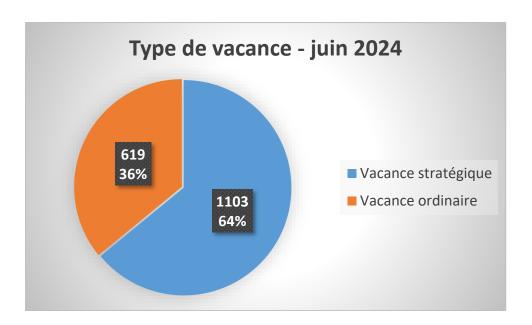




Seine-Saint-Denis habitat s'est fixé un objectif 2024 à un maximum de 30% la part des logements vacants depuis plus de 90 jours. Sur un volume constant de logements vacants en flux, la part des logements vacants depuis plus de 3 mois est passée de 65% à 33% de mai 2022 à mai 2024. Des plans d'action sont mis en œuvre par tous les acteurs concernés afin d'optimiser l'ensemble des paramètres de la vacance, et permettre de dépasser cet objectif avant la fin de l'année 2024.

2- Vacance stratégique

A date du 6 juin 2024, 1103 logements sont en « vacance stratégique » pour des motifs de démolition ou réhabilitation en cours ou à venir.



3- Vacance ordinaire et stratégique par commune - juin 2024

		VACANCE ORDINAIRE			VACANCE STRATEGIQUE		
VILLE	NB DE LGTS	logements vacants	dont > 3 mois	taux perte financière de la vacance ordinaire	logements en vacance stratégique	taux/nb de lgt	
AUBERVILLIERS	72	0	0	0,0%	0	0,0%	
AULNAY S/BOIS	51	1	0	2,1%	0	0,0%	
BOBIGNY	2503	47	47%	1,8%	321	12,8%	
BONDY	551	20	50%	3,4%	10	1,8%	
CLICHY S/BOIS	1045	5	20%	3,4%	0	0,0%	
DRANCY	973	16	25%	1,6%	84	8,6%	
DUGNY	1698	29	17%	1,6%	1	0,1%	
EPINAY SUR SEINE	739	23	60%	3,6%	19	2,6%	
GAGNY	40	0	0%	0,0%	0	0,0%	
L'ILE SAINT DENIS	1001	22	18%	2,1%	253	25,0%	
LA COURNEUVE	2231	27	22%	1,2%	122	5,5%	
LE BLANC MESNIL	3254	57	16%	1,7%	82	2,5%	
LE PRE SAINT GERVAIS	1238	30	40%	2,5%	2	0,2%	
LE RAINCY	110	3	0%	2,5%	0	0,0%	
LES LILAS	1154	11	27%	0,9%	0	0,0%	

LES PAVILLONS S/BOIS	187	3	33%	1,2%	1	0,5%
LIVRY GARGAN	438	15	45%	4,0%	4	0,9%
MONTFERMEIL	1061	19	16%	1,7%	0	0,0%
NEUILLY PLAISANCE	38	1	0%	2,3%	0	0,0%
NEUILLY SUR MARNE	1232	36	39%	2,8%	0	0,0%
NOISY LE GRAND	324	1	0%	0,4%	3	0,9%
NOISY LE SEC	823	14	33%	1,6%	0	0,0%
PANTIN	920	17	40%	1,6%	3	0,3%
PIERREFITTE	324	3	33%	0,8%	22	6,8%
ROMAINVILLE	3364	65	34%	1,8%	58	1,7%
ROSNY S/BOIS	818	9	26%	2,8%	1	12,0%
SAINT OUEN SUR SEINE	656	9	33%	1,6%	4	0,6%
STAINS	5376	125	28%	2,2%	113	2,1%
VILLETANEUSE	692	6	33%	90,0%	0	0,0%
VILLEPINTE	226	5	20%	1,8%	0	0,0%



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 24 JUIN 2024

Le Conseil d'Administration de Seine-Saint-Denis habitat, convoqué par mail le 11 juin 2024, s'est réuni le lundi 24 juin 2024 à 18H en son siège 10, rue Gisèle Halimi à Bobigny (93002) sous la présidence de Monsieur Mathieu MONOT, Président de Seine-Saint-Denis habitat.

Administrateurs.trices:

Présent-e-s

Monsieur Mathieu MONOT Madame Nadia AZOUG

Madame Marlène DOINE

Madame Françoise KERN départ à 20h mandat à Ounissa FODIL

Monsieur Géry DYKOKA NGOLO

Monsieur Michel LANGLOIS

Madame Ounissa FODIL

Monsieur Faouzy GUELLIL

Monsieur Kamel BRAHMI

Madame Marinette SOLER KERRIEN

Madame Eliane FROMENTEL

Madame Sandrine CRIE

Madame Claire LEVY VROELANT

Monsieur Maurice MENDES DA COSTA

Madame Huguette GRANVILLE

Madame Mebrouka HADJADJ

Madame Viviane PHLEGER

Madame Myriam TINE

Excusé-e-s

Monsieur Stéphane TROUSSEL mandat à Mathieu MONOT Madame Pascale LABBE mandat à Géry DYKOKA NGOLO Monsieur Anthony MANGIN mandat à Mathieu MONOT Monsieur Michel HOEN mandat à Marlène DOINE Monsieur Mohamed LALOUCH mandat à Michel LANGLOIS Monsieur Philippe GERMAIN mandat à Viviane PHLEGER Madame Anne-Emmanuelle OUVRARD

Absent-e-s

Monsieur Abdel-Madjid SADI Madame Samira AÏT- BENNOUR Monsieur Vijay MONANY Monsieur Jean-Baptiste PATURET Monsieur Abdou AHAMED

Soit 23 membres à voix délibérative présents ou représentés à l'ouverture de la séance. Le quorum a été maintenu tout au long de la séance (quorum à 18 membres).

(possibilité de 2 pouvoirs par Administrateur.trice depuis la réforme de 2022).

Administration:

Présent-e-s

Monsieur Bertrand PRADE Directeur Général

Madame Cécile MAGE

Madame Clémence DEBAILLE

Madame Linda PORCHER

Directrice Générale Adjointe

Directrice Générale Adjointe

Directrice Générale Adjointe

Monsieur Kamel ZERKOUNE Directeur financier
Madame Pauline HUGOT Cheffe de cabinet
Madame Christelle ROSENTHAL Secrétaire de Direction

Invité:

Monsieur Christian BANDE Commissaire aux comptes

Direction	financière
KZ	

Objet : Approbation des comptes de l'exercice 2023 (Seine-Saint-Denis habitat)

LE PRESIDENT EXPOSE

03 - Comptes 2023 V02

Vu le rapport de gestion et les comptes annuels établis par le Directeur Général,

Conseil d'administration

Vu le rapport du commissaire aux comptes,

figurant au rapport de gestion à la clôture de l'exercice.

Délibération n°

02.02.24

NPPV

LE CONSEIL DELIBERE

Adopté à l'unanimité	X
Adopté à la majorité	
Voix contre	
Abstention (s)	3

1

Classes	SOLDES au E		OPERATIONS CONSTATEES au COURS de la GESTION		SOLDES à la CLOTURE de la GESTION	
	DEBITEURS	CREDITEURS	DEBITEURS	CREDITEURS	DEBITEURS	CREDITEURS
Cl. 1-2-3		177 108 831,34	192 745 544,06	179 990 461,01		164 353 748,29
Cl. 4	12 353 720,47		856 732 489,35	845 653 733,32	23 432 476,50	
Cl. 5	164 755 110,87		582 875 335,60	608 496 674,30	139 133 772,17	

429 026 587,51

177 108 831,34 177 108 831,34 2 061 379 956,52 2 061 379 956,52 164 353 748,29

427 239 087,89

1787499,62

164 353 748,29

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, fixe comme suit le total des masses et le total des soldes

Article 2

Cl. 6-7

TOTAUX

Article 1

Statuant sur le compte de résultat : arrête le résultat débiteur à 1 787 499,62 euros.

Article 3

Statuant sur le bilan : approuve le bilan annexé à la présente délibération qui est arrêté définitivement à la somme de : **1 218 291 378,45 euros**, figurant au total de l'actif et au total du passif.

Article 4

Considérant que le Directeur Général a normalement administré, au cours de l'exercice 2023, les finances de l'Office en poursuivant le recouvrement de toutes ses créances et n'ordonnançant que les dépenses justifiées et utiles à son bon fonctionnement,

Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration qui a été soumise à son examen et déclare que les comptes de l'exercice 2023 n'appellent aucune observation de sa part.

En conséquence, le Conseil donne au Directeur Général quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Le Président

M. MONOT

Mathieu MONOT Conseiller départemental



RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2023



SOMMAIRE

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	3
2. COMPTE DE RESULTAT 2023	4
2.1 RESULTAT	4
2.1.1 RESULTAT DE L'EXERCICE	4
2.1.2 RESULTAT COURANT	4
2.1.3 RESULTAT EXCEPTIONNEL	4
2.2 AUTOFINANCEMENT COURANT	5
2.3 AUTOFINANCEMENT NET	6
2.4 EVOLUTION DES PRODUITS	6
2.4.1 PRODUITS D'EXPLOITATION	6
2.4.2 Autres produits: +19% a 8.979 k€(+1.450 k€)	8
2.4.3 PRODUITS FINANCIERS: +126% A 3.841 K€(+2.142 K€)	8
2.5 EVOLUTION DES CHARGES	9
2.5.1 DEPENSES DE MAINTENANCE (ENTRETIEN ET GROS ENTRETIEN) : -13% A 29.058 K€(-4.431 K€)	9
2.5.2 Couts de Fonctionnement (Personnel et Frais de Gestion)	10
2.5.3 Taxes Foncieres: +11,9% a 28.928 k€(+3.085 k€)	11
2.5.4 IMPAYES DE LOYERS ET CHARGES : +0,4% A 6.201 K€(+25 K€)	11
2.5.5 Dotations aux amortissements des immobilisations locatives : -0,66% a 48.561 k€ (-327 k€)	12
2.5.6 Annuites: +13,26% a 30.469 k€(+3.568 k€)	12
3. COMMENTAIRES SUR L'ACTIF DU BILAN	13
3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13
3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13
3.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	15
3.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15
3.5 Stocks et En-cours	16
3.6 Fournisseurs Debiteurs	16
3.7 Creances d'exploitation	16
3.8 Creances diverses	17
3.9 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES	17
3.10 Total actif	17
4. COMMENTAIRES SUR LE PASSIF DU BILAN	18
4.1 Capitaux propres	18
4.2 Provisions pour risques et charges	18
4.3 DETTES FINANCIERES	19
4.4 LOCATAIRES CREDITEURS	20
4.5 Dettes d'exploitation et diverses	20
4.6 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	22
5. AUTRES INFORMATIONS	23
5.1 EVOLUTION PREVISIBLE DE L'OFFICE	23
5.2 Controle ancols	23
5.3 ACTIVITE DE LA COOPERATIVE LES HABITATIONS POPULAIRES	23



1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

✓ Le patrimoine géré

En 2023, 23 logements ont été mis en service et 140 logements ont été démolis:

- ✓ 23 constructions neuves :
 - o 11 logements à L'Ilot du Marché (Epinay-Sur-Seine)
 - o 12 logements à Normandie Niemen (Romainville)
- ✓ 140 logements démolis :
 - o 81 logements à Gagarine (Romainville)
 - o 59 logements à Charles de Gaulle (Romainville)

✓ La conjoncture économique

Le contexte de fortes tensions sur les coûts et les délais de livraison (pandémie et guerre en Ukraine) ont eu en 2023 des conséquences financières, notamment sur nos opérations d'investissement. La hausse du livret A fait également pesée des charges d'intérêt significatifs sur l'Office.

✓ Le sinistre Maurice Thorez à L'Ile-Saint-Denis

Le coût financier de cet incendie dramatique intervenu le 19 août 2023 est de l'ordre de 1 030 k€sur 2023.

✓ Changement d'ERP et logiciel RH :

Le nouvel ERP IKOS de la société SOPRA a remplacé l'ERP CASSIOPAE de la même société et a été mis en production le 9 mai 2023. Le logiciel RH Peoplenet de la société CEGID a quant à lui été mis en production le 01 avril 2023.

✓ Fin de la régie :

La régie a cessé son activité en 2023.

✓ Le résultat en perte lié notamment au sinistre de Thorez à L'Île-Saint-Denis et à l'augmentation des dépenses de maintenance,

Le résultat net pour l'exercice 2023 est de -1 787 K€



2. COMPTE DE RESULTAT 2023

Le compte de résultat reprend les produits et les charges exécutés au cours de l'exercice conformément à ceux votés au budget 2023 (budget primitif complété par une décision modificative).

2.1 RESULTAT

2.1.1 Résultat de l'exercice

k€	2022	2023	Evolution
Résultat courant	1 791	-3 053	-4 844
Résultat exceptionnel	2 521	1 266	-1 255
Résultat de l'exercice	4 312	-1 787	6 099

Le résultat 2023 s'élève à -1.787 k€en baisse de 6.099 k€par rapport à 2022 où il était de 4.312 k€

Cette évolution doit s'analyser par l'examen successif :

- Du résultat courant, qui exprime l'écart entre les produits ordinaires de l'Office liés à son activité et les charges nécessaires à son fonctionnement y compris les dépenses de remboursement d'intérêts d'emprunts. Il mesure la performance de l'activité courante de l'Office, et plus précisément celle de l'activité de gestion locative.
- Du résultat exceptionnel déterminé à partir des opérations effectuées à titre exceptionnel.
- De l'autofinancement
- De l'évolution des principaux postes de produits et de charges.

2.1.2 Résultat courant

La comparaison des produits et des charges courantes fait apparaître un résultat courant 2023 de - 3.053 k€pour 1.791 k€en 2022, en baisse de 4.844 k€

Cette diminution est principalement liée à la hausse de la taxe foncière, des intérêts d'emprunt avec un taux de livret A élevé, à des dépenses de maintenance plus importantes et une coût de la consommation éléctrique, notamment lié à un effet prix dans le cadre du nouveau contrat signé en décembre 2022.

2.1.3 Résultat exceptionnel

Il se monte à **1.266** k€ contre 2.521 k€ en 2022, en baisse de 1.255 k€ principalement constitué de:

Charges exceptionnelles -9.390 k€ dont :

Coût des démolitions : -3.280 k€
Sorties d'actifs (VNC): -760 k€

o Sinistres: -5.071k€



Produits exceptionnels +10.656 k€ dont :

o Financement des démolitions : +2.691 k€

o Cession d'actifs (PV): +1.836 k€(ventes de terrains)

o Indemnités d'assurances suite sinistres: +2.015 k€

o Subvention d'équilibre de la CGLLS : +3.070 k€

2.2 AUTOFINANCEMENT COURANT

SYNTHESE DES RESULTATS 2021-2023	REEL 2021	REEL 2022	REEL 2023
Loyers théoriques logements	140 323 081	144 233 532	149 921 854
Pertes de loyers / vacants	-2 663 729	-3 162 852	-3 071 340
Pertes de loyers / démol	-2 295 000	-3 034 000	-3 533 302
Loyers quittancés logements	135 364 352	138 036 680	143 317 212
Autres loyers	8 944 643	10 339 087	10 382 038
Total loyers	144 308 995	148 375 767	153 699 250
Autres produits	8 977 808	7 529 482	8 979 090
Marges sur autres activités anru ingénierie	234 812	323 000	234 812
Produits financiers	539 052	1 698 816	3 759 447
Produits courants	154 060 667	157 927 065	166 672 599
Annuités patrimoine de référence	-25 194 367	-26 900 840	-30 477 879
Total annuités emprunts locatifs	-25 194 367	-26 900 840	-30 477 879
Solde après annuités	<u>128 866 300</u>	<u>131 026 226</u>	<u>136 194 720</u>
TFPB	-24 726 868	-25 842 848	-28 927 908
Solde après annuités et TFPB	<u>104 139 432</u>	<u>105 183 378</u>	<u>107 266 812</u>
Maintenance courante	-17 151 191	-14 627 847	-18 407 059
Gros entretien	-16 338 552	-14 430 661	-13 848 941
Maintenance du parc (y compris régie)	-33 489 743	-29 058 508	-32 256 000
Solde après annuités TFPB et maintenance	70 649 689	<u>76 124 870</u>	76 124 870
Frais de personnel	-31 443 816	-31 430 896	-32 966 392
Correction régie d'entretien	254 151	212 440	0
Frais de gestion	-18 688 424	-19 722 996	-23 624 642
Charges non récupérées	-2 033 079	-2 776 190	-3 283 297
Intérêts des autres emprunts	-319 794	-307 306	-326 334
Coût des impayés	-4 112 981	-6 175 592	-6 200 627
Autofinancement courant	14 305 747	15 924 331	8 935 854
en % des loyers	9,91%	10,73%	5,81%
Taux moyen de vacance	1,90%	2,15%	2,05%

L'autofinancement courant mesure la capacité financière de l'office à dégager un excédent d'exploitation après remboursement de ses annuités d'emprunts, c'est-à-dire le montant de fonds propres qu'il va pouvoir utiliser pour financer des investissements, et notamment ceux relatifs aux remplacements de composants et aux travaux réalisés dans le cadre de la rénovation urbaine.

L'autofinancement courant 2023 se monte à 8.936 k€ soit 6% des loyers, et nous permet de couvrir la quasi-totalité de nos travaux de remplacements de composants s'élevant à 9.046 k€



2.3 AUTOFINANCEMENT NET

L'autofinancement net HLM, disponible après comptabilisation des produits et charges exceptionnels, permet d'affiner l'enveloppe des moyens financiers disponibles pour améliorer et développer le patrimoine en prenant en compte les éléments exceptionnels.

A partir de cet autofinancement net HLM, un ratio est calculé chaque année et comparé à un seuil de fragilité de 0% sur l'exercice en cours ou inférieur à 3% sur 3 années consécutives (moyenne sur 3 ans).

En cas de résultat inférieur à ce seuil, le Directeur Général présente au Conseil d'Administration une analyse des causes de cette dégradation et, le cas échéant, propose des axes d'amélioration de la situation financière de l'Office.

RATIO D'AUTOFINANCEMENT NET HLM

	2021	2022	2023	
a) Autofinancement net HLM (tableau CAF - Annexe XIII)	21 790 330	23 312 080	19 760 075	
a bis) Rbst emprunts 2.22 & 2.23				Moyenne des
b) Total des produits financiers (comptes 76)	539 052	1 698 816	3 840 573	ratios des 3 derniers
c) Total des produits d'activité (comptes 70)	207 018 819	213 397 691	225 956 087	exercices
d) Charges récupérées (comptes 703)	62 011 385	64 169 705	71 435 952	
e) (b+c-d): Dénominateur du ratio d'autofi net HLM	145 546 486	150 926 802	158 360 708	
a/e: Ratio d'autofinancement net HLM (en%)	14,97%	15,45%	12,48%	14,30%

Nous sommes, en 2023, et sur les trois dernières années au-dessus des seuils de fragilité fixés à 0% /an ou 3% en moyenne du ratio sur 3 ans.

2.4 EVOLUTION DES PRODUITS

2.4.1 Produits d'exploitation

La récupération des charges locatives et les loyers constituent la grande majorité des produits d'exploitation de l'Office.

Les charges locatives récupérées : +11,32% à 71.435 k€ (+7.266 k€)

Les charges locatives récupérables 2023 se montent à 74.529 k€et sont supérieures de 3.094 k€aux charges récupérées qui s'élèvent à 71.435 k€, soit +4,3%. Ce différentiel s'explique principalement par la vacance des logements. Rappelons qu'il ne s'agit là que d'une estimation et que le résultat définitif impactera éventuellement le résultat 2024.



Les loyers : +2,8% à 148.376 $k \in (+4.067 \ k \in)$

k€	2022	2023	% loyers	Variation
Loyers théoriques des logements	144 234	149 922		3,94%
Vacance courante des logements	-3 163	-3 071	-2,05%	-2,9%
Vacance réhabilitations des logements	-1 782	-3 403	-2.27%	90,97%
Vacance démolitions des logements	-1 252	-3 663	-2.44%	192,57%
Loyers quittancés des logements	138 037	143 317		3,83%
Autres loyers	10 339	10 382		0,42%
Total loyers	148 376	153 699		3,59%

Après vacances, les **loyers des logements** progressent de 3,83% (+5.280 k€) pour atteindre 143.317 k€

Cette évolution résulte notamment:

- o de l'augmentation moyenne de 3,5% des loyers au 01/01/2023 : +4.831 k€
- o des autres variations de périmètres, loyers de relocation, et à la vacance: -621
 k€
- o de la Réduction Loyers Solidarité (RLS) : -172 k€pour atteindre -10,4 M€

La **vacance courante** ressort à 2,05% contre 2,15% en 2022. Le niveau de vacance courante se stabilise malgré l'effet des opérations de démolitions et de réhabilitations lourdes du NPNRU nécessitant des relogements. Aussi un audit du processus attribution a été lancé au 1^{er} semestre 2023 en vue de son optimisation dont les effets commencent à se faire sentir.

La **vacance pour réhabilitation** s'élève à 2,27% des loyers, en hausse par rapport à 2022, et est liée principalement aux réhabilitations des résidences Henri Sellier au Pré-Saint-Gervais, Gagarine et De Gaulle à Romainville et Rue de Paris à Pierrefitte.

La **vacance pour démolition** se monte à 2,44% des loyers, en hausse par rapport à 2022, est liée principalement aux démolitions au Clos Saint-Lazare à Stains, et à celles de De Gaulle et Gagarine à Romainville.

Les **autres loyers** sont détaillés ci-dessous. Après déduction de la vacance, ils représentent 10.382 k€, en hausse de +0,42% par rapport à 2022 (+43 k€).

Ils se décomposent ainsi :

- o commerces à 5.472 k€(en hausse de 73 k€)
- o surloyer à 227 k€(en baisse de 418 k€)
- o les garages et parkings à 3.120 k€(en hausse de 111 k€)



o les foyers et RPA à 1.542 k€(en hausse de 276 k€)

Vacances déduites, le quittancement global s'est donc élevé en 2023 à 153.699 k€ en progression de 3,59%, soit 5.323 k€

2.4.2 Autres produits : +19% à 8.979 k€(+1.450 k€)

Ils sont principalement constitués des élements suivants:

- ➤ certificats d'économies d'énergies (CEE): 2.043 k€ contre 400 k€ en 2022, soit +1.643 k€
- produit de la mutualisation HLM calculé par la Cglls pour compenser l'impact de la RLS : 3.868 k€contre 3.923 k€en 2021, soit -55 k€
- rémunération de maitrise d'ouvrage (RMO): 1.206 k€ contre 1.371 k€ en 2022, soit -165 k€
- vente de droits de réservation à l'académie de Créteil : 504 k€ pour 324 k€ en 2022, soit +180 k€
- > subvention ingénierie de la Cglls : 235 k€contre 228 k€en 2021, soit +7 k€

2.4.3 Produits financiers: +126% à 3.841 k€(+2.142 k€)

Les produits financiers dégagés par nos placements de trésorerie se sont élevés à 3.841 k€en 2023, pour 1.699 k€en 2022.

Ce montant est lié au niveau moyen de notre trésorerie, ainsi qu'au taux du Livret A qui sert de rémunération à nos placements, lequel était de 2% en janvier 2023, puis de 3% depuis février 2023.

2.5 EVOLUTION DES CHARGES

2.5.1 Dépenses de Maintenance (Entretien et Gros Entretien) : -13% à 29.058 k€ (-4.431 k€)

k€	2022	2023	Variation
Entretien	5 121	7 979	+55,81%
Services extérieurs	8 625	10 082	+16,89%
Personnel Régie	212	0	-100.00%
Approvisionnements	669	346	-48,28%
Entretien courant	14 627	18 407	+25,84%
Gros Entretien	14 431	13 849	-4,03%
Sous-total maintenance	29 058	32 256	+11,01%
Composants	7 454	9 046	+21,36%
Total maint. & compo	36 512	41 302	+13,12%

Après une forte progression de 27% entre 2019 et 2021, et un maintien à un niveau supportable budgétairement en 2022, les dépenses de maintenance (entretien courant et gros entretien) subissent une augmentation importante (+3.198 k€).

Les dépenses de gros entretien 2023 sont en baisse de 4%, à 13.849 k€ et se répartissent ainsi :

- ➤ Les dépenses réalisées dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Entretien (PPE) sont en baisse de 218% (-892 k€) à 409 contre 1.301 k€
- ➤ Le gros entretien réalisé hors PPE est en augmentation de 2% à 13.440 k€en 2023 pour 13.130 k€en 2022 (-310 k€), et est composé principalement:
 - o des travaux d'entretien des installations individuelles et collectives de chauffage: 1.926 k€ en 2023 contre 3.038 k€ en 2022, soit -1.112 k€ (-36,60%).
 - o de la remise en état des logements vacants: 5.491 k€en 2023 contre 5.181 k€ en 2022, soit +310 k€(+5,98).
 - o des travaux non récupérés effectués dans les logements occupés : 949 k€en 2023 pour 1.949 k€en 2022, soit -1.000 k€(-105%).
 - o des aménagements et travaux spécifiques réalisés pour faciliter l'accès aux personnes handicapées : 1.881 k€en 2023 pour 2.210 k€en 2022, soit -329 k€ (-15%), sachant que ces travaux donnent lieu pour partie à des dégrèvements de taxes foncières.



o des réhabilitations diffuses, faites dans des cités qui n'ont pas encore bénéficié d'une réhabilitation, pour 141 k€en 2023 contre 193 k€en 2022.

Effort de maintenance global

Il faut ajouter à ce budget les travaux réalisés dans le cadre des remplacements de composants de nos immeubles visant principalement à la rénovation du bâti, des ascenseurs, des chaufferies et à l'amélioration des espaces extérieurs, pour un montant de 9.046 k€ contre un réalisé de 7.454 k€en 2021.

Au total, en cumulant l'entretien courant, le gros entretien et les remplacements de composants, l'effort consenti en maintenance du patrimoine se monte en 2023 à 41.302 k€ contre 36.512 k€en 2022, en augmentation de 13% +4.790 k€). Il s'agit là des dépenses de maintenance hors celles engagées dans le cadre de l'ANRU et dans les réhabilitations lourdes pour un montant de 35,3 M€en 2023. Le montant total des dépenses sur le patrimoine s'élève donc à 77 M€ soit 50% des loyers, pour 74 M€en 2022.

2.5.2 Coûts de Fonctionnement (Personnel et Frais de Gestion)

➤ Les dépenses de personnel : +1,68% à 38.813 k€(+642 k€)

k€	Récupérables	Non récupérables	Total
Charges de Personnel yc charges & taxes	5 847	32 761	38 608
Régie		0	0
Dépenses de personnel	5 847	32 761	38 608

Au global, les dépenses de personnel <u>non récupérables</u> y compris charges et taxes s'élèvent à 32.761 k€pour 31.219 k€en 2022, et représentent 21% des loyers, sous l'effet notamment :

- ➤ D'un effectif ETP moyen récupérable et non récupérable rémunéré stable de 724 agents pour 721 en 2022. L'effectif se compose désormais de 25% de fonctionnaires et 75% de salariés.
- D'une masse salariale <u>non récupérable</u> en hausse de +1.887 k€(+9,6%) à 21 606 k€pour 19.719 k€en 2022 sous l'effet :
 - O D'impacts sur nos postes avec des créations et des superpositions, réalisations dans le temps des recrutements, nombre de longues maladies, effet de Noria. Il est à noter 2023 s'inscrit en continuité de 2022 avec un turn-over restant à 16% et 55 postes en recrutement en fin 2023. Au global sur l'année 2023, 167 recrutements ont été réalisés sur les postes permanents (59 ont été pourvus en recrutement interne et 108 par recrutements externes). Parmi les 59 recrutements internes, 29 l'ont été sur des postes de catégorie et/ou niveau équivalent (mobilité horizontale) et 30 sur des postes de catégorie



et/ou niveau supérieur (mobilité verticale = promotion). Sur l'année les effectifs de l'office ont été renforcés par 63 collaborateurs dont 12 CDD, 18 apprentis et 33 contrats de professionnalisation. Seine Saint Denis habitat a également recouru à des contrats intérimaires à hauteur de 192 k€essentiellement pour maintenir un effectif de conseillers locataires permettant de répondre aux objectifs de prise d'appels.

- De la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires de 1,5% au 1er juillet (traitement de base) en juillet pour la fonction publique, et d'une augmentation moyenne des CDI de +2%,
- o D'un versement d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat représentant une enveloppe de 350 k
- Des taxes de personnel en baisse de -114 k€ à 3.313 k€ dont 2.114 k€ de taxe sur les salaires.
- Des charges sociales en baisse de -186 k€(-3%) à 6.682 k€
- > De l'intéressement en hausse de -217 k€(-26%) à 631 k€(hors forfait social)

> Les frais de gestion : +18% à 23.625 k€(+3.595 k€)

Les frais de gestion (y.c. les intérêts pour l'emprunt du siège) sont en hausse de 18% du fait des principales variations suivantes:

- o +1.003 k€ à 1.888 k€ d'achats de fluides et fournitures dont des dépenses d'électricité à hauteur de 1.509 k€
- → +19 k€ à 1.020 k€ de recours à du personnel extérieur avec notamment les intérimaires au CRL et un chef de projet au sein de la DSIN sur le projet IKOS

Hors cotisation Cglls, les coûts de fonctionnement (Personnel et Frais de Gestion) représentent 1.601 €logt pour 1.434 en 2022.

2.5.3 Taxes Foncières : +11,9% à 28.928 k€(+3.085 k€)

En 2023, le taux d'augmentation des communes a varié de 0% à +18,5%, et les valeurs locatives ont progressé de +7,10%.

Le montant de taxes foncières affiché ici ne tient pas compte des dégrèvements et abattements obtenus comptabilisés en produits exceptionnels, mais présentés en diminution des charges de taxes foncières dans le compte de résultat, et dans le calcul du résultat d'explotation.

Les dégrèvements et abattements obtenus ou à obtenir s'élèvent en 2023 à 5.822 k€ contre 3.900 k€en 2022.

2.5.4 Impayés de loyers et charges : +0,2% à 6.191 k€(+15 k€)



<u>En termes de flux financiers</u>, le taux de recouvrement des sommes appelées (loyers + charges) s'est légèrement détérioré en 2023 pour atteindre 97,93% contre 99,73% en 2022, soit un taux d'impayé de 2,07% des loyers et charges.

En termes comptables, la dotation aux provisions pour créances douteuses, destinée à alimenter la provision réglementaire constituée pour financer les créances locatives admises en non-valeur, se monte à 9.660 k€ et la reprise de provisions à 6.517 k€ La provision se monte à 31.094 k€à fin 2023, pour 27.946 k€en 2022, pour un stock de créances douteuses de 53.013 k€à fin 2023 contre 38.082 k€ fin 2022. Les créances admises en non-valeur se sont élevées quant à elles à 3.048 k€ dont 524 k€de créances effacées pour surendettement.

D'un point de vue comptable l'impact des impayés 2023 est donc de :

Dotations aux provisions pour créances douteuses : +9.660 k€ Créances irrécouvrables: +3.048 k€ Reprises sur provisions pour créances douteuses : -6.517 k€

Coût des impayés : +6.191 k€

soit 4,03 % des loyers ou **2,71 %** des loyers et charges, contre 4,16 % et 2,87 % en 2022.

2.5.5 Dotations aux amortissements des immobilisations locatives : -0,66% à 48.561 k€ (-327 k€)

Les dotations aux amortissements des immobilisations locatives sont relativement stables sur l'exercice 2023.

2.5.6 Annuités : +13,26% à 30.469 k€(+3.568 k€)

Les annuités (capital + intérêts + intérêts compensateurs) se montent à 30.469 k€ en 2023 pour 26.901 k€en 2022.

Les charges financières se sont élevées à $11.805 \text{ k} \in \text{en } 2023 \text{ pour } 6.690 \text{ k} \in \text{en } 2022,$ soit $+5.115 \text{ k} \in (+76\%)$, notamment du fait du taux du Livret A qui est passé de 2% à 3% à compter de février 2023.

Le capital remboursé en 2023 a été quant à lui de 18.673 k€pour 20.211 k€en 2022.

A fin 2023, notre dette diminue de -14 M€ pour s'élever à 517 M€ (contre 531 M€ à fin 2022), dont 394 M€ auprès de la CDC (contre 405 à fin 2022).

Le taux d'endettement de l'Office, même s'il progresse, reste inférieur à la moyenne des Offices. Les annuités représentent ainsi en moyenne 17% des loyers contre 38% pour la médiane 2022 des Offices de plus de 20.000 logements.



3. COMMENTAIRES SUR L'ACTIF DU BILAN

Il retrace l'ensemble des biens et des créances de l'Office (ce que les tiers doivent à l'Office). Ces emplois sont financés par les ressources enregistrées au passif du bilan.

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Valeur brute début exercice	augmentation exercice	diminution exercice	Valeur brute fin exercice	dot rep amort exercice	Cumul amort	Valeur nette fin exercice
Frais d'établissement	2 361			2 361	0	2 361	0
Recherche et dévelopt	60 028			60 028	0	60 028	0
Concess. brevets licences	7 895 197	5 137 091	37 095	12 995 193	830 805	7 627 151	5 368 042
Bail emphytéotique	35 625			35 625	100	33 227	2 398
Bail à construction	100 856			100 856	1 401	68 636	32 220
Immob incorp diverses	1 290 040			1 290 040	18 445	742 720	547 320
Immob incorp en cours	2 990 862	2 340 272	4 974 643	356 491			356 491
TOTAL GÉNÉRAL	12 374 969	7 477 363	5 011 738	14 840 593	850 750	8 534 122	6 306 471

Les augmentations de l'exercice correspondent à des acquisitions de logiciels, principalement notre progiciel IKOS de chez Sopra, et notre SIRH de chez Cégid.

3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La diminution de 4 M€ de nos immeubles sur sol propre et des amortissements correspondants est principalement liée à la sortie des composants remplacés opérée en 2023 pour 3,2 M€, et pour le solde à celle des démolitions pour 687 k€ et des travaux d'amélioration totalement amortis pour 172 k€

En revanche l'augmentation de 18 M€de la valeur brute de ces immeubles est liée aux mises en service de l'année.



	Valeur brute début exercice	augmentation exercice	diminution exercice	Valeur brute fin exercice	dot rep amort exercice	Cumul amort	Valeur nette fin exercice
Terrains nus	1 491 121			1 491 121	0	0	1 491 121
Terrains batis	103 096 152		78 228	103 017 924	0		103 096 152
sous-total	104 587 273	0	78 228	104 509 045	0	0	104 587 273
Immeubles sur sol propre	1 367 993 667	18 367 163	4 312 635	1 382 048 195	44 923 451	664 195 568	717 852 627
sous-total	1 367 993 667	18 367 163	4 312 635	1 382 048 195	44 923 451	664 195 568	717 852 627
Immeubles sur sol d'autrui	10 704 051	17 661	10 004	10 711 708	89 799	10 169 550	542 158
sous-total	10 704 051	17 661	10 004	10 711 708	89 799	10 169 550	542 158
Bâtiments Administratifs	34 507 531	3 811 152	40 170	38 278 513	1 086 294	10 543 506	27 735 007
Agencts aménagts	1 280 236			1 280 236	0	1 280 236	0
sous-total	35 787 767	3 811 152	40 170	39 558 749	1 086 294	11 823 742	27 735 007
Instal. techniques matériel outillage	610 404	46 115		656 519	30 935	569 224	87 295
Installations générales Agencts	994 928	52 504	74 159	973 273	-39 381	830 426	142 847
Matériel de transport	1 283 218	30 677	13 762	1 300 133	23 568	1 221 828	78 305
Matériel bureau et informatique	8 366 963	271 474		8 638 437	339 149	7 878 808	759 629
Mobilier	1 906 621	14 110		1 920 731	41 429	1 832 063	88 668
Immobilisations corp diverses	541 954			541 954	9 782	521 922	20 032
sous-total	13 704 089	414 880	87 921	14 031 048	405 482	12 448 790	1 255 298
TOTAL GÉNÉRAL	1 532 776 847	22 610 856	4 528 958	1 550 858 745	46 505 026	699 043 133	851 815 612

Les différentes valeurs des immobilisations par composants sont ainsi au 31/12/2023 de :

	Imm de	rapport	Autres ei	nsembles	Imm su	r sol autrui	Autres ensem	bles sol autrui	Bât admi	inistratif
	Val brute	Cumul amort	Val brute	Cumul amort	Val brute	Cumul amort	Val brute	Cumul amort	Val brute	Cumul amort
Comptes	21311	281311	21318	281318	21411	281411	21418	281418	21315	281315
Structure	654 542 967	265 502 487	7 767 649	2 346 120	2 230 749	2 181 544	4 864 452	4 707 632	26 532 195	6 595 018
Menuiseries extérieures	84 241 976	42 066 182	316 518	145 313	381 841	323 735	303 408	280 614	1 470 685	552 470
Chauffage collectif	73 419 138	36 107 088	664 138	388 895	309 174	198 298	169 853	169 853	1 421 131	491 205
Chauffage individuel	19 314 537	14 121 186	21 786	21 786	45 334	45 334	13 162	13 162		
Etanchéité	42 323 260	22 395 429	105 323	62 565	32 415	32 415	145 866	146 085	358 784	219 594
Ravalement avec amélioration	92 729 818	53 592 853	201 070	119 442	258 860	243 586	136 945	136 945	687 958	376 466
Electricité	94 414 255	50 347 491	497 889	230 255	168 950	153 593	420 004	410 893	1 858 430	572 702
Plomberie sanitaires	94 218 616	48 221 054	753 745	407 336	113 146	108 870	290 868	290 868	1 391 333	488 633
Ascenseurs	47 192 843	29 316 117	265 451	156 612	25 594	9 111	307 149	269 307	628 645	380 747
Equipements de sécurité	39 123 577	23 778 275	95 748	56 877	29 468	29 468	178 158	131 924	383 030	155 883
Aménagements extérieurs	90 175 299	53 668 100	100 323	61 452	222 277	222 277	64 037	64 037	468 760	154 808
Aménagements intérieurs	39 562 271	21 082 653							3 257 560	555 980



3.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS

Les immobilisations corporelles en cours représentent 80 M€à fin 2023, contre 44 M€à fin 2022, avec des mises en service de constructions neuves et de réhabilitations pour 22 M€, et des nouveaux travaux à hauteur de 59 M€

	Valeur brute début exercice	augmentation exercice	diminution exercice	Valeur brute fin exercice
Terrains en cours	235 857	-537		235 857
Immobilisations en cours	40 613 297	54 881 533	18 225 681	77 269 149
Bâtiments Administratifs	2 284 294	1 948 360	2 500 190	1 732 464
Avances et acomptes versés	918 145	214 860	653 964	479 041
TOTAL GÉNÉRAL	44 051 593	57 044 216	21 379 835	79 716 511

3.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Valeur brute début exercice	augmentation exercice	diminution exercice	Valeur brute fin exercice
Actions de SAC SCCV	123 480			123 480
Actions des SEM	191 970			191 970
Autres titres de participation (Coopérative)	1 020 010			1 020 010
Titres immobilisés	37 884			37 884
Autres prêts	162 358			162 358
Dépôts et cautionnements	100 320	15 737		116 057
Créances diverses	2 056 207			2 056 207
TOTAL GÉNÉRAL	3 692 228	15 737	0	3 707 965

La hausse de 16 k€des Dépôts & Cautionnements correspond à un complément de dépôt de garantie versé pour la location des locaux de notre agence Est à Rosny-sous-Bois.

Par ailleurs figure en créances diverses une avance en compte courant rémunérée de 2M€, faite en juillet 2021, à la coopérative les Habitations Populaires, dont le capital est détenu à 47.8% par SSDH, pour 3 années maximum afin de faciliter le développement de son activité.



Une provision pour dépréciation à hauteur de 219 k€a été constituée pour couvrir les risques de non perception des autres prêts et des créances diverses hors l'avance en compte courant à la Coopérative.

3.5 STOCKS ET EN-COURS

Il s'agit principalement des produits d'entretien et fournitures du magasin central. Ils se montent à 73 k€pour 235 k€en 2022.

3.6 FOURNISSEURS DEBITEURS

Ils se montent à 10.591 k€ dont 2.957 k€ pour l'investissement et 7.620 k€ pour l'exploitation, ainsi que 14 k€ d'avance et acomptes.

3.7 CREANCES D'EXPLOITATION

	Brut	Provisions	Net
Locataires exercice courant	12 632 197		12 632 197
Organismes payeurs d'APL	36 198		36 198
sous total	12 668 395		12 668 395
Emprunteurs exercice courant			0
sous total			0
Locataires douteux litigieux partis	11 831 946	11 831 946	0
Locataires douteux litigieux présents	28 522 534	19 256 459	9 266 075
Emprunteurs douteux litigieux			0
sous total	40 354 480	31 088 405	9 266 075
Locataires Produits non encore facturés	8 841 593		8 841 593
sous total	8 841 593		8 841 593
T.V.A. déductible sur immobilisations	803 745		803 745
T.V.A. déductible sur autres biens	1 154 021		1 154 021
Etat - Taxes sur le CA Crédit à reporte	345 747		345 747
Remboursement T.V.A. demandée	3 531 599		3 531 599
TVA à régulariser sur retenue de garantie	107 435		77 619
Taxes sur le CA sur fact. non parvenues	141 746		141 746
Taxes sur le CA régul fin année / immo	4 141 208		4 141 208
TVA à rég. déduct CAP	122 049		122 049
TVA Att. LASM sur POT	120 397		120 397
TVA Att. Déduct. Inv.	157 902	_	157 902



Personnel-Rému. dues	97 440		97 440
Personnel - Oppositions sous total	1 177 993		68 1 177 993
Subventions d'investissement à percevoir	33 557 836		33 557 836
Subventions d'exploitation à percevoir	37 013 888		37 013 888
Autres subventions à recevoir	6 231 379		6 231 379
sous total	76 803 103		76 803 103
Total	150 516 888	31 088 405	119 428 483

3.8 CREANCES DIVERSES

Brutes, elles se montent à 6.991 k€pour 5.276 k€en 2022.

Ce montant correspond notamment à :

- Produits à recevoir pour 2.780 k€ de dégrèvements de taxes foncières de 2023 à percevoir en 2024
- Produits à recevoir pour 2.601 k€de CEE 2023 à percevoir en 2024
- Cession de parcelle pour 1.669 k€

Une provision pour dépréciation de certaines de ces créances est passée pour 992 k€

3.9 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

Globalement la trésorerie de l'Office s'élève au 31/12/2023 à 139.134 k€contre 164.755 k€ en 2022.

Au 31 décembre 2023, une partie est placée à hauteur de 70.863 k€ sur 3 Livrets A, et une autre partie à hauteur de 52.130 k€ sur des dépôts et compte à terme souscrits auprès de la Banque Postale et d'Arkéa. Ces placements ont généré des produits financiers à hauteur de 3.841k€en 2023.

Le solde, soit 10.646 k€ constitue nos disponibilités qui sont sur nos comptes courants de la Banque Postale, de la Caisse d'Epargne, du Crédit Agricole et d'Arkéa.

3.10 TOTAL ACTIF

Au total l'actif net du bilan s'élève à **1.220 millions d'euros**, en hausse de +3% par rapport à 2022.

4. COMMENTAIRES SUR LE PASSIF DU BILAN

Il reprend l'ensemble des financements de l'Office, procurés par des tiers ou par lui-même et constitue donc les ressources de l'Office (ce que l'Office doit à des tiers).

4.1 CAPITAUX PROPRES

	Solde au 31/12/2022 après affectation du résultat	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Affectation proposée du résultat	Solde au 31/12/2023 après affectation du résultat
Dotations	48 086 690				48 086 690
Réserves	23 047 556				23 047 556
Report à nouveau	222 521 603			-1 787 500	220 734 103
Résultat 2023	0		1 787 500	1 787 500	0
Situation Nette	293 655 849	0	1 787 500	0	291 868 349
Subventions Investissements	203 825 566	21 947 805	15 458 287		210 315 084
Titres Participatifs	56 000 000				56 000 000
Capitaux Propres	553 481 416	21 947 805	17 245 787	0	558 183 433

4.2 Provisions pour risques et charges

Elles sont en progression de +961 kۈ **12.397 k**€pour 11.436 k€en 2022 et correspondent à :

- la provision pour litiges destinée à couvrir divers risques **contentieux** avec des entreprises, des tiers ou le personnel pour **2.362** k€contre 2.660 k€fin 2022.
- la provision pour risques de devoir faire face à des dépenses supérieures dans nos démolitions futures du fait notamment de présence d'amiante estimée à 87 k€.



- la provision pour **gros entretien** pour **6.338 k**€ contre 5.144 k€ en 2022. Elle doit nous permettre de couvrir les règlements attendus sur les travaux de gros entretien programmés dans le PPE qui seront réalisés les 3 prochaines années.
- la provision pour couvrir la valorisation des congés de **départ en retraite** des agents de l'Office (3 mois par agent) pour **2.918 k€**contre 2.897 k€en 2022.

La provision pour indemnité de départ en retraite est calculée par catégorie de personnel, en fonction de l'âge moyen, de l'ancienneté moyenne, et de la catégorie du salarié en tenant compte de la table de mortalité et de la probabilité d'être présent à l'âge de départ en retraite. La méthode d'évaluation utilisée consiste à déterminer la valeur des prestations futures probables et actualisées de chaque salarié au moment de son départ en fin de carrière, au prorata des services rendus dans l'organisme.

La provision est déterminée en retenant les hypothèses actuarielles suivantes :

	31/12/2023	31/12/2022	
Taux d'actualisation IFC (*)	3,50%	3,80%	
Source du taux d'actualisation	Courbe des taux EY au 31/12/2023	Courbe des taux EY au 31/12/2022	
Duration des engagements	10 ans	10 ans	
Table de mortalité	INSEE 2016-2018	INSEE 2011-2013	
Taux d'augmentation des salaires (*)	Taux décroissants par tranche d'âge	Taux décroissants par tranche d'âge	
	Taux moyen :	Taux moyen :	
Ensemble du personnel	2,8%	2,9%	
Taux de sortie	Basés uniquement sur les démissions	Basés uniquement sur les démissions	
	Taux moyens :	Taux moyens:	
Cadres	6,5%	6,5%	
Non cadres	1,5%	1,5%	
Modalités de départ en fin de carrière	A l'initiative de l'employé avec versement d'une indemnité soumise aux charges sociales patronales	A l'initiative de l'employé avec versemen d'une indemnité soumise aux charges sociales patronales	
Age de départ en fin de carrière			
Cadres	64 ans	63 ans	
Non cadres	64 ans	62 ans	
Charges sociales			
Cadres	45%	45%	
Non cadres	40%	40%	

^(*) inflation comprise

Les provisions nettes, calculées selon les règles ci-dessus, s'établissent à 2.918 k€ au 31 décembre 2023, en hausse de 21 k€par rapport à fin 2022.

La provision pour couvrir l'intégralité des **indemnités chômage** à verser sur les dossiers connus pour **693 k**€contre 648 k€fin 2022.

4.3 DETTES FINANCIERES

Montant au	Montant à la fin	variation
début de	de l'exercice	
l'exercice		



Participations Employeurs à l'effort de construction	52 430 270	49 398 369	-3 031 901
Emprunts auprès de la CDC	402 994 145	391 842 244	-11 151 901
Emprunts auprès d'autres établissements de crédits	74 022 816	74 935 534	912 718
Avances d'organismes sociaux	826 929	623 123	-203 806
Autres dettes	237 009	111 044	-125 965
sous total	530 511 169	516 910 334	-13 600 835
Dépôts de garantie locataires	11 077 010	11 153 662	76 652
Autres dépôts	3 538	3 468	-70
Intérêts courus non échus sur emprunts (opérations locatives)	3 289 911	5 328 735	2 038 824
Intérêts compensateurs	0	9 067	9 067
Total	544 881 629	533 405 266	-11 476 363

Au global les dettes financières de l'Office diminuent de 11.476 k€ pour se monter à 533.405 k€ Cette évolution est principalement liée à la combinaison des éléments suivants : la mobilisation de +5 M€d'emprunts, au remboursement de -19 M€et à la hausse des ICNE de +2 M€

4.4 LOCATAIRES CREDITEURS

Ils se montent à 10.571 k€ pour 6.489 k€ en 2022. Ils incluent le remboursement aux locataires de 8.995 k€ d'excédents d'acomptes sur provisions de charges, ainsi que 1.576 k€ de versements en attente d'imputation sur des débits à venir.

4.5 DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERSES

DETTES D'EXPLOITATION	Montant au début de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	à un an au plus	à plus d'un an et cinq ans au plus	à plus de cinq ans
Fournisseurs d'exploitation					
Fournisseurs d'exploitation ex courant	9 087 198	7 460 946	7 460 946		
Retenues de garanties fournisseurs d'exp	49 793	94 467	94467		
Fournisseurs d'exploitation - FNP	11 487 047	28 622 138	28 622 138		
sous total	20 624 038	36 177 551	36 177 551		
Dettes fiscales et sociales					
TVA collectée ou à décaisser	5 610 178	5 644 200	5 644 200		
TVA à régulariser		196 248	192 488		
Taxes sur le CA sur factures à établir	6 372	6 637	6 637		
TVA Régul fin année sur immo en cours					



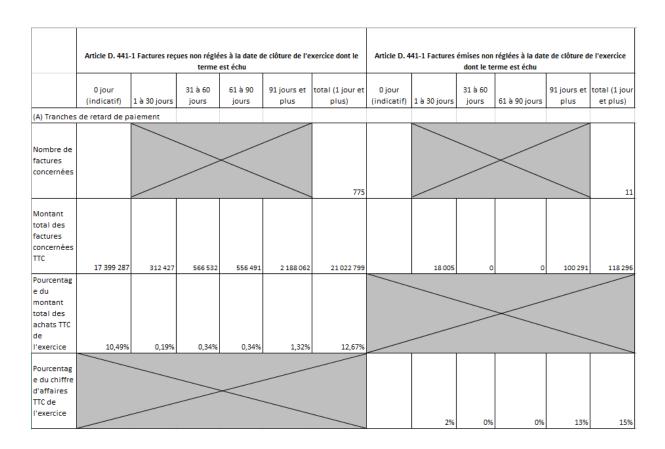
Charges à payer	4 520 577	5 662 093	5 662 093	
sous total	10 137 127	11 505 418	11 505 418	
TOTAL	30 761 165	47 682 969	47 682 969	

DETTES DIVERSES	Montant au début de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	à un an au plus	à plus d'un an et cinq ans au plus	à plus de cinq ans
Fournisseurs d'immobilisations					
Fournisseurs d'immo exercice courant	4 944 505	6 129 530	6 129 530		
Retenues de garanties immobilisations	760 306	1 210 038	1 210 038		
Fournisseurs d'immobilisation - FNP	4 976 892	1 572 241	1 572 241		
sous total	10 681 702	8 911 808	8 911 808		
Créanciers divers					
Excédents de versements locataires	0	0	0		
Excédents de versements divers	88 298	88 298	88 298		
Créditeurs divers ex courant	2 053 876	2 225 586	2 225 586		
Autres comptes créditeurs	4 661 123	4 660 829	4 660 829		
Charges à payer	1 820 548	101 292	101 292		
Opérations pour le compte de tiers	25 004	20 529	20 529		
sous total	8 648 850	7 096 534	7 096 534		
TOTAL	19 330 552	16 008 342	16 008 342		

En application des dispositions des articles L232-1 et L 441-6-1 du Code de commerce, ciaprès la décomposition du solde des factures reçues et émises dont le terme est échu à la clôture de l'exercice.

Par ailleurs il convient de noter que le délai moyen de règlement des factures parvenues à l'Office en 2023 et avant le 1^{er} décembre a été de 42 jours.





4.6 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Ils se montent à 39.948 k \in pour 13.805 k \in en 2022, et correspondent aux soldes de subventions ANRU pour démolition et viennent neutraliser les subventions à recevoir comptabilisées à l'actif.



5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 EVOLUTION PREVISIBLE DE L'OFFICE

En 2023, l'activité de l'Office devra s'inscrire dans le cadre des orientations définies par le Conseil d'administration (CA) en visant en particulier à mettre en œuvre l'ambitieux projet stratégique 2022-2027 intitulé « responsables et proches » adopté en juin 2022 par le CA:

- Au titre de l'axe 1 du projet stratégique « Relever les défis de l'habitat » : lancer les opérations du NPNRU et du PMT
- ➤ Au titre de l'axe 2 « accompagner individuellement et collectivement le locataire » : création d'un pôle social, renforcement des moyens de la MOS pour accompagner les objectifs de relogement.
- Au titre de l'axe 3 « améliorer la qualité de service » : plan loge, ouverture de l'accueil centralisé à Jaurès, site interne.
- Au titre de l'axe 4 « accompagner le département et les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets » : groupes de travail avec le Département autour des thématiques de l'habitat inclusif, des espaces publics.
- ➤ Au titre de l'axe 5 « continuer à transformer les entreprises » : changements de progiciels métier (passage de Cassiopae à IKOS de Sopra) et Ressources Humaines (passage de Sigma à Cegid)

En 2024, même si les grands équilibres de Seine-Saint-Denis habitat ne sont pas remis en cause, le contexte de crise énergétique et d'incertitude économique accompagnée d'une forte inflation et de taux d'intérêts en forte hausse, a pesé sur nos comptes et sur nos résultats.

Seine-Saint-Denis habitat a pour ambition de retrouver des marges de manœuvre et un résultat d'exploitation positif dans les années à venir avec une meilleure maitrise des dépenses et une optimisation des recettes. Des objectifs de performance, tel que la diminution du taux de vacance locative et l'amélioration du taux de recouvrement ont été mis en place et déclinés dans le cadre de l'accord d'intéressement afin de retrouver ces équilibres. Des objectifs de performance sont également prévus dans le cadre de cet accord sur les sujets suivants : la qualité de service, la maitrise d'ouvrage et les travaux, les relations avec les prestataires, les services supports (RH et DSIN) et les solidarités.

5.2 CONTROLE ANCOLS

Un contrôle de l'ANCOLS (agence nationale de contrôle du logement social) sur la période 2017-2021 a été effectué. L'Office est dans l'attente de l'envoi du rapport définitif.

5.3 ACTIVITE DE LA COOPERATIVE LES HABITATIONS POPULAIRES

L'Office détient 47,8% de la SCIC HLM Les Habitations Populaires, et le Conseil départemental 23,4%.

Les faits majeurs de l'exercice 2023 :



- O La commercialisation de l'opération de construction neuve de 57 logements en SCCV (SCCV SYRINGA) située à Rosny-sous-Bois dont la coopérative en a la gestion rencontre un succès malgré un ralentissement de l'activité. Au 31 décembre 2023, 46 logements ont été réservés dont 35 logements réitérés.
- o Le lancement de la consultation des entreprises est en cours de préparation pour l'opération de construction neuve de 28 logements en **BRS** en **SCCV ALTHEA** située à Rosny-sous-Bois dont la coopérative en a la gestion.
- Le permis de construction de l'opération de construction de 42 logements en BRS située à Gonesse en SCCV (SCCV VIA VIRIDI) dont la coopérative en a la gestion a été délivré en juin 2023.
- o La création de la SCCV CASEUS pour l'opération neuve de 8 logements en BRS située à Gonesse a été validée le 30 juin 2023 par le GREFFE.
- O L'agrément provisoire PSLA d'achat de 3 logements en VEFA pour une revente en PSLA située rue Boieldieu à Pantin, a été délivré en décembre 2023.
- o L'engagement de 2 nouvelles opérations immobilières :
 - ✓ Achat de 2 logement en VEFA pour une revente en PSLA « Saint-Louis » située à Pantin.
 - ✓ Construction de 35 logements en BRS située à La Courneuve en partenariat avec SSDH (SCCV CALTHA).

Le chiffre d'affaire et résultat de l'exercice 2023 :

- La société a réalisé un chiffre d'affaires de 286 k€en 2023 grâce à la rémunération des 2 SCCV en cours.
- Le résultat de l'exercice se solde par une perte de -199 k€suite à une perte de -325 k€au titre de l'exercice précédent.
 - Les stocks se montent à 0 k€en baisse de 6 k€

Cette diminution est liée à l'abandon des projets.

Les perspectives :

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 25 avril 2024 sur la base des éléments disponibles. L'ensemble des éléments connus à la date d'arrêté des comptes a été apprécié.



S'agissant d'évènements survenus postérieurement à la date de clôture du 31 décembre 2023, aucun impact sur les comptes annuels n'a été anticipé conformément à la réglementation comptable en vigueur.

L'activité de notre société connait des ralentissements de commercialisation suite à une baisse importante du pouvoir d'achat immobilier et à une hausse des taux d'intérêts pour l'exercice 2023 mais ces impacts ne sont pas de nature à remettre en cause la valorisation des actifs détenus ou la pérennité de nos activités.

Par ailleurs, il a été considéré que les conséquences de cette crise ne remettaient pas en question la continuité de l'exploitation, la coopérative disposant de trésorerie et de financements suffisants.

La coopérative n'a pris aucune mesure fiscale et sociale mise en place par l'Etat.



ANNEXE LITTERAIRE

EXERCICE 2023



I. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	3
II. PRINCIPES GENERAUX	3
III. PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION DES POSTES DE L'ACTIF ET DU PASSIF	4
III.1. Immobilisations incorporelles	4
III.1.1. Baux	
III.1.2. Logiciels acquis	5
III.2. Immobilisations corporelles	5
III.2.1. Terrains	5
III.2.2. Constructions	5
III.2.3. Autres immobilisations corporelles	7
III.2.4. Restructurations urbaines et opérations ANRU	8
III.3. Immobilisations financières	8
III.3.1. Participations et titres immobilisés	8
III.3.2. Autres immobilisations financières	9
III.4. Stocks	9
III.5. Créances d'exploitation	9
III.5.1. Locataires et organismes payeurs d'APL	9
III.5.2. Locataires douteux	9
III.5.3. Autres	10
III.5.4. Subventions à recevoir	10
III.6. Créances diverses	11
III.7. Valeurs mobilières de placement	11
III.8. Charges constatées d'avance	11
III.9. Capitaux propres	12
III.10. Subventions d'investissement	
III.11. Provisions	
III.11.1. Provisions pour risques	
III.11.2. Provisions pour Gros Entretien	13
III.11.3. Provisions pour charges	14
III.12. Dettes financières	15
III.13. Dettes d'exploitation	16
V. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	17
V. MODIFICATIONS APPORTEES A LA PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AUX METHODES	
D'EVALUATION	17
VI. ALITRES INFORMATIONS: EVOLUTION PREVISIRIE DE L'OFFICE	17



I. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- Le patrimoine géré

En 2023, 23 logements ont été mis en service et 140 logements ont été démolis:

- 23 constructions neuves:
 - o 11 logements à L'Ilot du Marché (Epinay-Sur-Seine)
 - o 12 logements à Normandie Niemen (Romainville)
- 140 logements démolis :
 - o 81 logements à Gagarine (Romainville)
 - o 59 logements à Charles de Gaulle (Romainville)

- La conjoncture économique

Le contexte de fortes tensions sur les coûts et les délais de livraison (pandémie et guerre en Ukraine) ont eu en 2023 des conséquences financières, notamment sur nos opérations d'investissement. La hausse du livret A fait également pesée des charges d'intérêt significatifs sur l'Office.

- Le sinistre Maurice Thorez à L'Ile-Saint-Denis

Le coût financier de cet incendie dramatique intervenu le 19 août 2023 est de l'ordre de 1 030 k€sur 2023.

- Changement d'ERP et logiciel RH:

Le nouvel ERP IKOS de la société SOPRA a remplacé l'ERP CASSIOPAE de la même société et a été mis en production le 9 mai 2023. Le logiciel RH Peoplenet de la société CEGID a quant à lui été mis en production le 01 avril 2023.

- Fin de la régie :

La régie a cessé son activité en 2023.

✓ Le résultat en perte lié notamment au sinistre de Thorez à L'Ile-Saint-Denis et à l'augmentation des dépenses de maintenance,

Le résultat net pour l'exercice 2023 est de -1 787 K€

II. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels sont établis dans le respect du plan comptable général et des dispositions particulières applicables aux Offices publics à comptabilité commerciale, reprises notamment dans le règlement n° 2014-03 du 05 juin 2014 de l'ANC relatif au plan comptable général, dans le règlement n° 2015-04 du 04 juin 2015 de l'ANC relatif aux comptes annuels des organismes de logement social, modifié par le règlement n° 2021-08 du 08 octobre 2021 de l'ANC.



Les comptes financiers de Seine-Saint-Denis habitat sont présentés en conformité avec l'annexe 2 du chapitre I du titre IV - Documents annuels- de l'arrêté du 8 décembre 2023.

Les comptes annuels doivent être réguliers, sincères, et donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'Office. Pour ce faire, les principes suivants doivent être respectés pour leur établissement :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices
- Principe de prudence
- Non-compensation
- Principe d'intangibilité du bilan d'ouverture

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Le total net du bilan s'élève à 1.218 millions d'euros.

Le compte de résultat de l'exercice fait ressortir un total de produits de 273 millions d'euros et un résultat déficitaire de -1.787.499,62 euros.

Pour l'exercice 2023, les résultats SIEG (service d'intérêt économique général) et hors SIEG s'élèvent respectivement à : -3 907 824,13 €et 2.120.324,51 €

Il est rappelé que les loyers et charges directes induits par la gestion des logements libres et intermédiaires ne relèvent pas de l'activité SIEG. Par ailleurs, certains produits et charges ne peuvent être affectés directement à 100 % à l'une des activités SIEG ou hors SIEG. En conséquence, il a été retenu pour ces produits et charges une ventilation à partir des produits d'activité (comptes 70 hors récupération de charges en 703). Au titre de l'exercice 2023, les clés de ventilation calculées SIEG et hors SIEG sont respectivement de 97,18 % et 2,82 %.

III. PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION DES POSTES DE L'ACTIF ET DU PASSIF

III.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

III.1.1. Baux

Les baux emphytéotiques ou à construction sont comptabilisés à leur valeur contractuelle majorée des frais d'acquisition. L'amortissement est calculé sur la durée contractuelle en mode linéaire, à partir de la date d'effet du bail.



Pour les biens pris à bail et remis gratuitement à l'échéance au bailleur, la durée d'amortissement est égale, au maximum, à la durée du bail.

III.1.2. Logiciels acquis

Ils sont comptabilisés à leur prix d'achat et sont amortis linéairement sur 5 ans avec application du « prorata temporis » à compter du jour d'acquisition pour la 1ère année.

III.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

III.2.1. Terrains

La valeur brute des terrains correspond à leur coût d'achat majoré le cas échéant de certaines redevances et participations ainsi que des frais destinés à les rendre libres et nus.

Les frais d'actes et les frais et honoraires notariés sont inclus dans le prix du terrain.

Si, en fin d'exercice, la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

III.2.2. Constructions

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition (prix d'achat complété des frais notariés) ou de production.

Les intérêts de préfinancement de la période de construction et les coûts internes de conduite d'opération ne sont pas incorporés au prix de revient.

> Décomposition du coût global

Conformément à l'avis du CNC 2004-11, l'application de la méthode par composant s'appuie sur la décomposition du coût global selon les pourcentages de ventilation des catégories de composants établis par le CSTB.

Pour chacun des immeubles, outre le terrain, les dix composants créés à l'origine sont les suivants :

Composants	Répartition des composants (%)		
	Logement collectif	Logement individuel	
Structure et ouvrages assimilés	75,70%	79,80%	
Menuiseries extérieures	3,30%	5,40%	



Chauffage collectif ou individuel	3,20%	3,20%
Étanchéité	1,10%	0,00%
Ravalement avec amélioration	2,10%	2,70%
Électricité	5,20%	4,20%
Plomberie-Sanitaire	4,60%	3,70%
Ascenseur	2,80%	0,00%
Aménagements extérieurs	1,00%	1,00%
Équipements de sécurité	1,00%	0,00%

Un composant supplémentaire « aménagements intérieurs » est utilisé dans le cadre de dépenses postérieures à la mise en service des immeubles pour enregistrer les dépenses d'aménagement des espaces intérieurs.

Cette grille est appliquée pour nos nouvelles constructions neuves. En revanche, pour nos nouvelles réhabilitations, la décomposition se fait au réel des composants impactés par les travaux.

Enfin, dans le cadre des acquisitions de patrimoine, cette décomposition tient compte des travaux de remise en état envisagés.

> Amortissement

La structure et les composants sont amortis selon la durée normale d'utilisation en mode linéaire. Les durées sont les suivantes :

Composants	Durée d'amortissement
Structure et ouvrages assimilés	60 ans
Menuiseries extérieures	20 ans
Chauffage:	
- Collectif	20 ans
- ou Individuel	15 ans
Étanchéité	15 ans
Ravalement avec amélioration	15 ans
Électricité	20 ans
Plomberie-Sanitaire	20 ans
Ascenseur	15 ans
Aménagements extérieurs	15 ans
Equipements de sécurité	15 ans

Le composant supplémentaire « aménagements intérieurs » est amorti sur 15 ans.

L'amortissement des immeubles neufs est calculé « prorata temporis » à compter de la date de livraison des travaux pour la 1ère année. Un immeuble est achevé lorsqu'il est en état d'habitabilité ou d'utilisation normale. Dans tous les cas, cet état ne peut être postérieur à la Déclaration d'Achèvement des Travaux (DAT), ni au premier quittancement.



Les constructions sur sol d'autrui sont amorties sur leur durée réelle d'utilisation ou sur la durée du bail si celle-ci est inférieure.

Les composants des immeubles acquis en milieu occupé sont amortis sur la durée d'utilisation déterminée à la date d'entrée dans le patrimoine, et ce, à la suite d'une évaluation technique.

Renouvellement ou création de composant

Le renouvellement d'un ou plusieurs composants entraîne la substitution du (ou des) composant(s) identifié(s), avec sortie de l'actif immobilisé du (ou des) composant(s) remplacé(s).

Les composants sortis sont évalués selon un pourcentage égal à la valeur brute du composant par rapport à la valeur de l'immobilisation.

La durée d'amortissement choisie est celle applicable au composant concerné.

Tous les composants renouvelés sont sortis à la date du renouvellement.

> Travaux d'amélioration

Les travaux d'amélioration correspondent à des travaux réalisés antérieurement au 1^{er} janvier 2005. Leur plan d'amortissement n'a pas été revu lors du changement de méthode. Ils sont amortis linéairement pour une durée de 15 ans.

A l'issue de leur total amortissement, ces travaux doivent être sortis de l'actif:

	Valeur au 31/12/2022	Amortissements 2023	Travaux sortis au cours de l'exercice 2023	Valeur au 31/12/2023
BRUT	171 935		-171 935	0
AMORTISSEMENTS	-166 015	-5 920	171 935	0
NET	5 920	-5 920	0	0

III.2.3. Autres immobilisations corporelles

Les autres immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, lequel est déterminé par l'addition des éléments suivants :

- Prix d'achat.
- Frais accessoires,
- Frais de transport, d'installation et de montage nécessaires à la mise en état d'utilisation.



Elles sont amorties linéairement sur 5 ans pour le matériel de bureau et informatique, 5 ans pour le matériel et outillage, 10 ans pour les agencements, 5 ans pour le mobilier de bureau, et 5 ans pour le matériel de transport.

L'amortissement est calculé prorata temporis à compter de la date de mise en service pour la 1^{ère} année.

III.2.4. Restructurations urbaines et opérations ANRU

Au 31 décembre 2023, le nombre de logements prévu en démolition est de 1.480.

Ces opérations sont traduites au travers :

- D'une part de la valeur nette comptable du patrimoine à démolir en tenant compte des subventions d'investissement rattachées : au 31 décembre 2023, les valeurs nettes comptables des actifs à démolir sont, soit ramenées à zéro, soit correspondent à la durée restante jusqu'à la date de démolition.
- D'autre part, des coûts de démolition et de relogement des démolitions futures, après déduction des subventions associées, qui sont provisionnés au 31 décembre 2023 au passif du bilan en classe 15.

III.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

III.3.1. Participations et titres immobilisés

Les titres de participation sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition.

Si, en fin d'exercice, la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

La valeur d'inventaire se définit comme la quote-part détenue dans la situation nette, hors subventions d'investissement, de la filiale.

Les titres détenus concernent les SEM suivantes :

- SEQUANO AMENAGEMENT (ex SODEDAT/SIDEC/DELTAVILLE/ SEMPACT) pour un montant de 217.047,62 euros.
- SEMECO pour un montant de 12.805,72 euros.

Les coopératives hlm:

- LES HABITATIONS POPULAIRES pour un montant de 1.020.000 euros.
- SCCV GALLIENI PETIT NOISY pour un montant de 10 euros.
- SCCV SYRINGA pour un montant de 490 euros.
- SCCV ALTHEA pour un montant de 490 euros.



La SAC (société anonyme de coordination) :

• HABITAT en SEINE-SAINT-DENIS pour un montant de 122.500 euros.

III.3.2. Autres immobilisations financières

Ce poste comprend des avances en fonds de roulements faites à des syndics de copropriétés pour 219 k€ et de 116 k€de dépôts de garantie versés pour les locations de nos agences de Rosny (50 k€), de Romainville (13 k€), de Neuilly-sur-Marne (5 k€), et d'Aubervilliers (48 k€). Par ailleurs y figure une avance en compte courant rémunérée de 2M€ faite en juillet 2021, à la coopérative les Habitations Populaires, dont le capital est détenu à 47.8% par SSDH, pour 3 années maximum afin de faciliter le développement de son activité.

Si à la clôture, la valeur d'inventaire est inférieure au montant comptabilisé, une provision pour dépréciation est constatée. Le montant des dépréciations suivant ce principe s'élève à 219 k€ au 31 décembre 2023.

III.4. STOCKS

Les stocks représentent les approvisionnements en matériel et fournitures de notre magasin et s'élèvent à 73 k€à fin 2023.

III.5. CREANCES D'EXPLOITATION

III.5.1. Locataires et organismes payeurs d'APL

Le quittancement est effectué à terme échu pour l'ensemble des logements, résidences, foyers et locaux commerciaux. Le quittancement de décembre, exigible en janvier est rattaché comptablement à l'exercice clos.

Les excédents ou insuffisances de provisions pour charges appelées auprès des locataires sont déterminés par comparaison aux charges récupérables, en tenant compte du taux de vacance constaté durant l'exercice, et des acomptes quittancés. Les différences ainsi obtenues sont comptabilisées en excédents d'acompte ou en produits non encore facturés au 31 décembre et sont extournées l'exercice suivant lors de la régularisation effective auprès des locataires.

III.5.2. Locataires douteux

Les créances présentant un risque de non-recouvrement sont enregistrées en locataires douteux ou litigieux.



L'Autorité des normes comptables (ANC) a édicté en juin 2015 un nouveau règlement applicable à compter du 1^{er} janvier 2016 portant notamment sur le calcul de la provision pour dépréciation des locataires douteux.

Ce règlement stipule que l'intégralité des sommes dues à titre de loyers, charges et accessoires par les locataires ayant quitté leur logement et par les locataires dont la dette représente plus de 12 mois de loyers, charges et accessoires, font l'objet d'une dépréciation en totalité.

Pour ce qui est des autres locataires présents, l'appréciation de la perte de valeur des créances est déterminée conformément au Plan Comptable Général par l'application de nos propres taux statistiques d'irrécouvrabilité,

Par ailleurs, pour chaque locataire, l'ancienneté des créances est déterminée par le rapport entre les créances au 31 décembre et le quittancement de référence de décembre.

Ainsi, à compter de l'exercice 2016, nous ne tenons donc plus compte de l'ancienneté du lettrage, mais du nombre d'échéances de retards, et la provision pour dépréciation des créances n'est plus calculée par l'application de taux forfaitaires de dépréciation, mais par l'application de taux propres à l'Office qui sont revus chaque année et qui pour 2023 sont les suivants :

• Locataires partis : 100 %

• Locataires présents

⇒ Dette de 12 mois et plus à la clôture : 100 %
⇒ Dette de 6 à 12 mois à la clôture : 39,21%
⇒ Dette de 3 à 6 mois à la clôture : 23,80 %
⇒ Dette de 1 à 3 mois à la clôture : 7,34 %

A compter de l'exercice 2013, le montant des créances des locataires partis depuis plus de 5 ans est passé automatiquement en créances irrécouvrables, ce qui ne nous interdit pas la poursuite du recouvrement de ces créances.

III.5.3. Autres

Le poste « autres créances d'exploitation » d'un montant brut de 12.837 k€ est constitué principalement des crédits de TVA pour 10.671 k€ de cotisations liées aux rémunérations pour 1.178 k€et d'indemnités d'assurance à percevoir pour 987 k€

III.5.4. Subventions à recevoir

Il s'agit des subventions notifiées relatives à l'investissement pour 33.557 k€ et à l'exploitation pour 37.014 k€

Par ailleurs, y figurent également, 3.161 k€ de subventions à recevoir, dites « en annuités », correspondant à la partie de capital des annuités de prêts pris en charge par le Conseil



départemental et la Ville du Blanc-Mesnil au titre de l'équilibre de gestion dans le cadre de la reprise du patrimoine ex-Sodedat. Figurent également 3.070 k€de subventions émanant de la CGLLS dans le cadre du protocole de consolidation.

III.6. CREANCES DIVERSES

Le poste « débiteurs divers» d'un montant brut de 7.714 k€comprend notamment :

- Produits à recevoir pour 2.780 k€ de dégrèvements de taxes foncières de 2023 à percevoir en 2024
- Produits à recevoir pour 2.601 k€de CEE 2023 à percevoir en 2024
- Cession de parcelle pour 1.669 k€

Ces créances sont dépréciées si leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur nette comptable à la clôture. La valeur d'inventaire correspond à leur perspective probable de recouvrement. Le montant des dépréciations au 31 décembre 2023 est de 992 k€

III.7. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire au 31 décembre est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est définie comme la valeur de marché (cotation, valeur liquidative...) déterminée en date du 31 décembre.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées selon la méthode FIFO (« First in, first out »).

A fin décembre 2023, il n'y a pas de valeurs mobilières de placement.

III.8. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

A fin décembre 2023, il n'y a pas de Charges constatées d'avance.



III.9. CAPITAUX PROPRES

en K€	31/12/2022	Affectation N-1	Augmentation	Diminution	Corrections antérieures	Autres	31/12/2023
Dotation initiale	3 598						3 598
Complément de dotation	32 519						32 519
Dotations Exceptionnelles Etat	2 284						2 284
Autres compléments de dotations - autres	8 643						8 643
Dons et Legs en capital	1 042						1 042
Excédents exploitation affectés à l'investissement	3 262						3 262
Plus-values nettes sur cessions immobilisations	17 671						17 671
Réserves diverses	2 114						2 114
Report à nouveau (solde créditeur)	218 209	4 312					222 521
Résultat	4 312	-4 312	4 312				-1 708
Subventions d'investissements	203 826		21 948	-15 457			210 317
Amortissements dérogatoires	0						0
Titres participatifs	56 000						56 000
Capitaux Propres	553 481	0	26 260	-15 457	0	0	558 265

III.10. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Depuis le 01/01/2011, les subventions d'investissement sont comptabilisées au bilan à leur notification et non plus à leur encaissement.

Les subventions sont ventilées proportionnellement sur la structure et les autres composants, sans tenir compte d'un seuil de significativité.

Les subventions font l'objet d'un transfert au compte de résultat selon le même rythme que l'amortissement de la structure et des composants qu'elles financent.

En cas de renouvellement de composants, il y a reprise résiduelle, et sortie correspondante.

Les subventions affectées au terrain sont amorties de manière linéaire sur 10 ans.

Les subventions finançant des baux sont amorties à compter de la date de signature et linéairement sur la durée des baux.



Les subventions finançant les travaux d'amélioration et de réhabilitation réalisés avant le 1er janvier 2005 sont rapportées au résultat selon le même rythme d'amortissement que ces travaux à savoir 15 ans.

La quote-part des subventions finançant les travaux de gros entretien dans le cadre des réhabilitations est transférée en subvention d'exploitation et rapportée au résultat en fonction des dépenses enregistrées.

Les subventions d'exploitation ANRU à recevoir dans le cadre des démolitions sont comptabilisées en produits exceptionnels, et les éléments constituants le coût des démolitions le sont en charges exceptionnelles.

Depuis le 01/01/2014, les subventions à recevoir au titre des démolitions sont comptabilisées à la notification. Elles sont ensuite extournées via un compte de produits constatés d'avance, et reprises en fonction de l'avancement des plannings de relogement et des travaux.

III.11. Provisions

III.11.1. Provisions pour risques

Les provisions pour litiges sont calculées sur la base d'une évaluation du risque estimé par l'Office et ses conseils (avocats et experts) et ce à partir des demandes formulées par les tiers.

Les provisions pour risques s'élèvent, au 31 décembre 2023, à 2.449 k€:

- 2.362 k€pour les risques liés aux contentieux avec des tiers
- 87 k€de surcoûts liés à des risques amiante dans nos démolitions

Pour les risques liés aux contentieux avec des tiers ou le personnel, des reprises de 449 k€ont été effectuées en 2023 sur des jugements rendus ou des risques réévalués, et des dotations supplémentaires pour 151 k€ont été passées suite à la réévaluation des risques ou à de nouvelles procédures.

III.11.2. Provisions pour Gros Entretien

L'Autorité des normes comptables (ANC) a édicté en juin 2015 un nouveau règlement applicable à compter du 1^{er} janvier 2016 portant notamment sur le calcul de la provision pour gros entretien.

Ce règlement stipule que la provision est constatée sur la durée d'usage passé des éléments du patrimoine objet du programme pluriannuel d'entretien (PPE). La provision est constatée à compter de l'exercice au titre duquel les dépenses sont programmées et inscrites dans le PPE. La quote-part de la provision correspondant à l'usage passé du bien sur sa durée d'usage total entre deux périodes d'entretien doit être impérativement constatée.



Les travaux de gros entretien programmés devant faire l'objet d'une provision doivent être identifiées dans un PPE immeuble par immeuble et doivent représenter une partie significative d'un composant, et doivent par leur importance et leur finalité excéder la notion d'entretien habituel nécessité par l'usage courant de l'immeuble.

Les dépenses éligibles à la PGE retenues par l'Office sont celles relatives aux travaux de peintures des façades, traitement, nettoyage (ravalement sans amélioration), et les travaux de peinture des parties communes, menuiseries et réfection des sols, et les travaux de gros entretien et de remplacement de petits équipements non identifiés comme des composants (portes palières, interphonie...)

La durée d'usage retenue par l'Office de ces éléments est de 15 ans, et celle du plan pluriannuel d'entretien est de trois ans.

Au 31 décembre 2023, le montant de la provision s'élève à 6.338 k€

Cette provision fait l'objet, à chaque exercice, d'une reprise en compte de résultat, du montant des dépenses de gros entretien programmé pour l'exercice et d'une réactualisation selon le plan pluriannuel défini. Ainsi, en 2023, nous avons effectué des reprises de provisions à hauteur de 410 k€pour des travaux programmés réalisés. La dotation 2023 se monte quant à elle à 2.280 k€

III.11.3. Provisions pour charges

> Provision pour indemnité de départ en retraite

La provision pour indemnité de départ en retraite est calculée par catégorie de personnel, en fonction de l'âge moyen, de l'ancienneté moyenne, et de la catégorie du salarié en tenant compte de la table de mortalité et de la probabilité d'être présent à l'âge de départ en retraite.

La méthode d'évaluation utilisée consiste à déterminer la valeur des prestations futures probables et actualisées de chaque salarié au moment de son départ en fin de carrière, au prorata des services rendus dans l'organisme.

La provision est déterminée en retenant les hypothèses actuarielles suivantes :



	31/12/2023	31/12/2022
Taux d'actualisation IFC (*)	3,50%	3,80%
Source du taux d'actualisation	Courbe des taux EY au 31/12/2023	Courbe des taux EY au 31/12/2022
Duration des engagements	10 ans	10 ans
Table de mortalité	INSEE 2016-2018	INSEE 2011-2013
Taux d'augmentation des salaires (*)	Taux décroissants par tranche d'âge	Taux décroissants par tranche d'âge
	Taux moyen :	Taux moyen :
Ensemble du personnel	2,8%	2,9%
Taux de sortie	Basés uniquement sur les démissions	Basés uniquement sur les démissions
	Taux moyens :	Taux moyens:
Cadres	6,5%	6,5%
Non cadres	1,5%	1,5%
Modalités de départ en fin de carrière	A l'initiative de l'employé avec versement d'une indemnité soumise aux charges sociales patronales	A l'initiative de l'employé avec versemen d'une indemnité soumise aux charges sociales patronales
Age de départ en fin de carrière		
Cadres	64 ans	63 ans
Non cadres	64 ans	62 ans
Charges sociales		
Cadres	45%	45%
Non cadres	40%	40%

^(*) inflation comprise

Les provisions nettes, calculées selon les règles ci-dessus, s'établissent à 2.918 k€ au 31 décembre 2023, en stabilité par rapport à fin 2022.

Provision pour versement de l'indemnité chômage

Cette provision est constituée pour couvrir l'intégralité des indemnités chômage à verser sur les dossiers connus pour 693 k€contre 648 k€fin 2022.

III.12. DETTES FINANCIERES

Le taux du Livret A, est passé de 2% à 3% en février 2023.

Il est fixé comme la moyenne semestrielle du taux d'inflation et des taux interbancaires à court terme (eonia). Le taux calculé est arrondi au dixième de point de base près, avec un taux minimal de 0.50%. Il sera maintenu au taux de 3% au moins jusqu'au 31 janvier 2025.



La quasi-totalité de nos prêts CDC étant indexés sur le taux du Livret A, l'organisme est soumis à ce risque de taux.

III.13. DETTES D'EXPLOITATION

Charges à payer pour médailles du travail

Le montant provisionné au 31/12/2023 est de 3.306 euros.

Pour les fonctionnaires, les règles sont :

Médaille d'argent : 20 ans d'ancienneté
 Prime : 152, 45€
 Médaille vermeil : 30 ans d'ancienneté
 Prime : 228,67 €
 Médaille or : 35 ans d'ancienneté
 Prime : 274,41 €

Pour les salariés de droit privé, les règles sont le versement d'une prime forfaitaire de 230 € à laquelle s'ajoute 8,20 € par année de présence chez SSDH entre 5 et 9 ans d'ancienneté, 10 € entre 10 et 19 ans, 12 € entre 20 et 29 ans et 15 € à partir de 30 ans, ainsi que des jours de congés spéciaux :

Médaille d'argent : 20 ans de services
Médaille vermeil : 30 ans de services
Médaille or : 35 ans de services
Grande médaille d'or : 40 ans de services
1 jour de congé
2 jours de congé
3 jours de congé
4 jours de congé

Charges à payer pour congés payés

Le montant provisionné au 31/12/2023 est de 2.542.244 euros.

Il s'agit des salaires chargés correspondants aux jours déposés sur les Comptes Epargne Temps, des reliquats de RTT, du nombre réel de jours de congés reportés sur le 1^{er} trimestre N+1, et des congés de préretraite.

Charges à payer pour intéressement aux résultats

Un accord portant sur l'intéressement signé le 31 mars 2022 entre l'Office et les organisations syndicales a été conclu pour les années 2022 à 2024.

Le montant provisionné au 31/12/2023 au titre de 2023 se monte à 631 k€ plus 115 k€de forfait social, et 80 k€de taxes sur les salaires.

Honoraires du commissaire aux comptes



Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans le cadre des diligences directement liées (DDL) 55.573,11 €HT 5.326,50 €HT

TOTAL 60.899,61 €HT

IV. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les informations sont fournies dans les tableaux suivants dans l'ordre qui suit :

- Tableau 4.1 : Engagements hors bilan
- Tableau 4.2 : Résultats de l'organisme au cours des 5 derniers exercices
- Tableau 4.3 : Mouvements des postes de l'actif immobilisé
- Tableau 4.4 : Amortissements (situation et mouvements de l'exercice)
- Tableau 4.5 : Dépréciations et provisions
- Tableau 4.6 : État des dettes
- Tableau 4.7 : État des créances
- Tableau 4.8 : Filiales et participations
- Tableau 4.9 : Effectifs
- Tableau 4.10 : Frais d'acquisitions et transferts de charges
- Tableau 4.11:
- Tableau 4.12:
- Tableau 4.14 : Charges et produits sur exercices antérieurs
- Tableau 4.13 : Charges et produits exceptionnels

V. MODIFICATIONS APPORTEES A LA PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AUX METHODES D'EVALUATION

Il n'y a pas eu de modifications apportées à la présentation des comptes 2023 ni aux méthodes d'évaluation qui sont dans le respect des prescriptions édictées par l'instruction comptable.

VI. AUTRES INFORMATIONS: EVOLUTION PREVISIBLE DE L'OFFICE



En 2024, l'activité de l'Office devra s'inscrire dans le cadre des orientations définies par le Conseil d'administration (CA).

En 2024, même si les grands équilibres de Seine-Saint-Denis habitat ne sont pas remis en cause, le contexte de crise énergétique et d'incertitude économique accompagnée d'une forte inflation et de taux d'intérêts en forte hausse, a pesé sur nos comptes et sur nos résultats.

Seine-Saint-Denis habitat a pour ambition de retrouver des marges de manœuvre et un résultat d'exploitation positif dans les années à venir avec une meilleure maitrise des dépenses et une optimisation des recettes. Des objectifs de performance, tel que la diminution du taux de vacance locative et l'amélioration du taux de recouvrement ont été mis en place et déclinés dans le cadre de l'accord d'intéressement afin de retrouver ces équilibres. Des objectifs de performance sont également prévus dans le cadre de cet accord sur les sujets suivants : la qualité de service, la maitrise d'ouvrage et les travaux, les relations avec les prestataires, les services supports (RH et DSIN) et les solidarités.



COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2023

Sommaire

Biian avai	nt affectation du résultat	
	Bilan Actif	1
	Bilan Passif	2
Compte d	e résultat	
	Charges	3
	Produits ent hors bilan et affectation du résultat	4
Engageme	ent hors bilan et affectation du résultat	
	Engagement hors bilan	5
	Affectations du résultat	6
Annexe		
	Résultats financiers des cinq derniers exercices	7
	Ratio d'auto-financement Net Mouvements des postes de l'actif immobilisé	8
	Mouvements des postes de l'actif immobilisé	9
	Situation et mouvements de l'exercice	10
	Ventilation des diminutions de l'exercice	· 11
	Tableau des provisions	12
	Etats des dettes	13
	Etats des créances	14
	Filiales et participations	15
Ventilatio	Filiales et participations on des frais d'acquisition et transfert de charges	. 10
Ventinatio	Frais d'acquisition	16
	Transferts de charges	17
Annexe	Transferts de charges	. 1 /
Aillicac	Production immobilisée	1 8
	Incorporation des frais first coût au coût de production des stocks	. 10
Dáconitul	Production immobilisée	. 15
Recapitui	atti des charges et produits exceptionnels	
	Charges Produits	, 20
A	Produits	. 21
Annexe	For location than (1/months for a library de II) and for a library location	22
	Evaluation des éléments fongibles de l'actif circulant	.22
	Recapitulatif par nature des charges et produits sur exercices anterieurs	. 23
SIG & CA		2.4
	Solde Intermédiaire de Gestion	. 24
m 11	Capacité d'autofinancement	.25
Tableaux	de financement	•
	Variation du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie	. 26
	Variation du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie	. 27
Information	ons générales	
	Informations générales	. 28
Annexe		
	Effectif	. 30
Information	ons générales	
	Parc locatif	. 31
	Age du patrimoine	. 32
Etats de l'	actif immobilisé	
	Participations, titres et créances rattachées à des participations	33
Etats des		
	Mouvements des comptes de stocks	. 34
	Terrains à aménager	35
	Immeubles en cours	36
	Immeubles achevés	37
	Immeubles acquis par résolution de vente ou adjudication	38
Etats des	dettes financières	•
	Etat détaillé	39

Etat récapitulatif	42
Etat récapitulatif Etat détaillé des emprunts complexes Etat détaillé des instruments de converture	43
Liai detanie des instruments de couverture	' ' '
Etat détaillé des titres participatifs	45
Ventilation des charges et des produits	
Charges	46
Produits	47
Produits Répartition des charges et des produits SIEG / hors SIEG	• • • • • • •
Charges	48
Produits	49
Autres états réglementaires	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Maintenance du patrimoine locatif	50
Ventilations des comptes clients	
Clients locataires et acquéreurs débiteurs	51
Clients douteux et provisions pour dépréciation	52
Clients douteux et provisions pour dépréciation Clients locataires et acquéreurs créditeurs	53
Comptabilité de programmes	
Récapitulatif général des FSFC	54
Contrôle des dépenses comptabilisées	
Situation financière et comptable	55
Situation financière et comptable	,
Autres états réglementaires	57
Taxe foncière sur les propriétés bâties	5/
Taxe Tonciere sur les propriétes baties 2	58
Participation des employeurs à l'effort de construction	
PEEC. PEEC.	59

BILAN - ACTIF

Partie 2 - Fiche n°2.1.1

		Exercice 2023 Exer					
	N° de compte	ACTIF	BRUT	Amortissements et dépréciations	NET	TOTAUX PARTIELS	NET
	1	2	3	4	5	6	7
		IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				6 306 471,13	4 691 596,28
	201	Frais d'établissement	2 360,66	2 360,66	0,00		0,00
	2082-2083-2084-2085 203-205-206-207-2088-232-237	Baux long terme et droits d'usufruit Autres (1)	136 481,32 14 701 751,27	101 862,70 8 429 898,76	34 618,62 6 271 852,51		36 119,43 4 655 476,85
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				851 815 611,99	880 238 740,13
	2111	Terrains nus	1 491 120,82	0,00	1 491 120,82		1 491 120,82
A	2112-2113-2115	Terrains aménagés, loués, bâtis	103 017 923,77	0,00	103 017 923,77		103 096 151,94
С	212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00		0,00
T		Constructions locatives (sur sol propre) Constructions locatives sur sol d'autrui	1 371 789 691,37 3 817 807,70	3 548 231,03	711 059 640,76 269 576,67		741 658 842,88 306 857,51
F		Bâtiments et installations administratifs	39 027 613,90	11 292 606,87	27 735 007,03		25 050 319,31
١.	21418-21318	Autres ensembles immobiliers	17 683 540,70	10 617 972,74	7 065 567,96		7 380 149,30
M	215-218	Instal. techniques, matériel et outillage, et autres immo. corp.	14 031 046,94	12 854 271,96	1 176 774,98		1 255 298,37
М	221-222-223	Immeubles en location-vente, loc.attribution, affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
0		IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS Terrains	235 856,55	0,00	235 856,55	79 716 509,49	44 051 592,64 235 856,55
B		Constructions et autres immobilisations corporelles en cours	79 001 612,33	0,00	79 001 612,33		42 897 590,99
Ĺ	i e	Avances et acomptes	479 040,61	0,00	479 040,61		918 145,10
ı		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				3 489 400,14	3 473 662,83
S	261-266-2675-2676	Participations - Apports, avances	1 335 459,75	0,00	1 335 459,75	-	1 335 459,75
-	2671-2674	Créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	-	0,00
	272 2741	Titres immobilisés (droits de créances) Prêts participatifs	37 883,59 0,00	0,00	37 883,59 0,00		37 883,59 0,00
	278	Prêts participatits Prêts pour accession et aux SCCC	0,00	0,00	0,00	1	0,00
	271-274 (sauf 2741)-275-2761	Autres	2 334 621,97	218 565,17	2 116 056,80		2 100 319,49
	2678-2768	Intérêts courus	0,00	0,00	0,00		0,00
		ACTIF IMMOBILISE	1 649 123 813,25	707 795 820,50	941 327 992,75	941 327 992,75	932 455 591,88
H	2 (mat du 240, 220, 250)	CTOCKS ET EN COURS				04 604 76	234 799,04
	3 (net du 319, 339, 359) 31 (OHLM) / 38 (SEM)	STOCKS ET EN-COURS Terrains à aménager	0,00	0,00	0,00	91 604,76	0,00
	33	Immeubles en cours	18 720,79	0,00	18 720,79		0,00
		Immeubles achevés :			0,00		
	35 sauf 358	Disponible à la vente	0,00	0,00	0,00		0,00
	358	Temporairement loués	0,00	0,00	0,00		0,00
	37 32	Imm. acq. par résolution de vente, adjudication ou garantie de rachat Approvisionnements	0,00 72 883,97	0,00	0,00 72 883,97		0,00 234 799,04
	409	Fournisseurs débiteurs	10 590 687,18	0,00	10 590 687,18	10 590 687,18	5 763 159,99
		CREANCES D'EXPLOITATION				120 415 758,65	72 660 491,35
Α		Créances clients et comptes rattachés (y compris 413) :	12 668 394,77	0,00	0,00 12 668 394,77		13 335 190,18
C		Locataires et organismes payeurs d'A.P.L Créances sur acquéreurs	0,00	0,00	0,00		0,00
i	i e	Clients - autres activités	0,00	0,00	0,00		0,00
F	415	Emprunteurs et locataires-acquéreurs/attributaires	0,00	0,00	0,00		0,00
С	416	Clients douteux ou litigieux	40 354 480,47	31 088 405,11	9 266 075,36		10 136 242,01
ī	418	Produits non encore facturés	8 841 592,70	0,00	8 841 592,70		2 594 103,20
R		Autres Etats et autres collectivités publiques - Subventions à recevoir	12 836 592,91 76 803 102,91	0,00	12 836 592,91 76 803 102,91	-	9 514 243,38 37 080 712,58
C		CREANCES DIVERSES (3)	70 000 102,01	0,00	70 000 102,01	6 722 495,73	4 284 794,43
L		Sociétés Civiles Immobilières ou S.C.C.C	0,00	0,00	0,00		0,00
A		Groupe, Associés-opérat. faites en commun et G.I.E	0,00	0,00	0,00		0,00
N T	46 (sauf 4611-4675-4678)	Débiteurs divers	7 714 097,68	991 607,95	6 722 489,73		4 284 794,43
ļ .	461 (sauf 4615)	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00		0,00
	4615 455-4562	Opérations d'aménagement et de rénovation pour le compte de tiers Autres	0,00	0,00	0,00	-	0,00
	478 (OPH)	Autres Autres comptes transitoires	6,00	0,00	6,00	1	0,00
	50	Valeurs Mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		DISPONIBILITES				139 133 772,17	164 755 110,87
	511	Valeur à l'encaissement	0,00		0,00		0,00
	515 (OPH)	Comptes au trésor	303,10		303,10		303,10
	516 5188	Comptes de placement court terme Intérêts courus à recevoir	75 658 001,86 0,00		75 658 001,86 0,00		130 347 398,64 0,00
	Autres 51	Banques, établissements financiers et assimilés	63 474 912,58		63 474 912,58		34 406 892,07
	53-54	Caisse et régies d'avance	554,63		554,63		517,06
c	486	Charges constatées d'avance	0,00		0,00	0,00	30 339,30
M P T		ACTIF CIRCULANT (II)	309 034 331,55	32 080 013,06	276 954 318,49	276 954 318,49	247 728 694,98
T		\ \frac{1}{2}					
S	481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	9 067,21		9 067,21	9 067,21	0,00
R E	169	Primes de remboursement des obligations (IV)	0,00		0,00	0,00	0,00
G	476						
L.	470	Différences de conversion Actif (V)	0,00		0,00	0,00	0,00
				739 875 833,56	1 218 291 378,45	1 218 291 378,45	1 180 184 286,86
		(1) Dont droit au bail				 	
			(2) Dont à moins d'un an (3) Dont à plus d'un an			1	
	1		(=) Don't a plue d'uli all				

BILAN - PASSIF - AVANT AFFECTATION DU RESULTAT

Partie 2 - Fiche n°2.2.1

			ce 2023	Exercice 2022
N° de compte	PASSIF 2	DETAIL 3	TOTAUX PARTIELS 4	5
1	CAPITAL, DOTATIONS ET RESERVES	<u> </u>	71 134 246,18	71 134 246,1
10 101-104-105	Capital :		0,00	0,0
10133-1014	Capital (actions simples)	0,00		0,0
10134	Capital : actions d'attribution	0,00		0,0
104	Primes d'émissions, de fusion et d'apport Ecarts de réévaluation	0,00		0,0
105 102-103 (OPH)	Dotation :	0,00		0,1
102	Dotations	36 117 590,25		36 117 590,2
103	Autres fonds propres- autres compléments de dotation, dons et legs en capital	11 969 099,59		11 969 099,
106	Réserves :			
1061 (societes)	Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles	0,00		0,0
1063 (sociétés) 1067 (OPH)	Excédents d'exploitation affectés à l'investissement	3 262 159,55		3 262 159,5
10671	dont relevant du SIEG (depuis 2021)	0,00		0,0
10683 (SEM)	Réserves - Activité agréée	0,00		0,0
10685	Réserves sur cessions immobilières	17 671 342,66		17 671 342,
106851	dont relevant du SIEG (depuis 2021) Réserves diverses	0,00 2 114 054,13		2 114 054,
10688 106881	dont relevant du SIEG (depuis 2021)	0,00		2 114 034,
106881	Report à nouveau (a)	222 521 603,25	222 521 603,25	218 209 477,
(SEM)	dont relevant de l'activité agréée depuis 2016			
	dont relevant du SIEG (depuis 2021)	1 078 437,30		(1 449 306,
12 (SEM)	Résultat de l'exercice (a)	(1 787 499,62)	(1 787 499,62)	4 312 125,
(SEM)	dont relevant de l'activité agréée	0,00 (3 907 824,13)		3 122 593.
	dont relevant du SIEG (depuis 2021)	(3 907 624,13)		3 122 393,
	Montant brut Insc.au résultat			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT 380 220 139,00 169 905 054,85	210 315 084,15	210 315 084,15	203 825 564,
14	PROVISIONS REGLEMENTEES		0,00	0,0
145	Amortissements dérogatoires	0,00		0,0
146 (sociétés)	Provision spéciale de réévaluation	0,00	E0 000 000 00	0,0
1671	Titres participatifs	56 000 000,00	56 000 000,00	56 000 000,
	CAPITAUX PROPRES (I)	558 183 433,96	558 183 433,96	553 481 413,
15	PROVISIONS		12 397 146,26	11 436 179,
151	Provisions pour risques	2 448 951,29		2 746 741,
1572	Provisions pour gros entretien	6 337 558,97		5 143 999,
153-158	Autres provisions pour charges	3 610 636,00		3 545 438,
	PROVISIONS (II)	12 397 146,26	12 397 146,26	11 436 179,
	DETTES FINANCIERES (1)		533 405 265,96	544 881 629,
162	Participation des employeurs à l'effort de construction	49 398 368.87	333 403 203,30	52 430 270,4
163	Emprunts obligataires	0,00		0,0
164	Emprunts auprès des Etablissements de Crédit		466 777 798,16	
1641	Caisse des Dépots et Consignations	391 842 244,30		402 994 145,0
1642	C.G.L.S	9 912 331,89		10 575 977,7
1647 1648	Prêts de l'ex-caisse des prêts HLM Autres établissements de crédit	0,00 65 023 221,97		0,0 63 446 838,5
165	Dépôts et cautionnements reçus :	00 020 22 1,87	11 157 130,06	03 440 030,
1651	Dépôts de garantie des locataires	11 153 662,24		11 077 010,
1654	Redevances (location-accession)	0,00		0,
1658	Autres dépots	3 467,82		3 537,
	Emprunts et dettes financières diverses : Participation (spécifique sociétés) - Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	623 123 33	6 071 968,87	926 020
166-1673-1674-1677-1678 1675	Emprunts participatifs	0,00		0.
1676	Avances d'organismes HLM	0,00		0,
168 sauf intérêts courus	Autres emprunts et dettes assimilées	111 043,64		237 008,
17 sauf intérêts courus-18 519	Dettes rattachées à des participations	0,00		0
	Concours bancaires courants	0,00		0,
5181	Intérêts courus	5 328 734,69		3 289 911,
16883	Intérêts compensateurs	9 067,21		0,
229	Droits des locataires-acquéreurs, des locataires attributaires ou des affectants Droits des locataires attributaires	0,00	0,00	0 ,
2293 2291-2292	Autres droits	0,00		0,
419	Clients créditeurs		10 570 777,11	6 488 529,
4195	Locataires - Excédents d'acomptes	8 994 576,00		5 350 535,
Autres 419	Autres	1 576 201,11		1 137 994
401-4031-4081-4088 postici	DETTES D'EXPLOITATION Fournisseurs	36 177 550,58	47 777 529,30	30 761 165 20 624 038
401-4031-4081-4088 partiel 402-4032-4082-4088 partiel	Fournisseurs Fournisseurs de stocks immobiliers	36 177 550,58 0,00		20 624 038
42-43-44-4675	Dettes fiscales, sociales et autres	11 599 978,72		10 137 126
	DETTES DIVERSES		16 008 342,82	19 330 552
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :			
404-405-4084-4088 partiel	Fournisseurs d'immobilisations	8 911 808,32		10 681 702
269-279	versements restant à effectuer sur titres non libérés Autres dettes :	0,00		0
4563 (sociétés)	Associés - Versements reçus sur augmentation de capital	0,00		0
454	Sociétés Civiles Immobilières	0,00		0
451-458	Groupes-Associés-opérations faites en commun et en G.I.E	0,00		0
461 (sauf 4615)	Opérations pour le compte de tiers	20 528,59		25 004
4615 455-457-46 (sauf 461 et 4675)-478	Opérations d'aménagements Autres	0,00 7 076 005,91		0 8 623 845
	Autres Produits constatés d'avance	7 070 070 71	39 948 883,04	13 804 817
4871-4878	Au titre de l'exploitation et autres	39 948 883,04	22 2 3 000,04	13 804 817
	Produits des ventes sur lots en cours	0,00		0
	TOTAL 077770			
4872	TOTAL DETTES (III)	647 710 798,23	647 710 798,23	615 266 693
477	DIFFERENCES DE CONVERSION PASSIF (IV)	0,00	0,00	0,
-	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	1 218 291 378,45	1 218 291 378,45	1 180 184 286,
	(a) Montant entre parenthèses lorsqu'il s'agit de pertes.			
	(a) Montant entre parentineses lorsqu'il s'agit de pertes.			
	(1) Dont à plus d'un an.	20 504 760,46		21 711 890,

Partie 3 - Fiche n°3.1.1

COMPTE DE RESULTAT - CHARGES

Exercice 2022 TOTAUX N° de compte CHARGES CHARGES RECUPERABLES CHARGES NON RECUPERABLES TOTAUX PARTIELS DONT SECTEUR DONT SECTEUR PARTIELS AGREE CHARGES D'EXPLOITATION (1) 252 624 655,72 233 659 991,73 MATIONS DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS 113 666 189,98 0,00 60-61-62 (net de 609-619 et 629) 98 916 268,28 Approvisionnements Immeubles acquis par résolution de vente, adjudication ou garantie de rachat Variation des stocks: Terrains Approvisionnements Immeubles acquis par résolution de vente, adjudication ou garantie de rachat Approvisionnements Immeubles acquis par résolution de vente, adjudication ou garantie de rachat Achats d'études et de prestations de services - Travaux et honoraires Achats de terrains, travaux, et frais annexes (opérations de promotion immobilière) Achats de terrains, travaux, et frais annexes (opérations d'aménagement) Frais liés à la production de stocks immobiliers Achats non stockés de matières et fournitures Services extérieurs: 60 (nets de 609) Achats stockés : Terrains 0,00 13 530,22 0,00 0,00 13 530,22 0,00 0,00 538 687,29 0,00 607 603 6031 6032 6037 604 6053 (SEM) 0,00 161 915,07 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 (3 792,22) 0,00 0,00 0,00 6055 (SEM) Autres 605-608 606 61-62 (net de 619-629) 0,00 41 203 704,68 0,00 43 262 359,42 Sous-traitance générale (Travaux relatifs à l'exploitation) 10 081 533 66 27 560 658 60 17 479 124 94 24 065 414 41 Locations Charges locatives et de copropriétés Entretien et réparations courants sur biens immobiliers locatifs Dépenses de gros entretien sur biens immobiliers locatifs Maintenance 2 424 668,44 5 205 422,99 14 773 440,97 2 226 933,14 2 226 933,14 2 512 180,22 7 979 209,88 13 848 941,34 1 106 020,74 2 512 180,22 8 770 913,99 1 106 020,74 0,00 905 142,87 Autres travaux d'entretien Redevances de crédit bail et loyers des baux à long terme 6158 0.00 612 0,00 Redevances de crédit bail et loyers des baux à Primes d'assurances Personnel extérieur à la société Remunérations d'intermédiaires et honoraires Publicité, publicitons, relations publiques Déplacements, missions et réceptions Cotisations et prélèvements CGLLS Redevances 616 1 917 081.62 1 917 081.62 1 889 477 70 (1 467,47) 1 120 065,24 1 415 171,45 1 118 597,77 010 559 69 1 732 466 01 365 593,43 104 734,13 3 522 325,00 365 593,43 104 734,13 3 522 325,00 0,00 5 523 243,20 623 377 153,11 625 6283 6285 Autres comptes 61 et 62 87 097,33 3 510 045,00 0,00 3 173 126,55 0,00 1 447 285 11 Autres Impôts, taxes et versements assimilés Sur rémunérations Taxes foncières 35 332 705,07 0,00 34 189 002,03 0,00 631-633 63512 Autres 635-637 3 312 603,75 23 106 013,98 987 993,00 400 809,34 3 713 413,09 23 106 013,98 8 513 278.00 0,00 7 525 285.00 Charges de personnel Salaires et traitements 34 894 750.05 0.00 34 286 197,84 25 991 749,35 0.00 641-6481 4 544 579.83 22 455 841.80 645-647-6485 902 070,57 6 992 257,85 7 894 328,42 64 559 531,40 62 734 660,84 681 6811-6812-6816-6817 68111 sauf 681118, 681122 à 681124 sauf 68112315, 6811235,68112415 et 6811245 Autres 6811 6812 6816 68173 68174 6815 68157 Autres 6815 65 (sauf 655) Autres immobilisations Charges d'exploitation à répartir Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles Dépréciation des stocks et en-cours Dépréciation des créances Dotations aux provisions : 2 761 269,56 2 387 395,66 2 761 269,56 0,00 0,00 0,00 0,00 8 607 878,98 0,00 9 659 650,85 9 659 650.85 2 280 202,40 1 166 333,33 1 297 324,28 4 171 479,22 3 048 208 17 1 684 962,06 3 533 862,74 2 726 502,58 807 360,16 3 048 208,17 1 123 271,05 0,00 3 048 208,17 1 123 271,05 0,00 651-658 655 Redevances et charges diverses de gestion courante Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun 0.00 CHARGES FINANCIERES 13 098 618.47 0.00 7 687 216.38 Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions - charges financières Charges d'intérêts (2) : Intérêts sur opérations locatives - crédits relais et avances Intérêts sur opérations locatives - financements définitif Intérêts compensateurs Intérêts compensateurs Intérêts de préfinancements consolidables Accession à la propriét - Financements de stocks immobiliers Gestion de prêts Accession 686 0,00 0,00 12 615,08 661121 661122 661123 661124 66114 66115 0,00 11 795 709,46 9 067,21 0,00 6 677 717,49 0,00 0,00 0,00 11 795 709 Autres 661 294 341 80 294 341 80 307 343 68 Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement Autres charges financières 999 500.00 999 500.00 664-665-666-668 689 540.13 CHARGES EXCEPTIONNELLES 9 390 066,80 18 782 648,12 0,00 244 703,50 9 127 337,41 759 671,16 8 367 666,25 18 025,89 18 025,89 414 771,74 18 367 876,38 278 194,78 18 089 681,60 0,00 244 703,50 Sur operations en capital : Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés, démolis, mis au rebut Autres Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : 0.00 0.00 0,00 0,00 6871-6876 6872 Dotations aux amortissements et dépréciations Dotations aux provisions réglementées 18 025,89 0,00 6875 0.00 Dotations aux provisions 691 695 PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS (SOCIETES) IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES TOTAL DES CHARGES 0,00 0,00 200 584 254,24 0,00 260 129 856,23 74 529 086,75 0,00 dont relevant du SIEG 0,00 (3 801 770,42) 87 dont ne relevant nas du SIEG 0.00 2 120 324 51 88 TOTAL GENERAL 275 113 340,99 0,00 264 441 981,63 0,00

(1) Dont charges sur exercices antérieurs (2) Dont intérêts concernant les entreprises liées

1 760 517,20

1 064 858,76

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS

Partie 3 - Fiche n°3.2.1

			Exercice 2023		Exercice 2022		
N° de compte	PRODUITS 2	DETAIL 3	TOTAUX PARTIELS	DONT SECTEUR AGREE (SEM)	TOTAUX PARTIELS	DONT SECTEUR AG	
	-		-		· ·	(OLIII)	
	PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		243 698 749,33	0,00	228 099 736,10		
'0 (net de 709)	Produits des activités		225 956 086,96	0,00	213 397 691,02		
011	Ventes de terrains lotis	0,00		, ,	0,00		
012-7013	Ventes d'immeubles bâtis	0,00			0,00		
014	Ventes de maisons individuelles (CCMI)	0,00			0,00		
017-7018	Ventes d'autres immeubles	0,00			0,00		
03	Récupération des charges locatives	71 435 951,85			64 169 704,86		
02 / 704	Loyers:						
021 (SEM) / 7041 (OHLM)	Loyers des logements non conventionnés	723 305,91			738 881,34		
023 (SEM) / 7043 (OHLM)	Loyers des logements conventionnés	136 195 850,24			131 574 888,38		
022 (SEM) / 7042 (OHLM)	Suppléments de loyers	247 005,84			664 559,56		
026 (SEM) / 7046 (OHLM)	Résidences pour étudiants, foyers, résidences sociales	1 542 482,70			1 266 391,43		
027 (SEM) / 7047 (OHLM)	Logements en location - accession et accession invendus	0,00			0,00		
024-7025-7028 (SEM) / 044-7045-7048 (OHLM)	Autres	14 990 605,23			14 131 046,37		
6	Prestations de services :						
05	Produits de concession d'aménagement	0,00			0,00		
061-7062	Rémunération des gestion (accession et gestion de prêts)	0,00			0,00		
631 (OHLM)	Sociétés sous égide	0,00			233 227,83		
0632-70638 (OHLM) / 7066 (SEM)	Prestations de services à personnes physiques et autres produits	114 000,00			0,00		
164	Prestations de maîtrise d'ouvrage et de commercialisation	0,00			0,00		
065	Syndic de copropriété	0,00			0,00		
166 (OHLM) / 7063 (SEM)	Gestion d'immeubles appartenant à des tiers	0,00			0,00		
671	Gestion des S.C.C.C	0,00			0,00		
0672	Gestion des prêts	0,00			0,00		
168	Autres prestations de services	0,00			0,00	ĺ	
08	Produits des activités annexes :	0,00					
086	Récupération de charges de gestion imputables à d'autres organismes HLM	0,00			0,00		
utres 708	Autres	706 885,19			618 991,25		
I	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00	0,00		
133 135	Immeubles en cours	0,00			0,00		
35	Immeubles achevés Production immobilisée	0,00	1 205 684,00	0,00	0,00 1 370 545,00		
222	Immeubles de rapport (frais financiers externes)	0.00	1 203 004,00	0,00	0,00		
21-Autres 722	Autres productions immobilisées	1 205 684,00			1 370 545,00		
	Subventions d'exploitation		982 000,92	0,00	1 046 223,17		
12	Primes à la construction	0,00			0,00		
13	Subventions d'exploitation diverses	982 000,92			1 046 223,17		
14	Subventions pour travaux d'entretien	0,00			0,00		
31 3157	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions Provisions pour gros entretien	1 086 643,42	9 349 645,39	0,00	7 701 782,15 645 500,00		
3174	Dépréciations de créances	6 517 231,58			4 718 894,21		
utres 781	Autres reprises	1 745 770,39			2 337 387,94		
91	Transferts de charges d'exploitation	0,00	0,00		0,00		
583	Montant net reçu après dispositif de lissage de la CGLLS	3 868 252,00	3 868 252,00		3 923 266,00		
51-754-7581-7582-7588 55	Autres produits	2 337 080,06	2 337 080,06 0,00		660 228,76 0,00		
33	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	0,00	0,00		0,00		
	PRODUITO FINANCIFRO		2 242 242 42	200	4 000 040 00		
3	PRODUITS FINANCIERS		3 849 640,42	0,00	1 698 816,22		
11	De participations (2)		0,00	0,00	0,00		
311	Revenus des actions	0,00	,,,,,,	,,	0,00		
312 313 7618	Revenus des parts des sociétés civiles immobilières de ventes	0,00			0,00		
313-7618 32	Revenus des avances , prêts participatifs et autres D'autres immobilisations financières (2)	0,00	0,00	0,00	0,00 0,00		
261-76262	Prêts accession	0,00	3,00	3,00	0,00		
utres 762	Autres	0,00			0,00		
33-764	D'autres créances et valeurs mobilières de placement Autres (2)	3 759 446,54 81 126,67	3 759 446,54 81 126,67		1 666 304,12 32 512,10		
35-766-768 36	Autres (2) Reprises sur dépréciations et provisions	81 126,67	81 126,67		32 512,10		
6	Transfert de charges financières	9 067,21	9 067,21		0,00		
7	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00		0,00		
	DEODUITS EVCENTIONNELS		00 777 404 00		04 040 400 51		
	PRODUITS EXCEPTIONNELS		25 777 451,62	0,00	34 643 429,31		
71	Sur opérations de gestion	4 114 665,27	4 114 665,27		703 940,34	1	
	Sur opérations en capital		21 662 786,35	0,00	33 585 778,97		
75	Produits des cessions d'éléments d'actif	1 835 660,00			4 232 717,55		
7 8	Subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice Autres	15 121 128,26 4 705 998,09			13 339 617,15 16 013 444,27		
7	Reprises sur dépréciations et provisions	4 705 998,09	0,00		353 710,00		
7	Transferts de charges exceptionnelles	0,00	0,00		0,00		
					,		
	TOTAL DES PRODUITS	273 325 841,37	273 325 841,37	0,00	264 441 981,63		
		SOLDE DEBITEUR = PERTE	1 787 499,62	0,00	0,00		
		dont relevant du SIEG	3 907 824,13				
		dont ne relevant pas du SIEG	(2 120 324,51)				
					00		
		TOTAL GENERAL	275 113 340,99	0,00	264 441 981,63		
		(1) Dont produits sur exercices antérieurs	189 164,63		947 013,58	1	

Partie 4 Fiche n°4.1

Tableau n° 1 ENGAGEMENTS HORS BILAN (€)

ENGAGEMENTS

	ENGAGEMENTS RECUS	
N° DE COMPTE	LIBELLES	MONTANT
1	2	3
8021	Avals, cautions, garanties reçus	
80221	Contrats d'emprunts accession signés et non portés à l'encaissement	
80222	Avenants en cours (accession P.A.P.)	
8023	Emprunts locatifs et autres	26 476 655,27
8024	Créances escomptées non échues	
8026	Engagements reçus pour utilisation en crédit-bail	
8028	Autres engagements reçus	
	TOTAL	26 476 655 27

	ENGAGEMENTS DONNES		
N° DE COMPTE	LIBELLES		MONTANT
1	2		3
8011	Avals, cautions, garanties donnés		
8012	Octroi de prêts :		0,0
80121	- Contrats signés de prêts principaux		
80122	- Contrats de prêts complémentaires		
80128	- Autres contrats		
8016	Redevances crédit-bail restant à courir		
8018	Autres engagements donnés		68 902 959,2
	Reste à comptabiliser sur :		
80181	- Coût de production prévisionnel des opérations non liquidées (logements - accession)		
80182	- Coût de production prévisionnel des opérations non liquidées (terrains - accession)		
80183	- Compromis de vente (y compris terrains pour réserves foncières)		
80184	Reste à payer sur marchés signés (opérations locatives)	68 902 959,28	
80188	Engagements divers	ĺ	
		TOTAL	68 902 959,2

COMMERCIALISATION

	ENGAGEMENTS RECUS						
N° DE COMPTE	LIBELLES	MONTANT					
1	2	3					
80621	Contrats préliminaires avec fonds bloqués - prix de vente prévisionnel						
80622	Réservations sans fonds bloqués - prix de vente prévisionnel						
80623	Dépôts de garantie bloqués - location accession						
	TOTAL	0,00					

	ENGAGEMENTS DONNES							
N° DE COMPTE	LIBELLES		MONTANT					
1	2		3					
80611	Logements finis et vendus dont le transfert de propriété n'a pas eu lieu							
		TOTAL	0,00					

PRESTATIONS DE SERVICES A PERSONNES PHYSIQUES

	ENGAGEMENTS RECUS					
N° DE COMPTE	N° DE COMPTE LIBELLES					
1	2	3				
80721	Engagements de la personne physique					
80723	Appels de fonds					
80724	Situation de trésorerie de la construction					
	TOTAL	0,00				

	ENGAGEMENTS DONNES						
N° DE COMPTE	LIBELLES	MONTANT					
1	2	3					
80711	Immeubles à réaliser						
80712	Fournisseurs						
80722	Travaux réalisés (solde débiteur)						
	TOTAL	0,00					

Partie 4 Fiche n°4.2

Tableau n° 2 RESULTATS ET AUTOFINANCEMENTS NETS

4.2.1 - TABLEAU DES AFFECTATIONS DU RESULTAT DE L'EXERCICE N-1 (Montants entre parenthèses lorsqu'il s'agit de montants négatifs)

ORIGINES:	то	TAL	Dont activités relevant du SIEG depuis 2021 Dont activités antérieu ou ne relevant pas du SIE					
11 - Report à nouveau avant affectation du résultat		218 209 477,85		1 078 437,30			217 131 040,55	
12 - Résultat de l'exercice N-1		4 312 125,40		3 122 593,66			1 189 531,74	
- Prélèvement sur le compte 10688 réserves diverses (1)		0,00		0,00			0,00	
	_						0,00	
							0,00	
							0,00	
	-						0,00	
Part de l'activité SIEG / hors SIEG dans le résultat					72,41%		0,00	27,59%
Part de l'activité SIEG / Hors SIEG dans les capitaux propres					0,00%			0,00%
AFFECTATIONS:								
- Affectation aux réserves								
1061 Réserve légale (spécifique sociétés)	0,00				0,00%	0,00		0,00%
1063 Réserves statutaires ou contractuelles (spécifique sociétés)	0,00				0,00%	0,00		0,00%
1067 Excédents d'exploitation affectés à l'investissement (spécifique OPH)	0,00		0,00			0,00		
10685 Réserves sur cessions immobilières	0,00		0,00			0,00		
10688 Réserves diverses	0,00		0,00			0,00		
457 - Dividendes					0,00%	0,00		0,00%
11 - Report à nouveau après affectation du résultat	222 521 603,25		4 201 030,96			218 320 572,29		
TOTAU	X 222 521 603,25	222 521 603,25	4 201 030,96	4 201 030,96		218 320 572,29	218 320 572,29	

⁽¹⁾ Avec indication des postes de réserves sur lesquels les prélévements sont effectués.

4.2.2 - TABLEAU DISTRIBUTION DE DIVIDENDES (SPECIFIQUE SOCIETES) (1)

Exercice	Année de paiement	Dividende par action	Montant total des dividendes distribués	Plafond annuel de distribution (2)	Résultat net
N-3					
N-2					
N-1					

⁽¹⁾ Tableau à renseigner pour les 3 exercices précédents (article 243 bis du CGI)
(2) Selon les modalités définies par le 12. des statuts types des sociétés anonymes d'habitations à loyer modéré (article Annexe à l'article R422-1) et le 12. des statuts types des sociétés anonymes copératives de production d'habitations à loyer modéré (article Annexe à l'article R422-6)

RESULTATS DE L'ORGANISME AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

PARTIE IV

Fiche n°4.2.3

	2019	2020	2021	2022	2023
Opérations & résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires (hors 703)	143 488 327,21	144 002 415,56	145 007 434,11	149 227 986,16	154 520 135,11
Résultat avant charges et produits calculés (amortissements, dépréciations et provisions)	59 737 690,28	57 848 178,06	51 460 841,21	59 003 909,17	53 440 412,28
Résultat après charges et produits calculés (amortissements, dépréciations et provisions)	3 732 744,08	2 615 669,08	(370 869,12)	4 312 125,40	(1 787 499,62)
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	722,33	720,00	727,33	724,33	724,00
Montant de la masse salariale de l'exercice (compte 641)	23 422 974,85	25 028 373,02	25 094 295,88	24 975 420,15	26 150 729,40
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.) (comptes 645, 647 et 648)	8 238 120,73	8 973 753,36	9 175 587,30	9 310 777,69	8 744 020,65

10 rue Gisèle Halimi 93002 Bobigny cedex N° de Siret 27930019800041 - Code APE 6820A

4.2.4 - TABLEAU RATIO D'AUTOFINANCEMENT NET HLM (R. 423-9 et R. 423-70 du CCH)

Partie 4 Fiche n°4.2.4

	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N	
a) Autofinancement net HLM (tableau 5.3.1)	21 790 329,90	23 313 344,26	20 063 579,47	
b) Total des produits financiers (comptes 76)	539 051,89	1 698 816,22	3 840 573,21	Moyenne des ratios des 3 derniers exercices
c) Total des produits d'activité (comptes 70)	207 018 819,26	213 397 691,02	225 956 086,96	derniers exercices
d) Charges récupérées (comptes 703)	62 011 385,15	64 169 704,86	71 435 951,85	
e) = (b+c-d) : Dénominateur du ratio d'auto-financement net HLM	145 546 486,00	150 926 802,38	158 360 708,32	
f) = a/e : Ratio d'auto-financement net HLM (1)	15%	15%	13%	14%

⁽¹⁾ Cette ligne doit être insérée dans le rapport de gestion

Partie 4 Fiche N°4.3.1

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE

				AUGMEN	ITATIONS	DIMINUTIONS			
N° de compte		IMMOBILISATIONS	VALEUR BRUTE AU DEBUT DE L'EXERCICE	Acquisitions, Créations, Apports (3)	Virements de poste à poste (4)	Virements de poste à poste abandons de projet, remboursements anticipés	Sorties d'actif (sauf abandon projet), et remboursement courant des prêts (5)	VALEUR BRUTE A LA FIN DE L'EXERCICE	
1		2	3	4	5	6	7	8 (3 + 4 + 5 - 6 - 7)	
	Т	INCORPORELLES							
201	Frais d'établis	ssement	2 360,66	0,00	0,00	0,00	0,00	2 360,66	
2082-2083- 2084-2085	Baux long ter	rme et droits d'usufruit	136 481,32	0,00	0,00	0,00	0,00	136 481.32	
232-237		ons incorporelles en cours, avances et acomptes versés sur immobilisations incorporelles (232-						, .	
203-205-206-	237)		2 990 861,94	2 475 059,92	0,00	5 109 430,71	0,00	356 491,15	
207-2088	Autres immol	bilisations incorporelles	9 245 264,19	162 448,88	4 974 642,51	37 095,46		14 345 260,12	
		Total I	12 374 968,11	2 637 508,80	4 974 642,51	5 146 526,17	0,00	14 840 593,25	
		CORPORELLES							
	Terrains	I	ı	ı		I	ı		
2111 2112-		Terrains nus	1 491 120,82	0,00	0,00	0,00	0,00	1 491 120,82	
2113-2115		Terrains aménagés, loués, bâtis	103 096 151,94	0,00	0,00	537,10	77 691,07	103 017 923,77	
212		Agencements - Aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Total II	104 587 272,76	0,00	0,00	537,10	77 691,07	104 509 044,59	
	Construction	I .	ı			ı			
213 (sauf		Constructions locatives sur sol propre (c/213 sauf 21315-2135) A	1 368 524 802,39	0,00	18 367 298,40	0,00	4 312 769,85	1 382 579 330,94	
21315-2135)		Constructions locatives sur sol propre hors aditions et remplacements de composants		0,00	520 116,20	0,00	2 987 161,95		
		Additions et remplacements de composants (1)		0,00	17 847 182,20	0,00	1 325 607,90		
		Constructions locatives sur sol d'autrui (c/214 sauf 21415-2145) B	10 704 051,40	0,00	17 661,06	0,00	10 003,63	10 711 708,83	
214 (sauf 21415-2145)		Constructions locatives sur sol d'autrui hors aditions et remplacements de composants		0,00	0,00	0,00	10 003,63		
21410 2140)		Additions et remplacements de composants (1)		0,00	17 661,06	0,00	0,00		
21315-2135-		Bâtiments et install. administratifs (c/21315-2135-21415-2145) C		,,,,,		1,22			
21415-2145		,	35 256 631,96	0,00	3 811 151,78	0,00	40 169,84	39 027 613,90	
		Total III [A+B+C]	1 414 485 485,75	0,00	22 196 111,24	0,00	4 362 943,32	1 432 318 653,67	
215		niques - Matériel - Outillage Total IV	610 403,61	46 115,12	0,00	0,00	0,00	656 518,73	
2181	Divers	Installations générales, agancements et aménagements divers (compts 2191)		I					
2182		Installations générales, agencements et aménagements divers (compte 2181) Matériel de transport	994 928,39	52 503,94	0,00	0,00	74 159,44	973 272,89	
2183		Matériel de bureau et matériel informatique	1 283 218,45 8 366 963,45	30 676,96 271 473,93	0,00	0,00	13 762,22	1 300 133,19 8 638 437,38	
2184		Mobilier	1 906 620,86	14 110,03	0,00	0,00	0,00	1 920 730,89	
2188		Diverses	541 953.86	0.00	0.00	0.00	0.00	541 953,86	
		Total V	13 093 685,01	368 764.86	0,00	0.00	87 921.66	13 374 528,21	
22	Immeubles e	on location vente, location-attribution, affectation Total VI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Immobilisati	ions corporelles en cours		9	,,,,				
2312		Terrains, VRD, ouvrages d'infrastructure	235 856,55	(537,10)	537,10	0,00	0,00	235 856,55	
2313-2314- 2318-235		Constructions et autres immobilisations corporelles :							
2010-200		- Construction et acquisition-amélioration	1 364 742,09	5 767 621,63	0,00	519 980,92	0,00	6 612 382,80	
		- Additions et remplacements de composants (1)	41 532 848,90	51 878 546,55	0,00	21 022 165.92	0,00	72 389 229,53	
238		Avances et acomptes	918 145.10	214 859.91	0,00	653 964.40	0.00	479 040.61	
			2.23,10		3,00		2,00	0,00	
		Total VII	44 051 592,64	57 860 490,99	537,10	22 196 111,24	0,00	79 716 509,49	
		Total VIII (II + III + IV + V + VI + VII)	1 576 828 439,77	58 275 370,97	22 196 648,34	22 196 648,34	4 528 556,05	1 630 575 254,69	
004		FINANCIERES							
261-266- 2675-2676	Participations	s, apport, avances (261-266-2675-2676)	1 335 459,75	0.00	0.00	0.00	0.00	1 335 459,75	
2671-2674	Créances rat	tachées à des participations (2671-2674)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
272	Titres immob	illisés (droit de créance)	37 883,59	0,00	0,00	0,00	0,00	37 883,59	
2741	Prêts particip	patifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2781		aux pour accession	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2782		ementaires pour accession	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2783	Prêts aux S.0	C.C.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
269-271-274 (sauf 2741) -	Autre (dépôts	s et cautionnements versés, créances diverses)							
275-2761			2 318 884,66	1 411 449,48	0,00	0,00	1 395 712,17	2 334 621,97	
2678-2768	Intérêts court		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Total IX	3 692 228,00	1 411 449,48	0,00	0,00	1 395 712,17	3 707 965,31	
		TOTAL GENERAL (I +VIII + IX) (2)	1 592 895 635,88	62 324 329,25	27 171 290,85	27 343 174,51	5 924 268,22	1 649 123 813,25	

TOTAL GENERAL (I+VIII + IX) (2) 1 592 895 635,88 62 324 329,25

(1) Ces lignes recensent les montants des travaux de réhabilitations, résidentialisation et changements de composants sur le parc existant hors travaux d'amélioration sur les acquisitions-améliorations (2) Total général colonne 8 e Total I colonne 3 de l'actif du bilan.

(3) Y compris la production immobilisé (compte 72 saut 7232).

(4) Y compris les viremments de stocks en immobilisations.

(5) Les sorties d'actif concernent les ventes et démolitions, les sorties de composants remplacés, et autres mises au rebut.

TABLEAU AMORTISSEMENTS (A) SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Partie 4 Fiche n°4.4.1

				AUGMENTATIONS : DOTA	TIONS DE L'EXERCICE		
N° de compte	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		MONTANT DES AMORTISSEMENTS AU DEBUT DE L'EXERCICE	Amortissement linéaire	Autres méthodes (1)	DIMINUTIONS: AMORTISSEMENT DES ELEMENTS SORTIS DE L'ACTIF ET REPRISES (2)	MONTANT DES AMORTISSEMENTS EN FIN D'EXERCICE
	1		2	3	4	5	6
	INCORPORELLES						
2801	Frais d'établissement		2 360,66	0,00	0,00	0,00	2 360,66
28082-28083- 28084-28085	Baux long terme et droits d'usufruits		100 361,89	1 500,81	0,00	0,00	101 862,70
2803-2805-28088	Autres postes d'immobilisations incorporelles		7 580 649,28	841 780,03	7 469,45	0,00	8 429 898,76
	TOTAL I		7 683 371,83	843 280,84	7 469,45	0,00	8 534 122,12
	CORPORELLES						
2812	Agencements - Aménagements de terrains	TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	CONSTRUCTIONS						
2813 (sauf 281315 et 28135)	Constructions locatives (sur sol propre)		619 803 252,74	48 774 429,92	10 556,44	3 861 535,02	664 726 704,08
2814 (sauf 281415 et 28145)	Constructions locatives sur sol d'autrui		10 079 751,37	99 802,56	0,00	10 003,63	10 169 550,30
281315-28135- 281415-28145	Bâtiments et installations administratifs		10 206 312,65	1 126 464,06	0,00	40 169,84	11 292 606,87
	TOTAL III		640 089 316,76	50 000 696,54	10 556,44	3 911 708,49	686 188 861,25
2015	Install. techniques Matériel - Outillage	TOTAL IV	538 288,90	30 867,37	0,00	0,00	569 223,91
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORE	LLES					
28181	Installations générales - Agencements et aménagements divers (compte 2181)	869 807,08	19 885,80	0,00	59 266,57	830 426,31
28182	Matériel de transport		1 198 260,16	37 330,19	0,00	13 762,22	1 221 828,13
28183	Matériel de bureau et matériel informatique		7 539 659,04	339 150,69	0,00	1,27	7 878 808,46
28184	Mobilier		1 790 634,54	41 428,55	0,00	0,00	1 832 063,09
28188	Diverses		512 140,53	9 781,53	0,00	0,00	521 922,06
	TOTAL V		11 910 501,35	447 576,76	0,00	73 030,06	12 285 048,05
282	Travaux d'amélioration (immeubles reçus en affectation)	TOTAL VI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL (3)		660 221 478,84	51 322 421,51	18 025,89	3 984 738,55	707 577 255,33

⁽¹⁾ Notamment : amortissement exceptionnel, progressif,(Rappel : l'amortissement linéaire est le seul autorisé depuis 2005 pour les immeubles locatifs).

(2) A détailler dans le tableau des amortissements n° 4.4.2 - TABLEAU AMORTISSEMENTS - VENTILATION DES DIMINUTIONS DE L'EXERCICE .

(3) Le total général des colonnes 3 et 4 est égal aux comptes 6811 + 6871.

Amortissement des constructions (extrait de la partie littéraire de l'annexe) : indiquer la (les) durée(s) d'amortissement retenue(s) pour le composant "Structure" des constructions:					
	60 ans				

TABLEAU AMORTISSEMENTS (B) VENTILATION DES DIMINUTIONS DE L'EXERCICE

Partie 4 Fiche n°4.4.2

N° DE COMPTE	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	ELEMENTS TRANSFERES EN ACTIF CIRCULANT	ELEMENTS CEDES	AUTRES SORTIES D'ACTIF (3)	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS (1)	TOTAL DES DIMINUTIONS (2)
	1	2	3	4	5	6
	INCORPORELLES					
2801	Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28082-28083	Baux emphytéotiques à construction et à réhabilitation et droits d'usufruit	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2803-2805- 28088	Autres postes d'immobilations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	CORPORELLES					
2812	Agencements - Aménagements de terrains Total II	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	CONSTRUCTIONS					
2813 (sauf 281315 et 28135)	Constructions locatives (sol propre)	0,00	0,00	3 645 682.63	215 853,66	3 861 536,29
2814 (sauf 281415 et 28145)	Constructions locatives sur sol d'autrui	0,00	0,00	10 003,63	0,00	10 003,63
281315-28135- 281415-28145	Bătiments et installations administratifs	0,00	0,00	40 169,84	0,00	40 169,84
	Total III	0,00	0,00	3 695 856,10	215 853,66	3 911 709,76
2015	Install. techniques Matériel - Outillage Total IV	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
28181	Installations générales - Agencements et aménagements divers	0,00	0,00	59 266,57	0,00	59 266,57
28182	Matériel de transport	0,00	13 762,22	0,00	0,00	13 762,22
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total V	0,00	13 762,22	59 266,57	0,00	73 028,79
282	Travaux d'amélioration (immeubles reçus en affectation) Total VI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	13 762,22	3 755 122,67	215 853,66	3 984 738,55

⁽²⁾ Les montants de cette colonne doivent correspondre à ceux de la colonne 5 du tableau 4.4.1 TABLEAU AMORTISSEMENTS - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

⁽³⁾ Démolitions, sorties de composants remplacés, et autres mises au rebut.

Partie IV - Fiche n°4.5.1

TABLEAU DES DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

NATURE	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : REPRISES DE L'EXERCICE	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
1	2	3	4	5
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Amortissements dérogatoires	0,00	0,00	0,00	0,00
Provision spéciale de réévaluation	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS				
Pour litiges	2 660 081,74	863 770,28	1 161 560,73	2 362 291,29
Pour amendes et pénalités	0,00	0,00	0,00	0,00
Pour pertes sur contrats	0,00	0,00	0,00	0,00
Pour pensions et obligations similaires	2 897 432,00	20 385,00	0,00	(3) 2 917 817,00
Pour gros entretien	5 143 999,99	2 280 202,40	1 086 643,42	6 337 558,97
Pour charges sur opérations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques et charges (dont emprunts)	734 666,00	413 169,00	368 356,00	(3) 779 479,00
TOTAL II	11 436 179,73	3 577 526,68	(2) 2 616 560,15	12 397 146,26
DEPRECIATIONS				
IMMOBILISATIONS				
Incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Financières	218 565,17	0,00	0,00	218 565,17
TOTAL III	218 565,17	0,00	0,00	218 565,17
STOCKS ET EN-COURS				
Terrains à aménager	0,00	0,00	0,00	0,00
Immeubles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immeubles achevés	0,00	0,00	0,00	0,00
Immeubles acquis par résolution de vente ou adjudication garantie de rachat	0,00	0,00	0,00	0,00
Approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL IV	0,00	0,00	0,00	0,00
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT				
Locataires	27 945 985,84	9 659 650,85	6 517 231,58	31 088 405,11
Acquéreurs, emprunteurs et locataires acquéreurs/attributaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances	991 607,95	0,00	0,00	991 607,95
Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL V	28 937 593,79	9 659 650,85	6 517 231,58	32 080 013,06
TOTAL VI (III + IV + V)	29 156 158,96	9 659 650,85	6 517 231,58	32 298 578,23
TOTAL GENERAL (I + II + VI)	40 592 338,69	(1) 13 237 177,53	(1) 9 133 791,73	44 695 724,49
RENVOIS		,		
ILHVOID	Exploitation	13 237 177,53	9 133 791,73]
(1) Dont dotations et reprises	Financières	0,00	0,00	
(1) Dont dotations of reprises		0,00	0,00	
(2) Dont reprises	Exceptionnelles de provisions utilisées	0,00	1 886 860,68	1

RENVOIS			
	Exploitation	13 237 177,53	9 133 791,73
(1) Dont dotations et reprises	Financières	0,00	0,00
	Exceptionnelles	0,00	0,00
(2) Dont reprises	de provisions utilisées		1 886 860,68
	de provisions non utilisées (*)		729 699,47
(3) Dont montant pour indemnités de départ en retraite et médaille du travail			

^(*) Exemples : reprise de provision pour litige devenue sans objet, reprise de PGE suite à cession de patrimoine,etc... (à détailler dans la partie littéraire de l'annexe).

6 - ETAT DES DETTES

Partie 4 - Fiche 4.6

N° de compte	DETTES	MONTANT NET AU BILAN	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN ET CINQ ANS AU PLUS	A PLUS DE CINQ ANS	PAR DES SURETE REELLES
1	2	3	4	5	6 (3-4-5)	7
162	Participation des employeurs à l'effort de construction (1)	49 398 368,87	2 664 372,23	7 480 212,59	39 253 784,05	
163	Emprunts obligataires (1)	0,00			0,00	
164	Emprunts auprès des établissements de crédit (1) (2)	466 777 798,16	12 297 396,58	52 116 512,41	402 363 889,17	
1651/1658	Dépôts et cautionnement reçus	11 157 130,06	Non ventil	able (3)	11 157 130,06	
1654	Redevances location - accession	0,00			0,00	
166	Participation des salariés aux résultats	0,00			0,00	
1675	Emprunts participatifs (1)	0,00			0,00	
167 (sauf 1671 et 1675), 1681 à 1687	Autres emprunts et dettes (1)	734 166,97	205 189,75	420 677,79	108 299,43	
17/18	Dettes rattachées à des participations (sauf intérêts courus) (1)	0,00			0,00	
519	Concours bancaires courants (5)	0,00			0,00	
16881-16882-1718-1748- 1788-5181	Intérêts courus non échus	5 328 734,69	5 328 734,69		0,00	
16883	Intérêts compensateurs	9 067,21	9 067,21		0,00	
	TOTAL I dettes financières	533 405 265,96	20 504 760,46	60 017 402,79	452 883 102,71	0,0
	dont emprunts remboursables in fine	2 639 000,00	0,00	195 000,00	2 444 000,00	
229	Droits des locataires acquéreurs, attribbutaires, affectants	0,00			0,00	
269/279	Versements restant à effectuer sur titres non liberés	0,00			0,00	
401 à 408	Fournisseurs et comptes rattachés	45 089 358,90	44 980 566,97		108 791,93	
419	Clients créditeurs	10 570 777,11	10 570 777,11		0,00	
42	Personnel et comptes rattachés	2 425 445,35	2 425 445,35		0,00	
43	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 993 509,41	1 993 509,41		0,00	
44	Etats et autres collectivités publiques :	7 181 023,96	7 181 023,96	0,00	0,00	0,0
443	Opérations particulières	0,00			0,00	
44 sauf 443	Autres	7 181 023,96	7 181 023,96		0,00	
45	Groupe, associés et opérations de coopération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
451	Groupe	0,00			0,00	
454	Stés Civiles immobilières ou S.C.C.C	0,00			0,00	
455/4563/457	Associés	0,00			0,00	
458	Membres - Opérations faites en commun et en GIE	0,00			0,00	
46	Créditeurs divers :	7 096 534,50	7 096 534,49	0,00	0,01	0,0
461	Opérations pour le compte de tiers	20 528,59	20 528,59		0,00	
46 (sauf 461)	Autres dettes	7 076 005,91	7 076 005,90		0,01	
47	Comptes transitoires ou d'attente (6)	0,00	0,01		(0,01)	
	TOTAL II	74 356 649,23	74 247 857,30	0,00	108 791,93	0,0
487	Produits constatés d'avance :	39 948 883,04	13 804 817,47	26 144 065,57	0,00	0,
4871	Sur exploitation	39 948 883,04	13 804 817,47	26 144 065,57	0,00	
4872	Sur vente de lots en cours	0,00	·		0,00	
4878	Autres produits constatés d'avance	0,00			0,00	
	TOTAL III	39 948 883,04	13 804 817,47	26 144 065,57	0,00	0,
	TOTAL GENERAL (I+II+III) (4)	647 710 798,23	108 557 435,23	86 161 468,36	452 991 894.64	0,0

RENVOIS	
(1) Emprunts réalisés en cours d'exercice	5 157 571,67
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	18 673 102,07
(2) Dont à 2 ans maximum à l'origine	

⁽³⁾ Afin d'obtenir une vérification des résultats par la méthode de la balance au carré, le montant des dépôts et cautionnements reçus, non ventilable par échéance, est inscrit dans la rubrique "dettes à plus de 5 ans".

⁽⁴⁾ Total général colonne 3= Total III + IV du passif.

⁽⁵⁾ Y compris soldes créditeurs de banques.

Partie 4 - Fiche 4.7

4.7.1 - TABLEAU ETAT DES CREANCES

N° de compte	LIBELLE	MONTANT BRUT AU BILAN	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
	1	2	3	4 (2-3)
	EN ACTIF IMMOBILISE			
267	Créances rattachées à des participations	0,00		0,00
2781	Prêts principaux accession	0,00		0,00
2782	Prêts complémentaires accession	0,00		0,00
2783	Prêts aux S.C.C.C.	0,00		0,00
274	Autres prêts	162 358,20		162 358,20
275/276	Autres immobilisations financières	2 172 263,77		2 172 263,77
	TOTALI	2 334 621,97	0,00	2 334 621,97
	EN ACTIF CIRCULANT			
409	Fournisseurs débiteurs	10 590 687,18	10 590 687,18	0,00
411	Locataires et organismes payeurs d'APL	12 668 394,77	12 668 394,77	0,00
416	Clients douteux ou litigieux	40 354 480,47	40 354 480,47	0,00
412	Créances sur acquéreurs	0,00		0,00
413/414/415/418	Autres créances clients	8 841 592,70	8 841 592,70	0,00
42	Personnel et comptes rattachés	97 507,59	97 507,59	0,00
43	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 080 485,20	1 080 485,20	0,00
44	Etat et collectivités publiques :	87 474 426,86	87 474 426,86	0,00
443	Opérations particulières	0,00		0,00
44 sauf 443	Autres (1)	87 474 426,86	87 474 426,86	0,00
45	Groupe et associés et opération de coopération	0,00	0,00	0,00
451	Groupe	0,00		0,00
454	Sociétés Civiles Immobilières ou S.C.C.C.	0,00		0,00
455	Associés - comptes courants	0,00		0,00
4562 (spécifique Sociétés)	Capital souscrit et appelé, non versé	0,00		0,00
458	Membres- Opérations faites en commun et en G.I.E.	0,00		0,00
46	Débiteurs divers :	8 701 373,85	8 701 379,85	(6,00)
461	Opérations pour le compte de tiers	0,00		0,00
46 sauf 461	Autres créances (1)	8 701 373,85	8 701 379,85	(6,00)
	TOTAL II	169 808 948,62	169 808 954,62	(6,00)
486	Charges constatées d'avances	0,00		0,00
476	Différence de conversion (actif)	0,00		0,00
	TOTAL III	0,00	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	172 143 570,59	169 808 954,62	2 334 615,97

(1) RENVOIS	Dont	
	subventions d'investissement à recevoir	33 557 836,31
	subventions d'exploitation à recevoir	43 245 266,60
	TVA	10 671 323.95

4.8.1 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS (3) RESERVES ET REPORT
A NOUVEAU AVANT
AFFECTATION DES
RESULTATS (5)

QUOTE-PART DU
CAPITAL
DETENUE (en %) PRETS ET AVANCES
CONSENTIS PAR
L'ORGANISME ET NON
ENCORE
REMBOURSES (4) MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR L'ORGANISME CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES DU DERNIER EXERCICE CLOS (5) DIVIDENDES ENCAISSES PAR L'ORGANISME AU COURS DE L'EXERCICE SIREN CAPITAL ACTIVITES BRUTE NETTE FILIALES ET PARTICIPATIONS (1) Filiales et participations (2) (6) : - Filiales (7) - Participations (8)
SEQUANO Aménagement (EX SODEDAT
SA Coopérative - Les Habitations Populaires
SCCV GALLIEN PETIT NOISY
GROUPE HABITAT EN SEINE-SAINT-DENIS
SCCV SYRINGA
SCCV ALTHEA
Autres filiales ou participations (9)
- Filiales non reprises ci-dessus
- Participations non reprises ci-dessus (473 966,00) (392 431,51) (39 415,19) (60 433,69) (31 379,88) (2 044,00) 0,00 2 000 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 15 966 066,00 2 134 280,00 1 000,00 288 750,00 191 969,75 1 020 000,00 10,00 122 500,00 191 969,75 1 020 000,00 10,00 122 500,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 000,00 1 000,00 883713976

		nns

Sources des informations fournies: Pour la SA Les Habitations Populaires, SCCV SYRINGA et ALTHEA et Groupe habitat en Seine-Saint-Denis : données 2022 provenant des comptes annuels 2022. Pour la SEMECO, : données du dernier exercice clos 2020. Les valeurs comptables des titres proviennent de la computabilité de Seine-Saint-Denis habitat.

1 335 459,75 1 335 459,75

2 000 000,00

Partie 4- Fiche 4.8

Partie 4 - Fiche 4.10 Annexe I

10.1 - VENTILATION PAR NATURE DES FRAIS D'ACQUISITION IMPUTES PENDANT L'EXERCICE

Commentaire : Les frais d'acquisition (frais de notaire, commissions, impôts et taxes non récupérables) imputés à des immeubles au cours de l'exercice sont ici analysés au niveau du compte auquel ils figurent en fin d'exercice.

COMPTES D'IMPUTATION	NATURE DES FRAIS D'ACQUISITION	MONTANT	TOTAUX PARTIELS
	3	2	3
211 - Terrains		1	0,00
	Divers (montants non significatifs)		
	Divers (montants non significants)		
213/214 - Constructions			0,00
	Diverse (word and a reason in 15 or		
	Divers (montants non significatifs)		
231 - Immobilisations corporelles en cours			0,00
	Divers (montants non significatifs)		
31 - Terrains à aménager			0,00
	Divers (montants non significatifs)		
33 - Immeubles en cours			0,00
	Divers (montants non significatifs)		
35 - Immeubles achevés			0,00
			,,,,,,
	Divers (montants non significatifs)		
		TOTAL	0,00

Partie 4 - Fiche 4.10 Annexe II

10.2 - TRANSFERTS DE CHARGES (COMPTES 79)

DESTINATION DES CHARGES TRANSFEREES	TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION (C/791)	TRANSFERT DE CHARGES FINANCIERES (C/796)	TRANSFERT DE CHARGES EXCEPTIONNELLES (C/797)
En charges à répartir (c/481) (1)		9 067,21	
En comptes de tiers			
En charges d'exploitation			
En charges financières			
En charges exceptionnelles			
[dont frais sur ventes C/67182] (2)			
TOTAL	0.00	9 067.21	0.00

(1) :	S'agissant de	es charges	financières,	indiquer	les intérêts	compensateurs	transférés a	u compte 4813.
----	-----	---------------	------------	--------------	----------	--------------	---------------	--------------	----------------

⁽²⁾ Frais de montage, de remise en état, de commercialisation déductibles des plus-values de cession de patrimoine locatif, et transférés au compte 67182.

Partie 4 Fiche n°4.11

11 - PRODUCTION IMMOBILISEE

(Compte 72)

N° INVENTAIRE	OPERATIONS	COUTS INTERNES (1) (Compte 7221)	FRAIS FINANCIERS (2) (Compte 7222)	AUTRES TRAVAUX ET PRESTATIONS POUR SOI-MEME (Compte 7223) (3)	TOTAL
	1	2	3	4	5
200CN	NEUF-PIERREFITTE-Les Diques	14 380,00	-	-	14 380,00
En cours	LE PRE SAINT GERVAIS-Franklin	6 577,00			6 577,00
000079RU	NEUF-EPINAY-ILOT DU MARCHE SUR SITE	6 725,00			6 725,00
744VEFA	NEUF-ROMAINVILLE-Gagarine 35 RUE DE BENFLEET - Wangari Muta Ma				1 212,00
744VEFA	NEUF-ROMAINVILLE-Gagarine 33 ROL DE BENI LEET - Wangan Mula Ma	4365			4 365,00
00201RU1	NEUF-STAINS CLOS SAINT LAZARE-Jardins de Stains -8D Reconstructio	-2385			(2 385,00)
000234AA	NEUF-STAINS CLOS SAINT LAZARE-Colonel Fabien	-71820			(71 820,00)
000234AA	NEUF-STAINS CLOS SAINT LAZARE-Zac Tartres 27 S	-9268			(9 268,00)
000233CN 000509CN		-42965			
133RH23	NEUF-BOBIGNY-Abreuvoir ULS REHAB-LE PRE SAINT GERVAIS-HENRI SELLIER COLLECTIF T3 Dantor	-42965 34648			(42 965,00)
					34 648,00
16465	REHAB-STAINS CLOS SAINT LAZARE-LEON BROCHET	11304			11 304,00
176Z000	ACQ-PIERREFITTE-Rue de Paris	-7350			(7 350,00)
617RH1	REHAB-BLANC MESNIL-PASTEUR 1 & 2	195786			195 786,00
En cours	REHAB-EPINAY-ILOT DU MARCHE restruct hall	66658			66 658,00
00709RH1	REHAB-ROMAINVILLE-GAGARINE tour A	14091			14 091,00
050RU11	REHAB-BOBIGNY-ABREUVOIR LOT1 SATELLITES	56710			56 710,00
050RU21	REHAB-BOBIGNY-ABREUVOIR LOT2 TOURS	120140			120 140,00
00015RH1	REHAB-BOBIGNY-CHEMIN VERT	347858			347 858,00
093RH1	REHAB-VILLEPINTE-FONTAINE MALLET	97			97,00
En cours	SAINT OUEN-CHARLES SCHMIDT	-18354			(18 354,00)
16466	REHAB-LES LILAS-LES SABLONS	9420			9 420,00
0636RH1	REHAB-LIVRY GARGAN-GENERAL LECLERC 1	3195			3 195,00
0636RH1	REHAB-LIVRY GARGAN-GENERAL LECLERC 2	-20077			(20 077,00)
088RH1	REHAB-MONTFERMEIL-BOIS DE L'ERMITAGE	3774			3 774,00
En cours	NOISY LE GRAND-GARCIA LORCA	53815			53 815,00
023RH1	REHAB-MONTFERMEIL-LES ORMES	3501			3 501,00
16467	REHAB-NOISY LE SEC-CRAINQUEBILLE	8965			8 965,00
16468	REHAB-LA COURNEUVE-ORME SEUL 1	10441			10 441,00
0708RH1	REHAB-ROMAINVILLE-PARAT	59825			59 825,00
0712RH1	REHAB-ROMAINVILLE-TRIOLET	7029			7 029,00
049RH1	REHAB-STAINS-HUCAILLES	30282			30 282,00
00087RH1	REHAB-STAINS-ILOT CARNOT	38254			38 254,00
112RH1	REHAB-DRANCY-LA MUETTE	75735			75 735,00
En cours	DUGNY-ALLENDE	8164			8 164,00
0711RH1	REHAB-ROMAINVILLE-DUCLOS	43 052,00			43 052,00
00034RH1	REHAB-VILLETANEUSE-ALLENDE	21 773,00			21 773,00
070RH1	REHAB-BOBIGNY-RIMBAUD	18 784,00			18 784,00
16469	REHAB-AULNAY-La Prairie	4 082,00			4 082,00
16470	REHAB-BLANC MESNIL-LES 4 TOURS 3 1/2	37 366,00			37 366,00
55RH1	REHAB-ILE ST DENIS-CACHIN	59 895,00			59 895,00
JORNI	REHAD-ILE ST DENIS-CACHIN	39 693,00			
					0,00
					0,00
					0,00
					0,00
					0,00
					0,00
					0,00
					0,00
					0,00
	TOTAL	1 205 684,00	0,00	0,00	1 205 684,00

(1) Les coûts imputés ne doivent pas excéder les coûts réels. Préciser ci-après les méthodes de calcul. Rappels : la non imputation des coûts internes altère l'image fidèle. La notion de coûts internes de production est décrite dans l'instruction comptable.

« La détermination de	s coûts interne se fait pa	r distinction entre les coûts d	e conduite d'opération e	t ceux de la direction	n de l'investissement.

« La determination des couts interne se fait par d'astinction entre les cours de conduite d'opération et ceux de la direction de l'investissement.

Pour la conduite d'opération, son coût est déterminé par l'application d'un taux de 1,50% du coût de l'opération (contre 1,30% pour les années 2022 et antérieures).

Pour la direction de l'investissement, un taux dégressif fonction du nombre de logement concernés est appliqué sur le coût d'opération, à savoir :

0,13% pour les programmes inférieurs ou égal à 30 logements

0,10% pour les programmes dont le nombre de logements concernés est compris entre 31 et 50 logements

0,07% pour les programmes dont le nombre de logements concernés est supérieur à 50 logements

Pour les années 2022 et antérieures, un taux unique de 2% du coût d'opération était appliqué.

La facturation de 50% se fait à l'OS travaux et celle des 50% restant se fait au prorata temporis de l'opération. »

c) Justifier ci-dessous l'incorporation des frais financiers et indiquer le mode de calcul employé. Rappels : seuls les frais financiers externes de la période de construction peuvent être nmobilisés, ils sont obligatoirement inscrits dans les comptes 66, et ils sont incorporables en immobilisation par les comptes 72.
r) Indiquer ci-dessous la nature des travaux et prestations dont il s'agit.

Partie 4 Fiche n°4.12

12 - INCORPORATION DES FRAIS FINANCIERS ET DES COÛTS INTERNES DE L'EXERCICE AU COÛT DE PRODUCTION DES STOCKS

COMPTES	FRAIS FINANCIERS SPECIFIQUES A UNE OPERATION	FRAIS FINANCIERS NON SPECIFIQUES A UNE SEULE OPERATION (1)	FRAIS DE COMMERCIALISATION (2)	COÛTS INTERNES (2)	TOTAL
1	2	3	4	5	6
331 - Lotissements et terrains en cours d'aménagement					0,00
332 - Opérations groupées, constructions neuves					0,00
333 - Opérations d'acquisition - réhabilitation - revente					0,00
334 - Constructions de maisons individuelles (C.C.M.I)					0,00
337 - Divers (3)					0,00
TOTAL GENERAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Rappel: La non comptabilisation des coûts internes altère l'image fidèle. Les coûts internes sont décrits dans l'instruction comptable. (1) Pour les frais financiers des emprunts finançant simultanément la réalisation de plusieurs programmes et pouvant être affectés par répartition entre ces programmes, justifier de la réalité de l'utilisation de ces emprunts et les modalités de répartition des frais financiers entre chaque programme. (2) Total des colonnes 4 et 5 = total de la colonne 5 du tableau IV-3 - fiche 1 (mouvements des comptes de stocks). Préciser ci-dessous la méthode de calcul de ces coûts et celle de répartition entre les programmes. Rappels : La non imputation des coûts internes altère l'image fidèle. Les coûts internes imputés ne doivent jamais dépasser les coûts réels. La notion de coûts internes de production est décrite dans l'instruction comptable (3) Préciser la nature des travaux dont il s'agit.

Seine-Saint-Denis habitat 10 rue Gisèle Halimi 93002 Bobigny cedex N° de Siret 27930019800041 - Code APE 6820A

Partie 4 Fiche n°4.13

13 - TABLEAU RECAPITULATIF DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS I - CHARGES

NATURE	MONTANT	TOTAUX PAR	RTIELS
1	2	3	
671 - Sur opérations de gestion (1) (2)			244 703,5
Subventions accordées	238 273,16		
Divers : montants non significatifs	6 430,34		
Divers . Montains non signification			
675 - Valeurs comptables des éléments d'actif cédés, démolis, mis au rebut (1)			759 671,1
Cessions (2)			77 691,0
	77 691,07		. 7 331,0
Terrain	11 091,01		
Divers : montants non significatifs			
- Démolitions			29 930,0
Batiments B Gagarine	29 930,01		
Divers : montants non significatifs			
Sorties de composants et autres mise au rebut			652 050,0
/CEAC Composants remplacés	652 050,08		
. S.E. 10 Son., positivo totti piasos			
Divers : montants non significatifs			
Erroro . Montanto non agrinicado			
379 Autros (1) (2)			9 367 666 6
678 - Autres (1) (2)	E 070 000 07		8 367 666,2
Sinistres	5 079 038,07		
Démolitions	1 894 073,22		
Divers	1 378 253,77		
Divers : montants non significatifs	16 301,19		
87 - Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			18 025,8
ijustements actif immobilisé	18 025,89		
•			
Divers : montants non significatifs			
- Control of the cont			

(1) Détailler les montants significatifs.

(2) Identifier distinctement les montants relatifs aux cessions immobilières entrant dans le calcul de l'affectation au compte 10685.

Partie 4 Fiche n°4.13

13 - TABLEAU RECAPITULATIF DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS II - PRODUITS

NATURE	MONTANT	TOTAUX PARTIELS
1	2	3
771 - Sur opérations de gestion (1)		4 114 665,27
Dédits et pénalités sur achats et ventes	167 699,74	
Recouvrements sur créances admises en non valeur	872 659,11	
Subventions d'équilibre	3 070 000,00	
Pénalités sur SLS	4 306,42	
Divers : montants non significatifs		
775 - Produits des cessions d'éléments d'actif (1) (2)		1 835 660,00
Cession Véhicules	3 953,00	
Vente Parcelle AV542 HT	1 669 050,00	
Vente Parcelle AX219	162 657,00	
Divers : montants non significatifs		
Divers . Mornants non significatins		
777 - Subventions d'investissement virées au résultat		15 121 128,26
Quote part de l'année	15 121 128,26	10 121 120,20
Quote part de l'année	15 121 126,20	
Divers : montants non significatifs		
778 - Autres (1)		4 705 998,09
Indemnités d'assurance	2 014 684,76	
Subventions ANRU démolitions	2 305 513,26	
Quittancements	204 024,77	
Divers	181 775,30	
Divers : montants non significatifs		
787 - Reprises sur dépréciations et provisions		0,00
Divers : montants non significatifs		
797 - Transferts de charges exceptionnelles		0,00
TOTAL	25 777 451,62	25 777 451,62
(1) Détailler les montants significatifs.		

⁽²⁾ Identifier distinctement les montants relatifs aux cessions immobilières entrant dans le calcul de l'affectation au compte 10685.

15

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D

Formulaire obligatoire (article 53A

(1) (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise :				Seine-Saint-Denis habit	at				Néant	OUI
1		SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ	A L'E	NREGISTREMENT DE	LA RÉSE	RVE SPÉCIA	ALE POUR L'EXERCI	CE N	•	
						Sous-comptes of	de la réserve spéciale des plu	s-values à long terme		
				Taxées à 10%	Taxée	s à 15%	Taxées à 18%	Taxées à 19%		Γaxées à 25%
Montant de la réserve spécial	à la clôture de l'exercice précéd	ent (N - 1)	1							
Réserves figurant au bilan de	s sociétés absorbées au cours de	'exercice	2							
		TOTAL (lignes 1 et 2)	3	0		0	0		0	0
P-(1)	Donnant lieu à complément d'	impôt sur les sociétés	4							
Prélèvements opérés	Ne donnant pas lieu à complés	ment d'impôt sur les sociétés	5							
		TOTAL (lignes 4 et 5)	6	0		0	0		0	0
Montant de la réserve spécial	e à la clôture de l'exercice	(ligne 3 - ligne 6)	7	0		0	0		0	0
п	F	RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIO	NS PO	UR FLUCTUATION DE	S COURS	k (5e, 6e,7e al	inéas de l'art. 39-1-5e d	ı CGI)		
·		Réserve figurant au bilan des sociétés absorbé	es au		Montants p	orélevés sur la ré	éserve			
Montant de la réserve	à l'ouverture de l'exercice	cours de l'année	eo uu	Donnant lieu à compléme	ent d'impôt	Ne donnar	nt pas lieu à complément d'in		ı réserve à la c	ôture de l'éxercice

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Partie 4 Fiche n°4.14

Tableau n°19

19 - TABLEAU RECAPITULATIF PAR NATURE

DES CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

672 - Charges sur exercices antérieurs

772 - Produits sur exercices antérieurs

	MON	ITANT	
NATURE	Récupérable	Non récupérable	N° DE COMPTE DE VIREMENT
1	2	3	4
Détail des charges :			
Achats-Four.d'at.&mag.NR		42,42	60223100000
Electricité N.R		5 200,31	60611100000
Eau N.R		1 103,22	60612100000
Gaz N.R		4497,23	60613100000
Chaleur N.R		694,14	60614100000
Four.ent.petit équip. NR		557,15	60631000000
Hygiène et sécurité N.R		10167 9	61111000000
Espaces verts N.R		10701,15	61121000000
Chauffage N.R		53235,71	61131000000
Nettoyage N.R		12638,37	61141000000
Ascenseurs N.R		6236,15	61161000000
Divers N.R		48260,02	61181000000
Locations immobilières		3976,15	61320000000
Locations mobilières N.R	i	7344	61351000000
charg.loc. coprop.NR		149024,85	61410000000
EC sur biens immo.NR		339659,60	61511000000
Gros ent.biens immo.s NR		116402,03	61521000000
Maintenance N.R		750,00	61561000000
Autres assurances N.R		15432,25	61680000000
Etudes et recherches N.R		480,00	61700000000
Documentation gén. N.R		229,55	61810000000
perso, Ext. à Office NR		5161,08	62111000000
Autres honoraires		3014,43	62260000000
Frais d actes&cont. NR		12 610.06	62270000000
Annonces et insertions		21 802.19	62300000000
Frais post.& télécom.		384 474,97	62600000000
serv. banc.&assimilés		3 092.47	62700000000
Concours divers(Cotis)		10 774.17	62810000000
PEFPC N R		23 550.00	63331000000
Redev.concbrevet .lic.		550.04	65100000000
Perte s/créa.irréc.Juge		5 389.95	65421000000
charg.div.gest.cour.NR		4 868,00	65810000000
Sinistres		5 943.02	67860000000
Aut. charges Exc. div.		402 542.13	67888000000
Produits Exc. divers		(1 398,41)	77880000000
1 Todalis Exc. divers		(1 000,11)	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
Divers (total des montants non significatifs)			
то	TAL 0,00	1 760 517,20	

NATURE		MONTANT	N° DE COMPTE DE VIREMENT
1		2	3
Détail des produits :			
Electricité N.R		164,20	60611100000
Chauffage N.R		573,87	61131000000
charg.loc. coprop.NR		98 250,57	61410000000
Frais post.& télécom.		1080	62600000000
PEFPC N.R		5830	63331000000
Produits Exc. divers		83265,99	77880000000
Divers (total des montants non significatifs)	TOTAL	189 164,63	

	STRINGE		SULDES IN	ITERMEDIAIRES DE GESTION		SOI NO	S INTERMEDIAIRES	
	PRODUITS		Nº de son	CHARGES 2		SOLDE		Exercice 2023
Nº de compte 701	Ventes d'immeubles	0,00	N° de compte 601	Acheta de terraina	0,00	3	4 (1-2)	
70631-70632-70638	Autres produits des activités d'accession	114 000,00	607	Immeubles acquis par résolution de vente, adjudication ou garantie de rachat	0,00			
7612	Revenus des parts en S.C.I. de vente	0,00	6031	Variation de stocks : terrains	0,00			
72232	Transfert d'éléments de stock en immobilisation	0,00	6037	Variation des stocks : immeubles acquis par résolution de vente, adjudication ou G. de rachat	0,00			
70471-70472	Loyers et redevances des logements en location- accession et accession	0,00	604	Achats d'études et de prestations de services - Travaux et honoraires	0,00			
			6053 (SEM)	Acheta de terraina, travaux, et frais annexes (opérations de promotion immobilière)	0,00			
		į	Autres 605-608	Achata liés à la prod. de stocks immobiliers	0,00			
			66114	Accession à la propriété - Financement de stocks immobiliers	0,00			
		i	7133	Immeubles en cours (inverser le signe)	0,00			
	Total activités d'accession	114 000,00	7135	Immeubles achevés (inverser le signe) Total activités d'accession	0,00	MARGE SUR ACCESSION		233 22
	TOTAL BUTTONS O BUCCASION	114 000,00	66115		0,00	MARGE SUR ACCESSION	114 000,00	233 22
76261-76262 76261-76262	Rémunération gestion, location-attr, prêts Revenus des prêts accession	0,00	66115	Intérêts liés à la gestion de prêts accession	0,00			
	Total activités de prêts	0,00		Total activités de prêts	0,00	MARGE SUR PRETS	0,00	
7021 (SEM) 7041 (OHLM)	Loyers des logements non conventionnés	723 305,91	6127	Baux emphytéotiques, à construction, à néhabilitation et autres	0,00			
7023 (SEM) 7043 (OHLM)	Loyers des logements conventionnés	136 195 850,24	681112-681113 681114-681115	Baux emphytéotiques, à construction, à néhabilitation, droit d'usufruit locatif social	1 500,81			
702 sauf 7021-7023-7047 (SEM)	Autres loyers		681122	Agencements et aménagements de terrains	130001			
704 sauf 041-7043-7047 (OHLM)		16 780 093,77	681123-681124 (sauf		0,00			
7222	Production immobilisée - Immeubles de rapport (frais financiers externes)	0,00	68112315, 6811235, 68112415, 6811245)	Constructions locatives	48 874 164,84			
	(tas matches stating)	0,00	6863	Dotations aux amortissements des intérêts compensateurs (1)	0,00			
742 743	Primes à la construction Subventions d'exploitation	0,00	6872 Char	Dotations aux provisions réglementées roes d'intérêts nettes de bonif.	0,00			
	Quote-part des subventions d'investissement et	982 000,92	661121	Op. locatives - Crédits relais, avances	0,00			
777	assimilé virée au résultat de l'exercice (1)	15 121 128,26	661122	Op. locatives - Financements définités	11 795 709,46			
7872	Reprise sur provisions réglementées	0,00	661123	Intérêts compansateurs	9 067,21			
70476	Redevances en bail réel solidaire	0,00	661124	Intérêts de préfinancement consciidables	0,00			
7963 703	Transfert de charges financières - intérêts compensateurs Récupération des charges locatives	9 067,21	66119	Opération en bail réel solidaire	0,00			
743		71 435 951,85		Charges locatives récupérables (total colonne 3 - compte de résultat)				
					74 529 086,75			
	Total activités locatives	241 247 398,16		Total activités locatives	135 209 529,07	MARGE SUR LOCATIF	106 037 869,09	104 092 82
7221	Production immobilisée - Immeubles de rapport (coûts internes)	1 205 684,00						
721-7223 sauf 72232	Autres productions immob.	0,00						
7064-7065-7063 (SEM) 7066-70671-7068	Autres prestations de service	0,00						
705	Produits de concession d'aménagement	0,00	6055 (SEM)	Achata de terraina, travaux, et trata annexes (opérations d'aménacement)	0,00			
7086	Récupération de charges de gestion imputables à d'autres organismes d'HLM	0,00						
Autres 708	Autres	706 885,19				PRAD.		
	Total productions diverses	1 912 569,19		Total productions diverses	0,00	PRODUCTIONS DIVERSES MARGE BRUTE TOTALE		1 989 53
			Consommation	ns de l'exercice en provenance de tiers :		manue unote totale	100 004 420,20	100 313 33
		i	602	Achata stockés - Autres approvisionnementa Variation des stocks des autres	13 530,22			
			6032 606	approvisionnements Achata non stockés de matières et fournitures	161 915,07			
			611	Soura-traitanne námárala (Traveur ratetifs à	2 058 654,74			
		i	613	Fexploitation) Locations	10 081 533,88 2 226 933,14			
			614	Charges locatives et de copropriétés	2 512 180,22			
			6151 (OHLM) 61521 (SEM) 6152 (OHLM)	Entretien et réperations courants sur biens immobiliers locatifs Déparses de gros entretien sur biens immobiliers	7 979 209,88			
		i	61523 (SEM) 6156	locatifs Maintenance	13 848 941,34			
		i	6158	Autres traveux d'entretien	0,00			
			6122-6125 616	Crédit bail mobilier et immobilier	0,00			
			616	Primes d'assurances Personnel extérieur à la société	1 917 081,62			
			622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 120 065,24			
7583			623 625	Publicité, publications, relations publiques	365 593,43			
7583	Produits du dispositif de lissage de la CGLLS	3 868 252,00	6283	Déplacements, missions et réceptions Cotisations et prélèvements CGLLS	104 734,13 3 522 325,00			
			6285	Redevances	0,00			
744	Subventions pour travaux d'entretien		Autres 61 et 62 635-637	Autres Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 075 958,09			
	TOTAL divers	3 868 252,00		Total (NR)	24 094 008,98 76 603 854,95		(72 735 602.95)	(69 015 093
						VALEUR AJOUTEE	35 328 835,33	37 300 49
			631-633	Impôta, taxes et versements assimilés sur némenérations	3 312 603.75			
			641-6481 645-647-6485	Rémunérations Charges sociales	22 455 841,80 6 992 257.85			
		į	045047-0425	Total (NR)	32 760 703,40			
							(22 740 752 40)	
REPRISES			DOTATIONS	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (OU INSUFFIS	BANCE)		(32 760 703,40) 2 568 131,93	(31 430 895 5 869 60
REPRISES 7811	Reprises sur amortissements	0,00	681118	Amort, des autres immo, incorporelles	841 780,03		(32 760 703,40) 2 568 131,93	5 869 60
	Reprises sur amortissements Reprises sur provisions pour gros entretien		681118	Amort: des autres immo. incorporeties Amort: des autres constructions	BANCE)		(32 760 703,40) 2 568 131,53	(31 439 895 5 869 60
7811		0,00 1 086 643,42 1 529 916,73		Amort. des autres immo. incorporelles	841 780,03		(32 760 703,40) 2 568 131,93	(31 430 895 5 889 60
7811 78157 Autres 7815 791	Raprises sur provisions pour gros enthelien Sur autres provisions d'exploitation Transferts de charges d'exploitation	1 086 643,42	681118 68112315 - 6811235 68112415 - 6811245 6812 Autres 6811	Amort, des autres immo, incorporelles Amort, des autres constructions Dotations aux amortissements des charges	841 780,03 1 126 464,08		(32 760 763,60) 2 568 131,53	5 869 60
7811 78157 Autres 7815 791 751-754-758	Reprises sur provisions pour gros entretien Sur autres provisions d'exploitation Transferta de charges d'exploitation Autres produits de gestion courante	1 086 643,42 1 529 916,73 0,00 2 337 080,06	681118 68112315 - 6811235 68112415 - 6811245 6812 Authes 6811 6816	Amort, des autres immo, incorporelles Amort, des autres constructions Distations aux amortissemento des charges dissipitations alexanter Autres distations aux amortissements Distations pour dispréciations des immobilisations	841780,03 1 126 464,06 0,00 478 444,13		(32 760 703,40) 2 568 131,83	5 869 60
7811 78157 Autres 7815 791	Reprises sur provisions pour gros entretien Bur autres provisions d'exploitation Transferts de charges d'exploitation Autres produits de gestion courante Bur prov. pour dép. des innrobilisations	1 086 643,42 1 529 916,73 0,00	681118 68112315 - 6811235 68112415 - 6811245 6812 Autres 6811	Annot des autres innou incorporates Annot des autres constructions Obtainers aux emmissements des charges d'acquisitation aiquer Antes d'addres aux emrissements Distainers pour dégréciations des immobilisations Distainers pour dégréciations des immobilisations Distainers pour dégréciations des immobilisations	841780,03 1 128494,06 0,00 478444,13 0,00 0,00		(32 760 703,49) 2 568 131,93	5 809 80
7811 78157 Autres 7815 791 751-754-758 7816	Reprises sur provisions pour gros entretien Sur autres provisions d'exploitation Transferta de charges d'exploitation Autres produits de gestion courante	1 086 643,42 1 529 916,73 0,00 2 337 080,06 215 853,68	681118 68112315 - 6811235 68112415 - 6811245 6812 Autora 6811 6816 68173	Amort, des autres immo, incorporelles Amort, des autres constructions Distations aux amortissemento des charges dissipitations alexanter Autres distations aux amortissements Distations pour dispréciations des immobilisations	841780,03 1 126 464,06 0,00 478 444,13		[32 T60 705.49] 2 568 131,53	(31 439 89: 5 809 60
7811 78157 Autres 7815 791 751-754-758 7816 78173	Reprises sur provisions pour gros entretien Dar autres provisions d'exploitation Transferts de charges d'exploitation Autres provision gestion courante Bur prov. pour dép. des inmobilisations Sur prov. pour dép. stocks et en-coura	1 086 643,42 1 529 916,73 0,00 2 337 080,08 215 853,66	68112315 - 6811235 68112315 - 6811235 68112415 - 6811245 68112415 - 6811245 68112 Authea 6811 68173 68174 68157 Authea 6815	Annot des autres immo incorporales Annot des autres constructions Didations aux amortissements des charges despubliches algest Antered didations aux amortissements Didations pour dispriciations des monoblisations Didations pour dispriciations des robos	841780,03 1126464,06 0,00 478444,13 0,00 0,00 9 659 650,85		ATTE 0.00 AND AT	(31 439 89: 5 869 60
7811 78157 Autres 7815 791 751-754-758 7816 78173	Reprises sur provisions pour gros entretien Dar autres provisions d'exploitation Transferts de charges d'exploitation Autres provision de gestion courante Bur prov. pour dép. des inmobilisations Sur prov. pour dép. stocks et en-coura	1 086 643,42 1 529 916,73 0,00 2 337 080,08 215 853,66	681118 68112315 - 68112315 68112245 - 6811245 6812 Author 6811 6816 68173 68174 68157	Anord, de subre simo, incorporales Anord, de subre constructions Didution as involvaments des charges despitablishes aigues Autres didutions aux amortissements Didutions pour dispitablishes des immobilisations Didutions pour dispitablishes des immobilisations Didutions pour dispitablishes des immobilisations Didutions pour dispitablishes des circles Didutions pour dispitablishes des circles Didutions pour generales des circles Didutions pour generales des circles	841780.03 1126.464.06 0,00 478.444.13 0,00 0,00 9.609.603,85 2.280.202,40		[32 766 763,46] 2 556 131,53	(31 432 89:
7811 78157 Autres 7815 791 751-754-758 7816 78173	Reprises sur provisions pour gros entrellars four authers provisions' dissipitation Transelentis de designe exclupitation Authers provision de gestion coursets four prov. pour deju, des immobilisations four prov. pour deju, des ordernoss four prov. pour deju, des ordernoss four prov. pour deju, des ordernoss	1 086 643,42 1 529 916,73 0,00 2 337 690,06 215 853,66 0,00 6 517 231,58	68112315 - 6811235 68112315 - 6811235 68112415 - 6811245 68112415 - 6811245 68112 Authea 6811 68173 68174 68157 Authea 6815	Anotot des autres immo, incorporales Anotot des autres constructions Dictations au emotimismente des charges Dictations au emotimismente des charges Antes dictations au montimismente Dictations para dépositation des immobilisations Dictations para dépositations des inmobilisations Dictations para dépositations des incoles Dictations para dépositations des contentes Dictations aux provisions para gene extrédien Antes dictations aux provisions para que extrédien Antes dictations aux provisions Antes dictations aux provisions Antes dictations de la contraction de la	841790,03 1126464,08 0,00 478444,13 0,00 9 659 650,85 2 789 202,40		(32 760 763,46) 2 556 131,53	
7811 78157 Autres 7815 791 751-754-758 7816 78173	Reprises sur provisions pour gros entretien Dar autres provisions d'exploitation Transferts de charges d'exploitation Autres provision de gestion courante Bur prov. pour dép. des inmobilisations Sur prov. pour dép. stocks et en-coura	1 086 643,42 1 529 916,73 0,00 2 337 080,08 215 853,66	68119 6811235 - 6811235 6811245 - 6811245 - 6811245 - 6811245 - 6811245 - 681245 - 6812 - 68173 - 68174 - 68157 - Autous 6815 - 654	Anost, des autres imms, incorporates Anost, des autres constructions Dictations aux emotissements des direges despisables in agent Autres disconstructions Dictations aux emotissements des Dictations part despisables des inmediatations Dictations part despisables des inmediatations Dictations part despisables des incides Dictations part despisables des incides Dictations aux porientes parties entre des Dictations aux provinciers part despisables des incides Autres dictations des porientes parties entre dictations Autres dictations aux provinciers Parties aux crisciones des controlles Reconstructions des despisables des dictations des provinciers Parties aux crisciones informations des dictations des despisables des dictations des despisables des des despisables des des des des des des des des des d	841790,03 1126464,08 0,00 478444,13 0,00 9,699,650,85 2,899,020,40 1297,324,28		(8 166 619,52)	(4 700 57-6)
7811 78157 Autrea 7815 791 751-754-758 7816 78173	Reprises sur provisions pour gros entrellars four authers provisions' dissipitation Transelentis de designe exclupitation Authers provision de gestion coursets four prov. pour deju, des immobilisations four prov. pour deju, des ordernoss four prov. pour deju, des ordernoss four prov. pour deju, des ordernoss	1 086 643,42 1 529 916,73 0,00 2 337 690,06 215 853,66 0,00 6 517 231,58	68119 6811235 - 6811235 6811245 - 6811245 - 6811245 - 6811245 - 6811245 - 681245 - 6812 - 68173 - 68174 - 68157 - Autous 6815 - 654	Anotot des autres immo, incorporales Anotot des autres constructions Dictations au emotimismente des charges Dictations au emotimismente des charges Antes dictations au montessammente Dictations para deprinciations des immobilisations Dictations para deprinciations des immobilisations Dictations para deprinciations des immobilisations Dictations para deprinciations des incides Dictations aus provisions para gres entréelle Antes dictations au provisions para que entréelle Antes dictations au des contractions des paralles Tentres sur desirante internanciations Reclations au et charges diverses de paudint montes et charges diverses de paudint	841780,03 1 128 464,06 0,00 478 444,13 0,00 0,00 2 659 650,85 2 289 262,40 1 297 324,28 3 048 203,17	MENIATO SEPANTATOR	(8 166 619,52)	(4 700 57-6)
7811 78157 Autres 7815 791 751-754-758 7816 78173	Reprises sur provisions pour gros entrellars four authers provisions' dissipitation Transelentis de designe exclupitation Authers provision de gestion coursets four prov. pour deju, des immobilisations four prov. pour deju, des ordernoss four prov. pour deju, des ordernoss four prov. pour deju, des ordernoss	1 086 643.42 1 529 916.73 0.00 2 337 680.06 215 683.66 0.00 6 517 221.58	68119 6811235 - 6811235 6811245 - 6811245 - 6811245 - 6811245 - 6811245 - 681245 - 6812 - 68173 - 68174 - 68157 - Autous 6815 - 654	Anotot des autres immo, incorporales Anotot des autres constructions Dictations au emotimismente des charges Dictations au emotimismente des charges Antes dictations au montessammente Dictations para deprinciations des immobilisations Dictations para deprinciations des immobilisations Dictations para deprinciations des immobilisations Dictations para deprinciations des incides Dictations aus provisions para gres entréelle Antes dictations au provisions para que entréelle Antes dictations au des contractions des paralles Tentres sur desirante internanciations Reclations au et charges diverses de paudint montes et charges diverses de paudint	841780,03 1126.464,06 0,00 478.444,13 0,00 9.609.800,32 1289.024,26 1397.304,28 3.048.208,17	QUOTE-PART DE RESULTAT	(8 168 619,52)	(4 790 574 1 089 62
7811 78157 Autren 7815 791 751-754-758 7816 78173 78174	Reprises sur provisions pour gros entrollers four active provisions of exploitation Translates for during suffering sur- Translates for during suffering sur- Translates for during suffering sur- Translates for programme sur- Translates for programme suppliers consumina four process produce sur- Translates produced sur- Sur- Translates produced sur- Translates produced sur- Translates sur- Transl	1 086 643,42 1 529 916,73 0,00 2 337 690,06 215 853,66 0,00 6 517 231,58	681135 - 6811235 - 6811245 - 681245 - 681245 - 681245 - 681245 - 681245 - 6812 - 6812 - 68173 - 68174 - 68157 - 68157 - 68157 - 68157 - 68157 - 68158	Amout, des autres imms, incorporates Amout, des autres constructions Distations au amoutementen des charges Charles des autres constructions Distations au amoutementen des charges Antes distations au amoutementen des charges Charles part deprinciations des immobilisations Distations part deprinciations des inmobilisations Distations part deprinciations des inmobilisations Distations au provisions part gene ordinées Antes distations au provisions part des des la continues Distations aux provisions part gene ordinées Antes distations aux provisions Tabula Tabula Charles part de résealed sur opinistions dals parties Charles parts de résealed sur opinistions faites en commune.	841780,03 1 128 464,06 0,00 478 444,13 0,00 0,00 2 659 650,85 2 289 262,40 1 297 324,28 3 048 203,17		(8 168 619,52)	(4 730 57) 5 893 60 64 730 57 1 089 62
7811 78157 Autres 7815 791 751-754-758 7816 78173 78174	Reprises sur provisions pour gross entrellen Dur auchter provisions d'exploitation Transaches de d'exploration Auchter partidité de gention couverte de prove pour dels positions et parties prove pour dels positions de des prove pour dels positions et en course tour prove pour dels positions et en course tour prove pour dels policies en consenties tour prove pour dels policies pour pour dels policies Transaches parts de résulte sur explorations faites en consente de soulles pour explorations en consente de soulles explorations en consente de soulles pour explorations en consente de soulles explorations en	1 086 643.42 1 529 916.73 0.00 2 337 680.06 215 683.66 0.00 6 517 221.58	681136 G8112315 - 68812245 G8112415 - 6811245 G812415 - 6811245 G812 Authors 6811 68173 68114 68157 Authors 6815 651-658	Anost, des autres imms, incorporates Anost, des autres constructions Chotisines aus montissements des charges Chotisines aux montissements des charges Antes distines aux emortissements Chotisines par depresidence des immediatellentes Chotisines par depresidence des interdelibetions Chotisines par politicises des interdelibetions Chotisines par politicises des interdes Chotisines par politicises des interdes Chotisines aux politicises des certificies Antes distines aux politicises Perties aur ordinantes productes References des deputs References des des des des des des des des des d	841780,03 1126.464,06 0,00 478.444,13 0,00 9.609.800,32 1289.024,26 1397.304,28 3.048.208,17	QUOTE-PART DE RESULTAT	(8 168 619,52)	(4 790 574 1 089 62
7811 78157 Authora 7815 791 781-781-780 78173 78174 7855	Reprises sur provisions pour gross entrelland four actives provisions of employations. Transactivis de designed exploitations. Authors provision des genitors courantes four prov. pure dep. des emmediatations. Bur prov. provision des de emmediatations. Bur prov. provision des de emmediatations. Bur prov. pour disp. des ordences. Total Outries parts de résultet sur opinisticos faites en communia.	1 086 643-02 1 529 996,73 0,00 2 337 080,56 0,00 6 517 231,50 11 886 725,65	681135 - 6811235 - 6811245 - 681245 - 681245 - 681245 - 681245 - 681245 - 6812 - 6812 - 68173 - 68174 - 68157 - 68157 - 68157 - 68157 - 68157 - 68158	Amout, des autres imms, incorporates Amout, des autres constructions Distations au amoutementen des charges Charles des autres constructions Distations au amoutementen des charges Antes distations au amoutementen des charges Charles part deprinciations des immobilisations Distations part deprinciations des inmobilisations Distations part deprinciations des inmobilisations Distations au provisions part gene ordinées Antes distations au provisions part des des la continues Distations aux provisions part gene ordinées Antes distations aux provisions Tabula Tabula Charles part de résealed sur opinistions dals parties Charles parts de résealed sur opinistions faites en commune.	841780,03 1126.464,06 0,00 478.444,13 0,00 9.609.800,32 1289.024,26 1397.304,28 3.048.208,17	QUOTE-PART DE RESULTAT	(8 168 619,52)	(4 790 574 1 089 62
7811 78157 78157 Autem 7915 791 78174 78173 78174 7857 7817 7857	Reprises sur provisions pour gos entrellam flor active provisions' dispitations. Torsachinis de desputations Authors produits de gention courante flor prov. prod dep des entredistations flor prov. prod dep des entredistations flor prov. prod dep des entredistations flor prov. pour dep des entredistations flor prov. pour dep des ordences. Tadal Clustes parts de récultat sur opinitations faites en commun. Recentue des authors florences des authors en conspie courant of prile participation. Authors produits des apréliquetors	1 086 643.42 0.00 1 529 916,72 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.	681136 G8112315 - 68812245 G8112415 - 6811245 G812415 - 6811245 G812 Authors 6811 68173 68114 68157 Authors 6815 651-658	Anost, des autres imms, incorporates Anost, des autres constructions Districtiva aux emotimisments des charges Districtiva aux emotimisments des charges Antes districtiva aux emotimisments des charges Districtiva pau deprications des incoba Antes autres paus devenus de gestion Bernario (Pri) Total Carines partie de visualité sur opinations falses en mentions Districtiva na mentionservette, dépréciations et protections	841 780.03 1 126 444.06 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 1 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20	QUOTE-PART DE RESULTAT	(8 168 619,52)	(4 790 574 1 089 62
7811 78187 Autors 7015 791 791 7816 7816 7817 78174 78	Reprises sur provisions pour gos entrellars four active provisions d'exploitation Traceleris de despetialem Autres problind de geolier courants four provision de servicion courants four prov. pour deju des immediatations four prov. pour deju des immediatations four prov. pour deju des immediatations four prov. pour deju des ordennes Total Outres parts de visibilit sur opinistions faites en commun. Parvents des actions Parv	1 086 643-02 1 529 996,73 0,00 2 337 080,56 0,00 6 517 231,50 11 886 725,65	681163 (681)	Anotot des autres immo, incorporales Anotot des autres constructions Distations au amortissemente des charges Anotot des autres constructions Distations au amortissemente des charges Antes distations au montissemente des inmobilisations Distations prunt deprinciations des inmobilisations Distations prunt deprinciations des inmobilisations Distations au provisions prunt grant et des la contraction des indications des provisions prunt deprinciations des cristiques Distations au provisions prunt grant et des la contraction des distations au provisions prunt des des la contraction des la contractions au provisions prunt des des la contractions au provisions des presidents au des la contraction des la contraction des la contraction des la contraction des des la contraction des la contra	### AMACE ### 1780.03 1128 644.08 1128 644.08 0.00 478 444.13 0.00 9.609.05 2280.202.40 1307.342.80 1307.342.80 1122.277.08 19.855.344.97	QUOTE-PART DE RESULTAT	(8 168 619,52)	(4 790 574 1 089 62
7811 78157 Autors 7015 791 791 791-794-798 7817 7817 7817 7817 7817 7817 7817 7	Reprises sur provisions pour gross entrollers four authors provisions' dissipitation Transelleris de designe exclusionis Authors provision de geolion couserte Sor prov, pour deju, des immediatations Bor prov, pour deju, des immediatations Bor prov, pour deju, des ordences Outese parts de récultat sur opinidons faites en Constes particulation de particulations Pleventes de authors Pleventes de author	1 066 643,02 1 1509 916,73 2 237 906,73 2 155 853,06 6 517 231,59 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0	681135 (6812) 681135 (6812) 68124 (6812) 6812 (6812) 6813 (6812) 6814 (6813) 6814 (6813) 6816 (6813) 6816 (6813) 6816 (6813)	Anost, des autres imms, incorporates Anost, des autres constructions Choticines aux encréasements des charges Choticines aux encréasements des charges Arabes délicients aux encréasements Choticines par depréciations des introductions Choticines par depréciations des introductions Choticines par depréciations des introductions Choticines par positions par que entrédien Andres décidents aux provisions Parties aux créatement informatifies Rédiencement d'utilitées de la confidence	### AMACES # 1170.03	QUOTE-PART DE RESULTAT	(8 168 619,52)	(4 790 574 1 089 62
7811 78187 Autors 7015 791 791 7816 7816 7817 78174 78	Reprises sur provisions pour gross entrellers Dar active provisions d'exploitation Thursderis de drappes deprishation Actives provisions de spellon concente Dar prov. pour deju des revesibilitations Dar prov. pour deju des revesibilitations Dar prov. prov. pour deju des créations de prov. pour deju des créations du prov. pour deju des créations du prov. pour deju des créations Total Contes parts de réalisté sur opinistions faites en cerence Provision des actions Provision de actives en complet courant el profits Actives produit des participations Actives produit des participations Provision des actives en complete courant el profits Actives produit des actives en complete Produit des actives des controllers Actives produit des actives en complete Produit des actives actives en complete Produit des actives actives en challes en combitées Actives produit des actives en completes Reportes en déprésidant se promisers Reportes en déprésidant se promiser à valors mobilitées Reportes en déprésidant se devoire mobilitées Reportes en déprésidant se promisers à valors mobilitées Reportes en déprésidant se des controllées	1 000 943,42 1 529 94,73 2 337 900,00 2 338 930,00 0 517 231,50 0 517 231,50 0 507	681163 (681)	Anotot des autres immo, incorporales Anotot des autres constructions Distations au amortissemente des charges Anotot des autres constructions Distations au amortissemente des charges Antes distations au montissemente des inmobilisations Distations prunt deprinciations des inmobilisations Distations prunt deprinciations des inmobilisations Distations au provisions prunt grant et des la contraction des indications des provisions prunt deprinciations des cristiques Distations au provisions prunt grant et des la contraction des distations au provisions prunt des des la contraction des la contractions au provisions prunt des des la contractions au provisions des presidents au des la contraction des la contraction des la contraction des la contraction des des la contraction des la contra	### AMACES # 1 790.03 1 120 440.00 478.444.13 0.00 0.00 9 859 850.85 2 90 90.00 1 102 272.05 1 102 272.05 0.00 0.00 2 474.44.13 0.00 0.00 2 50 444.05 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	QUOTE-PART DE RESULTAT	(8 168 619,52)	(4 790 574 1 089 62
7811 7817 7817 Autor 7813 791 791 791-74-788 7817 78174 78174 78174 78174 78174 78174 78174 78174 78174 78174 78174 78174 78174 78174 78174 78174	Reprises sur provisions pour gous entrades four active provisions d'exploitation Turacterités de la registration Authors prostituit de guidini courante four provision de guidini courante four provision de la remoissante four provision de remoissante four provision	1 000 043,0 1 539 16,73 2 337 000,0 2 10 583,0 6 517 231,0 6 517 231,0 0,0 0,0 0,0 3 75 683,0 0,0 0,0 0,0 0,0 3 75 683,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	681163 (681)	Actual, des authors imms, incorporales Actual, des authors imms, incorporales Actual, des authors constructions Distations aux amendimensente des charges Actual, des authors aux amendimensente des charges Distations pur dispositation des immedialisations Distations pur dispositation des immedialisations Distations pur dispositation des constructions Distations pur dispositations des constructions Distations pur projections des constructions Distations aux provisions Profestes aux des provisions Technical distations des provisions Technical distations des constructions Technical distations des constructions Distations aux des resident des provisions Technical distations des constructions Distations aux des residents des provisions Technical distations des des provisions Technical des residents des repositions faites en communications Distations aux amendiamenteres, dépréciations et dispuss des residents aux authors explositions Distations aux amendiamenteres, dépréciations et d'Outques financieres Technical des constructions des des constructions des constructions des des constructions des constructions des des des des des des des des des de	841 700.03 \$41 700.03 1 108 644.06 0.00 478 444.13 0.00 9 000 600.85 1 207 234.08 1 207 234.08 1 207 234.08 0.00 0.00 244 341.00 0.00 909 500.00	QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS PATES EN COMMENT	@ 166 617.00) (\$ 666 647.00) 0.06	(4 700 57- 1 009 62
7811 7817 7817 7817 7817 7817 7817 7817	Reprises sur provisions pour gos entrellers four actives provisions' dispitations. Transeleris de designe desputations. Authers provision de geolien coursete. Bor prov. pour deju, des entrecidentes. Bor prov. pour deju, des entrecidentes. Bor prov. pour deju, des ordences. Total Course provision de violaties au reporter desputations. Revenues des actions. Revenues des actions. Revenues des actions entrecidentes des provisions faites en controllers des actions entre des provisions des précipitations. Provident des actions précipitations faites en controllers des actions entrellers des actions des actio	1 066 643-0 1 1309 716-73 2 337 600-10 2 337 600-10 6 517 231-50 6 517 231-50 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0	681163 681163 681163 681163 681163 681163 681163 681163 681163 68116 68116 68116 68117 68116 68117 68116 68117 68116 68117 68116 681	Anotot des autres immo, incorporales Anotot des autres constructions Distations au amortissemente des charges Anotot des autres constructions Distations au amortissemente des charges Antes distations au montissemente des inmobilisations Distations prunt deprinciations des inmobilisations Distations prunt deprinciations des inmobilisations Distations au provisions prunt grant et des la contraction des indications des provisions prunt deprinciations des cristiques Distations au provisions prunt grant et des la contraction des distations au provisions prunt des des la contraction des la contractions au provisions prunt des des la contractions au provisions des presidents au des la contraction des la contraction des la contraction des la contraction des des la contraction des la contra	### AMACES # 1 790.03 1 120 440.00 478.444.13 0.00 0.00 9 859 850.85 2 90 90.00 1 102 272.05 1 102 272.05 0.00 0.00 2 474.44.13 0.00 0.00 2 50 444.05 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00	QUOTE-PART DE RESULTAT BUR OPPRATIONS PAITES EN COMMUNI TOMBON TO	@ 166 019.22) (\$400 407.03) 0.000	(4 790 57 51 1 009 52 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51
7811 7817 7817 7817 7817 7817 78174 7817 7817	Reprises sur provisions pour gos entrellars four active sponsteres of employation Transletin de despetia explosition Authors problish de geolion courants four prov. provi dip, des immediatations four prov. provi dip, des immediatations four prov. provi dip, des ordences Transletin de contraction de provi provi dip, des Transletin de recorde de montante four prov. provi dip, des ordences Transletin provi, pour dip, des ordences Provincia des actions Reviews de sections de views medialeurs Reviews de processions Reviews Transleti de charges fourcirions Total Total	1 000 043-0 1 520 14.73 2 337 000.0 2 337 000.0 6 517 231.0 6 517 231.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0	6811181 (1872) 6811181 (1872) 68112181 (1872) 6812 6812 6813 6814 6815 684 6815 684 685 685 686 (nud 682) 685 686 (nud 682) 685	Anotot des autres immo, incorporales Anotot des autres constructions Distations au emotimismente des charges Anotot des autres constructions Distations au emotimismente des charges Antes distations au emotimismente des charges Distations pour deprications des inconditions Distations pour deprications des inconditions Distations pour deprications des inconditions Distations autres deprications des inconditions Antes autres pour deprications des containes Antes autres pour deprications des inconditions Antes autres des conditions aux provisions Parties au materiales informations Antes autres informations de presidente autres des provisions Conditions aux autres informations de presidente des autres des parties Conditions aux amortissements, dépréciations et promitées Consigne financières Violette aux autres précisions de provisions Consigne financières Violette aux autres que destinants Violette autres que destinants Violette autres que destinants Violette autres des que destinants Violette autres des que destinants Violette autres des que destinants Violette des des que destinants Violette des des que destinants Violette des des des des des des des des des de	### AMACE ### AF 1700.03 ### AF 1700	QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS PATES EN COMMENT	@ 166 617.00) (\$ 666 647.00) 0.06	(4 700 57- 1 009 62
7811 78157 78167 7817 7817 7817 7817 7817 7817 78	Reprises sur provisions pour gous entrades four active provisions d'exploitation Turacterités de la registration Authors prostituit de guidini courante four provision de guidini courante four provision de la remoissante four provision de remoissante four provision	1 000 043,0 1 539 16,73 2 337 000,0 2 10 583,0 6 517 231,0 6 517 231,0 0,0 0,0 0,0 3 75 683,0 0,0 0,0 0,0 0,0 3 75 683,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	6811181 (1812) 6811181 (1812) 6811181 (1812) 6812 (1812) 6813 (1812) 6814 (1812) 6814 (1812) 6815 (1814) 6815 (1814) 6816 (1814) 6816 (1814) 6816 (1814) 6816 (1814) 6816 (1814) 6816 (1814) 6817 (1814) 6818 (181	Anosti, des autres imms, incorporales Anosti, des autres constructions Coulcines au amortissemente des dharges Anosti, des autres constructions Deutsche au amortissemente des dharges Anosti, des autres dépositations des inmeditautions Distinions paur dispositations des inmeditautions Distinions paur dispositations des inmeditautions Distinions paur dispositations des incluses Distinions paur prositions des controls Distinions paur prositions des controls Distinions paur prositions paur genitations des controls Distinions paur prositions paur genitations des controls Politics au or controls enforcemente Distinions au prositions Distinions au prositions Distinions au prositions Distinions au controls des paulinions Anoste distinions des controls des paulinions Distinions au montissemente, dispositions des controls Distinions au montissemente, dispositions et company francisses Distinions au montissemente, dispositions et company francisses Distinions au controls au distinions des controls au montisses au controls au distinions des controls des autres des paulinions Distinions au montissemente, dispositions et controls au montisses au controls au distinions de controls au distinions de controls au dispositions de controls de cont	841 700.03 \$41 700.03 1 108 644.06 0.00 478 444.13 0.00 9 000 600.85 1 207 234.08 1 207 234.08 1 207 234.08 0.00 0.00 244 341.00 0.00 909 500.00	QUOTE-PART DE RESULTAT BUR OPPRATIONS PAITES EN COMMUNI TOMBON TO	@ 166 019.22) (\$400 407.03) 0.000	(4 790 57 51 1 009 52 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51
7811 7917 7917 7917 7917 7917 7917 7917	Reprises sur provisions pour gos entrelles four active provisions d'exploitation Turacterités de despaire depublicion Authors produité de gention courante four prov. pour diep des entredistations four prov. pour diep des coleines Tadal Classificação de coleines Tadal Alles produités de réclama de coleines Federal de se facilités Recentus de se services en compte condert of print participation Author produité des participations Produités des actives inmobilisations fourcities de participations Author produités fourcités en évalues mobilisation Author produités des participations Produités des acres commobilisations fourcités de participations Toutes de la service de l'active mobilisation fourcités Toutes de placement Toutes de participation de l'active de participation	1 066 643,0 1 509 16,73 2 337 000,0 2 337 000,0 6 517 231,56 1 1 866 725,6 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0	681183 (6811935 4819) (6811935 4819) (6811935 4819) (6811935 4819) (681193 4819) (6811	Amend, des authors imme, incorporates Amend, des authors imme, incorporates Amend, des authors constructions Distations aux amenditissements des charges Authors para deprincipations des immediatations Distations aux provisions para grais entretiens Authors distations aux provisions Technica ser des	### 1700.03 ### 1	QUOTE-PART DE RESULTAT BUR OPPRATIONS PAITES EN COMMUNI TOMBON TO	@ 166 019.22) (\$400 407.03) 0.000	(4 790 57 51 1 009 52 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51
7811 78157 78167 7817 7817 7817 7817 7817 7817 78	Reprises sur provisions pour gross enhales four active provisions from contract provisions of proprieties. To active surface for a few participations. Actives provided for gentlem concerned. for prov. provide place shouldes after active for prov. provide place active provisions. Total Outside participations active provisions follows active provisions of provisions active provisions. Total Products accessors of distinctors and active provisions for provisions active provisions.	1 000 043,01 1 529 14,73 1 529 14,73 2 337 000,06 2 337 000,06 0 517 231,06 0 507 231,06 0 0,00 0 0,	6811181 (1812) 6811181 (1812) 6811181 (1812) 6812 (1812) 6813 (1812) 6814 (1812) 6814 (1812) 6815 (1814) 6815 (1814) 6816 (1814) 6816 (1814) 6816 (1814) 6816 (1814) 6816 (1814) 6816 (1814) 6817 (1814) 6818 (181	Anott, de autres imms, incorporales Anott, de autres caracteridos Anott, de autres caracteridos Colutinos as experience de otregas Anott, de autres caracteridos Colutinos as experience de otregas Anotteridos adoptes Anotteridos adoptes Anotteridos adoptes Anotteridos adoptes Anotteridos adoptes Anotteridos adoptes Dictitiones por dispotacione de si inmedialization Dictitiones por dispotacione de si inmedialization Dictitiones por dispotacione de si inmedialization Dictitiones por prodesersos por gras evidente Anotteridos por dispotaciones de columnos Pertes aur columnos por gras evidente Anotteridos de columnos de prodesersos Anotteridos de columnos de prodesersos Anotteridos de columnos de prodesersos Dictitiones ad emortes de columnos de prodesersos Dictitiones de columnos de column	### AMACE ### 170.03 #	QUOTE-PART DE RESULTAT BUR OPPRATIONS PAITES EN COMMUNI TOMBON TO	@ 166 019.22) (\$400 407.03) 0.000	(4 790 57 51 1 009 52 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51
7811 7917 7917 7918 791 791 791 791 791 7917 7917	Reprises sur provisions pour gous enhalten Dar active provisions d'exploitation Turnactive de drappe depublicion Authors produit de gestion courante Dur provision de production de production de produit courante Dur provision pour despois de innocidadation Dur provision pour despois de innocidadation Dur provision pour despois de mondiale de la moura Dur provision que de contraction de la moura de la mondiale de mondiale de mondiale de provision de la mondiale de la m	1 066 643,0 1 509 16,73 2 337 000,0 2 337 000,0 6 517 231,56 1 1 866 725,6 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0	6811181 (1812) (Amend, des authors imme, incorporates Amend, des authors imme, incorporates Amend, des authors constructions Distations aux amenditissements des charges Authors para deprincipations des immediatations Distations aux provisions para grais entretiens Authors distations aux provisions Technica ser des	### 1700.03 ### 1	QUOTE-PART DE RESULTAT BUR OPPRATIONS PAITES EN COMMUNI TOMBON TO	@ 166 019.22) (\$400 407.03) 0.000	(4 790 57 51 1 009 52 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51 51
7811 7817 7817 7817 7817 7817 7817 7817	Reprises sur provisions pour gross enhales four active provisions from contract provisions of proprieties. To active surface for a few participations. Actives provided for gentlem concerned. for prov. provide place shouldes after active for prov. provide place active provisions. Total Outside participations active provisions follows active provisions of provisions active provisions. Total Products accessors of distinctors and active provisions for provisions active provisions.	1 000 043,01 1 529 14,73 1 529 14,73 2 337 000,06 2 337 000,06 0 517 231,06 0 507 231,06 0 0,00 0 0,	681113 (6811) (6	Anotot des autres immo, incorporales Anotot des autres immo, incorporales Anotot des autres constructions Dictations au ameritamente des delages Anotot des autres constructions Dictations para dispositions des immobiliaistens Dictations para dispositions des immobiliaistens Dictations para dispositions des immobiliaistens Dictations para dispositions des controls Technical dictations aux provisions Technical dictations aux provisions Technical dictations aux provisions Technical dictations aux provisions Technical dictations des controls Dictations aux anitotions fections falses en communications Dictations aux anitotions fections falses en communications Dictations aux anitotions fections falses en communications Technical dictations des controls Technical dictations des controls Technical dictations des controls Technical Technical Des controls Technic	### AMACE ### 170.03 #	QUOTE-PART DE RESULTAT BUR OPPRATIONS PAITES EN COMMUNI TOMBON TO	@ 166 019.22) (\$400 407.03) 0.000	(170 576 576 576 576 576 576 576 576 576 576
7811 7817 7817 7817 7817 7817 7817 7817	Reprises sur provisions pour gos entrelles four actives provisions d'exploitation Turacterités de large exploitation Authors prostituit de gention courante four provision de la constituit de gention courante four provision de la constituit de gention courante four provision de la constituit de la recourse four provision de la constituit de la recourse four provision de la constituit de la recourse four provision de la constituit de la constitui	1 066 643,0 1 509 16,73 2 337 000,0 2 337 000,0 3 56 553,6 6 57 7213,6 6 57 7213,6 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	6811031 (1872) (Amount des authors immo, incorporates Amount des authors immo, incorporates Amount des authors constructions Distations au amontéensement des charges Authors des distances au montéensements Distations paux deprésentation des immobilisations Distations paux deprésentation des immobilisations Distations paux deprésentations des includes Distations aux provisions paux gross entrelles Authors distances qui provisions Authors distances aux provisions Authors distances aux des provisions Redissances de charges discusses des protion monantes (MI) Tatal Tatal Continues aux amountéessements Distations aux provisions Authors de résealed aux equinations faites au communio Continues aux amountéessements, déprésistations et aprovisions Continues aux amountéessements, déprésistations et aprovisions Continues aux amountéessements, déprésistations et aprovisions Continues aux amountéessements, déprésistations et aprovisions Continues aux amountéessements, déprésistations et aprovisions Continues aux amountéessements, déprésistations et aprovisions Continues aux amountéessements de sécuritées de parties Valent Tatal	### (170,03 ### (SOUTH AFF OF RESILLAR SOUTH OF THE SEN COMMUNICATION OF AFF OF SEN COMMUNICATION OF AFF OF SEN COMMUNICATION OF AFF OF SEN COMMUNICATION OF SEN COMMUNICATIO	(0 166 617.0) (6 666 627.0) (8.06 770.4) (9.06 770.4)	(4 700 02 02 02 02 02 02 02 02 02 02 02 02 0
7911 7917 Autor 7919 791 791 7917 7917 7917 7917 7917 7	Reprises sur provisions pour gos entrelles four actives provisions d'exploitation Turacterités de large exploitation Authors prostituit de gention courante four provision de la constituit de gention courante four provision de la constituit de gention courante four provision de la constituit de la recourse four provision de la constituit de la recourse four provision de la constituit de la recourse four provision de la constituit de la constitui	1 066 643,0 1 509 16,73 2 337 000,0 2 337 000,0 3 56 553,6 6 57 7213,6 6 57 7213,6 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	681113 (6811) (6	Amount des authors immo, incorporates Amount des authors immo, incorporates Amount des authors constructions Distations aux amortissementes des charges Distations aux amortissementes Distations para dispositations des inmodilisations Distations aux provisions Particular dispositations des inmodilisations Distations aux grandesses Trabations Trabations Trabations Distations des discontines des proteins Amounts discontines des provisions Distations aux amountsiesements, déprésisations dels en communions Distations aux amountsiesements, déprésisations et aproximents Company in des discontines de communions Distations aux amountsiesements de discontines de provisions Trabations Trabatio	### (170,03 ### (SOUTH AFF OF RESILLAR SOUTH OF THE SEN COMMUNICATION OF AFF OF SEN COMMUNICATION OF AFF OF SEN COMMUNICATION OF AFF OF SEN COMMUNICATION OF SEN COMMUNICATIO	@ 166 (17.5) (6 666 427.0) 0,00 2 566 773.41 (2 655 773.41)	(4 796 50 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10
7811 7817 7817 7817 7817 7817 7817 7817	Reprises sur provisions pour gos entrelles four actives provisions d'exploitation Turacterités de large exploitation Authors prostituit de gention courante four provision de la constituit de gention courante four provision de la constituit de gention courante four provision de la constituit de la recourse four provision de la constituit de la recourse four provision de la constituit de la recourse four provision de la constituit de la constitui	1 066 643,0 1 509 16,73 2 337 000,0 2 337 000,0 3 56 553,6 6 57 7213,6 6 57 7213,6 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	6811031 (1872) (Amount des authors immo, incorporates Amount des authors immo, incorporates Amount des authors constructions Distations au amontéensement des charges Authors des distances au montéensements Distations paux deprésentation des immobilisations Distations paux deprésentation des immobilisations Distations paux deprésentations des includes Distations aux provisions paux gross entrelles Authors distances qui provisions Authors distances aux provisions Authors distances aux des provisions Redissances de charges discusses des protion monantes (MI) Tatal Tatal Continues aux amountéessements Distations aux provisions Authors de résealed aux equinations faites au communio Continues aux amountéessements, déprésistations et aprovisions Continues aux amountéessements, déprésistations et aprovisions Continues aux amountéessements, déprésistations et aprovisions Continues aux amountéessements, déprésistations et aprovisions Continues aux amountéessements, déprésistations et aprovisions Continues aux amountéessements, déprésistations et aprovisions Continues aux amountéessements de sécuritées de parties Valent Tatal	AACC) \$4170.03 1170.03 1044.06 0.00 478.444.3 0.00 9.009.600,85 1272.342.8 1272.342.8 0.00 0.00 244.41.03.00 0.00 244.41.03.00 1273.44.8 0.00 0.00 244.703.00 1273.44.80 1473.44.80 1470.00	MEDILAT EXCEPTIONNEL	(9 166 6132) (6 666 6730) 0,00 2 566 7344) 0 667 7543)	,4 790 27 1 669 52 7 70 10 1 700 56 2 2 22 1 14
7811 7917 7917 7917 7917 7917 7917 7917	Reprises sur provisions pour gous enhalten four active provisions d'exploitation Turadente de designe depublicion Authors prostitut de guidino courante four provision de guidino courante four provision de contracte de provisions de partier four provision de contracte de contracte four provision de réclaire de contracte four provision de réclaire de contracte four provision de contracte de provisions fourment de a médicion fourment de contracte en compte courant et printiparticipation Author provision des participations. Provision de authorité de présentant Authorité de contracte de contracte de printipation fourment de la médicion de provisions fourment de la médicion de la provisions fourment de la provision de la provisions fourment de la provision de la pr	1 066 643,0 1 529 16,73 2 337 080,0 2 337 080,0 6 317 231,5 6 317 231,5 0,0 0,0 0,0 3 366 377,2 1 105,0 0,0 0,0 3 366 377,2 1 105,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	681163 (6811) (6	Actual des authors imms, incorporales Actual des authors imms, incorporales Actual des authors constructions Distations aux amortissements des charges Actual des authors constructions Distations para dispositions des immedialisations Distations para dispositions des immedialisations Distations para dispositions des immedialisations Distations para dispositions des constructions Distations para dispositions des constructions Distations aux provisions Particulars des constructions Technical des constructions des constructions Technical des constructions des constructions des constructions Distations aux amortissements des proteins Technical des constructions des constructions Distations aux amortissements des proteins Technical des constructions des constructions Technical des constructions des constructions des constructions Technical des constructions des construc	AACC) \$4170.03 1170.03 1044.06 0.00 478.444.3 0.00 9.009.600,85 1272.342.8 1272.342.8 0.00 0.00 244.41.03.00 0.00 244.41.03.00 1273.44.8 0.00 0.00 244.703.00 1273.44.80 1473.44.80 1470.00	SOUTH AFF OF RESILLAR SOUTH OF THE SEN COMMUNICATION OF AFF OF SEN COMMUNICATION OF AFF OF SEN COMMUNICATION OF AFF OF SEN COMMUNICATION OF SEN COMMUNICATIO	(0 166 617.0) (6 666 627.0) (8.06 770.4) (9.06 770.4)	(4790 52 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
7811 7817 7817 791 791 791 791 791 791 791 791 791 7	Reprises sur provisions pour gos entrelles four actives provisions d'exploitation Turacterités de large exploitation Authors prostituit de gention courante four provision de la constituit de gention courante four provision de la constituit de gention courante four provision de la constituit de la recourse four provision de la constituit de la recourse four provision de la constituit de la recourse four provision de la constituit de la constitui	1 066 643,0 1 529 16,73 2 337 080,0 2 337 080,0 6 317 231,5 6 317 231,5 0,0 0,0 0,0 3 366 377,2 1 105,0 0,0 0,0 3 366 377,2 1 105,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	681163 (6811) (6	Actual des authors imms, incorporales Actual des authors imms, incorporales Actual des authors constructions Distations aux amortissements des charges Actual des authors constructions Distations para dispositions des immedialisations Distations para dispositions des immedialisations Distations para dispositions des immedialisations Distations para dispositions des constructions Distations para dispositions des constructions Distations aux provisions Particulars des constructions Technical des constructions des constructions Technical des constructions des constructions des constructions Distations aux amortissements des proteins Technical des constructions des constructions Distations aux amortissements des proteins Technical des constructions des constructions Technical des constructions des constructions des constructions Technical des constructions des construc	AACC) \$4170.03 1170.03 1044.06 0.00 478.444.3 0.00 9.009.600,85 1272.342.8 1272.342.8 0.00 0.00 244.41.03.00 0.00 244.41.03.00 1273.44.8 0.00 0.00 244.703.00 1273.44.80 1473.44.80 1470.00	MEDILAT EXCEPTIONNEL	(9 166 6132) (6 666 6730) 0,00 2 566 7344) 0 667 7543)	,4 790 27 1 669 52 7 70 10 1 700 56 2 2 22 1 14
7811 7817 7817 791 791 791 791 791 791 791 791 791 7	Reprises sur provisions pour gous enhalten four active provisions d'exploitation Turadente de designe depublicion Authors prostitut de guidino courante four provision de guidino courante four provision de contracte de provisions de partier four provision de contracte de contracte four provision de réclaire de contracte four provision de réclaire de contracte four provision de contracte de provisions fourment de a médicion fourment de contracte en compte courant et printiparticipation Author provision des participations. Provision de authorité de présentant Authorité de contracte de contracte de printipation fourment de la médicion de provisions fourment de la médicion de la provisions fourment de la provision de la provisions fourment de la provision de la pr	1 066 643,0 1 529 16,73 2 337 080,0 2 337 080,0 6 317 231,5 6 317 231,5 0,0 0,0 0,0 3 366 377,2 1 105,0 0,0 0,0 3 366 377,2 1 105,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	681163 (6811) (6	Actual des authors imms, incorporales Actual des authors imms, incorporales Actual des authors constructions Distations aux amortissements des charges Actual des authors constructions Distations para dispositions des immedialisations Distations para dispositions des immedialisations Distations para dispositions des immedialisations Distations para dispositions des constructions Distations para dispositions des constructions Distations aux provisions Particulars des constructions Technical des constructions des constructions Technical des constructions des constructions des constructions Distations aux amortissements des proteins Technical des constructions des constructions Distations aux amortissements des proteins Technical des constructions des constructions Technical des constructions des constructions des constructions Technical des constructions des construc	AACC) \$4170.03 1170.03 1044.06 0.00 478.444.3 0.00 9.009.60,16 1207.344.8 1107.344.8 0.00 0.00 1244.41.3 0.00 0.00 1244.41.3 0.00 0.00 1244.41.3 0.00 0.00 1244.41.3 0.00 0.00 1244.41.3 0.00 0.00 1244.703.00 1244.703.00 1256.71.66 0.00 0.00 1256.71.66 0.00 1256.71.66 0.00 1256.71.66 0.00 1256.71.66 0.00	MEDILAT EXCEPTIONNEL	(9 166 6132) (6 666 6730) 0,00 2 566 7344) 0 667 7543)	,4 790 27 1 669 52 7 70 10 1 700 56 2 2 22 1 14

Partie V - Fiche n°5.3.1

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

			Exercice 2023	Exercice 2022
1		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (OU INSUFFISANCE) *	2 568 131,93	5 869 603,47
2	+ ou -	Variation intérêts compensateurs (c/16883) (1)	9 067,21	0,00
3	+	Dotations aux amortissements des immobilisations locatives		
4		(c/68111 sauf 681118, 681122 à 681124 sauf 68112315, 6811235, 68112415 et 6811245)*	48 875 665,65	49 202 672,15
5		Debting an arrival (1/070) *	0.00	0.00
6 7	+	Dotations aux provisions réglementées (c/6872) *	0,00	0,00
8	-	Reprises sur provisions réglementées (7872) * Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice (c/777)*	0,00 (15 121 128,26)	0,00 (13 339 617,15)
9	-	Quote-part des subvertitions d'investissement virée au résultat de révertible (d.1117)	(13 121 120,20)	(13 339 017,13)
10				0,00
11				-,
12	+	Autres produits d'exploitation		
13		Transferts de charges d'exploitation (c/791)*	0,00	0,00
14		Autres produits de gestion courante (c/75 sauf 755)*	2 337 080,06	4 583 494,76
15				
16	-	Autres charges d'exploitation		
17		Pertes sur créances irrécouvrables (c/654) *	(3 048 208,17)	(2 726 502,58)
18		Redevances et charges diverses de gestion courante (c/651 et 658) *	(1 123 271,05)	(807 360,16)
19				
20	+ ou -	Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun *	0,00	0,00
21				
22	+	Produits financiers		
23		Sous-total *	3 840 573,21	
24		Moins reprises sur dépréciations et provisions financières (c/786) *	0,00	
25			0.040.570.04	4 000 040 00
26			3 840 573,21	1 698 816,22
27 28		Charges financières		
29	-	Sous-total *	(1 293 841,80)	(996 883,81)
30		Moins dotations aux amortissements, dépréciations et provisions - Charges financières (c/686 sauf 6863) *	0,00	0,00
31			5,55	3,51
32			(1 293 841,80)	(996 883,81)
33			,,	(**************************************
34		REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS LOCATIFS (sauf remboursements anticipés) (2)	(17 188 782,92)	(18 385 108,99)
35			, , , ,	(
36		AUTOFINANCEMENT COURANT HLM	19 855 285,86	25 099 113,91
37	+	Produits exceptionnels		
38		Produits exceptionnels sur opérations de gestion (c/771)*	4 114 665,27	703 940,34
39		Autres produits exceptionnels (c/778)*	4 705 998,09	16 013 444,27
40		Transferts de charges exceptionnelles (c/797)*	0,00	0,00
41				
42	-	Charges exceptionnelles	(244)	
43		Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (c/671)*	(244 703,50)	(414 771,74)
44 45		Autres charges exceptionnelles (c/678)*	(8 367 666,25)	(18 089 681,60)
46	-	Participation des salariés aux résultats - Impôts sur les bénéfices et assimilés (c/69)*	0,00	0,00
47 48		AUTOFINANCEMENT NET HLM	20 063 579,47	23 312 045,18
1 [RESULTAT DE L'EXERCICE	(1 787 499,62)	4 312 125,40
2	+	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (c/68)	64 577 557,29	62 747 275,92
3	_	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (c/78)	(9 349 645,39)	(8 055 492,15)
4	+	Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés, démolis, mis au rebut (c/675)	759 671,16	278 194,78
5	-	Produits des cessions d'éléments d'actif (c/775)	(1 835 660,00)	(4 232 717,55)
6	-	Quote-part des subventions d'investissements virée au résultat de l'exercice (c/777)	(15 121 128,26)	(13 339 617,15)
7				
8		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (P.C.G.) (2)	37 243 295,18	41 709 769,25
9				
10	-	Remboursements d'emprunts locatifs sauf remboursements anticipés (2)	(17 188 782,92)	(18 385 108,99)
11	+ ou -	Variations intérêts compensateurs (c/16883) (1) Potations aux montissements des Intérêts compensateurs (c/6863) (2)	9 067,21	0,00 (12 615,08)
12 13	•	Dotations aux amortissements des Intérêts compensateurs (c/6863) (2)	0,00	(12 015,08)
14		AUTOFINANCEMENT NET HLM (pour contrôle)	20 063 579,47	23 312 045,18
	(+) A	partir du tableau des soldes intermédiaires de gestion.		

^(*) A partir du tableau des soldes intermédiaires de gestion.

⁽¹⁾ Cette variation n'est à renseigner que pour les intérêts compensateurs qui ne font pas l'objet d'inscription en compte 4813.

(2) Hors remboursement anticipés (08.Développement du passif. Fiche 8.2 Récapitulatif emprunts code 2.21, 2.22 et 2.26 "financements définitifs")

(3) A reporter au tableau de financement.

Partie 5 Fiche n°4

5.4.1 - TABLEAU DE FINANCEMENT - EMPLOIS ET RESSOURCES DE L'EXERCICE (1)

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT

- 1			*/ (1 (1) ()	ION DO FOR	IDO DE INCOL				
	Sources Informations N° de compte	EMPLOIS	N / N-1	N-1 / N-2	Sources Informations	N° de compte	RESSOURCES	N / N-1	N-1 / N-2
	1	2	3	4		;	6	7	8
1	PARTIE 4	DIVIDENDES MIS EN PAIEMENT AU COURS DE L'EXERCICE			-		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	37 243 295.18	41 697 154,17
2	(Tableau n°4.2.2)				Tableau 5.3.1				
3		AUGMENTATIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE	62 044 981,54	87 698 446,33	"Capacité d'autofina	ancement"	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (PCG)	37 243 295,18	41 709 769,25
5	(Tableau n°4.3.1) 20-232-237	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 644 125,72	1 806 417,58			(-) DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS INTERETS COMPENSATEURS (C/6863)	0,00	(12 615,08)
6									
8	211-212-23 partiel	IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains, agencements et aménagements de terrains	57 989 406,34 0,00	85 844 241,06 2 842 010,10	-		CESSIONS OU REDUCTIONS D'ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE	3 564 325,48	7 786 731,66
9	213-214 (sauf 21315-2135-21415-	Constructions locatives	54 307 793,08	76 401 086,38	İ	20-232-237	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	178 500.58	0.00
10	2145) -23 partiel 21315-2135-21415-2145-23 partiel	Batiments et installations administratifs	3 311 825.04	6 318 859.91	1		(/		
11	215-218-2318	Installations techniques, matériel et outillage, autres immobilisations corporelles	369 788.22	282 284.67		21-231-238	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (1)	1 990 112,73	7 786 731.66
12	22	IMMEUBLES EN LOCATION-VENTE, LOCATION-ATTRIBUTION, AFFECTATION	0,00	0,00	Ì		(,)		
13				İ	İ	22	IMMEUBLES EN LOCATION-VENTE, LOCATION-ATTRIBUTION, AFFECTATION (1)	0,00	0,00
14		IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 411 449,48	47 787,69					
15	2781	Prêts principaux accession	0,00	0,00	ļ		IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 395 712,17	0,00
16	2782 2783	Prêts complémentaires accession Prêts aux S.C.C.C	0,00	0,00		2781 2782	Prêts principaux accession Prêts complémentaires accession	0,00	0,00
18	26 et autres 27	Autres (sauf intérêts courus)	1 411 449,48	47 787,69	}	2783	Prets complementaires accession Prêts aux S.C.C.C	0,00	0,00
19	20 01 00000 27	Nation (state microso couras)	1411440,40	41 707,00	1	26 et autres 27	Autres (sauf intérêts courus) (1)	1 395 712,17	0,00
20		CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES ET PRIMES	9 067,21	(12 615,08)	1		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		.,
21					1		AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES	21 929 386,53	34 635 021,91
22 23	4813	(+/-) INTERETS COMPENSATEURS (variation)	9 067,21	(12 615,08)		101	AUGMENTATION DE CAPITAL	0,00	0,00
24 25			0,00	0,00		13 sauf 139	COMPTABLE DATION DE CURVENTIONS DENVESTISSEMENT (4)	24 020 200 52	8 635 021.91
26	4816	FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (3)	0,00	0,00		13 saut 139	COMPTABILISATION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (4)	21 929 386,53	8 635 021,91
27	4010	Trails & Emilionian SES Emil Native (a)	0,00	0,00		104-1671	AUGMENTATION DES AUTRES CAPITAUX PROPRES (4)	0,00	26 000 000,00
28	169	PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	0,00	0,00				İ	
29						229	AUGMENTATION DES DROITS SUR IMMOBILISATIONS	0,00	0,00
30		REDUCTION DE CAPITAUX PROPRES (2)	759 020,20	4 236 725.05	ETAT DU PASSIF (Tableau n°8 2 1)	AUGMENTATION DES DETTES FINANCIERES	5 731 942,83	44 391 373,51
32		<u> </u>						3131313,03	
33					(Codes 2)		LOCATIF	5 157 571,67	27 481 780,00
34 35	229	REDUCTION DES DROITS SUR IMMOBILISATIONS	0,00	0,00	(Code 5)		ACCESSION (EMPRUNTS CONSOLIDES - GESTION DE PRÊTS)	0,00	0,00
36 37					(Codes 1, 6, 7 et 8 p	artiel)	RESERVES FONCIERES, AMENAGEUR, AUTRES (sauf concours bancaires courants)	0,00	16 549 730,00
38	ETAT DU PASSIF Tableau n°8.2.1	REMBOURSEMENTS DES DETTES FINANCIERES	19 247 129,30	19 245 580,38		165	DEPÔTS ET CAUTIONNEMENTS	565 303,95	359 863,51
40	(Codes 2)	LOCATIF	17 417 522,23	18 519 722,82		105	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	505 303,95	359 863,51
41						166	PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS	0,00	0,00
42 43	(Code 5)	ACCESSION, (EMPRUNTS CONSOLIDES - GESTION DE PRETS)	0,00	0,00		16883	INTERETS COMPENSATEURS (augmentation)	9 067,21	0,00
44 45	(Codes 1, 6, 7 et 8 partiel)	RESERVES FONCIERES, AMENAGEUR, AUTRES (sauf concours bancaires courants)	1 340 884,90	0,00		10003	INTERES COMPENSATEURS (augmentation)	9 007,21	0,00
46	165	DEPÔTS ET CAUTIONNEMENTS	488 722,17	713 242,48					
47 48	166	PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS	0,00	0,00					
49									
50	16883	INTERETS COMPENSATEURS (diminution)	0,00	12 615,08	1				
51					-		TOTAL DES RESSOURCES	68 468 950,02	128 510 281,25
53		TOTAL DES EMPLOIS	82 060 198 25	111 168 136,68	1		VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (RESSOURCES-EMPLOIS)	(13 591 248,23)	17 342 144,57
·	(A) B	er le prix de cession. Pour les abandons de projet, et les sorties d'immobilisations du co					TARAMION DO I ONDO DE NOCLEMENT NET GLODAL (NEGOCORCES-EMPLOIS)	,,	

TOTAL DES EMPLOIS 2009 198.25 111 168 136.68 (1) Pour les éléments cédés, indiquer le prix de cession. Pour les abandons de projet, et les soities d'immobilisations du compte 22, indiquer le prix de cession. Pour les abandons de projet, et les soities d'immobilisations du compte 22, indiquer le valeur comptable. (2) Réduction du capital, réserves, autres fonds propres (hors mouvements sur réserves et sur affectation du résultat, et hors remboursements de subventions)... (3) Frais transférés en charges à répartir au cours de l'exercice. (4) Subventions nouvellement notifiées et comptabilisées au cours de l'exercice. (5) Hors mouvements sur réserves et sur affectations du résultat.

Partie 5 Fiche n°5

5.5.1 - TABLEAU DE FINANCEMENT EMPLOIS ET RESSOURCES DE L'EXERCICE (2)

(en euros) VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET DE LA TRESORERIE NB : La variation des éléments d'actif est à calculer à partir des valeurs brutes

	NB : La variation des éléments d'actif est à calculer à part		EXERCICE 2023		EXERCICE 2022
N° de compte	LIBELLES	BESOINS	DEGAGEMENT	SOLDE (3 - 4)	SOLDE
1	2	3	4	5	6
1	VARIATIONS EXPLOITATION - "CONSTRUCTION ACCESSION" :				
2	VARIATIONS DES ACTIFS D'EXPLOITATION :				
3 31 4 33	- Terrains à aménager	0,00	0,00		
4 33 5 35 sauf 358	- Immeubles en cours - Immeubles achevés	18 720,79 0,00	0,00		
6 358	- Immeubles temporairement loués	0,00	0,00		
7 37	- Immeubles acquis par résolution de vente, adjudication ou g. de rachat	0,00	0,00		
8 454	- Sociétés Civiles Immobilières (ou S.C.C.C)	0,00	0,00		
9 40912	- Fournisseurs débiteurs de stocks immobiliers	0,00	0,00		
10 412-413 partiel	- Créances sur acquéreurs	0,00	0,00		
11 4162	- Acquéreurs douteux ou litigieux	0,00	0,00		
	WARLATIONS DES DETTES DIEVEL SITATION				
12 13 16-17 partiels	VARIATIONS DES DETTES D'EXPLOITATION : - Emprunts accession (Financement de stocks immobiliers) (1)	0,00	0,00		
13 16-17 partiels 14 402-4082-4088 partiel -4032	- Empruns accession (Financement de stocks infinobiliers) (1) - Fournisseurs de stocks immobiliers	0,00	0,00		
15 41912-41913-454	- Acquéreurs, locataires_acquereurs et SCI/SCCC créditeurs	0,00	0,00		
16 4872	- Produits des ventes sur lots en cours	0,00	0,00		
17		.,			
18	TOTAUX	18 720,79	0,00		
19 20	A - VARIATION DU BESOIN D'EXPLOITATION "CONSTRUCTION ACCESSION"			18 720,79	(41 298,06
21	VARIATIONS EXPLOITATION "LOCATIFS ET AUTRES ACTIVITES" :			10 120,13	(41 250,00)
22	VARIATIONS EXPLOITATION LOCATIFS ET AUTRES ACTIVITES :				
23 32	- Approvisionnements	0,00	161 915,07		
24 411	- Locataires et organismes payeurs d'A.P.L.	0,00	805 978,49		
25 414-413 partiel	- Clients - effets à recevoir & autres activités	0,00	0,00		
26 415	- Emprunteurs et locataires-acquéreurs/attributaires	0,00	0,00		
27 416 sauf 4162	- Clients douteux ou litigieux	2 272 252,62	0,00		
28 418	- Produits non encore facturés	6 247 489,50	0,00		
29 409 sauf 40912	- Fournisseurs débiteurs	4 827 527,19	0,00		
30 2678-2768	- Intérêts courus	0,00	0,00		
31 42-43-44 4675 -4678	- Autres	44 566 393,10	0,00		
32 4861 33	- Charges constatées d'avance (exploitation) VARIATIONS DES DETTES D'EXPLOITATION :	0,00	30 339,30		
34 4195	- Locataires (excédents d'acomptes)	0,00	3 644 040,88		
35 419 sauf 41912 , 41913 et 4195	- Autres	0,00	299 023,28		
36 401-4031-4081-4088 partiel	- Fournisseurs (exploitation, gestion)	0,00	15 553 512,15		
1688 (sauf 16883) -1718-1748-1788	- Intérêts courus, sauf accession (financement de stocks) et sauf intérêts compensateurs	0,00	2 038 823,34		
partiels					
38 42-43-44-4675-4871 39	- Autres	0,00	29 091 148,76		
40	TOTAUX	57 913 662,41	51 624 781,27		
41					
42	B - VARIATION DU BESOIN D'EXPLOITATION "LOCATIFS ET AUTRES ACTIVITES"			6 288 881,14	(1 666 618,60)
43	VARIATIONS "HORS EXPLOITATION":				
44	VARIATIONS DES ACTIFS :		0.00		
45 4615 46 4868	- Opérations d'aménagement	0,00	0,00		
	- Autres charges constatées d'avance	0,00	0,00		
451-455-4562-458-461 (sauf 4615)- 462-465-4672-4687-476	- Autres	2 400 573,61	0,00		
48	VARIATIONS DES DETTES :				
49 404-405-4084-4088 partiel	- Fournisseurs d'immobilisations	1 769 894,13	0,00		
50 269-279	- Versements restant à effectuer sur titres	0,00	0,00		
51 4615	- Opérations d'aménagement	0,00	0,00		
52 4878	- Autres produits constatés d'avance	0,00	0,00		
53 4563	- Versements reçus sur augmentation de capital	0,00	0,00		
451-455-457-458-461(sauf 4615)-464 4671-4686-477	- Autres	1 552 020,80	0,00		
55					
56	TOTAUX	5 722 488,54	0,00		
57					
58	C - VARIATION DU BESOIN "HORS EXPLOITATION"			5 722 488,54	(6 581 414,67)
59	D. VADIATION DI DESCIN EN FONDS DE DOUI ENFAIT (TOTAL A . B . C)			40.000.000.0	(0.000.004.57)
60	D - VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (TOTAL A + B + C) :			12 030 090,47	(8 289 331,33)
62					
63					
64	VARIATIONS "TRESORERIE" :				
67 50	- Variations des valeurs mobilières de placement	0,00	0,00		
68 51-53-54	- Variations des disponibilités	0,00	25 621 338,70		
69 519	- Variations des concours bancaires courants	0,00	0,00		
70					
71	TOTAUX	0,00	25 621 338,70		
72					
73	E - VARIATION DE LA TRESORERIE			(25 621 338,70)	25 631 475,90
74					
75	VARIATION DI FONDS DE POUI EMENT NET CLORAL (TOTAL D. E.). (2)				
75 76	VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (TOTAL D + E): (2)			(13 591 248,23)	17 342 144,57

⁽¹⁾ Variation de la dette (emprunts code 4 de l'Etat du passif), et variation des ICNE correspondants.
(2) Vérifier l'égalité avec la variation calculée dans le tableau de financement 1

Britan Danis Denis habitati 10 nue Dantie Malesi 1000 Belegory stelen 10' de Breit 2700001800001 - Caele APIS 600A

		INFORMATIONS GE	NEDALEO		1					Partie 1 - Fiche N°1.1 - 1
		1.1.1 IDENTITE (au 31			J					Partie 1 - Fiche N°1.1 - 1
. Raison sociale de l'organisme (1) : . Le cas échéant, raison sociale précédente (2)		Seine-Saint-Denis habitat								
. Statut juridique	OPH N° SIREN :		279300198]					
. Date de constitution de l'organisme :	22/04/1970 Date de :	signature de l'agrément ou du dernier renouve	ellement (L 422-5 du CCH)]					
. Le cas échéant, date de liquidation : . Le cas échéant, date de dissolution :	L'organisme	a-t-il contracté des emprunts complexes ou in	struments de couverture ?	NON]					
. Siège social • 1ère ligne d'adresse		10 rue Gisèle Halimi			1					
2ème ligne d'adresse 3ème ligne d'adresse										
4ème ligne d'adresse code postal	93002				j					
commune	Bobigny cedex	Comp Convention d'utilité sociale : date d	étence territoriale actuelle	Départementale 30/06/2011						
cedex Téléphone	01 48 96 52 00	L'organisme possède-t-il un Le cas échéant, date de sig	e signature la plus recente agrément en tant qu'OFS?	30/06/2011 NON	(Ne concerne pas les SAC)					
E-mail de contact de la direction générale	prisca.prevot@seinesaintdenishabitat.fr	Le cas échéant, date de sig	gnature de l'agrément OFS		J					
Rattachement administratif (spécifique OPH) Nom de la collectivité de rattachement (OPH)	Département SEINE-SAINT-DENIS									
. Instance de gouvernance	Conseil d'administration	1								
Ÿ	Fonction Président(e)	Civilité M	Nom et Prénom MONOT Mathieu	Date de prise de fonction 23/09/2021	1					
	Nom	-	Date de début de mandat	Date de fin de mandat	J					
. Commissaires aux comptes		PONT - 92200 NEUILLY S/SEINE	01/01/2019	31/12/2024]					
		Type de groupement	Siren	Raison sociale	1					
. Participation à un GIE ou à un groupe de moyens (hors SAC ou groupe capitaliste)	NON	Société de coordination	893284828	GROUPE HABITAT EN	J					
. Appartenance à un groupe d'OLS vertical ou horizo	ntal OUI]								
	Siren	Raison sociale	Type de contrôle de la	holding sur l'organisme						
Groupe horizontal (coordination) Groupe vertical 1 (capitalistique)	893284828 GROUPE HA	BITAT EN SEINE-SAINT-DENIS]					
Groupe vertical 2 (capitalistique)										
	142 ADA	IINISTRATEURS (RICES) / MEMBRE	S DU CONSEIL DE CUI	RVEILLANCE						
				E DEBUT	DATE D'EXPIRATION DU MANDAT					
NOM	ADRESSE	ACTIVITE OU PROFESSION	DU MANE	AT INITIAL	ACTUEL	NOM DU REPRESENTANT (3)				
Mathieu MONOT Nadia AZOUG	7 rue de la Distillerie 93500 PANTIN 5 mail de la Blanchisseuse 93500 PANTIN	Dh-Conseiller départemental 1er adjoint au Conseillère Départementale	08/0:	7/2021 7/2021	30/06/2027 30/06/2027					
Stéphane TROUSSEL	Hôtel du Département 93006 BOBIGNY Cedex	It du Conseil Départemental de la Seine-Sai	08/0	7/2021 7/2021	30/06/2027 30/06/2027 30/06/2027					
Vijay MONANY Abdel SADI	irie du Blanc-Mesnil 1 place Gabriel Perri 93150 Le Blanc-Me 31 Av. du Président Salvador Allende, 93000 Bobigny	Maire de Bobigny	08/0	7/2021	30/06/2027					
Pascale LABBE Gery DYKOKA NGOLO	Hôtel du Département 93006 BOBIGNY Cedex 12 rue René Bouin 93240 STAINS	e Départementale Déléguée de la Seine-Sa Adjoint au maire de Stains	08/0:	7/2021 7/2021	30/06/2027 30/06/2027					
Anthony MANGIN	16 rue Charcot 93700 DRANCY	à la maire de Drancy-Président de l'OPH de	08/0	7/2021	30/06/2027					
Michel HOEN Sandrine CRIE	44 avenue de la République 93120 LA COURNEUVE 5 rue Jules Ferry 93110 ROSNY SOUS BOIS	Militant associatif Militante associative de Rosny	08/0	7/2021 7/2021	30/06/2027 30/06/2027					
Françoise KERN Faouzy GUELLIL	11 rue Rouget de Lisle 93500 PANTIN 2 bis rue Laetitia et Henry Tredez 93240 DUGNY	Présidente de Pantin Habitat Militant associatif, fonctionnaire territorial	08/0	7/2021 7/2021	30/06/2027 30/06/2027					
Claire LEVY-VROELANT Samira AIT-BENNOUR	5 rue des bons plants - maison 7 93100 MONTREUIL	iversité Paris 8 - membre du centre de rech	08/0	7/2021	30/06/2027					
Michel LANGLOIS	46 avenue du docteur Vaillant 93230 ROMAINVILLE 54-56 Avenue du Président Wilson 93100 MONTREUIL	Adjointe au Maire de Romainville Président de l'ADIL 93	08/0	7/2021 7/2021	30/06/2027 30/06/2027					
Ounissa FODIL Maurice MENDES DA COSTA	93 route de Saint-Denis 95170 DEUIL LA BARRE 31 rue André Géraux 93450 ILE SAINT DENIS	ésidente de l'association « F&H, Faziakima Réprésentant des associations familiales		7/2021 7/2021	30/06/2027 30/06/2027					
Philippe SCARFOGLIERO	8 rue des Polyanthas 93110 ROSNY SOUS BOIS	Président du CA de la CAF de la SSD	27/0	7/2021 7/2021	18/03/2022 22/11/2023					
Françoise GAUDEL Eliane FROMENTEL	30 rue Armand Carrel 93700 DRANCY 144 avenue Vauban 93190 LIVRY GARGAN	Représentante Action Logement Représentant CFDT 93	20/0	7/2021	30/06/2027					
Karnel BRAHMI Philippe GERMAIN	20 rue Raspail 93170 BAGNOLET 9 ave,ue Maurice Thorez Logt 921 93450 L'ILE-ST-DENIS	Représentant CGT 93 Représentant CNL	13/1:	7/2021 2/2022	30/06/2027 30/06/2027					
Viviane PHELGER Mebrouka HADJADJ	22 rue Rolland 93240 STAINS avenue du Général Leolerc - Appt 298 93120 LA COURNEL	Représentante CNL Représentant CGL	09/1:	2/2014 2/2022	30/06/2027 30/06/2027					
Huguette GRANVILLE	1 allée Joseph Dépinay 93260 LES LILAS	Représentant CLCV	09/1:	2/2014	30/06/2027					
Abdou AHAMED Myriam TINE	avenue du Général Leclerc - Appt 298 93120 LA COURNEU 10 rue Gisèle Halimi 93000 BOBIGNY	Représentante du Comité d'entreprise	16/0	2/2014 1/2015	30/06/2027 30/06/2027					
Claire Levy-Vroelant		Professeure à l'Université Paris 8 Commissaire au gouvernement - DRIHL		3/2018 7/2021	30/06/2027 30/06/2027					
Anne-Emmanuelle OUVRARD										
Anne-Emmanuelle OUVRARD Mohamed LALOUCH Marinette SOLED-KERRIEN	19 rue Proudhon 93210 SAINT DENIS	Représentant Action Logement	22/1	1/2023	30/06/2027					
Anne-Emmanuelle OUVRARD Mohamed LALOUCH Marinette SOLER-KERRIEN	19 rue Proudhon 93210 SAINT DENIS 10 Chemin de Meaux 93360 NEUILLY SUR MARNE	Représentant Action Logement Présidente du CA de la CAF de la SSD	22/1 18/0	1/2023 3/2022	30/06/2027 30/06/2027					
Mohamed LALOUCH		Représentant Action Logement	22/1 18/0	1/2023						
Mohamed LALOUCH	10 Chemin de Meaux 93360 NEUILLY SUR MARNE	Représentant Action Logement Présidente du CA de la CAF de la SSD	22/1 18/0	1/2023						
Mohamed LALOUCH Marinette SOLER-KERRIEN	10 Chemin de Meaux 93360 NEUILLY SUR MARNE	Représentant Action Logement Présidente du CA de la CAF de la SSD	22/1 18/0: N	1/2023 3/2022	30/06/2027	Nb de lgts absorbés ou tupés				
Mohamed LALOUCH Marinette SOLER-KERRIEN Au cours de l'exercice, votre organisme a absorbé une enti	10 Chemin de Meaux 93360 NEUILLY SUR MARNE 16, remplissez le tableau ci-dessous :	Représentant Action Logement Présidente du CA de la CAF de la SSD 1.1.3 FUSIO	22/1 18/0: N	1/2023 3/2022	30/06/2027	Nb de igts absorbés ou tupés				
Mohamed LALOUCH Marinette SOLER-KERRIEN Au cours de l'exercice, votre organisme a absorbé une enti	10 Chemin de Meaux 93360 NEUILLY SUR MARNE 16, remplissez le tableau ci-dessous :	Représentant Action Logement Présidente du CA de la CAF de la SSD 1.1.3 FUSIO	22/1* 18/0: N orběe/*lupée*	1/2023 3/2022	30/06/2027	Nb de Igls: absorbés ou tupés				
Mohamed LALOUCH Marinette SOLER-KERRIEN Au cours de l'exercice, votre organisme a absorbé une enti	10 Chemin de Meaux 93360 NEUILLY SUR MARNE 16, remplissez le tableau ci-dessous :	Représentair Action Logement Présidente du CA de la CAF de la SSD 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entité abs 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce	22/1* 18/0: N orběe/*lupée*	1/2023 1/2022	30/06/2027	Nb de lgts absorbés ou tupés				
Mohamed LALOUCH Marinete SOLER-KERREN Au cours de l'exercice, voire organisme a alsosté une ent Type de fission	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MARINE At, remplisser le habiteau ci-descous : Date effet	Représentant Action Logerment Présidente du CA de la CAS de la SSS 1 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entité abox 1.2.1 CAPITAL (au 31 dèce . Date de la dem	22/1 18/0: N orbée/*tupée*	1/2023 1/2022	30/06/2027	No de lgts absorbés ou tupés				
Mohamed LALOUCH Marrinde SOLER-KERREN As cours de l'exercise, voite organisme a absorbé une erti Type de fasion Montant du capital social au 31-12: Valeur nominale des actions:	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MARINE At, remplisser le habiteau ci-descous : Date effet	Représentant Action Logerment Présidente du CA de la CAS de la SSS 1 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entité abox 1.2.1 CAPITAL (au 31 dèce . Date de la dem	22/1 18/03 N porbée/"tupée" porbée/"tupée" porbée/"tupée" porbée/"tupée" porbée/"tupée" porbée/"tupée" porbée/"tupée"	1/2023 1/2022	30/06/2027	No de igis absorbés ou tupés				
Mehamed LALQUEH Marrierte SOLER-KERREIN Au tours de l'exercice, votre organisme a alloudel une ent Type de fusion . Montant du capital social au 31-12:	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MARINE At, remplisser le habiteau ci-descous : Date effet	Représentant Action Logerment Présidente du CA de la CAS de la SSS 1 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entité abox 1.2.1 CAPITAL (au 31 dèce . Date de la dem	22/1 18/03 N porbée/"tupée" porbée/"tupée" porbée/"tupée" porbée/"tupée" porbée/"tupée" porbée/"tupée" porbée/"tupée"	1/2023 1/2022	30/06/2027	Nb de igts absorbés ou tupés				
Mohamed JALOUCH Matrinete SOLER-KERREN Au couns de l'exercice, votre organisme a absorbé une ent Type de fusion Mondant du capital social au 31-12: Valeur nominale des actions: Nombre total d'actions:	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MARINE At, remplisser le habiteau ci-descous : Date effet	Représentant Action Logerment Présidente du CA de la CAS de la SSS 1 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entité abox 1.2.1 CAPITAL (au 31 dèce . Date de la dem	22/1 1800 N Norbien*hupée* wmbre) (Société) ière augmentation de capita anu par des personnes phye	1/2023 1/2022	30/06/2027	No de ligita absorbés ou tupels				
Mohamed JALOUCH Matrinete SOLER-KERREN Au couns de l'exercice, votre organisme a absorbé une ent Type de fusion Mondant du capital social au 31-12: Valeur nominale des actions: Nombre total d'actions:	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MARINE At, remplisser le habiteau ci-descous : Date effet	Représentant Auton Logerment Présidente du CA de la CSC de la SSC de la CSC de la CSC de la CSC de la CSC de la CSC de la CSC de la CSC de la CSC de la CSC de la CSC de la CSC de la CSC de la dem (doot nombre botal déte	22/1 1802 N orbider "lupide" imbre) (Société) ière augmentation de capita mu par des personnes phys (1) (Société)	17:023 12:	3000/2027		PUBLIC / PRAVE	CATEGORIE	ADMINISTRATEUR	SIREN (6)
Mehamed LALOUCH Mammete SOLER-KERREN Au count de l'exercice, votre organisme a altroité une ent Type de flusion Montant du capital social au 31-12 : Valeur nominale des actions : Nombre total d'actionnaires : Nombre total d'actionnaires :	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MAÑNE At, remplissar le bablisso ci-dessous : Date effet 0,00	Representant Action Logerment Présidente du CA de la CAF de la SSA 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entété abs 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce . Date de la dem (dont nombre total déte	22/1 180: N onteen'lupée' ombre) (Société) sière augmentation de capita annu par des personnes phys (1) (Société)	1/2023 1/2022	30/06/2027	POURCENTAGE DI CAPITAL DETENU	PUBLIC / PRIVE	CATEGORE D'ACTIONNAIRES (6)	ADMMSTRATEUR (TRICE)	SIREN (6)
Mehamed LALOUCH Mammete SOLER-KERREN Au count de l'exercice, votre organisme a altroité une ent Type de flusion Montant du capital social au 31-12 : Valeur nominale des actions : Nombre total d'actionnaires : Nombre total d'actionnaires :	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MAÑNE At, remplissar le bablisso ci-dessous : Date effet 0,00	Representant Action Logerment Présidente du CA de la CAF de la SSA 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entété abs 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce . Date de la dem (dont nombre total déte	22/1 1802 N orbider "lupide" imbre) (Société) ière augmentation de capita mu par des personnes phys (1) (Société)	17:023 12:	3000/2027	POURCENTAGE DU CAPITAL DETENU 0.00%	PUBLIC / PRIVE	CATEGORIE D'ACTIONNAIRES (S)	ADMINISTRATEUR (TRICE)	SIREN (6)
Mehamed LALOUCH Mammete SOLER-KERREN Au count de l'exercice, votre organisme a altroité une ent Type de flusion Montant du capital social au 31-12 : Valeur nominale des actions : Nombre total d'actionnaires : Nombre total d'actionnaires :	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MAÑNE At, remplissar le bablisso ci-dessous : Date effet 0,00	Representant Action Logerment Présidente du CA de la CAF de la SSA 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entété abs 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce . Date de la dem (dont nombre total déte	22/1 1802 N orbider "lupide" imbre) (Société) ière augmentation de capita mu par des personnes phys (1) (Société)	17:023 12:	3000/2027	POURCENTAGE DU CAPITAL DETENU 0,00% 0,00% 0,00%	PUBLIC / PRIVE	CATECORE D'ACTIONAMES (6)	ADMINISTRATEUR (TRIEC)	SIREN (6)
Mehamed LALOUCH Mammete SOLER-KERREN Au count de l'exercice, votre organisme a altroité une ent Type de flusion Montant du capital social au 31-12 : Valeur nominale des actions : Nombre total d'actionnaires : Nombre total d'actionnaires :	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MAÑNE At, remplissar le bablisso ci-dessous : Date effet 0,00	Representant Action Logerment Présidente du CA de la CAF de la SSA 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entété abs 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce . Date de la dem (dont nombre total déte	22/1 1802 N orbider "lupide" imbre) (Société) ière augmentation de capita mu par des personnes phys (1) (Société)	17:023 12:	3000/2027	POURCENTAGE DU CAPITAL DETENU 0.00% 0.00%	PUBLIC / PRIVE	CATEGORE D'ACTIONNAMES (6)	ADMINISTRATEUR (TRICE)	SIREN (6)
Mehamed LALOUCH Mammete SOLER-KERREN Au count de l'exercice, votre organisme a altroité une ent Type de flusion Montant du capital social au 31-12 : Valeur nominale des actions : Nombre total d'actionnaires : Nombre total d'actionnaires :	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MAÑNE At, remplissar le bablisso ci-dessous : Date effet 0,00	Representant Action Logerment Présidente du CA de la CAF de la SSA 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entété abs 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce . Date de la dem (dont nombre total déte	22/1 1802 N orbider "lupide" imbre) (Société) ière augmentation de capita mu par des personnes phys (1) (Société)	17:023 12:	3000/2027	POURCENTAGE DU CAPITAL DETENU 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00%	PUBLIC / PRIVE	CATEGORIE D'ACTIONNAIRES (S)	ADMINISTRATEUR (TRICE)	SIREN (6)
Mehamed LALOUCH Mammete SOLER-KERREN Au count de l'exercice, votre organisme a altroité une ent Type de flusion Montant du capital social au 31-12 : Valeur nominale des actions : Nombre total d'actionnaires : Nombre total d'actionnaires :	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MAÑNE At, remplissar le bablisso ci-dessous : Date effet 0,00	Representant Action Logerment Présidente du CA de la CAF de la SSA 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entété abs 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce . Date de la dem (dont nombre total déte	22/1 1802 N orbider "lupide" imbre) (Société) ière augmentation de capita mu par des personnes phys (1) (Société)	17:023 12:	3000/2027	POURCENTAGE DUCAPITAL DETENU 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00%	PUBLIC / PRIVE	CATEGORIE D'ACTIONNAIRES (S)	ADMINISTRATEUR (TRICE)	SIREN (6)
Mehamed LALOUCH Mammete SOLER-KERREN Au count de l'exercice, votre organisme a altroité une ent Type de flusion Montant du capital social au 31-12 : Valeur nominale des actions : Nombre total d'actionnaires : Nombre total d'actionnaires :	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MAÑNE At, remplissar le bablisso ci-dessous : Date effet 0,00	Representant Action Logerment Présidente du CA de la CAF de la SSA 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entété abs 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce . Date de la dem (dont nombre total déte	22/1 1802 N orbider "lupide" imbre) (Société) ière augmentation de capita mu par des personnes phys (1) (Société)	17:023 12: 11:	3000/2027	POUREOUTAGE QUANTAGE EXTENSI 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00%	PUBLIC / PRIVE	CATEGORE D'ACTIONNAMES (6)	ADMINISTRATEUR (TRICE)	SIREN (6)
Mehamed LALOUCH Mammete SOLER-KERREN Au count de l'exercice, votre organisme a altroité une ent Type de flusion Montant du capital social au 31-12 : Valeur nominale des actions : Nombre total d'actionnaires : Nombre total d'actionnaires :	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MAÑNE At remplisear le bablisso ci-dessous : Date effet 0.00 NOM	Représentair À Loiro Logerment Présidente du CA de la CAC de la SSA 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entité absi 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce Date de la dem (dont nombre lobal dét 1.2.2 ACTIONNAIRES) ADRESSE 1.3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDA 1.3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDA	201 1800 N orbde "lupde" white (Société) where (Société) where augmentation de capita mu par des personnes phys (1) (Société) ACTIVITE OU PROFESSION	4: DATE D'ENTREE AU CAPITAL	3000/2027	POURCENTAGE DUCAPITAL DETENUI 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00%	PUBLIC / PRIVE	CATECORIE D'ACTIONNAIRES (6)	ADMINISTRATEUR (TRICE)	SIREN (6)
Mehamed LALOUCH Mammete SOLER-KERREN Au count de l'exercice, votre organisme a altroité une ent Type de flusion Montant du capital social au 31-12 : Valeur nominale des actions : Nombre total d'actionnaires : Nombre total d'actionnaires :	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MAÑNE At remplisear le bablisso ci-dessous : Date effet 0.00 NOM	Représentatif Autor Logerment Présidente du CA de la CSC de la SSC 1. 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entité abou 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce Date de la dem (dont nombre total dés 1.2.2 ACTIONNAIRES ; ADRESSE	2011 1800 N corbete/Tupder* mmbre) (Société) eire augmentation de capita mu par des personnes phys (1) (Société) ACTIVITE OU PROTESIACIN	4: DATE D'ENTREE AU CAPITAL	3000/2027	POURCENTAGE DUCAPITAL DETENUI 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00%	PUBLIC / PRIVE	CATEGORIE D'ACTIONNAIRES (S)	ADMINISTRATEUR (TRICE)	SIREN (6)
Mohamed LALOUCH Marrinde SOLER-KERREN Au cours de l'exercise, votre organisme a absorbé une erti Type de fusion . Montant du capital social au 31-12: . Valeur nominale des actions : . Nombre total d'actionnaire : . Nombre total d'actionnaire :	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MAÑNE At remplisear le bablisso ci-dessous : Date effet 0.00 NOM	Représentair À Loiro Logerment Présidente du CA de la CAC de la SSA 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entité absi 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce Date de la dem (dont nombre lobal dét 1.2.2 ACTIONNAIRES) ADRESSE 1.3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDA 1.3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDA	201 1800 N orbde "lupde" white (Société) where (Société) where augmentation de capita mu par des personnes phys (1) (Société) ACTIVITE OU PROFESSION	4: DATE D'ENTREE AU CAPITAL	3000/2027	POURCENTAGE DUCAPITAL DETENUI 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00%	PUBLIC / PRIVE	CATEGORIE D'ACTIONNAIRES (8)	ADMINISTRATEUR (TRICE)	SIREN (6)
Mohamed JALOUCH Moments SOLIR-KERREN Au cours de l'exercice, votre organisme a absorbé une est Type de flusion . Montant du capital occial au 31-12: . Valeur commisse des actions : . Nombre total d'actions : . Nombre total d'actionnaires : . TYPE . Périmètre de consolidation	10 Chemin de Meaux 93300 NEUILLY SUR MAÑNE A, remplisear le bableau ci-dessous : Date effet 0.00 NOM	Représentant À Loin Logerment Présidente du CA de la CAC de la SSO. 1.1.3 FUSIO Ration sociale de l'entité abox 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce Date de la dem (dont nombre total déc 1.2.2 ACTIONNAIRES ADRESSE 1.3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDA a n'est à ransaigner que par l'organisme ce	2011 1800 N Indicate Plupde*	4: DATE D'ENTREE AU CAPITAL	3000/2027	POURCENTAGE DUCAPITAL DETENUI 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00%	PUBLIC / PRIVE	CATEOME PACTOMARIES (5)	ADMINISTRATEUR (TRIES)	SIREN (6)
Mohamed JALOUCH Moments SOLIR-KERREN Au cours de l'exercice, votre organisme a absorbé une est Type de flusion . Montant du capital occial au 31-12: . Valeur commisse des actions : . Nombre total d'actions : . Nombre total d'actionnaires : . TYPE . Périmètre de consolidation	10 Chemin de Meaux 93300 NEUILLY SUR MAÑNE A, remplisear le bableau ci-dessous : Date effet 0.00 NOM	Représentant À Loin Logerment Présidente du CA de la CAC de la SSA 1.1.3 FUSIO Ration sociale de l'entité abox 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce Date de la dem (dont nombre bolal déc 1.2.2 ACTIONNAIRES ADRESSE 1.3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDA a n'est à ransaigner que par l'organisme ce	2011 1800 N Indicate Plupde*	4: DATE D'ENTREE AU CAPITAL	3000/2027	POURCENTAGE DUCAPITAL DETENUI 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00%	PUBLIC / PRIVE	CATEGORIE D'ACTIONNAIRES (9	ADMINISTRATEUR (TRICE)	SIREN (4)
Mohamed JALOUCH Moments SOLIR-KERREN Au cours de l'exercice, votre organisme a absorbé une est Type de flusion . Montant du capital occial au 31-12: . Valeur commisse des actions : . Nombre total d'actions : . Nombre total d'actionnaires : . TYPE . Périmètre de consolidation	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MAÑNE A, remplisear le bibliosu ci-dessous : Date effet 0.00 NOM	Représentant À Loin Logerment Présidente du CA de la CAC de la SSA 1.1.3 FUSIO Ration sociale de l'entité abox 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce Date de la dem (dont nombre bolal déc 1.2.2 ACTIONNAIRES ADRESSE 1.3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDA a n'est à ransaigner que par l'organisme ce	2011 1800 N Indicate Plupde*	4: DATE D'ENTREE AU CAPITAL	3000/2027	POURCENTAGE DUCAPITAL DETENUI 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00%	PUBLIC / PRIVE	CATEGORIE D'ACTIONNAIRES (8)	ADMINISTRATEUR (TRICE)	SIREN (6)
Mohamed JALOUCH Moments SOLIR-KERREN Au cours de l'exercice, votre organisme a absorbé une est Type de flusion . Montant du capital occial au 31-12: . Valeur commisse des actions : . Nombre total d'actions : . Nombre total d'actionnaires : . TYPE . Périmètre de consolidation	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MAÑNE A, remplisear le bibliosu ci-dessous : Date effet 0.00 NOM	Représentant À Loin Logerment Présidente du CA de la CAC de la SSA 1.1.3 FUSIO Ration sociale de l'entité abox 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce Date de la dem (dont nombre bolal déc 1.2.2 ACTIONNAIRES ADRESSE 1.3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDA a n'est à ransaigner que par l'organisme ce	2011 1800 N Indicate Plupde*	4: DATE D'ENTREE AU CAPITAL	3000/2027	POURCENTAGE DUCAPITAL DETENUI 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00%	PUBLIC / PRIVE	CATECOME D'ACTIONALMEES (6)	ADMINISTRATEUR (HRICE)	SIREN (6)
Mohamed JALOUCH Moments SOLIR-KERREN Au cours de l'exercice, votre organisme a absorbé une est Type de flusion . Montant du capital occial au 31-12: . Valeur commisse des actions : . Nombre total d'actions : . Nombre total d'actionnaires : . TYPE . Périmètre de consolidation	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MAÑNE A, remplisear le bibliosu ci-dessous : Date effet 0.00 NOM	Représentant À Loin Logerment Présidente du CA de la CAC de la SSA 1.1.3 FUSIO Ration sociale de l'entité abox 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce Date de la dem (dont nombre bolal déc 1.2.2 ACTIONNAIRES ADRESSE 1.3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDA a n'est à ransaigner que par l'organisme ce	2011 1800 N Indicate Plupde*	4: DATE D'ENTREE AU CAPITAL	3000/2027	POURCENTAGE DUCAPITAL DETENUI 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00%	PUBLIC / PRIVE	CATEGORIE D'ACTIONAIRES (S)	ADMINISTRATEUR (TRICE)	SIREN (6)
Mohamed LALOURI Marriede SOLER-KERREN Au cours de l'exercise, vêtre organisme a absorbé une reti Types de fusion . Montant du capital social au 31-12: . Valeur nominale des actions : . Nombre total d'actionnaires : . Nombre total d'actionnaires : . TYPE . Périmètre de consolidation RABON SOCIALE	10 Chemin de Mesus 93300 NEURLY SUR MAÑNE A, remplisser le habiteus ci-dessous : Date effet NOM NOM Cette fiel SIREN	Représentant À Loin Logerment Présidente du CA de la CAC de la SSA 1.1.3 FUSIO Ration sociale de l'entité abox 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce Date de la dem (dont nombre bolal déc 1.2.2 ACTIONNAIRES ADRESSE 1.3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDA a n'est à ransaigner que par l'organisme ce	2011 1800 N Indicate Plupde*	4: DATE D'ENTREE AU CAPITAL	3000/2027	POURCENTAGE DUCAPITAL DETENUI 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00%	PUBLIC / PRIVE	CATEGORIE D'ACTIONNAIRES (8)	ADMINISTRATEUR (TRUCE)	SIREN (6)
Mehamed JALOUEN Married SOLER-KERREN Au zoors de l'exercice, votre organisme a alsouté une est Type de fusion Montant du capital social au 31-12; Valeur commise des actions: Nombre total d'actionnaires: Nombre total d'actionnaires: TYPE Périmètre de consolidation RASON SOCIALE Entrée(s) / sertie(s) de périmètre au cours de l'en	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MAÑNE At, remplitear le bableau ci-dessous : Date effet NOM Cette fiel SREM	Représentant Autor Logerment Présidente du CA de la CAC de la SCA 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entilé aloi 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce Date de la dem (dont nombre total déte 1.2.2 ACTIONNAIRES: ADRESSE 1.3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDA In de la nombre total déte 1.5.5 PERIMETRE DE CONSOLIDA In de la nombre total des des dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total de la	201 1802 N Indicate Plupée*	d: DATE D'ENTREE AU CAPITAL 2) 2) 2x consolidés	3000/2027	POURCENTAGE DUCAPITAL DETENUI 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00%	PUBLIC / PRIVE	CATECONE D'ACTIONNAMES (6)	ADMINISTRATEUR (PRICE)	SIREN (6)
Mohamed LALOURI Marriede SOLER-KERREN Au cours de l'exercise, vêtre organisme a absorbé une reti Types de fusion . Montant du capital social au 31-12: . Valeur nominale des actions : . Nombre total d'actionnaires : . Nombre total d'actionnaires : . TYPE . Périmètre de consolidation RABON SOCIALE	10 Chemin de Mesus 93300 NEURLY SUR MAÑNE A, remplisser le habiteus ci-dessous : Date effet NOM NOM Cette fiel SIREN	Représentant À Loin Logerment Présidente du CA de la CAC de la SSA 1.1.3 FUSIO Ration sociale de l'entité abox 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce Date de la dem (dont nombre bolal déc 1.2.2 ACTIONNAIRES ADRESSE 1.3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDA a n'est à ransaigner que par l'organisme ce	2011 1800 N Indicate Plupde*	4: DATE D'ENTREE AU CAPITAL	3000/2027	POURCENTAGE DUCAPITAL DETENUI 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00%	PUBLIC / PRIVE	CATECORIE D'ACTIONALISES (6)	ADMINISTRATEUR (TRICE)	SIREN (6)
Mehamed JALOUEN Married SOLER-KERREN Au zoors de l'exercice, votre organisme a alsouté une est Type de fusion Montant du capital social au 31-12; Valeur commise des actions: Nombre total d'actionnaires: Nombre total d'actionnaires: TYPE Périmètre de consolidation RASON SOCIALE Entrée(s) / sertie(s) de périmètre au cours de l'en	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MAÑNE At, remplitear le bableau ci-dessous : Date effet NOM Cette fiel SREM	Représentant Autor Logerment Présidente du CA de la CAC de la SCA 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entilé aloi 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce Date de la dem (dont nombre total déte 1.2.2 ACTIONNAIRES: ADRESSE 1.3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDA In de la nombre total déte 1.5.5 PERIMETRE DE CONSOLIDA In de la nombre total des des dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total de la	201 1802 N Indicate Plupée*	d: DATE D'ENTREE AU CAPITAL 2) 2) 2x consolidés	3000/2027	POURCENTAGE DUCAPITAL DETENUI 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00%	PUBLIC / PRIVE	CATEGORIE D'ACTIONNAIRES (9)	ADMINISTRATEUR (TRICE)	SIREN (6)
Mehamed JALOUEN Married SOLER-KERREN Au zoors de l'exercice, votre organisme a alsouté une est Type de fusion Montant du capital social au 31-12; Valeur commise des actions: Nombre total d'actionnaires: Nombre total d'actionnaires: TYPE Périmètre de consolidation RASON SOCIALE Entrée(s) / sertie(s) de périmètre au cours de l'en	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MAÑNE At, remplitear le bableau ci-dessous : Date effet NOM Cette fiel SREM	Représentant Autor Logerment Présidente du CA de la CAC de la SCA 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entilé aloi 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce Date de la dem (dont nombre total déte 1.2.2 ACTIONNAIRES: ADRESSE 1.3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDA In de la nombre total déte 1.5.5 PERIMETRE DE CONSOLIDA In de la nombre total des des dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total de la	201 1802 N Indicate Plupée*	d: DATE D'ENTREE AU CAPITAL 2) 2) 2x consolidés	3000/2027	POURCENTAGE DUCAPITAL DETENUI 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00%	PUBLIC / PRIVE	CATEGORIE D'ACTIONNAIRER (6)	ADMINISTRATEUR (TRICE)	SIREN (6)
Mehamed JALOUEN Married SOLER-KERREN Au zoors de l'exercice, votre organisme a alsouté une est Type de fusion Montant du capital social au 31-12; Valeur commise des actions: Nombre total d'actionnaires: Nombre total d'actionnaires: TYPE Périmètre de consolidation RASON SOCIALE Entrée(s) / sertie(s) de périmètre au cours de l'en	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MAÑNE At, remplitear le bableau ci-dessous : Date effet NOM Cette fiel SREM	Représentant Autor Logerment Présidente du CA de la CAC de la SCA 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entilé aloi 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce Date de la dem (dont nombre total déte 1.2.2 ACTIONNAIRES: ADRESSE 1.3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDA In de la nombre total déte 1.5.5 PERIMETRE DE CONSOLIDA In de la nombre total des des dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total de la	201 1802 N Indicate Plupée*	d: DATE D'ENTREE AU CAPITAL 2) 2) 2x consolidés	3000/2027	POURCENTAGE DUCAPITAL DETENUI 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00%	PUBLIC / PRIVE	CATEOORE D'ACTIONALIES (5)	ADMINISTRATEUR (TRIEG)	SIREN (Ø)
Mehamed JALOUEN Married SOLER-KERREN Au zoors de l'exercice, votre organisme a alsouté une est Type de fusion Montant du capital social au 31-12; Valeur commise des actions: Nombre total d'actionnaires: Nombre total d'actionnaires: TYPE Périmètre de consolidation RASON SOCIALE Entrée(s) / sertie(s) de périmètre au cours de l'en	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MAÑNE At, remplitear le bableau ci-dessous : Date effet NOM Cette fiel SREM	Représentant Autor Logerment Présidente du CA de la CAC de la SCA 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entilé aloi 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce Date de la dem (dont nombre total déte 1.2.2 ACTIONNAIRES: ADRESSE 1.3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDA In de la nombre total déte 1.5.5 PERIMETRE DE CONSOLIDA In de la nombre total des des dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total de la	201 1802 N Indicate Plupée*	d: DATE D'ENTREE AU CAPITAL 2) 2) 2x consolidés	3000/2027	POURCENTAGE DUCAPITAL DETENUI 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00%	PUBLIC / PRIVE	CATEGORIE D'ACTIONNAISES (S)	ADMINISTRATEUR (TRICE)	SIREN (6)
Mehamed LACOURI Married SOLER-KERREN Au cours de l'exercice, votre organisme a altrodré une est Type de fusion Montant du capital social au 31-12 : Valeur nominale des actions : Nombre total d'actionnaires : Nombre total d'actionnaires : TYPE - Périmètre de consolidation RASION SOCIALE - Entrée(p) / sortie(q) de périmètre au cours de l'or	10 Chemin de Mesus 93300 NEURLY SUR MAÑNE A, remplises le habies di-descous : Date effet NOM NOM SIREN Cette fiel SIREN	Représentant Autor Logerment Présidente du CA de la CAC de la SCA 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entilé aloi 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce Date de la dem (dont nombre total déte 1.2.2 ACTIONNAIRES: ADRESSE 1.3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDA In de la nombre total déte 1.5.5 PERIMETRE DE CONSOLIDA In de la nombre total des des dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total déte de la dem (dont nombre total de la	201 1802 N Indicate Plupée*	d: DATE D'ENTREE AU CAPITAL 2) 2) 2x consolidés	3000/2027	POURCENTAGE DUCAPITAL DETENUI 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00%	PUBLIC / PRIVE	CATEGORIE D'ACTIONNAIRES (S)	ADMINISTRATEUR (TRICE)	SIREN (6)
Mehamed JACOUR Mammete SOLER-REPRIEN Au zoons de l'exercice, votre organisme a alteraté une ent Type de fusion Montant du capital social au 31-12: - Valeur nomisale des actions: - Nombres total d'actionnaires: - Nombre total d'actionnaires: - Nombre total d'actionnaires: - Périmètre de consolidation RABON SOCIALE - Entrée(s) / sortie(s) de périmètre au cours de l'or- RABON SOCIALE - Titres et participations des membres consolidés	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MAÑNE At, rempliteser le habiteau ci-dessous : Date effet NOM NOM SINEN Cette fiel SINEN au sein du părimătre de consolidation	Représentant Autor Logerment Présidente du CA de la CAP de la SSU 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entité alor 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce Oute de la dem (dont nombre total dét 1.2.2 ACTIONNAIRES ADRESSE 1.3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDA on rest à monsisper que par l'organisme FORME JURIDIQUE DATE D'ENTREE	201 1802 N Individual Properties of the Control of	ACCEST DENTREE AU CAPITAL DATE D'INTREE AU CAPITAL VALEUR D'ENTREE DE ACUTE ET PASSIES	SIREN NOMBRE D'ACTIONS	POSICIONA DE DU CANTEL DE TENU DE CONTRO DE CO			ADMINISTRATEUR (MIKE)	SIREN (6)
Mehamed LACOURI Married SOLER-KERREN Au cours de l'exercice, votre organisme a altrodré une est Type de fusion Montant du capital social au 31-12 : Valeur nominale des actions : Nombre total d'actionnaires : Nombre total d'actionnaires : TYPE - Périmètre de consolidation RASION SOCIALE - Entrée(p) / sortie(q) de périmètre au cours de l'or	10 Chemin de Mesus 93300 NEURLY SUR MAÑNE A, remplises le habies di-descous : Date effet NOM NOM SIREN Cette fiel SIREN	Représentant Autor Logerment Présidente du CA de la CAP de la SSI- 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entité absi 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce Date de la dem (dont nombre bolal déte 1.2.2 ACTIONNAIRES ADRESSE 1.3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDA I DATE D'ENTREE DATE D'ENTREE	201 1802 N Indicate Plupée*	ACCEST DENTREE AU CAPITAL DATE D'INTREE AU CAPITAL VALEUR D'ENTREE DE ACUTE ET PASSIES	3000/2027	POURCENTAGE DUCAPITAL DETENUI 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00% 0.00%	PUBLIC / PRIVE	CATEOORE PACTIONALMES (9) METHODE DE COMPLEMENTO	ADMINISTRATEUR (TRICE)	SIREN (6)
Mehamed JACOUR Mammete SOLER-REPRIEN Au zoons de l'exercice, votre organisme a alteraté une ent Type de fusion Montant du capital social au 31-12: - Valeur nomisale des actions: - Nombres total d'actionnaires: - Nombre total d'actionnaires: - Nombre total d'actionnaires: - Périmètre de consolidation RABON SOCIALE - Entrée(s) / sortie(s) de périmètre au cours de l'or- RABON SOCIALE - Titres et participations des membres consolidés	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MAÑNE At, rempliteser le habiteau ci-dessous : Date effet NOM NOM SINEN Cette fiel SINEN au sein du părimătre de consolidation	Représentant Autor Logerment Présidente du CA de la CAP de la SSU 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entité alor 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce Oute de la dem (dont nombre total dét 1.2.2 ACTIONNAIRES ADRESSE 1.3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDA on rest à monsisper que par l'organisme FORME JURIDIQUE DATE D'ENTREE	201 1802 N Individual Properties of the Control of	ACCEST DENTREE AU CAPITAL DATE D'INTREE AU CAPITAL VALEUR D'ENTREE DE ACUTE ET PASSIES	SIREN NOMBRE D'ACTIONS	POSICIONA DE DU CANTEL DE TENU DE CONTRO DE CO			ADMINISTRATEUR (TRICE)	SIREN (6)
Mehamed JACOUR Mammete SOLER-REPRIEN Au zoons de l'exercice, votre organisme a alteraté une ent Type de fusion Montant du capital social au 31-12: - Valeur nomisale des actions: - Nombres total d'actionnaires: - Nombre total d'actionnaires: - Nombre total d'actionnaires: - Périmètre de consolidation RABON SOCIALE - Entrée(s) / sortie(s) de périmètre au cours de l'or- RABON SOCIALE - Titres et participations des membres consolidés	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MAÑNE At, rempliteser le habiteau ci-dessous : Date effet NOM NOM SINEN Cette fiel SINEN au sein du părimătre de consolidation	Représentant Autor Logerment Présidente du CA de la CAP de la SSU 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entité alor 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce Oute de la dem (dont nombre total dét 1.2.2 ACTIONNAIRES ADRESSE 1.3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDA on rest à monsisper que par l'organisme FORME JURIDIQUE DATE D'ENTREE	201 1802 N Individual Properties of the Control of	ACCEST DENTREE AU CAPITAL DATE D'INTREE AU CAPITAL VALEUR D'ENTREE DE ACUTE ET PASSIES	SIREN NOMBRE D'ACTIONS	POSICIONA DE DU CANTEL DE TENU DE CONTRO DE CO			ADMINISTRATEUR (TRICE)	SIREN (6)
Mehamed JACOUR Mammete SOLER-REPRIEN Au zoons de l'exercice, votre organisme a alteraté une ent Type de fusion Montant du capital social au 31-12: - Valeur nomisale des actions: - Nombres total d'actionnaires: - Nombre total d'actionnaires: - Nombre total d'actionnaires: - Périmètre de consolidation RABON SOCIALE - Entrée(s) / sortie(s) de périmètre au cours de l'or- RABON SOCIALE - Titres et participations des membres consolidés	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MAÑNE At, rempliteser le habiteau ci-dessous : Date effet NOM NOM SINEN Cette fiel SINEN au sein du părimătre de consolidation	Représentant Autor Logerment Présidente du CA de la CAP de la SSU 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entité alor 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce Oute de la dem (dont nombre total dét 1.2.2 ACTIONNAIRES ADRESSE 1.3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDA on rest à monsisper que par l'organisme FORME JURIDIQUE DATE D'ENTREE	201 1802 N Individual Properties of the Control of	ACCOSTONE DATE D'INTREE AU CAPITAL AU CAPITAL VALEUR D'ENTREE DE ACUPE ET PASSIFS	SIREN NOMBRE D'ACTIONS	POSICIONA DE DU CANTEL DE TENU DE CONTRO DE CO			ADMINISTRATEUR (TRICE)	SIREN (6)
Mehamed JACOUR Mammete SOLER-REPRIEN Au zoons de l'exercice, votre organisme a alteraté une ent Type de fusion Montant du capital social au 31-12: - Valeur nomisale des actions: - Nombres total d'actionnaires: - Nombre total d'actionnaires: - Nombre total d'actionnaires: - Périmètre de consolidation RABON SOCIALE - Entrée(s) / sortie(s) de périmètre au cours de l'or- RABON SOCIALE - Titres et participations des membres consolidés	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MAÑNE At, rempliteser le habiteau ci-dessous : Date effet NOM NOM SINEN Cette fiel SINEN au sein du părimătre de consolidation	Représentant Autor Logerment Présidente du CA de la CAP de la SSU 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entité alor 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce Oute de la dem (dont nombre total dét 1.2.2 ACTIONNAIRES ADRESSE 1.3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDA on rest à monsisper que par l'organisme FORME JURIDIQUE DATE D'ENTREE	201 1802 N Individual Properties of the Control of	ACCOSTONE DATE D'INTREE AU CAPITAL AU CAPITAL VALEUR D'ENTREE DE ACUPE ET PASSIFS	SIREN NOMBRE D'ACTIONS	POSICIONA DE DU CANTEL DE TENU DE CONTRO DE CO			ADMINISTRATEUR (TRICE)	SIREN (6)
Mehamed JACOUR Mammete SOLER-REPRIEN Au zoons de l'exercice, votre organisme a alteraté une ent Type de fusion Montant du capital social au 31-12: - Valeur nomisale des actions: - Nombres total d'actionnaires: - Nombre total d'actionnaires: - Nombre total d'actionnaires: - Périmètre de consolidation RABON SOCIALE - Entrée(s) / sortie(s) de périmètre au cours de l'or- RABON SOCIALE - Titres et participations des membres consolidés	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MAÑNE At, rempliteser le habiteau ci-dessous : Date effet NOM NOM SINEN Cette fiel SINEN au sein du părimătre de consolidation	Représentant Autor Logerment Présidente du CA de la CAP de la SSU 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entité alor 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce Oute de la dem (dont nombre total dét 1.2.2 ACTIONNAIRES ADRESSE 1.3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDA on rest à monsisper que par l'organisme FORME JURIDIQUE DATE D'ENTREE	201 1802 N Individual Properties of the Control of	ACCOSTONE DATE D'INTREE AU CAPITAL AU CAPITAL VALEUR D'ENTREE DE ACUPE ET PASSIFS	SIREN NOMBRE D'ACTIONS	POSICIONA DE DU CANTEL DE TENU DE CONTRO DE CO			ADMINISTRATEUR (TRICE)	SIREN (6)
Mehamed JACOUR Mammete SOLER-REPRIEN Au zoons de l'exercice, votre organisme a alteraté une ent Type de fusion Montant du capital social au 31-12: - Valeur nomisale des actions: - Nombres total d'actionnaires: - Nombre total d'actionnaires: - Nombre total d'actionnaires: - Périmètre de consolidation RABON SOCIALE - Entrée(s) / sortie(s) de périmètre au cours de l'or- RABON SOCIALE - Titres et participations des membres consolidés	10 Chemin de Meaux 93300 NEURLY SUR MAÑNE At, rempliteser le habiteau ci-dessous : Date effet NOM NOM SINEN Cette fiel SINEN au sein du părimătre de consolidation	Représentant Autor Logerment Présidente du CA de la CAP de la SSU 1.1.3 FUSIO Raison sociale de l'entité alor 1.2.1 CAPITAL (au 31 déce Oute de la dem (dont nombre total dét 1.2.2 ACTIONNAIRES ADRESSE 1.3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDA on rest à monsisper que par l'organisme FORME JURIDIQUE DATE D'ENTREE	2011 1800 N Individual service of the service of	ACCOSTONE DATE D'INTREE AU CAPITAL AU CAPITAL VALEUR D'ENTREE DE ACUPE ET PASSIFS	SIREN NOMBRE D'ACTIONS	POSICIONA DE DU CANTEL DE TENU DE CONTRO DE CO			ADMINISTRATEUR (HRICE)	SIREN (6)

1.4.1 COMPETENCES OPTIONNELLES (au sens de l'article L.423-1-2 du CCH)

a) Mise en commun des moyens humains et matériels au profit de ses actionnaires.	NON
b) Assistance, comme prestataire de services, à ses actionnaires organimes d'habitations à loyer modéré et sociétés d'économie mixte agrées en application de l'article L. 418-1 dans toutes les interventions de ces demiers sur des immeubles qui leur appartiennent ou qu'ils gérent.	NON
c) Mattine d'ovarage en tout ouganté des opérations de contraution neuve, énovation ou réhabilitation d'ensembles immobiliers pour le compté de ses activamiles cognissions d'établissions à layer modifie et possible d'économisme sagrésses en application de un même article L 416.1, ainsi que les sociétés de constitution créées en application du titre fre du liver il pour la réalisation et la gestion d'immediare à usage réhabitation ou autage professionation de réhabitation ou destinés à ou trauge en conscionation à la propriété dont les dataces de la causage réhabitation ou destinés à ou trauge en conscionation et la résolution de les dataces.	NON
Of Relatations pour les compiles de ses actionnaires et dans le caler d'une convention passée parl la société avec la col les collectivides terminaires ou les cells delablementres plantés de competition interconnais competitores air les les périmitéres ou lors condictivides projet en commun, busiles les tretreventions foncières, les actions ou les opérations d'artériségement prévieurs par le code de l'unbarraine et service de la communité de la communité de la communité de la communité de la confision d'artériségement prévieurs par le code de l'unbarraine et service de la communité de la communité de la communité de la confision d'artériségement prévieurs par le code de l'unbarraine et s'éditations.	NON

1.4.2 PERIMETRE DE COMBINAISON (au 31 décembre)

Périmètre de combinaison	Cette riche	n'est à renseigner que par les sociétés d	se coordination et non par i	eur memore
	A. W. E. L.	the season of th		

RAISON SOCIALE	SIREN	FORME JURIDIQUE	ACTIVITE	MEMBRE DIRECT	FILIALE D'UN MEMBRE DIRECT

· =====(-) · =====(-) · == (-)							
RAISON SOCIALE	SIREN	DATE D'ENTREE	DATE DE SORTIE	VALEUR D'ENTREE DES ACTIFS ET PASSIFS			

. Titres et participations des membres combinés au sein du périmètre de combinaison

ENTITE ME	ENTITE MEMBRE DE LA SAC			FILIALE DE L'ENTITE MEMBRE DE LA SAC						METHODE DE
RAISON SOCIALE	SIREN	RAISON SOCIALE	SIREN	ADRESSE SIEGE SOCIAL	MONTANT DES CAPITAUX PROPRES	MONTANT DU RESULTAT NET	ORGANISME DE LOGEMENT SOCIAL	POURCENTAGE D'INTERET	TYPE DE CONTRÔLE	CONSOLIDATION

1.4.3 CADRES STRATEGIQUES (4)

	Oui/Non	Date
Cadre stratégique patrimonial	NON	
Cadre stratégique d'utilité sociale	NON	

(1) SA Cooperatives d'H.M. Indiquer les principaux actionnaires.

SA CHUM. Des les actionnaires de caligne 1, 2 d'a junt il americane. Pour l'autorisant de "Vaive caligner", l'information pout se limiter aux actionnaires principaux

Régraphe les actionnaires principaux

Régraphe les actionnaires principaux personnes princi

Partie IV - Fiche N°4.9

DIRIGEANT(E)S - EFFECTIF

		EFFECTIF SALARIE OU STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE (b)				
4.9.1 EFFECTIF PAR CATEGORIE (a)	TOTAL	Dont Régie	Dont refacturés à d'autres organismes (c)	par une structure externe (d)		
Personnels administratifs	405	0	0	8		
Cadres	171			5		
Non cadres	234			3		
Gardiens d'immeubles	224	0	0	1		
Cadres	0					
Non cadres	224			1		
Personnels d'immeubles	65	0	0	0		
Cadres	0					
Non cadres	65					
Personnel de maintenance	44	0	0	0		
Cadres	0	0	0	0		
Non cadres	44	0				
TOT	AL 738	0	0	9		
Dont effectif de l'organisme à plein temps	720	0				
Dont effectif de l'organisme à temps partiel en nombre	18	В				
Dont effectif de l'organisme à temps partiel en équivalent temps plein	738	В				

4.9.2 EVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIEET SOUS STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE (a)		CDI	CDD	TOTAL
Rappel:	Effectif salarié au 31 décembre n-1	717	14	731
	- Fins de contrats au cours de l'année	_ 117	_ 28	_ 145
	+ Contrats signés au cours de l'année	+ 95	+ 30	+ 125
	= Effectif salarié au 31 décembre de l'exercice	695	16	711

⁽a) En équivalent temps plein. Pour le calcul de l'équivalence temps plein, rapporter la durée de travail effective à la durée conventionnelle ou légale.

(b) Inclure l'ensemble des effectifs salariésles (y compris les C.D.D et contrats aidés ainsi que ceux ayant le statut de la fonction publique territoriale.

(c) Personnel mis à disposition d'organismes ou groupements (dont l'éventuelle société de coordination), ou équivalent en effectif des frais de personnel commun facturés à ceux-ci par l'organismes

(d) Personnel mis à disposition de la société par d'autres organismes ou groupements (maison mère, GIE, ..., sauf société d'intérim) ou dans le cas d'une société de coordination par ses actionnaires.

Partie 1 Fiches n°5 & 6.1-6.2

1.5.1 PLAN STRATEGIQUE DE PATRIMOINE

Date d'approbation par les organes délibérants :		Date de dernière actualisation:	
--	--	---------------------------------	--

1.5.2 DETAIL DU PARC LOCATIF

	PARC AU 31 DECEMBRE		LOGEMENTS ORDINAIRES (1)	LOGEMENTS-FOYERS EN EQUIVALENT LOGTS (2)
1.5.2.1 Nombre de logements en patrim	noine au 31/12 (3) :		32 950	633
	dont conventionnés		32 822	
1.5.2.2 Ventilations du nombre de loge	ements :			
En fonction de la nature juridique :	- En pleine proriété		32 816	496
	- En bail emphytéotique		134	137
	- En bail à construction			
	- En affectation			
	- En bail à réhabilitation			
	- En usufruit locatif social			
	- Avec convention de dévolution du patrimoine (SEM)			
	- En concession, affermage et autre (SEM)			
En fonction du type :	- Individuel		1 082	
	- Collectif		31 868	633
	- Etudiant			
En fonction de la nature de gestion :	- Gérés en direct		32 950	185
	- Gérés par des tiers			448
	- Gestion globale au profit de personnels particuliers			
	(L.421-1 et L.422-2 CCH : gendarmerie, police nationale,	S. incendie et secours,) (4)		
1.5.2.3 Surface totale des logements (e				
	- Surface habitable :			
	our le compte de tiers (hors syndic de copropriété) au 31/1		3	
	res de l'APL ou de l'AL (parc de la rubrique 1.6.2.1) au 31/	12:	15 039	
1.5.2.7 Nombre de logements situés er			25 069	
1.5.2.6 Pour memoire - Pour les toyers 31/12	et résidences de la rubrique 1.6.2.1 : Nombre total d'unité	s ouvrant droit a redevance au		
1.5.5 Patrimoine locatif divers au 3	1/12 :			
- Garages et stationnements (nor		12823		
- Locaux commerciaux (bureaux,		99790		
- Autres locaux (m²):		0		
(1) Y compris les résidences universitaire				

1.5.4 VACANCE

(PARMI LES LOGEMENTS DE LA RUBRIQUE 1.6.2.1)	LOGEMENTS ORDINAIRES	LOGEMENTS-FOYERS EN EQUIVALENTS LOGTS
1.5.4.1 Nombre de logements vacants au 31/12 (1) (2)	1 707	0
dont vacants techniques (3)	974	
dont vacants depuis + de 3 mois (hors vacants techniques)	539	
dont vacants depuis - de 3 mois (hors vacants techniques)	194	
1.5.4.2 Nombre de logements achevés non quittancés au 31/12 (en attente de 1ère location) (2)		
Coût de la vacance (€) :		
1.5.4.3 Total des loyers ou redevances non quittancés sur l'exercice en raison de la vacance (4)	6 604 642	
dont vacants techniques	3 621 968	

1.6.1. EVOLUTION DU PARC LOCATIF AU COURS DE L'EXERCICE

EVOLUTIONS DE LA RUBRIQUE 1.6.2.1	1	LOGEMENTS ORDINAIRES (1)		LOGEMENTS-FOYERS EN EQUIVALENTS LOGTS (2)			
	ENTREE	SORTIE	TOTAL	ENTREE	SORTIE	TOTAL	
.6.1.1 Logements neufs mis en service	23		23				
.6.1.2 Acquisitions - améliorations mises en service	0		0				
.6.1.3 Acquisitions effectuées (sauf acquisition - amélioration) dont acquisitions issues d'une fusion, absorption ou "TUP"							
.6.1.4 Ventes		0	0		0	0	
dont ventes à personne physique en vente HLM							
dont ventes à personne physique hors vente HLM							
dont ventes à personne morale : OLS							
dont ventes à personne morale: ONV							
dont autres ventes à personne morale							
.6.1.5 Démolitions							
dont opérations ANRU							
.6.1.6 Transformations :	0	0	0	0	0	0	
dont stocks accession transférés en immobilisations achevées			0			0	
dont autres transformations		0	0			0	
.6.1.7 Dévolutions (spécifique SEM)							
618/=1611 à 1617 \ Variation de l'evercice	23	0	23	0		0	

1.6.2 ACTIVITE DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION

	LOGEMENTS ORDINAIRES	LOGEMENTS-FOYERS EN EQUIVALENTS LOGTS
1.6.2.1 Constructions		
1.6.2.1.1 Logements neufs mis en chantier (ordre de service donné au cours de l'année)	11	
1.6.2.1.2 Acquisition - amélioration (acte notarié d'acquisition signé au cours de l'année)	0	
1.6.2.1.3 Constructions en cours au 31/12 (y compris acquisition - amélioration en cours de travaux)	11	
1.6.2.2 Réhabilitations		
1.6.2.2.1 Logements ayant été réhabilités au cours des 10 dernières années	7 753	
dont opérations ANRU	5 858	
1.6.2.2.2 Réhabilitations mises en chantier (ordre de service donné dans l'année)	397	
dont opérations ANRU	0	

ies. Sont aussi comptabilisées dans cette colonne, les chambres des cités universitaires. Sur le calcul d'équivalence, Cf. L

oori vacants scorriques

(1) Logements vacants - logements non quittancés au 31 décembre (à l'exception des logements n'ayant jamais été quittancés - cf. 1.5.4.2)

(2) Hors vacance supportée par les associations gestionnaires.

(3) Vacance pour cause de réhabilitation en cours, de démillition projetée...

(4) Estimation. La vacance considérée est la vacance globale (y compris technique), à l'exclusion toutefois de la vacance de la rubrique 1.5.4.2

^{1.5.1.6 (= 1.5.1.1} à 1.5.1.7) Variation de l'exercice

(1) Y compris les résidences universitaires au sens de l'article 1.5.1.2 du CCH
(2) Logements-Veys pour personnes légée ou pour personnes handicapées et résidences sociales. Sont aussi comptabilisées dans cette colonne, les chambres des cités universitaires. Sur le calcul d'équivalence, Cf. L. 302.5 IV 4 "du code de la construction et de l'habitation.

Partie 1 Fiches n°5.3 & 6.3 & 7 & 8

1.5.3 AGE DU PATRIMOINE

DATE REELLE D'ACHEVEMENT DES IMMEUBLES (1)	LOGEMENTS ORDINAIRES	LOGEMENTS- FOYERS EN EQUIVALENTS LOGEMENTS	TOTAL
- jusqu'en 1948	3 611		3 611
- entre 1949 et 1960	6 853	51	6 904
- entre 1961 et 1970	9 337		9 337
- entre 1971 et 1980	7 843	582	8 425
- entre 1981 et 1990	1 135		1 135
- entre 1991 et 2000	868		868
- entre 2001 et 2010	697		697
- entre 2011 et 2015	1 674		1 674
- entre 2016 et 2020	763		763
- entre 2021 et 2025	169		169
TOTAL (= Tableau 1.5.2 rubrique 1.5.2.1)	32 950	633	33 583
Age moyen du parc (en années)	48		

⁽¹⁾ Indépendamment - s'agissant des logements acquis - de la date d'entrée dans le patrimoine de l'organisme.

1.6.3. FINANCEMENT PRINCIPAL (PARC LOCATIF + CONSTRUCTIONS EN COURS)

			ATRIMOINE LOCATIF (1)			T01	ΓAL
	LOGEMENTS ORDIANIRES				EN COURS AU 31/12		
FINANCEMENT PRINCIPAL D'ORIGINE		NEUFS REALISES PAR L'ORGANISME (2)	ACQUIS (3)	LOGEMENTS- FOYERS	(4)	NOMBRE	%
Financements "ancien régime" (HLMO, ILM, ILN, PSR, PLR,)			19 082	633		19 715	42%
PLA CDC, RAPAPLA, et LLS (DOM)		4 237	8 928			13 165	28%
PLUS						0	0%
PLAI, LLTS (DOM) (PLA "Très social", PLALM, PLAHA, PLU,et LLSS (DOM))		183	226			409	1%
PLS et PLA CFF		185	109			294	1%
PLI						0	0%
PCL et PAP locatif					4 214	4 214	9%
Autres (Fonds propres, emprunts obligataires, baux à réhabilitation, en affectation, secteur libre)					9 068	9 068	19%
	TOTAL	4 605	28 345	633	32 364	46 865	100%

⁽¹⁾ Parc de la rubrique 1.5.2.1

1.7.1 ACCESSION A LA PROPRIETE

	LOGEME	NTS EN GROUP	E, REALISES EN	DIRECT (1)	LOGEMENT	S EN DIFFUS	LOGEMENTS EN	LOGEMENTS EN		LOGEMENTS
NOMBRE DE LOGEMENTS	INDIVIDUEL NEUF	ACQ-REHA- REVENTE	COLLECTIF	TOTAL	C.C.M.I	PRESTATION DE SERVICE	LOCATION ACCESSION	BAIL REEL SOLIDAIRE	LOGEMENTS EN SCI, SCCV, SCCC (2)	110000
1.7.1.1 PRODUCTION										
1.7.1.1.1 Terminés depuis l'origine										
1.7.1.1.2 Terminés pendant l'exercice (DAT)				0						
1.7.1.1.3 Mis en chantier pendant l'exercice (OS)				0						
1.7.1.1.4 Acquis dans l'année (résolut., adjudicat., g. rachat)										
1.7.1.1.5 Vendus pendant l'exercice (actes notariés) (3)				0						
1.7.1.1.6 Mise en location dans l'année (4)				0						
1.7.1.2 STOCKS au 31 décembre										
1.7.1.2.1 Stocks vendus (actes notariés) non livrés				0						
1.7.1.2.2 Stocks non vendus				0					0	0
En fonction de la de réalisation				0						
En cours de réalisation		•		0			•	ľ		•
Terminés depuis moins d'un an			i	0						
Terminés depuis nions d'un an				0						
1	İ		i	· ·		i	İ	i	i	
En fonction de la phase contractuelle	0	0	0	0			0	0	0	0
dont contrats préliminaires de réservation				0						
temporairement loué (sauf location-accession)				0						
en phase locative (location-accession)										
Autres				0			I		I	

1.8.1 AUTRES ACTIVITES AU 31/12

| non-remarks and remarks |
|--|---|--|
| 1.8.1.1 Activité d'aménageur | | |
| - Nombre d'opérations en cours au 31/12 | | |
| dont quartiers anciens | | |
| - Nombre d'opérations mises en chantier en cours de l'exercice | | |
| - Nombre de logements à réaliser | | |
| 1.8.1.2 Lotissements | | |
| - Nombre d'opérations en stock (terminés et en cours) | | |
| - Nombre de lots correspondant | | |
| dont nombre de lots terminés depuis plus d'un an | | |
| 1.8.1.3 Hébergement de loisir à vocation sociale | | |
| - Nombre d'opérations achevées depuis l'origine | | |
| Nombre de lits correspondant | | |
| - Nombre d'opérations en chantier (ordre de service donné) | | |
| Nombre de lits correspondant | | |
| 1.8.1.4 Activité de prêteur | | |
| - Nombre de prêts en gestion | | |
| dont principaux (1) | | |
| dont complémentaires (1) | | |
| dont autres prêts | | |
| 1.8.1.5 Maitrise d'ouvrage déléguée (hors accession) | | |
| - Nombre de contrats en cours | | |
| - Nombre de contrats signés pendant l'exercice | | |
| - Rémunération (T.T.C.) facturée pendant l'exercice | | |
| | | |
| 1.8.1.6 Prestations de service diverses (3) | | |
| - Nombre de contrats en cours | | |
| - Nombre de contrats signés pendant l'exercice | | |
| - Montant de la rémunération (T.T.C.) facturé | | |
| - Nombre de contrals avec des tiers | | |
| - Nombre de contrats au sein d'un groupement | | |
| - (3) Nature de ces prestations de sevices diverses : | | |
| | | |
| 1.8.1.7 Syndic de copropriété | | |
| - Nombre de contrats en gestion (y compris pour SCI) | | |
| - Nombre de lots (toute nature) correspondant (2) | | |
| (1) Accession et vente HLM. | • | |

⁽²⁾ Y compris logements neufs acquis en VEFA ou en usufruit
(3) Acquis avec ou sans amélioration
(4) Egal rubrique 1.6.2.1.3

Autres
(1) VEFA ou vente à terme (et acquisitions (1.7.1.4.4))
(2) Au prorata des participations au capital des SCI et des SCCC
(3) Levées d'option d'achat intervenues dans l'année
(4) Transferts en immobilisation, et locations-accessions entrées en phase locative

⁽¹⁾ Accession et vente HLM. (2) Hors les lots propriétés de la société.

6.1.1 PARTICIPATIONS, TITRES, ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

261 - TITRES ET PARTICIPATION
2611 - Actions
2612 - Parts de sociétés civiles immobilières
2618 - Autres titres de participations
266 - AUTRES FORMES DE PARTICIPATIONS
267 - CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS (1)
2671 - Créances rattachées à des participations (groupe)
2674 - Créances rattachées à des participations (hors groupe)

271 - TITRES IMMOBILISES (DROITS DE PROPRIETE) 272 - TITRES IMMOBILISES (DROITS DE CREANCES) 2741 - PRÉTS PARTICIPATIFS 2761 - CREANCES DIVERSES

Nombre de	VALEUR II	NITIALE	VALEUR DI	U MARCHE	CU	MUL DES DEPRECIATIONS
titres 4	VALEUR UNITAIRE 5A	TOTAL 5B	VALEUR UNITAIRE 6A	TOTAL 6B	7	Observations (1) 8
1,00	122 500,00	122 500,00		122 500,00		
1.00	400.00	400.00	I	400.00		I

Partie 6 Fiche n°6.1

N° de compte Nature des valeurs ou créances GROUPE HABITAT EN SEINE-SAINT-DENIS
SCCV SYRINGA
SCCV ALTHEA
SEQUANO Aménagement (EX SODEDAT
SA Coopérative - Les Habitations Populaires
SCCV GALLIENI PETIT NOISY
SEQUANO Aménagement (EX SODEDAT
SEMECO 26110000000 26110000000 26110000000 26130000000 490,00 490,00 191 969,75 1 020 000,00 10,00 60,87 152,45 490,00 490,00 191 969,75 1 020 000,00 10,00 25 077,87 12 805,72 1,00 1,00 1,00 1,00 1,00 490,00 490,00 191 969,75 1 020 000,00 10,00 25 077,87 12 805,72 26180000000 26180000000 27200000000 27200000000 412,00 84,00 TOTAL : 1 373 343,34 0,00

⁽¹⁾ Préciser notamment l'existence de dépréciations.

Partie 7 Fiche n° 7.1

7.1.1 MOUVEMENTS DES COMPTES DE STOCKS AU COURS DE L'EXERCICE

(sauf compte 32)

			AUGMENTATION	N DE L'EXERCICE		DIMINUTION D	E L'EXERCICE		
COMPTES DE STOCKS (en valeur brute)	STOCKS EN DEBUT D'EXERCICE	ACHATS ET COUTS EXTERNES	FRAIS FINANCIERS	COUTS INTERNES	VIREMENT DE POSTE A POSTE (a)	VIREMENT DE POSTE A POSTE (a)	SORTIES DE STOCKS (b)	STOCKS EN FIN D'EXERCICE	VARIATIONS DE STOCKS (9 - 2)
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
31 - TERRAINS A AMENAGER (net du 319)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
331 - Lotissements et terrains en cours d'aménagement	0,00	18 720,79						18 720,79	18 720,79
332 - Opérations groupées, constructions neuves	0,00							0,00	0,00
333 - Opération d'acquisition-réhabilitation-revente	0,00							0,00	0,00
334 - Constructions de maisons individuelles (CCMI)	0,00							0,00	0,00
337 - Divers	0,00							0,00	0,00
33 - IMMEUBLES EN COURS (net du 339)	0,00	18 720,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 720,79	18 720,79
351 - Lotissements et terrains aménagés	0,00							0,00	0,00
352 - Opérations groupées, constructions neuves	0,00							0,00	0,00
353 - Opération d'acquisition-réhabilitation-revente	0,00							0,00	0,00
354 - Constructions de maisons individuelles (CCMI)	0,00							0,00	0,00
357 - Autres travaux achevés	0,00							0,00	0,00
358 - Immeubles temporairement loués 3581 - Location accession	0.00							0,00	0,00
3582 - 3587 - Autres logements	0,00							0,00	0,00
35 - IMMEUBLES ACHEVES (net du 359)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
37 - IMMEUBLES ACQUIS PAR RESOLUTION DE VENTE, ADJUDICATION OU GARANTIE DE RACHAT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL (c)	0,00	18 720,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 720,79	18 720,79

⁽a) Y compris les virements de classe 2.

⁽a) 1 compris les virements de classe 2.

(b) Sorties de stocks fors de livraison à l'acquéreur (et sorties selon la méthode à l'avancement)

(c) Total des colonnes 3 "Achats et coûts externes" et 4 "Frais financiers" = somme des comptes 601 - 604 - 605 - 607 - 608

Total colonne 4 "Frais financiers" = total des colonnes 2 et 3 du tableau 4.12.1 de la fiche 04-"Annexe"

Total colonne 5 "Coûts internes" = total des colonnes 4 et 5 du tableau 4.12.1 de la fiche 04-"Annexe"

Partie 7 Fiche n°7.2

7.2.1 - TERRAINS A AMENAGER (31 net de 319)

N° d'inventaire	Localisation	Date de l'acte d'acquisition (a)	Superficie (m²)	VALEUR D'ACQUISITON	DEPRECIATION	VALEUR NETTE	Destination prévue	Date prévue d'utilisation ou de vente (b)
1	2	3	4	5	6	7	8	9
		TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00		
(-) M-i-(IUIAL	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽a) Mois/année (mm/aaaa) (b) Date prévue de sortie du compte 31 (mois/année).

Steine Statist Chevas habitad 10 nue Charles Habins 10002 Buildigery seeles N° de Stati 271000718000011 - Curde APEL 6820A

Partie 7 Fiche n° 7.3

7.3.1 - IMMEUBLES EN COURS (33)

80 - GOUST BOOK 250

31 - LOTIGESEMENTS ET TERDANIS EN CONTROL TERMENT

32 - OFFRATONIS GROUPERS, CONSTRUCTION BURGES

33 - OFFRATONIS GROUPERS, CONSTRUCTION BURGES

33 - OFFRATONIS OFFC

7.3.1 - IMMEUBLES EN COURS (33)

231 - LOTIGISSIAN TE ET ERFORME EN COURS DAMBOUGHERT
132 - OFFRATORIS GROUPERS AND EN COURS DAMBOUGHERT
233 - OFFRATORIS GROUPERS AND ENFANDERS AND
234 - COURTING THE PARENTIATION, DE REVENTE
234 - COURTING TOOR DE MAISONS RICHYLOLES (6)
277 - CHARGE

Partie 7 Fiche n° 7.3

	OPERATIONS PREVISIONS OPERATIONS										337 - LIVERS OF THE PROPERTY O													
				ES (b)	LOT	8	PRIX DE	REVIENT		E VENTE		PRIX DE E	EVIENT EN FIN D	EXERCICE	- NEALIS	I	I		OMMERCIALISATIO	N N		RESTE A CON	MERCIALISER	1
				T		ī				1			OÚTS NON IMPU					ACTES NOTARIE			ATIONS (e)			1
	RE DE COMPTE	TE LOCALISATION & DESIGNATION	CHANTIER (OS)			NOMBRE	PREVISION INITIALE	PREVISION ACTUALISEE	PREVISION INITIALE	PREVISION ACTUALISEE	IMPUTE C.33 (c)	FRAIS FINANCIERS (d)	FRAIS DE COMMER- CIALISATION	AUTRES FRAIS	TOTAL (12 à 15)	MONTANT SORTI DES STOCKS (cpt339) (f)	NOMBRE	MONTANT	DONT MONTANT CA CONSTATE (e)	NOMBRE	MONTANT	NOMBRE (7-18-21)	MONTANT (11-19-22)	DEPRECIATIONS (c/393)
1	2	3	4	5	6	7	8		10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
															0,00							0	0,00	i .
			!												0,00							0	0,00	1
			!		Į.										0,00				!			0	0,00	ł
			!		ļ.			!	!			!			0,00				!		!	0	0,00	ł.
			!		Į.										0,00								0,00	
															0,00								0,00	
			1		ł										0,00				1			0	0,00	i .
			1		ł										0.00				1				0,00	i
			1		1										0,00							0	0,00	i
	i .	i	i		i			i	i	i		i		i	0,00				i		i	0	0,00	i
	i .	i	i		i			i	i			i		i	0,00				i		i	0	0.00	i
			i		i			i	i			i		i	0,00				i		i	0	0,00	1
	i	i	i		i			i	i	i		i		i	0,00				i		i	0	0,00	1
	i	i	İ		İ	i		İ	İ	i		İ	İ	İ	0,00	i			İ	İ	İ	0	0,00	1
	i		İ		İ			İ	İ	İ		İ		i	0,00				İ		İ	0	0,00	1
	1		1	1	1	1		I	I	l	1	l		I	0,00			l	I		I	0	0,00	i
			1		1										0,00							0	0,00	i .
					ļ										0,00							0	0,00	į.
			!		ļ										0,00				!			0	0,00	į.
			!		ļ			!				!		!	0,00				!		!	0	0,00	1
			!		ļ.										0,00							0	0,00	
					Į.										0,00				!				0,00	1
					l l										0,00								0,00	1
			1		ł										0,00							0	0,00	
			1		ł									1	0,00							0	0,00	i
			1		ł			1	1			1		1	0,00				1		1	0	0.00	i
			i	1	i	i		i	i .	i		1		i .	0,00		1		1		i	0	0,00	i .
	i		i	1	i	i	i	i	i	i	i	i		i	0.00	i	1	i	i		i		0.00	í
	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	0,00	i	i	i	i	i	i	0	0,00	1
	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	i	0,00	i	i	i	i	i	i	0	0,00	1
			1		1			ı	I	I	1	1		I	0,00						I	0	0,00	i .
			1		1			l	1	1		l		1	0,00						1	0	0,00	i
	1		I		1	1		I	I	1		I		I	0,00				1		I	0	0,00	i
	Į.		ļ.		1			l	[ļ.		l		Į.	0,00			ļ.	ļ.		Į.	0	0,00	į.
					1				1	Į.				I	0,00						l	0	0,00	į.
			!		1			!	!	1				!	0,00				!		!	0	0,00	į.
			!		1	!		!	!	!				!	0,00				!		!	0	0,00	ł
	!	!	!	!	!	!		!	!	!	!			!	0,00	!		!	!		!	0	0,00	ł
					Į.	1				1					0,00							0		1
			!		Į.										0,00						ļ.	0	0,00	ł
			1		1	1		1		1				1	0,00				1		1		0,00	1
					TOTAL	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0,00	0,00		0,00	0	0,00	0,00

Beine Barri Denis habitat 10 nor Shatie Malesi 1000 Belgry seden 17 de Boel 270001800001 - Code APE 600A

7.4.1 - IMMEUBLES ACHEVES (35)
(en euros hors taxes) Partie 7 Fiche n° 7.4 7.4.1 - IMMEUBLES ACHEVES (35)
(en euros hors taxes) Partie 7 Fiche nº 7.4

261 - LOTRESIDENTIS ET TERRANS ARMANDES
362 - OPERATIONS GROUPEES, COSTRICTIONS CHUYES
363 - OPERATIONS GROUPEES, COSTRICTIONS CHUYES
364 - OPERATIONS GROUPEES, COSTRICTIONS CHUYES
365 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
366 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
366 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
366 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
366 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
366 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
367 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
367 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRANSPARIA ACSINCES
368 - AURICA TRAN

(Me AUGR ADD SAME)

51-LOTESEMENTS ET TERRANS AMENAGES
51-COPERATIONS GROUPES, CONSTRUCTIONS NELVES
510-COPERATIONS GROUPES, CONSTRUCTION NELVES
510-COPERATIONS GROUPES, CONSTRUCTION NELVES
510-COPERATIONS GROUPES, CONSTRUCTION NELVES
510-COPERATIONS GROUPES, CONSTRUCTION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-COPERATION NELVES
510-CO

		OPI	RATIONS					PREVI	SIONS							REALISATIONS EL	I FIN D'EXERCICE		COMMERC						
	DATES (b) LOTS PRIX DE REVIENT PRIX DE VENTE								EVENTE			PRIX DE REVIENT						1							
N° NVENTAIRE	N° DE COMPTE (3 chiffres)	LOCALISATION - DESIGNATION	OUVERTURE DU CHANTIER (OS)	DATE D'ACHEVEMENT DES TRAVAUX	NATURE	NOMBRE	INITIAL	ACTUALISE	INITIAL	ACTUALISE	COUT DE PRODUCTION C/35 (b)	co	OUTS NON IMPUT	ES	TOTAL (e)	COUTS DES LOTS VENDUS SORTIS DES STOCKS C/359 (c)	ACTES NOTAL	SES DE VENTE	ACTES NOTARIES , LOCATION - ACCESION ET RESERVATIONS (d)		DONT LEVEE D'OPTION EN COURS (LOCATION -ACCESSION (f)		RESTE A COMMERCIALISER		DEPRECIATIO (c/395)
												FRAIS FINANCIERS (c)	FRAIS DE COMMER- CIALISATION	AUTRES FRAIS GENERAUX	122,		NOMBRE	MONTANT	NOMBRE	MONTANT	NOMBRE	MONTANT	NOMBRE	MONTANT	1
1	2	3	4	5	6	7		,	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24 (7-18-20)		26
					ļ.										0,00									0,00	-
					i									1	0.00	1								0.00	
i			İ		i						i			i	0,00	i	i							0,00	i
- 1											l			l	0,00	I								0,00	l
					!						!			!	0,00									0,00	
															0,00	1								0,00	
															0,00									0,00	
i			i	i	i						i			i	0,00	i								0,00	i
1					i						ĺ			i	0,00	İ								0,00	
															0,00	1								0,00	
															0,00									0,00	
				-											0,00									0.00	
					i									1	0.00	1								0.00	
i			i e	1	i						i			i	0,00	i								0,00	
					ĺ										0,00									0,00	
ļ					!										0,00	!								0,00	
															0,00									0,00	
															0,00									0,00	
															0,00									0,00	
															0.00									0.00	
					i						i			i	0,00	i								0,00	
ĺ			İ	İ	İ	i					İ			İ	0,00	İ	İ				İ	i .		0,00	
															0,00									0,00	
					!										0,00									0,00	
															0,00	1								0,00	
					i										0,00	1								0,00	
- 1											i			i	0,00	1								0.00	
i			İ		i						i			i	0,00	i	i				i			0,00	i e
														1	0,00	1								0,00	
					!						!			!	0,00	!								0,00	
															0,00									0,00	
					l										0,00									0,00	
- 1			i		i									i	0,00									0,00	
i				į .	ĺ						ĺ			i	0,00	i .								0,00	İ
i					!										0,00								0	0,00	
!					1										0,00									0,00	
					l										0,00									0,00	
			1		l									1	0,00									0,00	
			i		l						i			í	0,00		1							0,00	i
- 1				i	ĺ			i i		i	ĺ			i	0,00						İ	i		0,00	İ
i					l										0,00									0,00	
					TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	
		isons individuelles pourront être regroupées sur une	seule ligne											pourront être regroup	ées sur une seule lig	gne									
		= complex 351 à 358 bruts au blian rnes, qui n'ont pas été impuéés en comple 35 (nota		a A Deatherman								2 - Total colonne 17			to TE (andresses to	ntérits postérieurs à l'a									
		rnes, qui n'ort pas ete impuses en compte 35 (note n, contrats préliminaires de réservation, promesse :												ese imputes en comp aires de réservation,		power much 3 / 3									
		total en fin d'exercice et le prix de revient prévisionn		ond à des charges supplér	nentaires prévisibles non in	nputables en comple	35									isé (col 9) correspond á	des charges supplie	sentaires prévisibles	non imputables en co	empte 35					
emi les contrats	de location-accessio	on en vigueur (en phase locative) des colonnes 20 e														iquer en colonnes 22 e					t mais n'a pas encore	donné lieu à transfe	rt de propriété.		
ant mals n'a po	uss encore donné lieu	u à transfert de propriété.																							

Page 37

7.5.1 IMMEUBLES ACQUIS PAR RESOLUTION DE VENTE OU ADJUDICATION OU GARANTIE DE RACHAT

Partie 7 Fiche n° 7.5

o d'inventaire	Désignation Localisation 2	Nature 3	VENTE INITIALE	ADJUDICATION/ RESOLUTION/ RACHAT	PRIX DE VENTE INITIALE	VALEUR BRUTE	LEURS AU BILAN (c/		CHARGES SUPPLEMENTAIRES	PRIX DE REVENTE ESTIME	RESULTAT FINAL PREVU	Observations (a)
1	2	3	4			VALEDIT BROTE	DEPRECIATIONS	VALEUR NETTE	PREVISIBLES	LOTIME	(11 - 10 - 7)	
				5	6	7	8	9	10	11	12	13
								0,00			0,00	
								0,00			0,00	
								0,00			0,00	
								0,00			0,00	
								0,00			0,00	
								0,00			0,00	
								0,00			0,00	
								0,00			0,00	
								0,00			0,00	
								0,00			0,00	
								0,00			0,00	
								0,00			0,00	
								0,00			0,00	
		1						0,00			0,00	
		1						0,00			0,00	
								0,00			0,00	
								0,00			0,00	
								0,00			0,00	
								0,00			0,00	
								0,00			0,00	
								0,00			0,00	
								0,00			0,00	
								0,00			0,00	
								0,00			0,00	
		İ	İ					0,00			0,00	
								0,00			0,00	
i		İ	İ					0,00			0,00	
		İ						0,00			0,00	
		İ						0,00			0,00	
								0,00			0,00	
		İ						0,00			0,00	
		i						0,00			0,00	
		ĺ						0,00			0,00	
		1						0,00			0,00	
		ĺ						0,00			0,00	
		ĺ						0,00			0,00	
		1						0,00			0,00	
		ĺ						0,00			0,00	
		ĺ						0,00			0,00	
		1						0,00			0,00	
		ĺ						0,00			0,00	
		i	i	i				0,00			0,00	
		ĺ	i	i				0,00			0,00	
		1						0,00			0,00	
		i	i	i				0,00			0,00	
		i	i					0,00			0,00	
		1						0,00			0,00	
		i						0,00			0,00	
		i						0,00			0,00	
		i						0,00			0,00	
		i						0,00			0,00	
				TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(a) Préciser par exemple si les logements sont temporairement loués.

:-			3700			- Arres	T T			AL HOUSE	2.00	1	PLANTS	acesta.	Account			-				more:			
	MINISTRALIA DE PROPERTO DE LA PROPERTO DE LA PROPERTO DEPUTADO DE PROPERTO DE			-	Heren and	-	-		i	1	1	-	i	1	ī	1		-	-	-	=	-	÷	T	1
i	Million Tourism of the Control of th										I				Į.					1		i			
i	Ministry Marchine Tricked Ministry Marchine Tricked Ministry Marchine Tricked Windows Andrews Land Windows Andrews Land Windows Andrews Land Windows Andrews Land Windows Andrews Land Windows Andrews Land Windows Andrews																			1		i			
i	Winds and their	Ē	3					4							-	1		1		1		I		H	
i	STREET TO SEE THE PERSON TO SE	Ē	,,,,,,,,												1					1		Ī			
i	MINISTERIOR LA RAMAN AND MINISTERIOR LA RAMAN AND MINISTERIOR LA RAMAN AND AND MINISTERIOR LA RAMAN AND AND AND AND AND AND AND AND AND A	I	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		1						ı				L					1		I			L
i	the Property new Years the Property new Years the Property new Years the Property new Years the Property new Years the Property new Years the Property new Years	i	i								ı				l					1		i		li	
	MINEST MANAGE MA	Ē	3					#							Ī	1				1		i			
i		Ē	i								ı				l		E			1		Ī			
i	MINET SELECT SET SELECT	i	1								ı			I	I					1		I			
i	A TOTAL CONTROL OF THE PARTY OF	Ē		li						ı	ı				H					1		I		H	H
i			*		i										l					1		i			
i	Marie units fectures Year Marie units fectures Year Marie units fectures Year Marie units fectures Year Marie units fectures Year	Ē	3		ä						ı				L					1		Ī			
i	Ministry Float Section 1. Stronger State on Prince of Section 1 and 1 a	Ē	111111111111111111111111111111111111111												1					1		i			
i	DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF		*******						I		I			ı	4					1		i		H	H
i	AND STREET OF ST	i					-	3							i					1		i			
i		I	3												H	1		1		1		I		H	L
i	THE PERSON NAMED OF THE PERSON NAMED OF THE PERSON NAMED OF THE PERSON NAMED OF THE PERSON NAMED OF THE PERSON NAMED OF THE PERSON NAMED OF THE PERSON NAMED OF THE PERSON NAMED OF THE PERSON NAMED OF THE PERSON NAMED OF T														Ī					1		i			ı
i	A REPORT OF THE PARTY OF THE PA	i	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		1			=			I									1		Ī			
i	IN THE PARTY OF TH		3					3							i					-		i			
i		Ē	3	li	i			≣							4		≣			:		I			-
i	A CONTROL OF THE PARTY OF THE P	i	333					≣							I					1		Ī			
i	A THE REST NAME OF THE PARTY OF	Ē			111111111111111111111111111111111111111										=					1		i			
	A CONTROL OF THE PARTY OF THE P		1	li							I				ı	1				1		Ī			
1	A COMPANY TO A SECOND S		11111111		1						Í		E	ı	H		Ħ			1		Í			H
1	STATEMENT STATE STATE OF THE STATE S		******		1						i				I	1				1		I			
i	Committee of the Commit	ı	*********		1						I		Ħ		É		Ħ			-					
	Printer State Stat	ĺ	11111111		1	É					ı		Ħ	ı	I		Ú	I		1		ĺ		Ħ	
i	A COMPANY OF THE PARTY OF THE P		*******		***************************************	E	Ē				ı	ı	f		I									Ø	
	PROBLEM STATE OF THE STATE OF T	ĺ	********		111111111111111111111111111111111111111						ı				E					1		Í		H	I
i	A SAME TOWN THE PARTY OF THE PA		********		different.						I									-		Í			H
i	A STATE SAND AND THE STATE OF T		********		Street, S.						I				T					-				Ħ	
	MART THE TARK MINET THE TARK PERSON OF THE TARK PER		11111111						AND THE PROPERTY OF THE PROPER		I				44.88888888888888888888888888888888888										Bishirtan 1988 dan data dan dan dan dan dan dan dan dan dan da
i	MINET THE THREE MINET THE THREE MINET THE THREE MINET THE THREE MINET THE THREE MINET THE THREE MINET THE THREE MINET THE THREE MINET THE THREE MINET THE THREE				1										=					1		i			
i	MINET Town halof MINET Town halof PRINCET TO Report - 150 MINET TO PRINCE - 150 WINDS TOWN TOWN - 150 WINDS TOWN TOWN - 150 WINDS TOWN TOWN - 150 WINDS TOWN TOWN - 150	E	355	li	i										i					-		Ī			
i	A CONTROL OF THE PARTY OF THE P	Ē																		1		Ī			
i	STREET SANSTANCE TO SECURE	i	i	li	ı						ı			Π			i			1		i			
	CONTRACTOR STATE OF THE PARTY O		*					=							1					1		i			
i	AND TAXABLE PROJUST AND TAXABLE PROPERTY AND TAXABL	i	33333	li	188										=					1		Ī			
i	March - Committee	Ē	11111111												1					1		i			-
i	March Committee	Ē	1111111	li						ı	ı									1		I			
i	To the relative block to heavy or to the relative block to heavy or to the relative block to the relative to the relative block to the re- turn of the relative block to the re- turn of the relative block to the re- turn of the relative block to the re- turn of the relative block to the re-	i	331111		99.000								Ē		=		É			1		i			
i	N. SET SANDANIA (SANDANIA) N. SET SANDANIA (SANDANIA) N. SET SANDANIA (SANDANIA) N. SET SANDANIA (SANDANIA) N. SET SANDANIA (SANDANIA) N. SET SANDANIA (SANDANIA) N. SET SANDANIA (SANDANIA)	l	*****																	1		i			
i	TO THE WAY A PART OF THE PART	Ē	*******		111111111111111111111111111111111111111										=					1		Ī			
i	SALES TRANSPORT AND TRANSPORT						E								=					1		Ī			
i	MINTERNAL OR REGISTRATION OF THE PARTY OF TH														=					1		i			
i	THE CONTRACT OF THE CONTRACT O	Ē	555555	l	1			=			ı			ı	=					1		i			100 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
i	SERVICE SERVICE SERVICES	Ē	****	li	1		-	≣			ı				3	1				1		I	*****		
i	STATEMENT OF THE PARTY OF THE P		199999		111111111111111111111111111111111111111								1		1		=								
i	In the late of the control of the co	Ē	311999	li	iii				H		ı		li				i			1		I			
i	Minimum and the second of the	Ē	******	li	1										=					1		i			
i	Minimipal of Paragon Minimipal of Section (1975) Minimipal Minimipal (1975) Minimipal Minimipal (1975) Minimipal Minimipal (1975) Minimipal Minimipal (1975) Minimipal Minimipal (1975) Minimipal Minimipal (1975) Minimipal Minimipal (1975)	Ē	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	li	38.88		17 100 E							H	3			4		1		I			-
i	STREET, STREET, CONTROL OF THE PARTY OF THE			li				░					Ħ				Ħ			1		i			
i	THE WAY SHOW THE TANK	Ē							3						1		Ŧ			1		Ī	***************************************		1
i	STATEMENT AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE PA	Ē	i	li	i	Ē					ı		li	ı	li		l			1		i	*******		
1	Minimum of States and	ı				E	E				I	H	ı		L		L			1		i		Ħ	L
i	THE STATE OF THE S			li							ı				J		l					I			
į	A SAME SEED WATER THAT A SAME SEED WATER THAT A SAME SEED WATER THAT A SAME SEED WATER THAT A SAME SEED WATER THAT A SAME SEED WATER THAT A SAME SEED WATER		1							T	ı		Ħ	H	T					-			-	Ħ	T
į	A SUMMARY OF THE PARTY OF THE P		1			É					ı		Ħ	ı	I		Ħ	I		1		ĺ		ı	ı
Í	Annual Artic Wilder Willer Miller Artic Wilder Willer Annual Control Control Annual Wilder Annual William Annual Wilder Annual William Miller Annual William Wilder Annual William Wilder Annual Wilder Wilder Wilder Annual Wilder Wilder Wilder Annual Wilder Wilder Annual Wilder Wilder Annual Wild		3			Ē	Ē				ı		ø	H	ı			H		-				H	ı
ĺ	AND DESCRIPTION OF THE PARTY OF		III.	1		E	E				I		ø		H					1		I		H	H
ĺ	All the Table States of Security States on the Control States of STATES and the Language STATES on the States on the STATES of States on the States STATES OF ST			1	ı	E	E				I		ø		T					1		ı		ſĬ	T
Í	The Parket of Table 1 (1997) The Control of Table 1 (1997) The Con			1							I				j					1		I		Ħ	H
É	MINIST VALUE OF THE PARTY OF TH		See See			Ē					I			ı	T					-				ı	ı
	A SECRETARY OF THE PARTY OF THE		THE STATE OF		ı	Ħ					I		E		ı					1		i		ı	ı
ĺ	AND THE REAL OF THE PARTY OF TH			1							I				I	1				1		I			
ĺ	AMERICA SALES		1								I			Ħ	L	1				-				L	
į	Million Art. and Robert Million Art. and Robert Wilde Sto., william. Art. of T. of Burder Million. British and the Stock Million. British associa- tion of Stock Million. British Stocks of Stock Million.							ø			ı			ı	H	ı				1		ĺ			H
į			111111111111111111111111111111111111111			É	E				ı			ı	ı		É			1		i		ı	ı
ĺ			1		in settle.	E					Í			ı	H					1		Í		H	H
ĺ	A COMPANY OF THE PARTY OF THE P				211111111						ı				H					1					H
į	A CONTROL OF THE PARTY OF THE P	ĺ	1	١			Ē							ı	H					1		ı		H	H
į	A CONTROL OF THE PARTY OF THE P	ı	11111111		ı	E					ı			ı	I		E	I		1		i		Ħ	
ĺ	AND THE RESIDENCE OF THE PARTY		ı			E	E				I		ø		I					1		I		I	Œ
£	STATE OF THE PROPERTY OF THE P		33333								i			H	I	1		H		1		1			
	Committee of the commit		******																	1		I			
	Comment of the Commen			1							ı			ı						1		I			
	Married State Committee Co	ĺ	1		1	E											E			1		i			
	ACCORDING NAME OF THE PARTY OF										ı			ı	E					1		Í			
		E	********		1						ı									-					
	An Emiliana Maria Maria Maria Maria Mandra Maria Mandra Maria Mandra Maria Mandra Maria Maria Mandra Maria Mandra Maria Mandra Maria Mandra Maria Mandra Maria Mandra Maria Mandra Maria Mandra Maria Mandra Mandra Maria Mandra Mandra Maria Mandra Mandra Maria Maria Mandra Mandra Mandra Maria Mandr	=	É	ı i	Œ	E		Ħ	1	Í	Í			ı	ı	I				1		Í			
	Let TEMPERADO BEAU Assert 18 and 18 a		3	1	ij.	-	1000							4 25	1 1000		CTC.		. :						
	and a second control of the second control o				999999					ı	ı					ı				1		1			
	A CONTRACTOR STATE OF THE PARTY																								
	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH			*****************																					
				***************************************				Colored Colo					COMMITTED TO THE PARTY OF THE P		1 100 1 100										1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
															281118118118181818181818181818181818181										AND WEST TATION WEST AND WITH THE AND WEST TOOLS OF THE CONTROLL OF THE CONTROL O

	711	nada na saankan kuratha rasa Ny isana dia dia dia dia dia dia dia dia dia di	- prom	3***	,						ets.	PERMILI	E DES EMP	uxti		3.000110	nenom	_	_					_		~~~	
	25 -00	Marie de Anterior de la constitución de la constitu	1 -11	# #	=	111111111111111111111111111111111111111	-	-	Ŧ	=	-	Ŧ	-	Ŧ	-	Ŧ		Ξ	=	=	=	Ŧ		Ŧ	Ξ	-	=
	-	March - Schleide - Fernande - Fer		1000000	***************************************												-						i				
	=	CONTROL MARIANTANIA CONTROL CONTROL MARIANTANIA CONTROL CONTROL MARIANTANIA CONTROL MARIANTANIA CONTROL MARIANTANIA CONTROL MARIANTANIA CONTROL MARIANTANIA CONTROL MARIANTANIA CONTROL MARIANTANIA CONTROL MARIANTANIA CONTROL MARIANTANIA CONTROL MARIANTANIA CONTROL MARIANTANIA CONTROL MARIANTANIA CONTROL MARIANTANIA CONTROL MARIANTANIA CONTROL MARIANTANIA CONTROL			1	1										i					1		I	-			
	-	of the control of the		19999111																	1		i				
	-	of the control of the		11111111																	1		i	-			
	-	Windows Turning Windows Turnin		1111111111																	1		I	=			
		The Principle Shares for the con- celled the control of the con- celled the control of the con- celled the control of the con- pensation of the con- ference of the con- trol of		111111111	1	11111111						I		1		1					1		I	-			
	-	Committee work and the committee of the		55 55 55 55 55		2000				1		l	H	Ħ		Ŧ					1		i	-	H		
	=	Minimized States on Sections of Sections of Sections on Sections on Sections on Sections on Sections on Sections on Sections on Sections on Sections on Sections on Sections on Sections on Sections on Sections on Sections		311111		8						ı									1		i	-			
	=			-												=					1		I	-			
	-	Minimized Fig. Space Minimized in Market of Stage Minimized Fig. Space Minimized Stage Minimiz		9999999		99999										1					1		i			1	
	-	Minimized the base Minimized the base Minimized the base Minimized the base Minimized that base in but Minimized their base in but Minimized their Theor bay Minimized their Theor bay		*******	1																1		Ī	-		-	
	=	Minimization Management for National Property of Na		*******	1							I		≣		Ī					1		I	-		100	
	i	Missabilitati Malainea Malaine			1																1		Ī				
	-	Million Code Sales And Sales S		=	1	1						I				1					1		Ī	-			
	-	Minimizer Santa Channel Minimizer Santa Channel Minimizer Santa Channel Minimizer Santa Channel Minimizer Santa Channel Minimizer Santa Minimi		111111111111111111111111111111111111111								li									1		i	-			
	=	Minimum Review Code		9999999								ı									1		Ī	-			
	=	Minimum Mandrick Suprise Minimum Paradica Suprise of Residence Suprise of Residence Suprise of Residence Suprise Minimum Supri		********	1	1										i					1		i	-	H		
	-	Management of the con-							=	4											1		I	-			
	-			-																	1		i				
	-	MINISTRATION AND THE PARTY OF T																			1		Ī				
																					1						
		Million Parks FM capt the Million Parks II parks FM capt the Million Parks II parks FM capt the Million Parks II parks FM capt the Million Parks II parks FM capt the Million Parks II park		1			E														1	l	i	-			
		American Surface Programme of the Control of the Co					Ē									ı					-				ı		
	1	The second secon					Ē							É			=				1		i	-			
	1						E									ı					-						
	-	Management and a second and a s		111111111111111111111111111111111111111																	-						П
	4111111	AMMERICAN FACTO MINISTRATION COMPA MINISTRAT					Ø									ı					-		i			I	
																					1		i	-			
	ан танан шана шана шана шана шана шана ш	A BLOCK SETTLE. PRESCRIPTION OF SECURITY OF SECURITY SECU		*******		1			THE THE PROPERTY OF THE PROPER	THE PROPERTY OF THE PROPERTY O													i				
	-			***************************************		1	Ē					I			ı						1	l					
	-	TO SECTION THE MANY THE PARTY THE PA		55.555.555		99999						l									1		i	-			
	-	of Build Marks, Burning St., 1997. In the St. of St		355 11111																	1		i				
	-	Million State on State of Million State		55555555	1																1		I	-			
	=	WHEN AN INCIDENCE THE PARTY OF		5555555	1	3888															1		I	-			
	-	and this behalf has been when the private has been been control or private has been and private or private has been and private private has been and private private from the format private priva		9999999		23,448										I					1		I	-			
	=	The state of the s		!!!!!!!!	1							I		≣							1		I	-			
	i	The STORY Stand Spicery Stand STORY Stand Spicery Stand STORY STAND		*******	1											ı					1		Ī				
	-	La constitución de relación de la constitución de l		9999999	1							I			ı	J					1		Ī	-			
	-	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR		555 55555																			i	-			
	-	MOST has been track to be a con- track to the con- track to the con- track to the con- track to the con- track to the con- track to the con- track to the con- track to the con- track to the con- track to the con- track to the con- track to the con- track to the con- track to the con-		55555555	1	9									H						1		Ī	-			
	=	BINET THE TANK THE STATE AND A		**********																			i	-			
	-	A SECURITY OF THE PARTY OF THE		55555555	1					Ħ		I									1		Ī	-			
		PERSONAL PROPERTY AND PARTY.		*******					1000				200	100				100					i	-	222		
	i	BERNESSEE TO A SECTION OF THE PARTY OF THE P		!!!!!!!!!	1																-		Ī				
	-	Milliothical Residence World For Milliothical Prescribed Southern Milliothical Residence Southern Milliothical Residence Southern Milliothical Residence Southern Milliothical Residence Southern Milliothical Residence Southern Milliothical Residence Southern Milliothical Residence Southern		*******	1																		I				
	-	Milliotechnic Region to the base Milliotechnic Milliotechnic to basel Milliotechnic Milliotechnic Tolkin Milliotechnic Milliotechnic Tolkin Milliotechnic Milliotechnic Tolkin Milliotechnic Milliotechnic Tolkin Milliotechnic Milliotechnic Tolkin Milliotechnic Milliotechnic Milliotechnic		********	1				=			I				1							I	-		3	
		Million States and the second states are second states and the second states are second states and the second states are second states and the second states are second states and the second states are second states and the second states are second states and the second states are second states and the second states are second states and the second states are second states and the second states are sec		9999999								ı									***		i				
	-	Ministration of Management and Parties of Management of Ma		2555555																	1		Ī	-			
	=	Intelligence of the control of the c				1															1		i		1		
	=	Les Mandres de Missauer Les Santon Maries de l'autre de la construir les Prins Maries applicable à facture les Prins Maries applicable à facture prinsipale de la construir de la construir de la construir de l'autres de l'acture de la construir de				1			=												1		I		I iii		
				3333333												I					1		i				П
		A STATE OF THE STA		********																	-						П
		A TOMA SETTING AND					Ē			1						ı					-						
		Appropriate The Bold in Section 1 south The Section Theories 1 south The Section Telephone		***************************************												ı					-						П
	1			***************************************									H			i				-	-						
		Section 2010 (1910 to 1910 to		*********	١											I					-	l					
	1	A SAFE SAFE SAFE SAFE SAFE SAFE SAFE SAF										ı				Į.					-						
		Miller of Miller only on the Samuel of Miller on the Mille		#				ACCOUNT NAME OF THE PARTY OF TH							H	ı			H		1		i				П
	1	AND TOTAL CO. TOTAL MINISTRATION OF THE PROPERTY OF THE PROPER					Ē									ı					1						
		The second section of the second section of the second section of the second section of the second section of the second section of the second section of the second section of the second section section of the second sec		********				AMERICA AMERIC													-						
	1	of the product software the product of the product														ı					-		i				
		Self-Training Street,		1																	1		I				
		A BANKE NO TOP TO STORE AT A STOR		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,																	1		I				
	4111111	Child Self Ferritorian Service		Weeting.							1	I		Ē			1				-	li	ı				
		An interpretable of the control of t		***************************************		1											=				1		i		ı		
	1			1	1		E	É						Ø		H					1				H		
	4111111	All references to the control of the				1										J	1				-		i		H		
				-																	1		I				
				********	1	1	E									H					1	l	i		H		
		Markette State Committee C			1					=						4					1		I		H		
		PROPERTY AND ADMINISTRATION OF THE PROPERTY AND ADMINISTRATION OF THE PROPERTY AND ADMINISTRATION OF THE PROPERTY AND ADMINISTRATION OF THE ADMINISTRATION		1	1																1	l	i				
	1			1	1		Ē			1			Ħ	ij	H				H		1	li					
		AS PER SAND ASSISTANT OF THE SAND ASSISTANT		***************************************	1																-						
	1			1	1		Ē									ı					1						
		Annual Particular Con- mination of the state of the State of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of state of state of state							ON THE THEORY WHICH WHIC							nan naman manan manan manan manan manan manan matan dalah daram banah manan manan manan manan manan manan manah manah manan ma			ния повит по								П
-		delicit delicit delicit relevati solicit deliciti con relevati soliciti deliciti con relevati soliciti deliciti deliciti soliciti deliciti deliciti deliciti deliciti soliciti deliciti deliciti deliciti deliciti soliciti deliciti deliciti deliciti deliciti soliciti deliciti deliciti deliciti deliciti soliciti deliciti deliciti deliciti deliciti deliciti			1											ı					-						
Ė	Ξ	Antide States Time States Said Sub-Times Saidspace 9 Sub-Times Saidspace 9 Sub-Times Saidspace 15 Sub-Times Saidspace 15	E	Ħ	1	(É		Marinero Mar	I	1	Í	ı	IIII	E	ı	ı	i				1		É		ı	I	1

	741	de la carlos de la Carlo		5****				- THERE			NO.	CALLED .	DES EMP	Section 1	-		02,000	_	_							~~~	nave e
	12		=	=	Ξ	===	-	-	Ŧ	=	=	Ŧ	-	=		Ŧ	=	Ξ	Ξ	=	=	Ŧ		11.	Ξ	-	Ξ
		IN THE SAME AS A PARTY OF THE P	Ē	3		ii.					=	ı				ı	=				1		i				
	Ē	Million Theory and Million Share and Million Share Share as Share Share Share Million Share Share Million Share Share Million Sh		2		iii					=	l			H	ı			-		1		I				
	i		Ē									I				l					1		i				
-	i	The Principle Service	i	3	1	8					:	I			L	l	#				1		1				
-	i	MATTER AND THE	i	7		3					#	ı	1			ı	#				1		I				
-	i	IN ROBERT OF RECOMMEND OF THE PARTY OF THE P	Ē	3		ij					=	ı				ı					1		i				
-	i		i	1		i					=	I				li	=				1		i		li		
-	i	MARTINES STANDARD I MARTINES SAND MARTINES S	E	3		3			1		#						#				1		I				
	i	A THE REST OF THE PARTY OF THE	i	33333		SHIRE!				=	=	ı					#	≣			1		Ī				
	i	Martine and the second	Ē	1		i				-	=	ı				1	=				1		Ī		H	H	
-	i					i				=	#	ı					#				1		i				
-	Ē		Ē			ı				1	=	I				ı	=				1		I				
	Ē		Ē							-	=	I	-			ı					1		Ī				
	Ē	Minimized Application of the Committee o	Ē	i	li	ı			≣		=	i			ı	H	=	Ē			1		i		li	i	
-	i	Month Laboration Supplies and Month's Machine Prince on Arthur American on Month's American Arthur Commission Country Month's Participation of Month's Participation Month's Participation Month's Participation Month's Participation Month's Participation Month's Participation	Ē	1		ä					=	I				ı	=				1		I				
	i	Windows Tallians Mindow	Ē	1		1		Ē			=	I				ı	=				1		I				
-		CONTROL OF STREET STREET, STRE		1		ij				=	=	I				3	-				-		i				
				1999						-	-	l					-						i				
		MONTH AND AND TO SELECT AND AND AND AND AND AND AND AND AND AND		9999	1						=	ı				1	-				-		i				
		Minimized Secretarias Minimized Secretarias Minimized Secretarias Minimized Secretarias Minimized Secretarias									=	I					=				-		i				
-		Minimum Francisco III (1970) Minimum Francisco III (1970) Minimum Francisco III (1970) Minimum Francisco III (1970) Minimum Francisco III (1970) Minimum Francisco III (1970)	i			i					=	I					=				1		i				
-	=	Name of Street and Str	E	39.93		399.551						I				Ħ	#						I	***			
	111111	Minimum on the part of the par	i								=		#			ı	-				1		i				
-	1111111										=	I				ı	-				-		i				
-	111111	MARIE SUTTO-TRACTIONS TOUT PROPERTY AND ADDRESS TOUT SERVICE TRACTION AND ADDRESS SERVICES TRACTION AND ADDRESS SERVICES TRACTION SERVICES TRACTION SERVICES TRACTIONS SERVICES TRACTIONS		i		i					=	I				li	=				1		i				
	111111	AMERICA STREET S	E							噩	=	I			ı	ı	=				1		É				
	1111111	CONTRACTOR STATE OF THE STATE O									#	ı				á					1		ĺ				
	111111	CONTRACTOR SAND STATES OF THE SA	i	i	li	ı					=	ı				Ħ	=				1		I		Ħ		
	111111	TOTAL TOTAL	Ē				E	Ē			=	ı				Į.	=				1		I		H	H	
-	ил полит пол	The second section is a second		ингин анан нати нати нати нати нати нати на						THE PROPERTY CONTINUES THE CON									and the mean the mean mann mann mann mann mann mann man								
	111111	Management States of the Community of th										ı			ı	H					1		Í			H	
-	111111	Minimized to have the Minimized to have the Minimized Park 100 and the Minimized Park 100 and the Minimized Tarks 100 and the Minimized Tarks 100 and Minimized Tarks	Ē	i		ı			#	=	=	ı	噩		ı	ı	=		-		1		i	***************************************	ı	i	
	i	MARKET WIND BOTH THE LAN THAN WINDS AND TANKE WINDS AND TANKE AND THANKS THAN THAN THAN THANKS THAN THAN THAN THANKS THAN THAN THAN THANKS THAN THAN THAN TH	E	=	l	=					-	I	≣		1			≣	=		1	1	1				
	-	the property for the con- traction of the con- trac	Ē	11111		311					-	ı	≣					≣	=		1		Ē		l		
:	:	Office of the Common of the Co		1111		1							≣			1			1		1		i				
-	i	RECEIVED TO THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF T	Ē	Ē	l	3					-	i	≣	▮	1	1		≣	=		1	1	Ē	3	1		
		Manufacture surfaces Perfective surfaces Representativ	Ē							=	=	l				l	=				1		I	•			
		MODEL OF STREET WHITE OF STREE	Ē							111	-	I				l					1		i				
-		Model to Model Self-Self-Medical Self-Self-Medical Self-Self-Self-Self-Self-Self-Self-Self-	Ē					≣	1	1	=			3		l	-	1			1		i				
		White his finalise of the body applicable to book or the body applicable to book or the body applicable to book or the body applicable to book or the body applicable to book or the body applicable to book or the body applicable to book or the body applicable to book or the body applicable or the b	Ē	25999		1				1	=					ı	=				1		i				
-	11111	is the body common is found to the body common to which is the body to the body common to the body common is which is follow of the last body of the last body	i	22,222						1	=	ı		≣			#	≣			1		Ī				
		Wildle or State Companies Wildle or State Companies And State Comp	Ē	99999	li	3		≣			=	ı	=			ı	=	ä			1		i		l		
-		Miller State State of Texture Miller of Miller State State of Harris State State State State State Miller State State Miller State State Miller State State	Ē	9999		333331				10	=	I				ı	=				1		I				
	11111	White or the Settlement Million action feet leader to the Settlement feet leader Million action feet leader to the White Settlement feet leader to the White Settlement feet leader to the Million action feet leader to the Million action feet leader to the Million action feet leader to the Million action feet leader to the Million action feet leader to the Million action feet leader to the Million action feet leader to the Million action feet leader to the Million action feet leader to the Million action feet leader to the Million action feet leader to Million action Million action feet leader to Million action Million action Million action Million action Million action Million acti	i	,,,,,,,		1111111		≣		3	=	I					=				1		I				
-		PROPERTY OF THE PA	Ē	1							=	I				ı	=				1		Ī				
		STREET TANKS OF THE STREET OF	Ē	3							-	l				li	-				1		i				
		INTERNATIONAL DES BATTOS PROPERTIES PROPERTI	Ē	3							=	ı			H	ı	-		-		1		i				
		The Principle States for date of the Control of the		1							=	I				ı	=				-		i				
-	11111	AN ART SECRETARION THAN INVESTIGATE AND ART SECRETARION THAN INVESTIGATE AND ART SECRETARION THAN INVESTIGATE AND ART SECRETARION AND ART SECRETAR	i	33333	li	3333				=	=	I			H	ı	=		4		1		i		li		
-		March 1 Extraordist on November 1970 (November 1970) (November		1		i				=	:	I				l	#				1		i				
-	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	OFFICIAL TORSES BY A STATE OF THE STATE OF T	I	3		iii					#	ı				ı	#		3		1		I				
		Million Strate Strate of Transport Wildle for Transport Million Transport Million Strate Strate Strate Million Strate Strate Strate Million Strate Strate Million To Strate Strate Million To Strate Strate Million To Strate Millio	E	2		i					=	ı					#				1		Ī				
-		SECURITY OF THE PARTY OF THE PA	i	1	l					1491969					H	ı	=									- 555	
	111111	The Printers of the State of th		1							#	ı				ı	#				1		I		ı		
	1	March Could need to be the cou	i	1		1					=					ı	=				1		I				
-	1	Winds for all food of the control of		1								I			ı	I					1		ĺ		ı		
-	1	Common Printed Selection Select Control Selection Select Control Selection S		=			F		Li	1	=	ı	L	I	ı	ı		1			1		I		ı		
-	1	The same of the sa		1					H.		=	ı	H	H							1		I				
	1	THE SAME SHAPE AND ADDRESS OF THE SA		1					1		#	ı				ı		Í			1		Í		ı		
	1	DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF		=								I			L	ı					1		ĺ		ı		
		METERS A TANK	E	1			E		E		=	I			ı	ı					1		Í		ı		
			i	9999		ı					=	ı				ı	-				1		ı				
			i	1						=	#	ı				ı		≣			1		I		ı		
		March Tolk State of South		1	li	ı					=	ı				ı	-				1		I		ı		
-			E	1			E				=	I			ı	ı					1		Í		ı		
	<u>на пот на прит прити прити прити прити прити прити прити прити прити прити прити прити прити прити прити прити</u>	white is believed white the believed white is believed white is believed white is believed white is believed white is believed							ATO OTCOLO MONO DECINA DE LA COLO MONO DE ATORIO DE ATORIO DE ATORIO DE ATORIO DE ATORIO DE ATORIO DE ATORIO D										an dana mada mana mana mana mana mana ma		પ્રાથમ મામમા પ્રાથમ પ્રાથમ પ્રાથમ પ્રાથમ પ્રાથમ પ્રાથમ પ્રાથમ પ્રાથમ પ્રાથમ પ્રાથમ પ્રાથમ પ્રાથમ પ્રાથમ પ્રાથમ						
	1	with Michigan White the best wife to be White to be below White to be be below White to be be below White to be be below White to be be below White to be be below White to be be below White to be be below White to be be below White to be be below White to be be be below White to be be be below White to be be be below Wh								1		ı			ı	4					1		I				
	1	The best against a force of th		1			E				#	ı				ı					1		I				
	1	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH		1						1	=	ı		Ħ			1				1		I				
	-	Visite or Falling Visite or Falling Visite or Falling Visite or Falling Visite or Falling Visite or Falling Visite or Falling								=	=	I				ı	=				1		ı				
	-	Wildle or Survivor							ı		1	ı			ı	ı					1	i	I				
	1	The Section Se									=	ı				ı					1		I				
	1	AND THE PROPERTY OF THE PROPER		-							=	I	H			ı					1		ı				
	111111	Ministration of the Control of the C										ı				ı					1		I				
-		Marie Carlos Car	Ė	É		ı				1	=	ı				ı	-				1		ı		ı		
	1	Ministra America Ministra America Ministra America Ministra America Ministra America Ministra America Ministra America					E				#	ı				ı	#				1		Í				
	1	MINISTER SERVICE MINISTER SERVICE MINISTER SERVICE MINISTER SERVICE MINISTER SERVICE MINISTER SERVICE MINISTER SERVICE MINISTER SERVICE MINISTER SERVICE MINISTER SERVICE MINISTER SERVICE MINISTER SERVICE MINISTER SERVICE					E				#	ı				ı					1		ĺ		ı		
	1	Model or Boats Model or Boats Model or Boats Model or Boats Model of Boats Model					E					I			H	ı			-		1		ĺ		ı		
	-	A STATE OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF T	E				Ē	Ē		=	=	I	H	H	ı	H	=	=			1		Í		H		
	-	LANGE OF THE SAME AND THE SAME OF THE SAME	E	3						=	=	ı		H	H	Ŀ			-		1		É	:			
	1	Manual Lauren			Ц					11						j				Ш		Ш	ĺ	***************************************			
	Charles Charles Charles Charles	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T		-	Tanan	_	argust to																			-	

(Change Annice Control Agent Techniques and Annice Control Agent Techniques (Annice Control Agent Techniques (Annice Control Agent Techniques (Annice Control Agent Agen

8.2.1 ETAT RECAPITULATIF DES EMPRUNTS

Part Part							MONTANTS	REALISES				REMBOURSE	MENTS OPERES									
March Marc							AU COURS DO	L'EXERCICE		AU COURS DES EX	ERCICES ANTERIEURS	AU COURS D	E L'EXERCICE	Ti	OTAL			REPARTITION DE L	ENCOURS D'EMPRUT			
MANAGEMENT CONTRACTORS MINE PROPERTY CONTRACTOR		LHELLES	OUVERTURES DE	DES DETTES	FUSIONS- ABSORPTIONS, TUP AU COURS	EXERCICES	REALISATIONS	DIMINUTIONS (e)	TOTAL	ECHEANCES		ECHEANCES		ECHEANCES		NET	TAUX INDEXES SUR LE LIVRET A		FIXE		L'ENCOURS FAISANT L'OBJET	ACNE (h)
MANAGE CONTRIBUTION APPLICATION OF CONTRIBUT	4	2					7		9 (647-8)	10	- 44	42	- 13	54 / 50+175	45 (44443)	16/3/4/15	17	- 4	10	20	24	,
## PATT SECRETARISES CALLAGE STATE AND ASSESSED		PAR NATURE DE PRETEURS																				
March Marc	167	PARTICIPATION OF SEMPLOYEUPS A LYEFORT DE CONSTRUCTION	100 070 654.61	52 431 954 02		93 584 523.67	157 571,67	0.00	93 742 095 34	40 763 387.96	389 181.69	3 191 156.82	0.00	43 954 544.70	389 101.69	49 298 368.87	6 376 222.50	0.00	11 969 336.06	31 052 819.31	0.00	836 317.19
Second Control A CONTROL COLORS COLOR CO	163		0.00	0.00	i	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SET OF COLUMN STATE COLUMN STAT	164	EMPOUNTS AUDOES DES ETABLISSEMENTS DE COEDIT		476 929 972.76	0.00	882 866 724.56	5 000 000.00	0.00	887 866 724.56	298 264 054.50	7 672 697.30	15 152 174.60		413 416 229.10	7 672 697.30	466 777 790.16	347 014 405.03	2 472 313.04	90 596 681.74	25 894 317.55	0.00	4 440 533.73
SECONDITION CONTROLLES COLLEGE CONTROLLES COLLEGE CONTROLLES COLLEGE CONTROLLES COLLEGE COLLEG	1541		639 136 670.94	402 907 156.45		631 698 611.94	0.00	0.00	631 698 611.94	224 805 162.05	3 985 293.43	11 054 912.15	0.00	235 870 074.21	3 986 293.43	391 842 244 30	345 303 373.92	107 198.56	44 293 785.06	2 137 885.76	0.00	3 491 347.71
Marie Strategold Conference Mari	1542		169 059 942.25	10 575 977.73	i	169 362 952.26	0.00	0.00	169 362 952 26	155 100 570.66	3 686 403.87	663 645.84	0.00	155 764 216 50	3 686 403.87	9 9 1 2 3 3 1 . 8 9	1 756 879.66	0.00	0.00	8 155 452.23	0.00	440 750.93
Second Continue	1547	PRETS DE L'EX-CAISSE DES PRETS HI M	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
## PAPER OF COMPANY NAMED SCALES 1979 SALE 1979 SA			86 805 160.36	63 446 838.58	i	81 805 160.36	5 000 000.00	0.00	86 805 160.36	18 358 321.78	0.00	3 423 616.61	0.00	21 781 935 39	0.00	65 023 221.97	754 232.25	2 305 114.48	46 302 896 68	15 600 978.56	0.00	508 425.09
## STATES OF CONTROLLED STATES	167				0.00																	100 123,33
ST AMAGES CONCINENTIS SALVEY AMAGES CONCINENTIS					1																	0,00
THE PROPERTY OF THE PROPERTY O			11 658 439.42	825 929.00	i	11 658 439 42	0.00	0.00	11 658 439.42	10 831 510.42	0.00	203 805.65	0.00	11 035 316 07	0.00	623 123.35	0.00	0.00	57 006.09	566 117.26	0.00	108 123.33
STATE STATE CHARGE CONTROLLAND STATE CHARGE CONTROLLAND STATE CHARGE CONTROLLAND STATE CHARGE CONTROLLAND STATE CHARGE CONTROLLAND STATE CHARGE CONTROLLAND STATE CHARGE CONTROLLAND STATE CHARGE CONTROLLAND STATE CHARGE CONTROLLAND STATE CHARGE CONTROLLAND STATE CHARGE CONTROLLAND STATE CHARGE CONTROLLAND STATE CHARGE CONTROLLAND STATE CHARGE CONTROLLAND STATE CHARGE CONTROLLAND STATE CHARGE CONTROLLAND STATE CHARGE CONTROLLAND STATE CHARGE																						0.00
STR. ANGELS COMMUNICATION AND ASSESSMENT COLUMN AND ASSESSMENT COL			0.00	0.00	i	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Second Configuration Confi			0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
STEEL STEE																						0.00
18			0.00	0.00	i	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Second Confession Co					0.00	66 347 789 24																4 184.92
## PATENCING CONTRACTORS MATERIAL PROPERTY CONTRACTORS MAT																						0.00
THE CONTRINENT COUNTY C																						4 184.92
## CONTROLLED ## CASE CASE																						0.00
Part Part	1/																					0.00
1		CORP IES DE LINSON				0,00	.,	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00				0,00		0,00	0,00	0,00	
PTOTAL C. C. C. C. C. C. C. C					0,00																	5 389 159,17
Part Part	1677		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Confession Confession	519		0,00	0,00	i	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
MANUFACTORIES C. C. C. C. C. C. C. C																						5 389 159,17
			1 007 339 341,94	530 425 064,42	0,00	1 009 918 162,00	919/9/1,9/	0,00	1 065 675 733,67	519 592 980,04	9 099 010,74	18 6/3 182,8/	0,00	538 255 782,91	9 899 616,74	516 910 334,02	354 199 /00,34	24/2313,04	102 623 023,09	97 624 288,79	0,00	5 309 159,17
1-1 OPENINDEL_COLORES_PROSE_PR		PAR NATURE D'APPECIATION		l						1												
1-1 OPENINDEL_COLORES_PROSE_PR																						0.00
Describing sparse (\$150) \$\frac{1}{2}\$\$ Operation sparse	1																					0,00
220 OFFICING (CONTRES) PROGRESSION CENTRES (TO STATE OF THE CONTRES (TO	63		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Description grows print [R] 2.20 CONTROLLEGISTON CONTROLLEGIS	2.21		953,899,470,02	505 708 885 71	i	935 478 290 08	5 157 571 67	0.00		429 514 040 79	1 195 363 58	17 198 235 53					354 052 719 54	2.472.313.04	87 236 774 88	49 905 413 39	0.00	5 147 526.40
1-22 OPENISTONIA CONTINUES				1	i		2	0,00		1							1	1			0,00	
A RECESSION AL PROPERTY PROCESSOR (SECURITY) 6.00 6.00 6.00 6.00 6.00 6.00 6.00 6.0	-2.22	OPERATIONS LOCATIVES DEMOLIES OU CEDES (c)	87 004 830,51	848 778,92		87 004 830,51	0,00	0,00	87 004 830,51	78 873 462,42	7 282 589,17	133 980,64	0,00	79 007 443,06	7 282 589,17	714 798,28	137 988,80	0,00	150 784,40	425 025,08	0,00	31 624,44
2 - CONSIGNAL APPROPRIES (CENTRO) (CENT	-2.26	OPERATION EN BALL REEL SOLIDAIRE	0,00	0,00	ĺ	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 - CONSIGNAL APPROPRIES (CENTRO) (CENT	4	ACCESSION A LA PROPRIETE (FINANCEMENT DE STOCKS IMMOBILIERS)	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4. OF MINISTRATION OF A 1982 AND	5				i																	0.00
A APPES SCENING (1997) 1 (1997), 1 (1997), 2 (1997), 3																						0,00
A APPES SCENING (1997) 1 (1997), 1 (1997), 2 (1997), 3	7	BATIMENTS ET INSTALLATIONS ADMINISTRATIFS	23 916 946 31	20 487 863.66		23 916 946.31	0.00	0.00	23 915 945 31	3 429 082.65	0.00	1 125 981.17	0.00	4 555 063.82	0.00	19 351 882.49	0.00	0.00	12 070 032 21	7 291 850 28	0.00	179 113.87
					į .			0,00														30 894,45
				!						!												
		TOTAL GENERAL (n)					5 157 571 67				9 899 616.74	18 673 102 07						2 472 313.04	102 623 023 09	57 604 288 75	0.00	5 389 159 17

Exercice 2022

Partie 8 Fiche n° 8.3 8.3 - DETAIL DES EMPRUNTS COMPLEXES ET FINANCEMENTS STRUCTURES

		Caractéristiques de l'em	prunt			au 31/12/N			au 31/12/N-1	
Niveau de risque	Nominal de l'emprunt	Nom du prêteur	Date d'émission	Date d'échéance	Charge d'intérêt	CRD	Coût de sortie (y compris soulte)	Charge d'intérêt	CRD	Coût de sortie (y compris soulte)
(a) 1	2	(b) 3	4	5	15	16	(c) 17	19	20	(c) 21
1 2										
1										
5										
1 2										

⁽a) Niveau de risque : se reporter au classement de la "Charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales" dite Gissler (1B, 1C, 1D, 1E, Autres...). Les produits non énumérés dans cette charte sont classés en F6.

ulasses en r.v. (b) En précisant l'identification interne si emprunts multiples sur le même établissement.
(c) Indiquer le montant à acquitter pour le remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N incluant les pénalités éventuelles de remboursement anticipé.

Partie 8 Fiche n° 8.4

8.4.1 - DETAIL DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Exercice 2022

ſ		Caractéristiq	ues de la dette couverte	Caract	éristiques de l'instrume	nt dérivé			31/12/	N				31/12/N-1	
	Niveau de risque	Montant initial	CRD au 31/12/N	Type d'instrument financier	Nom de la contrepartie	Notionnel initial	Charge d'intérêt d'emprunt avant couverture		Itat de nt financier	Charge nette après couverture	Provision comptable	Coût de sortie de l'instrument	Charge nette après couverture	Provision comptable	Coût de sortie de l'instrument
ı	(a)				(c)			Charges	Produits			(h)			(h)
ı	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 (7+8-9)	11	12	13	14	15
3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14										0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0					
1		0,00	0,00			0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0.00	0,00

- (a) Niveau de risque : se reporter au classement de la "Charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales" dite Gissler (1A, 1B, 1C, 1D, 1E, Autres...). Les produits non énumérés dans cette charte sont classés en F6. (b) Nature des laux : A-Laux indexé sur le Livret A : F=taux fixes ; V =taux variables à référence simple (euribor 3M, 6M...) ; C=autres. (c) En précisar l'identification interne si produits multiples.

- (d) En cas de formule combinant un nombre élevé de variables, indiquer la ou les référence(s) clef(s) de la formule de calcul. Il devra être notamment précisé la devise de l'instrument si elle est différente de l'euro et la présence de produits optionnels (à l'achet et à la vente).

 (e) Inscrire un montant positif pour une prime versée et un montant négatif pour une prime encaissée.

 (f) Périodicité des paiements : A-annuelle T=trimestrielle M=mensuelle X=autre.

 (g) Produits amortissables : nomôtissable su nomôtissable ou nomôtis

8.5.1 - TABLEAU DETAIL DES TITRES PARTICIPATIFS

Partie 8 Fiche n° 8.5

					Exercice 2023
Répartition du n	nontant des titres partic	ipatifs inscrit au bilan su	ivant les souscripteurs		
			SOUSCRIPTEURS		
Montant des titres participatifs émis inscrit au bilan	COLLECTIVITE TERRITORIALE	BANQUE DES TERRITOIRES (CDC)	ACTION LOGEMENT SERVICES	OLS	AUTRES (*)
56 000 000,00		56 000 000,00			
Répartition du montant total des titres	participatifs émis suiva	nt les activités à finance	r par ces titres participa	tifs et les suscripteurs	
- Offre neuve LLS					
- Offre neuve LLI					
- Réhabilitations					
- Accession sociale à la propriété					
- Aménagement					
- Autres activités (**)					
-Affectation des titres participatifs non encore définie		56 000 000,00			
(*) si autres souscripteurs, préciser le type de souscripteur :					
(**) si autres activités, préciser le type d'activité :					

PARTIE IX Fiche n°9.1.1

TABLEAU DE VENTILATION DES CHARGES

					VENTU	ATIONO		
				ACCESSION & I	VENTIL OTISSEMENT (5)	ATIONS		
N° DE COMPTE	CHARGES	TOTAL DES CHARGES NON RECUPERABLES (A VENTILER)	GESTION LOCATIVE	Avec garantie SGA (6)	Sans garantie SGA	GESTION DES PRETS ACCESSION	AUTRES ACTIVITES (4)	STRUCTURE ET DIVERS NON VENTILABLES
1	2	3	4	5A	5B	6	7	8 (7)
	CHARGES D'EXPLOITATION	178 095 568,97	178 095 568,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60-61-62	Consommations de l'exercice en provenance de tiers							
60 (net de 6092) 601	Achats stockés : Terrains	0,00	0,00				0,00	
602	Approvisionnements	13 530,22	13 530,22				0,00	0,00
607	Immeubles acquis par résolution de vente, adj. ou g. de rachat	0,00	0,00				0,00	0,00
603	Variation des stocks :							
6031 6032	Terrains Approvisionnements	0,00 161 915,07	0,00 161 915,07				0,00 0,00	0,00 0,00
6037	Immeubles acquis par résolution de vente, adj. ou g. de rachat	0,00	0,00				0,00	0,00
604	Achats d'études et de prestations de services - Travaux et honoraires	0,00	0,00				0,00	
605-608	Achats liés à la production de stocks immobiliers	0,00	0,00				0,00	
6053 (SEM) 6055 (SEM)	Achats de terrains, travaux, et frais annexes (opérations de promotion immobilière)	0,00	0,00 0,00				0,00 0,00	0,00
606	Achats de terrains, travaux, et frais annexes (opérations d'aménagement) Achats non stockés de matières et fournitures	2 058 654,74	2 058 654,74				0,00	0,00
6283	Cotisations et prélèvements CGLLS	3 522 325,00	3 522 325,00				0,00	
61-62 (nets 619 et 629)	Services extérieurs	46 753 422,94	46 753 422,94				0,00	0,00
63	Impôts, taxes et versements assimilés	27 406 610,73	27 406 610,73				0,00	0,00
64	Charges de personnel	29 448 099,65	29 448 099,65				0,00	0,00
	- Sinal good to personino.	20 110 000,00	20 110 000,00				0,00	0,00
6811-6812	Dotations aux amortissements	51 322 353,87	51 322 353,87				0,00	0,00
	B							
6816	Dotations aux dépréciations et provisions Dépréciations d'immobilisations	0,00	0,00				0,00	
6817	Dépréciation des actifs circulants	9 659 650,85	9 659 650,85				0,00	0,00
68157		2 280 202,40	2 280 202,40				0,00	0,00
	Provisions pour gros entretien	1 297 324,28						
Autres 6815	Autres provisions	1 297 324,20	1 297 324,28		1		0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	3 048 208,17	3 048 208,17				0,00	0,00
651-658	Redevances et charges diverses de gestion courante	1 123 271,05	1 123 271,05				0,00	0,00
							-,	-,
655	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	0,00	0,00				0,00	0,00
	CHARGES FINANCIERES	13 098 618,47	13 098 618,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
000	5.15	0.00	0.00				0.00	
686 661	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0,00 12 099 118,47	0,00 12 099 118,47				0,00 0,00	0,00
667	Charges d'intérêts Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00				0,00	0,00
664-665-666-668	Autres charges financières	999 500,00	999 500,00				0,00	0,00
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 390 066,80	9 390 066,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
671	Sur opérations de gestion	244 703,50	244 703,50				0,00	0,00
	Sur opérations en capital						-,	-,
675	Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés, démolis, rempl	759 671,16	759 671,16				0,00	0,00
678	Autres	8 367 666,25	8 367 666,25				0,00	0,00
6871-6876	Dotations aux amortissements et dépréciations	18 025,89	18 025,89				0,00	
6872-6875	Dotations aux provisions	0,00	0,00				0,00	0,00
691 Autres 69	PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES	0,00	0,00				0,00 0,00	0,00
			.,				.,	.,
	SOUS-TOTAL (1)	200 584 254,24	200 584 254,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	INSUFFISANCE DE RECUPERATION DES CHARGES (2)	3 093 134,90	3 093 134,90				0,00	
1	TOTAL DES CHARGES	203 677 389,14	202 677 200 44	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	TOTAL DES CHARGES	203 677 389,14	203 677 389,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dont charges sur exercices antérieurs (c/672)(3)	1 760 517,20	1 760 517,20					
				1				
	1			1	1			

⁽¹⁾ Egal à la colonne 3 du compte de résultait sous déduction du compte 703 * récupération des charges locatives * (tableau 3.2.1).
(2) Obtenu par comparaison entre la colonne 3 du compte de résultat (charges récupérables) et le compte 703 (tableau 3.2.1).
(3) Ilest rappelé que ces comptes sont soldés en fin d'exercice par viernent en comptes de charges et produits par nature.
(4) Notamment se opérations en BRS preneur (charges liées à la gestion locative du foncier...), les opérations de vente HLM en BRS (charges liées à la gestion locative du foncier...).
(5) Yompris en SCI.
(6) Société de Garantie pour l'Accession, Notamment les opérations en BRS preneur (achats d'études et de prestations de services, travaux et honoraires, dotations pour dépréciation des slocks et en-cours...).
(7) Notamment syndic de corpropité, aménagement, maîtrise d'ouvrage en locatif, maîtrise d'ouvrage déléguée, prestation de service (sauf accession).
(8) Y compris les charges de gestion de trésorerie.

		TABLEAU DE V	ENTILATION D	ES PRODUITS			PARTIE IX F	iche n°9.2.1
					VENTIL	ATIONS		
				ACCESSION & LO				
N° DE COMPTE	PRODUITS	TOTAL (A VENTILER)	GESTION LOCATIVE	Avec garantie SGA (6)	Sans garantie SGA	GESTION DES PRETS ACCESSION	AUTRES ACTIVITES (4)	STRUCTURE ET DIVERS NON
1	2	3	4	5A	5B	6	7	VENTILES 8 (7)
Hors 703	PRODUITS D'EXPLOITATION (hors récupération des charges locatives) :	172 262 797,48	172 262 797,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70 (net du 709)	Produits des activités :							
701	Ventes d'immeubles	0,00	0,00				0,00	
702 (SEM)								
704 (OHLM) 705	Loyers Produits de concession d'aménagement	153 699 249,92 0.00	153 699 249,92 0.00				0,00	
705	Produits de concession d'amenagement Prestations de services	114 000,00	114 000,00				0,00	0,00
708	Produits des activités annexes	706 885,19	706 885,19				0,00	0,00
71	Production stockée (déstockage)	0,00	0,00				0,00	
72	Production immobilisée	1 205 684,00	1 205 684,00				0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	982 000,92	982 000,92				0,00	0,00
14	Subventions a exploitation	982 000,92	962 000,92				0,00	0,00
78157 Autres 781	Reprises sur provisions pour gros entretien Autres reprises	1 086 643,42 8 263 001,97	1 086 643,42 8 263 001,97				0,00	0,00 0,00
791	Transferts de charges d'exploitation	0,00	0.00				0,00	0,00
751-754 -7581-	Autres produits de gestion courante	2 337 080,06	2 337 080,06				0,00	0.00
7582-7588		2 337 000,00	2 337 000,00				0,00	0,00
755	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	0,00	0,00				0	0,00
7583	Produits du dispositif de lissage de la CGLLS	3 868 252,00	3 868 252,00					
	PRODUITS FINANCIERS :	3 849 640,42	3 849 640,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Des participations	0,00	0,00				0,00	0,00
762	Des autres immobilisations financières	0,00	0,00				0,00	0,00
763-764	Des autres créances et des valeurs mobilières de placement	3 759 446,54	3 759 446,54				0,00	0,00
765-766-768	Autres produits financiers	81 126,67	81 126,67				0,00	0,00
786	Reprises sur dépréciations et provisions	0,00	0,00				0,00	0,00
796	Transferts de charges financières	9 067,21	9 067,21				0,00	0,00
767	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00				0,00	0,00
	PRODUITS EXCEPTIONNELS:	25 777 451,62	25 777 451,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
771	Sur opérations de gestion	4 114 665,27	4 114 665,27				0,00	
775	Sur opérations en capital : Produits des cessions d'éléments d'actif	1 835 660,00	1 835 660,00				0,00	0,00
777	Subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	15 121 128,26	15 121 128,26				0,00	0,00
778	Autres	4 705 998,09	4 705 998,09				0,00	0,00
787	Reprises sur dépréciations et provisions exceptionnelles	0,00	0,00				0,00	0,00
797	Transfert de charges exceptionnelles	0,00	0,00				0,00	0,00
	SOUS-TOTAL (1)	201 889 889,52	201 889 889,52	0.00	0.00		0.00	0.00
	SOUS-TOTAL (1)	201 889 889,52	201 889 889,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	EXCEDENT DE RECUPERATION DES CHARGES (2)	0,00	0,00				0,00	0,00
	TOTAL DES PRODUITS (A)	201 889 889,52	201 889 889,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dont produits sur exercices antérieurs (c/772)(3)	189 164,63	189 164,63					

203 677 389,14

(1 787 499,62)

(1 787 499,62)

203 677 389,14

(1 787 499,62)

(1 787 499,62)

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

(1) Egal à la colonne 3 du compte de résultat sous déduction du compte 703 " récupération des charges locatives " (tableau 3.2.1) .

TOTAL DES CHARGES (Report de la fiche n°1) (B)

[OPTIONNEL] Ventilation du résultat "Structure et divers non ventilables" (C) Résultat après ventilation "Structure et divers ..." (A-B+C)

RESULTAT (A-B)

0,00

0,00

0,00

⁽²⁾ Obtenu par comparaison entre la colonne 3 du compte de résultat (charges récupérables) et le compte 703 (tableau 3.2.1).

(3) Il est rappelé que ces comptes sont soldés en fin d'exercice par vienment en comptes de charges et produits par nature.

(4) Notamment les opérations en BRS preneur (loyer sur le foncier...), les opérations de vente HLM en BRS (loyer sur le foncier...)

(5) Y compris en SCI.

⁽⁸⁾ Y compris le rout.

(7) Notamment syndic de copropriété, aménagement, maîtrise d'ouvrage en locatif, maîtrise d'ouvrage déléguée, prestation de service (sauf accession).

(8) Y compris les produits de gestion de tréscrerie.

PARTIE 9 Fiche n°9.3

TABLEAU DE REPARTITION DES CHARGES : ACTIVITES SIEG - ACTIVITES HORS SIEG

N° DE COMPTE	CHARGES	TOTAL DES CHARGES NON RECUPERABLES N (A VENTILER)		Répartition des charges N	
			Activités SIEG	Dont activité OFS	Activités hors SIEG
1	2	3	3A	3A bis	3B
	CHARGES D'EXPLOITATION	178 095 568,97	173 183 205,41	0,00	4 912 363,56
60-61-62	Consommations de l'exercice en provenance de tiers				
60 (net de 609)	Achats stockés :				
601	Terrains	0,00	0,00		204.00
602	Approvisionnements	13 530,22	13 148,24		381,98
607	Immeubles acquis par résolution de vente, adjud. ou g. de rachat	0,00	0,00		
603	Variation des stocks :	0.00	0.00 [
6031	Terrains	0,00	0,00		
6032	Approvisionnements	161 915,07	157 343,94		4 571,13
6037	Immeubles acquis par résolution de vente, adjud. ou g. de rachat	0,00	0,00		
604	Achats d'études et de prestations de services - Travaux et honoraires	0,00	0,00		
605-608	Achats liés à la production de stocks immobiliers	0,00	0,00		
606	Achats non stockés de matières et fournitures	2 058 654,74	2 036 635,85		22 018,89
6283	Cotisations et prélèvements CGLLS	3 522 325,00	3 422 883,84		99 441,16
61-62	Services extérieurs	46 753 422,94	45 802 803,86		950 619,08
(nets de 619 et 629)					
63	Impôts, taxes et versements assimilés	27 406 610,73	26 487 253,35		919 357,38
64	Charges de personnel	29 448 099,65	28 608 856,94		839 242,71
6811-6812	Dotations aux amortissements	51 322 353,87	49 786 414,37		1 535 939,50
	Dotations aux dépréciations et provisions				
6816	Dépréciations d'immobilisations	0,00	0,00		
6817	Dépréciation des actifs circulants	9 659 650,85	9 337 626,59		322 024,26
68157	Provisions pour gros entretien	2 280 202,40	2 215 828,45		64 373,95
Autres 6815	Autres provisions	1 297 324,28	1 260 698,63		36 625,65
654	Pertes sur créances irrécouvrables	3 048 208,17	2 962 152,13		86 056,04
651-658	Redevances et charges diverses de gestion courante	1 123 271,05	1 091 559,22		31 711,83
655	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	0,00	0,00		
	CHARGES FINANCIERES	13 098 618,47	12 729 078,42	0,00	369 540,05
		10 000 010,11	12 120 010,12	3,50	333 310,00
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00		
661	Charges d'intérêts	12 099 118,47	11 757 795,99		341 322,48
667	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00		
666/668	Autres charges financières	999 500,00	971 282,43		28 217,57
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 390 066,80	9 127 907,62	0,00	262 159,18
671	Sur opérations de gestion	244 703,50	237 795,11		6 908,39
	Sur opérations en capital	•			·
675	Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés, démolis, remplacés	759 671,16	741 262,69		18 408,47
678	Autres	8 367 666.25	8 131 332.83		236 333,42
6871-6876	Dotations aux amortissements	18 025,89	17 516,99		508,90
6872-6875	Dotations aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00		,
691 Autres 69	PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS (SOCIETES) IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES	0,00	0,00		
Autes 08	IMPO TO SON LLO DENEFICES ET ASSIMILES	0,00			
	SOUS-TOTAL (1)	200 584 254,24	195 040 191,45	0,00	5 544 062,79
	INSUFFISANCE DE RECUPERATION DES CHARGES (2)	3 093 134,90	3 093 134,90		
	INCOLLEGE DE REGOFERATION DES GIARGES (2)	3 033 134,90	3 033 134,30		
	TOTAL DES CHARGES	203 677 389,14	198 133 326,35	0,00	5 544 062,79
	TOTAL DES CHARGES	203 077 389,14	190 100 320,35	0,00	5 544 062,79

⁽¹⁾ Egal à la colonne 3 du compte de résultat sous déduction du compte 703 " récupération des charges locatives " (tableau 3.2.1).
(2) Obtenu par comparaison entre la colonne 3 du compte de résultat (charges récupérables) et le compte 703 (tableau 3.2.1).

PARTIE 9 Fiche n°9.4

TABLEAU DE REPARTITION DES PRODUITS ACTIVITES SIEG - ACTIVITES HORS SIEG

N° DE COMPTE	PRODUITS	TOTAL DES PRODUITS (A VENTILER)		Répartition des produits N	
			Activités SIEG	Dont activité OFS	Activités hors SIEG
1	2	3	3A	3A bis	3B
Hors 703	PRODUITS D'EXPLOITATION (hors récupération des charges locatives) :	172 262 797,48	166 434 311,99	0,00	5 828 485,49
70 (net du 709)	Produits des activités :				
701	Ventes d'immeubles	0,00	0,00		
702 (SEM) / 704 (OHLM)	Loyers	153 699 249,92	148 157 600,74	i	5 541 649,18
705	Produits de concession d'aménagement	0,00	0,00		
706	Prestations de services	114 000,00	114 000,00		
708	Produits des activités annexes	706 885,19	706 885,19		
71	Production stockée (déstockage)	0.00	0.00		
72	Production immobilisée	1 205 684,00	1 205 684,00		
74	Subventions d'exploitation	982 000.92	982 000.92		
78157	Reprises sur provisions pour gros entretien	1 086 643,42	1 086 643,42		
Autres 781	Autres reprises	8 263 001,97	7 976 165,66		286 836.31
791	Transferts de charges d'exploitation	0,00	0,00		200 000,01
751-754-758	Autres produits de gestion courante	2 337 080,06	2 337 080,06		
7583	Produits du dispositif de lissage de la CGLLS	3 868 252,00	3 868 252,00		
755	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
755	Quotes-parts de resultat sur operations faites en commun	0,00	0,00		
	PRODUITS FINANCIERS :	3 849 640,42	3 849 640,42	0,00	0,00
761	Des participations	0,00	0,00		
762	Des autres immobilisations financières	0.00	0.00		
763-764	Des autres créances et des valeurs mobilières de placement	3 759 446,54	3 759 446,54		
765-766-768	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		81 126,67		
	Autres produits financiers	81 126,67			
786	Reprises sur dépréciations et provisions	0,00	0,00		
796	Transferts de charges financières	9 067,21	9 067,21		
767	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00		
	PRODUITS EXCEPTIONNELS:	25 777 451,62	23 941 549,81	0,00	1 835 901,81
771	0	4 114 665.27	4 114 345.73		319.54
771	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital :	4 114 005,27	4 114 345,73		319,54
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	1 835 660,00	3 953,00		1 831 707,00
777	Subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	15 121 128,26	15 117 252,99		3 875.27
778	Autres		4 705 998,09		3 673,27
787		4 705 998,09			
797	Reprises sur dépréciations et provisions exceptionnelles Transfert de charges exceptionnelles	0,00	0,00		
	The state of the s		3,33		
	SOUS-TOTAL (1)	201 889 889,52	194 225 502,22	0,00	7 664 387,30
	EXCEDENT DE RECUPERATION DES CHARGES (2)	0,00			
	TOTAL DES PRODUITS (A)	201 889 889,52	194 225 502,22	0,00	7 664 387,30
	TOTAL DES CHARGES (report du tableau 9.1.1) (B)	203 677 389,14	198 133 326.35	0.00	5 544 062,79
	TOTAL DES CHARGES (Teport du tableau 3.1.1) (b)	203 077 389,14	190 133 326,35	0,00	5 544 062,79
	RESULTAT (A-B)	(1 787 499,62)	(3 907 824,13)	0.00	2 120 324.51

⁽¹⁾ Egal à la colonne 3 du compte de résultat sous déduction du compte 703 "récupération des charges locatives".

(2) Obtenu par comparaison entre la colonne 3 du compte de résultat (charges récupérables) et le compte 703.

Partie 10 - Fiche 10.1

MAINTENANCE DU PATRIMOINE LOCATIF

10.1.1 - TRAVAUX EN REGIE (a)

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·							
				AFFECTAT	ions		
			MAINTENANCE LO	CE LOCATIVE EN REGIE			
соûтѕ	TOTAL DES CHARGES	ENTRETIEN	ENTRETIEN COURANT		GROS ENTRETIEN		DIVERS (c)
		Montant récupéré	Montant non récupéré	Montant récupéré	Montant non récupéré	IMMOBILISES (b)	
Nature	1 à 6	1	2	3	4	5	6
Consommations	0,00						
Rémunérations, charges sociales et fiscales	0,00						
Amortissements et frais généraux	0,00						
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

- (a) Régie, service d'entretien, personnel d'entretien et charges connexes...(Inclure les dépenses d'hygiène, espaces verts, nettoyage,... éventuellement effectués en régie)
 (b) Réhabilitation, remplacements de composants,...menés sur le parc locatif.
 (c) Par exemple maintenance des bâtiments administratifs réalisée en interne.

10.1.2 - TOTAL DES CHARGES NON RECUPERABLES DE MAINTENANCE DU PATRIMOINE LOCATIF

СОМРТЕ	NATURE		MONTANT
C/6151 NR	Entretien et réparation courants sur biens immobiliers locatifs		7 979 209,88
C/611 Partiel NR	Charges relatives à l'exploitation : part assimilable à de l'entretien courant locatif		
Total colonne 2 (*)	Entretien courant réalisé en régie		0,00
	Total entretien courant	Total I	7 979 209,88
C 6152 NR	Dépenses de gros entretien sur biens immobiliers locatifs		13 848 941,34
C/611 Partiel NR	Charges relatives à l'exploitation : part assimilable à du gros entretien locatif		
Total colonne 4 (*)	Gros entretien réalisé en régie		0,00
	Total gros entretien	Total II	13 848 941,34
	TOTAL charges non récupérables de maintenance du patrimoine locatif	Total III (I + II)	21 828 151,22

^{*} Montants issus du tableau 10.1.1.

Partie 11 - Fiche 11.1

VENTILATION DES COMPTES CLIENTS

411 - LOCATAIRES ET ORGANISMES PAYEURS D'A.P.L.

	TITE EGGATARIES ET GROANISMEST ATEGRO D'AITE.					
N° DE COMPTE	LIBELLES	MONTANT				
1	2	3				
4111	Locataires - Créances exigibles	0,00				
4112	Locataires - Créances appelées non exigibles (1)	12 632 196,83				
4113	Locataires - Location-accesssion					
4116-4117	Organismes payeurs d'A.L et d' A.P.L	36 197,94				
	TOTAL	12 668 394,77				

⁽¹⁾ Inclut principalement les créances à terme échu du mois de décembre.

412 - ACQUEREURS

N° DE COMPTE	LIBELLE	MONTANT
1	2	3
4121	Fraction non exigible	
4122	Fraction appelée exigible	
	TOTAL	0,00

413 - CLIENTS - EFFETS A RECEVOIR

414 - CLIENTS - AUTRES ACTIVITES

N° DE COMPTE	LIBELLE	MONTANT
1	2	3
414	Clients - autres activités (Détailler si montants significatifs)	0,00
413	Clients - effets à recevoir	
	TOTAL	0,00

415 - CREANCES SUR EMPRUNTEURS ET LOCATAIRES - ACQUEREURS/ATTRIBUTAIRES ET ORGANISMES PAYEURS D'A.P.L

LIBELLE	MONTANT
2	3
Emprunteurs - Annuité exigible	
Locataires - Acquéreurs/Attributaires	
Charges de copropriété	
Organismes payeurs d'A.P.L	
TOTAL	0,00
	Emprunteurs - Annuité exigible Locataires - Acquéreurs/Attributaires Charges de copropriété Organismes payeurs d'A.P.L

Partie 11 - Fiche 11.2

VENTILATION DES COMPTES CLIENTS

(Clients douteux et dépréciations, admission en non valeur)

4161 - LOCATAIRES DOUTEUX OU LITIGIEUX

CRITERES D'INSCRIPTION EN "DOUTEUX"	MONTANT DES IMPAYES (a)	TAUX OU METHODE DE CALCUL DE LA DEPRECIATION	MONTANT DES DEPRECIATIONS
1	2	3	4
- Locataires partis (b)	12 260 301,33	100%	12 260 301,33
- Locataires présents dont la dette est supérieure à un an de loyers et charges (b)	14 431 519,88	100%	14 431 519,88
- Autres critères (b):	26 321 055,65		#VALUE!
Créances moins de trois mois	21 381,65	0,00%	0,00
Créances de zéro à trois mois	16 477 613,33	7.3408502%	#VALUE!
Créances de trois à six mois	4 310 467,20	23.80%	#VALUE!
Créances de six à douze mois	5 511 593,47	39.21%	#VALUE!
TOTAL	53 012 876,86		#VALUE!

⁽a) Totalité de la dette des locataires concernés

4162 - ACQUEREURS DOUTEUX OU LITIGIEUX

4164 - AUTRES ACTIVITES - CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX

4165 - EMPRUNTEURS ET LOCATAIRES - ACQUEREURS / ATTRIBUTAIRES DOUTEUX OU LITIGIEUX

CRITERES D'INSCRIPTION EN "DOUTEUX"	MONTANT DES IMPAYES	TAUX OU METHODE DE CALCUL DE LA DEPRECIATION	MONTANT DES DEPRECIATIONS EN COMPTE 491	CAPITAL RESTANT DU (c/278) (a)	MONTANT DES DEPRECIATIONS EN COMPTE 2978
1	2	3	4	5	6
- Créances impayées échues depuis plus d' un an :					
4162 Acquéreurs douteux ou ligiteux					
4164 Autres activités - Clients douteux ou ligiteux					
4165 Emprunteurs et locataires acquéreurs/attributaires/ douteux ou ligiteux					
- Autres critères (b) :					
4162 Acquéreurs douteux ou ligiteux	0,00		0,00		
4164 Autres activités - Clients douteux ou ligiteux	0,00		0,00	0,00	0,00
4165 Emprunteurs et locataires acquéreurs/attributaires/ douteux ou ligiteux	0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00		0,00	0,00	0,00

⁽a) Pour les emprunteurs douteux concernés.

Commentaires :

654 - PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES

N° Compte	Libellé	Montant
6541	Pertes sur créances irrécouvrables par décision de l'organisme :	
65411	Locataires	2 524 677,35
65412	Acquéreurs	
65415	Emprunteurs et locataires-acquéreurs / attributaires	
65418	Autres clients	
6542	Pertes sur créances irrécouvrables par décision du juge :	
65421	Locataires	523 530,82
65422	Acquéreurs	
65425	Emprunteurs et locataires-acquéreurs / attributaires	
65428	Autres clients	
	TOTAL	3 048 208,17

671 - CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION

N° Compte	Libellé	Montant
6714	Créances devenues irrécouvrable dans l'exercice	0,00
TOTAL		0,00

7714 - RECOUVREMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR

N° Compte	Libellé	Montant
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	872 659,11
	TOTAL	872 659,11

⁽b) Préciser les différents critères de classement en douteux et le taux ou la méthode de calcul de la dépréciation.

⁽b) Préciser les différents critères de classement en douteux et le taux ou la méthode de calcul de la dépréciation.

Partie 11 - Fiche 11.3

VENTILATION DES COMPTES CLIENTS

418 - Locataires, acquéreurs, clients et autres activités, produits non encore facturés

NATURE	MONTANT	TOTAUX PARTIELS	ANNEE DE COMPTABILISATION
1	2	3	4
- Charges récupérables à régulariser (Détailler par nature si montants significatifs)		7 739 722,33	
Provisions RC 2022 CONSO EAU	538 822,33		
LOC Provisions RC 2023	5 870 613,00		
LOC Provisions RC 2023	1 330 287,00		
Divers : Montants non significatifs			
- Autres produits non facturés (Détailler par nature si montants significatifs)		1 101 870,37	
FAE Commerces	1 101 870,37		
Divers : Montants non significatifs			
TOTAL	8 841 592,70	8 841 592,70	

419 - Locataires, acquéreurs, clients et comptes rattachés créditeurs

N° DE COMPTE	LIBELLES	MONTANT
1	2	3
41911	Locataires (sauf excédents de provisions de charges locatives)	4 002,17
41912	Acquéreurs	
41913	Locataires (location accession)	
41914	Clients - Autres Activités	
41915	Emprunteurs	
41917	Organismes payeurs d' A.P.L	135 180,91
4195	Locataires - Excédents d'acomptes sur provisions de charges	8 994 576,00
4197	Clients - Autres avoirs	1 437 018,03
4198	Rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir	
	TOTAL	10 570 777,11

Institution dated Section 40 Control 1997 Co

FICHE DE SITUATION FINANCIERE ET COMPTABLE FICHE RECAPITULATIVE (Récapitulatif général) Partie 13 Fiche n° 13.1 V-FSFC

			PREVISIONS AC	TUALISEES			NTS OBTENUS 31/12						RESTES A REALISER				
OPERATIONS		Prix de revient total	Emprunts	Subventions	Besoin	Emprunts contractés	Subventions notifiées	Dépenses comptabilisées	Emprunts encaissés	Subventions encaissées	Dépenses à comptabiliser	Emprunts à contracter	Subventions à obtenir	Emprunts contracté à encaisser	Subventions notifées à encaisser		
1		2	3	4	5 (2-3-4)	6	7	8	9	10	11 (2-8)	12 (3-6)	13 (4-7)	14 (6-9)	15 (7-10)		
OPERATIONS TERMINEES SOLDEES																	
Constructions, acquisition, acquisitions-amiliforations		1 110 788 724,82	751 248 072,01	295 115 070,64	64 425 582,17	751 248 072,03	295 115 070,58	1 110 788 724,82	751 248 072,03	295 115 070,58	0,00	(0,02)	0,01	0,00	0,00		
Additions et remplacements de composents (1)		300 793 149,79	85 606 478,46	153 156 942,07	62 029 729,26	85 606 478,47	153 156 942,10	300 793 149,79	85 606 478,47	153 156 942,10	0,00	(0,01)	(0,03)	0,00	0,00		
Sorties d'actif (ventes, démolition, composants sortis)	i	(378 982 344,85)	(101 705 797,16)	(229 638 735,99)	(47 637 811,70)	(101 705 797,16)	(229 638 735,99)	(378 982 344,85)	(101 705 797,16)	(229 638 735,99)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	TOTAL	1 032 599 529,76	735 148 753,31	218 633 276,72	78 817 499,73	735 148 753,34	218 633 276,69	1 032 599 529,76	735 148 753,34	218 633 276,69	0,00	(0,03)	(0,02)	0,00	0,00		
OPERATIONS TERMINEES NON-SOLDEES														1			
Constructions, acquisition, acquisitions-améliorations		261 185 476.12	168 802 447.69	50 745 693.84	41 637 334 59	145 072 266 05	48 016 638.84	260 780 458.06	140 544 440.05	47 604 592 30	405 018.06	23 730 181 64	2 729 055 00	4 527 826.00	412 046 54		
Additions et remplacements de composants	i	245 518 479.69	101 146 437.73	75 857 843.03	68 514 198 93	55 499 033.73	75 694 945 58	236 853 096.47	52 440 126.73	71 841 706.28	8 665 383.22	45 647 404.00	162 897.45	3 058 907.00	3 853 239 30		
Sorties d'actif (ventes, démolition, composants sortis)		(1 365 550.78)	(5 385 370.00)	(75 755.64)	4 075 574.86	(5 365 370.00)	(75 755.64)	(1 365 550.78)	(5 365 370.00)	(75 755,64)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
	TOTAL	505 338 405,03	264 583 515,42	126 527 781,23	114 227 108,38	195 205 929,78	123 635 828,78	496 268 003,75	187 619 196,78	119 370 542,94	9 070 401,28	69 377 585,64	2 891 952,45	7 586 733,00	4 265 285,84		
OPERATIONS EN COURS																	
Constructions, acquisition, acquisitions-amiliorations		35 198 162.43	17 399 160.00	3 905 634 00	13 893 368 43	3 579 882.00	1 460 261.00	9 070 360 86	0.00	321 461.00	26 127 801.57	13 819 278.00	2 445 373.00	3 579 882 00	1 138 800.00		
Additions et remplacements de composants		349 281 763 71	167 495 656.00	78 474 130.00	103 311 977.71	4 884 981.16	27 209 675 26	64 060 942 16	210 000.00	3 926 940.96	285 220 821.55	162 610 674.84	51 284 454.74	4 674 981.16	23 282 734.30		
Sorties d'actif (ventes, démolition, composants sortis)					0.00				2.0000,00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
	TOTAL	384 479 926,14	184 894 816,00	82 379 764,00	117 205 346,14	8 464 863,16	28 669 936,26	73 131 303,02	210 000,00	4 248 401,96	311 348 623,12	176 429 952,84	53 709 827,74	8 254 863,16	24 421 534,30		
MODIFICATION DE FINANCEMENT					0.00						0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
	i					i			i								
SOUS-TOTAL - LOCATIF TERMINE ET ENCOURS		1 922 417 860,93	1 184 627 084,73	427 540 821,95	310 249 954,25	938 819 546,28	370 939 041,73	1 601 998 836,53	922 977 950,12	342 252 221,59	320 419 024,40	245 807 538,45	56 601 780,17	15 841 596,16	28 686 820,14		
OPERATIONS PRELIMINAIRES																	
Constructions, acquisition, acquisitions-amiliorations		23 049 511,37	6 806 241,00	3 653 766,00	12 589 504,37		374 600,00	420 846,80		38 600,00	22 628 664,57	6 806 241,00	3 279 166,00	0,00	336 000,00		
Additions et remplacements de composants	i	309 168 409,60	171 827 239,00	46 928 247,04	90 412 923,56	i	6 549 168,48	3 996 066,97	İ	1 869 427,10	305 172 342,63	171 827 239,00	40 379 078,56	0,00	4 679 741,38		
	TOTAL	332 217 920,97	178 633 480,00	50 582 013,04	103 002 427,93	0,00	6 923 768,48	4 416 913,77	0,00	1 908 027,10	327 801 007,20	178 633 480,00	43 658 244,56	0,00	5 015 741,38		
RESERVES FONCIERES		99 605,35	0,00	30 999,00	68 606,35	0,00	30 999,00	99 605,35	0,00	30 999,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
BATIMENTS ADMINISTRATIFS		46 969 108,10	25 023 115,22	854 033,45	21 091 959,43	25 023 115,22	854 033,45	42 636 838,06	25 023 115,22	854 033,45	4 332 270,04	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL GENERAL		2 301 704 495.35	1 388 283 679.95	479 007 867.44	434 412 947.96	963 842 661.50	378 747 842.66	1 649 152 193.71	948 001 065.34	345 045 281.14	652 552 301.64	424 441 018.45	100 260 024.73	15 841 596.16	33 702 561.52		

(1) Y compris les améliorations comptabilisées avant la réforme de 2005

Observations :

CONTROLE DES DEPENSES COMPTABILISEES

Bilan (montants bruts Actif bilan) 2082 - 2083 - 2084 - 2085	Baux emphyt., à construction, à réhabilitation, usufruit locatif social	136 481,32
203 - 205 - 206 - 207 - 2088 - 232 - 237	Autres immobilisations incorporelles	14 701 751,27
2111	Terrains nus	1 491 120,82
2112 - 2113 - 2115	Terrains bâtis et autres	103 017 923,77
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00
213 (sauf 21315, 2135 et 21318)	Constructions locatives	1 371 789 691,37
214 (sauf 21415, 2145 et 21418)	Constructions locatives (sur sol d'autrui)	3 817 807,70
21315 - 2135 - 21415 - 2145	Båtiments et installations administratifs	39 027 613,90
21318 - 21418	Autres ensembles immobiliers	17 683 540,70
2312	Terrains en cours	235 856,55
2313 - 2314 - 2318 - 235	Constructions et autres immo. corporelles en cours	79 001 612,33
238	Avances et acomptes	479 040,61
	TOTAL 1	1 631 382 440,34
F.S.F.C. (Récaputilatif général) - Colonne 8		
Locatif terminé et en cours		1 569 796 473,41
Opérations préliminaires		4 416 913,77
Réserves foncières		99 605,35
Bâtiments et installations administratifs		42 080 476,39
	TOTAL 2	1 616 393 468,92

-14 988 971,42	TOTALISATION
-341 786,00	Cpte 2111 - Fiche 15344
-14 701 751,27	Cpte 2023 - 205 - 206 - 207 - 2088 - 232 - 237 - Immobilisations incorporelles
-341 121,73	Cpte 238 - Avances et acomptes sur commandes d'immobilisations
322 201,00	Cpte 2181 - Ex RMV reprise 2017
89 468,01	Cpte 2188 - Ex RMV reprise 2017
(15 981,43)	Ecart BG2023 / SALVIA

ECART (1-2) 14 988 971,42

Explications de l'écart:

ETATS DE RAPPROCHEMENT DES FICHES DE SITUATION FINANCIERE ET COMPTABLE

Partie 13 - Fiche 13.3

CONTRÔLE DES EMPRUNTS

		Montants contractés	Montants réalisés
l - Etat récapitulatif des dettes par nature d'affectation		(colonne 3)	(colonne 7)
(Tableau 8.2.1) 1 Réserves foncières		0,00	0,00
2.21 Opérations locatives (financement définitif y compris composants sortis de l'actif)		962 719 387,00	940 455 778,73
2.26 Opérations en bail réel solidaire		0,00	0,00
7 Bätiments et installations administratifs		25 023 115,22	25 023 115,22
	Total 1	987 742 502,22	965 478 893,95
2 - F.S.F.C Récapitulatif général	-	(colonnes 6)	(colonne 9)
Locatif terminé et en cours		938 731 274,98	922 889 678,82
Opérations préliminaires		0,00	0,00
Préliminaires et Réserves foncières		0,00	0,00
Bâtiments et installations administratifs		25 023 115,22	25 023 115,22
	Total 2	963 754 390,20	947 912 794,04
		<u> </u>	$\overline{\downarrow}$
	Ecart (1 - 2)	23 988 112,02	17 566 099,91

		+	+
	Ecart (1 - 2)	23 988 112,0	17 566 099,91
Explications des écarts	TOTALISATION	-23 988 112,0	2 -17 566 099,91
	2.21 Vide	(9 736 407,3	(2 890 000,00)
	2.21 retraité 2.23	(13 375 485,8	(13 375 485,87)
	8 partiel	(1 106 168,9	(1 106 168,91)
	2.23 eX mv REPRISE 2017	79 745,9	79 745,93
	2.21 Initial/Réalisé		(303 010,00)
	Ecart SALVIA/FSFC	150 204,2	28 818,94

1 - Bilan 380 234 506.06 380 234 506,06 33 557 836,31 Total 1 380 234 506,06 346 676 669,75 2 - F.S.F.C. - Récaputilatif général (Colonne 7) (colonne 10) (20 475,80) Ecart (1 - 2) (65 201,06)

CONTRÔLE DES SUBVENTIONS

Explications des écarts		
Ecart SALVIA/FSFC	(65 201,06)	(20 475,80)

PARTIF XII Fiche N°12.1-2

TAXES ET REDEVANCES VERSEES - AIDES PERCUES

12.1.1 TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BÂTIES

DONNEES DE L'EXERCICE ET PREVISIONS

Indiquer le nombre de logements (1) entrés et sortis de l'assujettissement à la TFPB

Année	Entrés (1)	dont situés en quartiers prioritaires	Sortis	dont situés en quartiers prioritaires	Nombre de logts soumis au 31/12/N (2)	dont situés en quartiers prioritaires	TFPB en euros (3)
2023	28	0	0		33 095	24 845	23 106 013,98
2024	294	294	132	132	33 257	25 007	30 086 943,23 **
2025	396	396	530	530	33 123	24 873	31 014 516,17 **
2026	260	260	196	196	33 187	24 937	32 162 047,65
2027	316	316	508	508	32 995	24 745	33 095 136,62 **
2028	0	0	0	0	32 995	24 745	34 253 466,40 **

⁽¹⁾ pour les logements foyers, décompter le nombre d'unités ouvrant droit à redevance des résidents (lit, chambre ou logement selon le cas, sans calcul particulier d'équivalent-logement).

Hypothèse d'évolution annuelle : 3.5%

12.1.2 ABBATEMENTS ET DEGREVEMENTS DE TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES ACCORDEES AUX PROPRIETAIRES DE LOGEMENTS SOCIAUX

Nombre de logements Dépenses d'investissement Dépenses Montant en Euros en N taxés correspondant d'exploitation Montant de TFPB (extrait du compte 63512 NR) (correspond à TFPB en euros en N) 33095 23 106 013,98 Abattements pour logements situés en QPV (art, 1388 bis du CGI) constatés en N (estimations) 24845 7 713 333.00 Abattements pour travaux de confortement pour les logements situés dans les DOMs (article 1388 ter du CGI) constatés en N Dégrèvements crédités en compte 7717 5 821 894,30 Pour vacance au titre de la démolition (art, 1389 du CGI) 133 990,00 Pour travaux d'accessibilité et d'adaptation des logements aux personnes en situation de handicap (CGI, art, 1391C) 4 535 497,00 2 401 568,48 Pour travaux d'économie d'énergie (CGI, art, 1391E) 682 248,00 3 724 223,77

12.1.3 CESSION DE CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE PRODUITS ENREGITRES SUR L'EXERCICE

Nature de l'opération		Montant en €	
Cession de certificat d'économie d'énergie		2 043 126,11	
Compte utilisé :	75880000000		

12.2.1 CAISSE DE GARANTIE DU LOGEMENT LOCATIF SOCIAL (CGLLS) PRODUITS ET CHARGES ENREGISTRES SUR L'EXERCICE

Nature de l'opération	Montant en €
Aides reçues dans le cadre d'un protocole CGLLS (compte 7715) (1)	3 070 000,00
Cotisations principales (art. L452-4 CCH)	
Montant hors dispositif de lissage	3 088 387,00
(2) Dispositif de lissage - Montant de la majoration	
(2) Dispositif de lissage - Montant de la réduction (avec signe positif)	3 868 252,00
Montant net versé (en compte 6283) après lissage (avec signe positif)	3 088 387,00
Montant net reçu (en compte 7583) après lissage (avec signe positif)	3 868 252,00
Cotisations additionnelles versée (art. L452-4 CCH) (compte 6283)	433 938,00

⁽¹⁾ Plan de prévention, rétablissement de l'équilibre, consolidation (hors réorganisation)

12.2.2 REDUCTION DE LOYER DE SOLIDARITE (RLS)

Nature de l'opération	Montant en €
Montant de la réduction de lovers de solidarité enregistré sur l'exercice (compte 70943)	10 417 635.28

⁽²⁾ Sont à considérer les entrées relatives tant au patrimoine existant qu'aux livraisons et acquisitions prévues (exemple : taxation N+4 des PLI à livraison N+1)

⁽³⁾ Montant net d'abattements

^{**} Préciser les hypothèses d'évolution annuelle des taux de la fiscalité locales retenues.

⁽²⁾ Afin de lisser l'impact des réductions de loyers de solidarité (RLS) prévues à l'article L. 442-2-1 du CCH, un dispositif de modulation de la cotisation due à la CGLLS a été mis en place. Ce dispositif ne s'applique ni aux organismes MOI, ni aux organismes dont le patrimoine est situé dans les départements d'outre-mer.

Seed and Seed Amend To Company of the Company of th

TAXES ET REDEVANCES VERSEES - AIDES PERCUES

12.1.3 CESSIONS DE PATRIMOINE IMMOBILISE

	- 1		Loaments conventionnés										
	, 1			Logerienis convenioniles									
Répartition des ventes comptabilisées en N : (Estimations pour les sociétés anonymes)	Signe	Ventes à des personnes physiques	Ventes à des OPH	Ventes à des SA HLM ou Coop	Ventes à des SA HLM	Ventes à des Coop	Ventes à des SEM agréées pour réaliser des LLS	Vente à SA de vente HLM	Ventes à d'autres personnes morales (hors him et SEM agréées)	Locaux non conventionnés	Locaux commerciaux et d'activité	Bātiments administratifs	Autres
- Nombre de logements / locaux						0,00							
 Prêts de cession comptabilisés en N(c7752) 	+	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 835 660,00
 Valeur nette comptable des logements vendus (c/67522) 	- [0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	(77 691,07)
Plus ou moins value comptable de cession	= [0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 757 968,93
- Frais de montage et de commercialisation sur ventes d'immeubles (c/67182)	- [0,00							
- Remboursement de l'aide publique (c/67881)	- [0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Remise en état des logements	. [0,00							
Surplus affectable au compte de réserve	= [0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 757 968,93
Plus value nette de cessions affectée (c/10685)	[17 671 342,66											
- Remboursements anticipés d'emprunts effectués dans l'année suite à la vente de logements	. [0,00							

Fiche N°12.3

Décla	ration annuelle - Comptes individuels - Données réelles - Particip	ation des e	employeurs	à l'effoi	t de construction	(PEEC)	-						Partie 14 F	iche nº 14.1
§ 1 - Q	uestions générales													
	ez répondre aux questions ci-dessous (pour les questions fermées (réponse "Oui/Non	"), merci de co	ocher la case co	rrespond	ante, soit "Oui" ou "Nor	n"). Ces questions sont s	oit obligatoires (C), soit facultatives	(F) lorsqu'elles i	ne concernent pas	tous les organis	mes.		
1.1 (1) — Area visuo chiteru des fonds PEEC (Aution Legement) sur l'auerice 2023 ; Si visuo aive chiterul due fonds PEEC un Practice 2023 ; mois cuit chiterul due fonds PEEC un Practice 2023; mettre de la mostigne oil se colonnes "Financements oldemus ac cours de l'exercice" et "Affectation annoille des resources source de la PEEC lignant dans la section "3. Donneles financières". OUI														
Si vous) - Avez-vous remboursé des fonds PEEC (Action Logement) sur l'exercice 2023 ? vez remboursé des fonds PEEC sur l'exercice 2023, merci de renseigner la colonne "Financement résé au cour de l'exercice" figurant dans la section "2", Données financières".	ı	oui											
§ 1.5 (O) - Votre organisme est-il contrôlé par une entité appartenant au groupe Action Logement ?		NON]										
§ 1.6 (O) - Vos comptes sont-ils consolidés par le groupe Action Logement ?		NON]										
§ 1.7 (F)	- Veuillez indiquer le cas échéant l'entité consolidant vos comptes.			7										
§ 1.8 (O) - Veuillez préciser l'identité et les coordonnées (nom, prénom, téléphone, adresse email) de la p	ersonne à conta	cter pour des que	stions com	plémentaires sur le recuei	l de données.								
	onnées financières (en euros) Principales données relatives aux transferts entre organismes en 2022	Codes activités	Tiers	Unités	Financements remboursés au cours de l'exercice	Financements obtenus au cours de l'exercice	Valeur à l'ouverture de l'exercice	Impacts Fusions et assimilées	Flux effectifs de débits	Flux effectifs de crédits	Flux de trans- formations	Flux liés aux créances irré- couvrables	Autres flux internes	Valeur à la cloture de l'exercice
	Fonds reçus en fonds propres Fonds propres reçus - Action Logement Services	3	7500103582	Leup	0,00	0,00			0,00	0.00				0,0
101	Fonds propres reçus - Action Logement Immobilier	3	7500103582						0,00	0,00				0,0
167	Fonds reçus en quasi-fonds propres Quasi-fonds propres reçus - Action Logement Services	3	7500103582		0,00	0,00			0,00	0,00				0,0
167	Quasi-fonds propres regus - Action Logement Immobilier Fonds regus sous forme de subvention	3	7500103583		0.00	0.00			0,00	0,00				0,0
§ 2.1.3.	- Fonds reçus des collecteurs financiers				0,00	0,00								0,0
	Subventions reçues - Action Logement Services Subventions reçues - ICF HABITAT	3	7500103582 000009000G			\vdash			0,00	0,00				0,0
§ 2.1.4	Fonds reçus sous forme de prêt : nouveaux prêts et remboursements des anciens prêts		,	1	3 191 156,82	157 571,67			-,,,,	-,				0,0
§ 2.1.4. 19251	- Fonds reçus des collecteurs financiers Préfinancements - Action Logement Services	3	7500103582		3 191 156,82	157 571,67			0,00	0,00				0,0
	Financements - Action Logement Services Financements - ICF HABITAT	3	7500103582 000009000G		3 191 156,82	157 571,67			3 191 156,82 0.00	-157 571,67 0.00				3 033 585,1 0.0
§ 2.2 -	Affectation annuelle des ressources issues de la PEEC au financement des nmes propres (fonds reçus d'Action Logement Services)	Codes activités	Tiers	Unités	Montants affectés au cours de l'exercice		Valeur à l'ouverture de l'exercice	Impacts Fusions et assimilées	Flux effectifs de débits	Flux effectifs de crédits	Flux de trans- formations	Flux liés aux créances irré- couvrables	Autres flux internes	Valeur à la cloture de l'exercice
	Jtilisation des fonds reçus en fonds propres				0,00									0,0
	Acquisition terrains ou immeubles Construction neuve	3172181	7500103582 7500103582							0,00				0,0
101	Acquisition - Amélioration	3172183	7500103582	EUR						0,00				0,0
	Amélioration seule Annexes sociales	3172184 3172185	7500103582 7500103582							0,00				0,0
101	Démolition - Reconstruction	3172186	7500103582							0,00				0,0
	Utilisation des fonds reçus en quasi-fonds propres Acquisition terrains ou immeubles	3172281	7500103582	EUR	0,00					0,00				0,0
167	Construction neuve	3172282	7500103582							0,00				0,0
167 167	Acquisition - Amélioration Amélioration seule	3172283 3172284	7500103582 7500103582							0,00 0,00				0,0
	Annexes sociales Démolition - Reconstruction	3172285 3172286	7500103582 7500103582							0,00				0,0
§ 2.2.3	Utilisation des fonds reçus sous forme de subvention		į.		0,00									0,0
131 131	Acquisition terrains ou immeubles Construction neuve	3172381 3172382	7500103582 7500103582	EUR						0,00				0,0
131	Acquisition - Amélioration	3172383	7500103582	EUR						0,00				0,0
131	Amélioration seule Annexes sociales	3172384 3172385	7500103582 7500103582	EUR						0,00				0,0
131	Démolition - Reconstruction	3172386	7500103582	EUR	157 571.67					0,00				0,0
1681	Utilisation des fonds reçus en prêts : affectation en emprunts Acquisition terrains ou immeubles	3172481		EUR	15/ 5/1,6/					0,00				0,0
	Construction neuve Acquisition - Amélioration	3172482 3172483	7500103582 7500103582	EUR	157 571,67					0,00 -157 571,67				0,0 -157 571,6
1681	Amélioration seule	3172484	7500103582	EUR						0,00				0,0
	Annexes sociales Démolition - Reconstruction	3172485 3172486	7500103582 7500103582							0,00				0,0
§ 2.3 progra	Affectation annuelle des ressources issues de la PEEC au financement des mmes propres (fonds reçus d'Action Logement immobilier)	Codes activités	Tiers	Unités	Montants affectés au cours de l'exercice		Valeur à l'ouverture de l'exercice	Impacts Fusions et assimilées	Flux effectifs de débits	Flux effectifs de crédits	Flux de trans- formations	Flux liés aux créances irré- couvrables	Autres flux internes	Valeur à la cloture de l'exercice
	Jtilisation des fonds reçus en fonds propres Acquisition terrains ou immeubles	3172181	7500103583	EUR	0,00					0,00				0,0
101	Construction neuve	3172182	7500103583	EUR						0,00				0,0
101	Acquisition - Amélioration Amélioration seule	3172183 3172184	7500103583 7500103583	EUR						0,00				0,0
101	Annexes sociales Démolition - Reconstruction	3172185 3172186	7500103583 7500103583							0,00				0,0
§ 2.3.2	Utilisation des fonds reçus en quasi-fonds propres				0,00					,,,,				0,0
	Acquisition terrains ou immeubles Construction neuve	3172281 3172282	7500103583 7500103583							0,00				0,0
167	Acquisition - Amélioration	3172283	7500103583	EUR						0,00				0,0
	Amétioration seule Annexes sociales	3172284 3172285	7500103583 7500103583							0,00				0,0
167	Démolition - Reconstruction Affectation annuelle des ressources issues de la PEEC au financement des mmes propres (fonds reçus de la SICF)	3172286 Codes	7500103583	EUR	Montants affectés au cours de		Valeur à l'ouverture de		Flux effectifs de	0,00 Flux effectifs de	Flux de trans-	Flux liés aux créances irré-	Autres flux	0,0 Valeur à la cloture de
		activités	11015	- intes	l'exercice		l'exercice	et assimilées	débits	crédits	formations	couvrables	internes	l'exercice
	Jtilisation des fonds reçus en fonds propres Acquisition terrains ou immeubles	3172181	000009000G	EUR	0,00					0,00				0,0
101	Construction neuve Acquisition - Amélioration	3172182 3172183	000009000G	EUR						0,00				0,0
101	Amélioration seule	3172184	000009000G	EUR						0,00				0,0
101	Annexes sociales Démolition - Reconstruction	3172185 3172186	000009000G		 					0,00				0,0
§ 2.4.2	Utilisation des fonds reçus en quasi-fonds propres				0,00									0,0
1681	Acquisition terrains ou immeubles Construction neuve	3172281 3172282	000009000G	EUR						0,00				0,0
1681	Acquisition - Amélioration	3172283 3172284	000009000G	EUR						0,00				0,0
1681	Amélioration seule Annexes sociales	3172285	000009000G	EUR						0,00				0,0
1681	Démolition - Reconstruction	3172286	000009000G	EUR		J				0,00				0,0



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 24 JUIN 2024

Le Conseil d'Administration de Seine-Saint-Denis habitat, convoqué par mail le 11 juin 2024, s'est réuni le lundi 24 juin 2024 à 18H en son siège 10, rue Gisèle Halimi à Bobigny (93002) sous la présidence de Monsieur Mathieu MONOT, Président de Seine-Saint-Denis habitat.

Administrateurs.trices:

Présent-e-s

Monsieur Mathieu MONOT Madame Nadia AZOUG

Madame Marlène DOINE

Madame Françoise KERN départ à 20h mandat à Ounissa FODIL

Monsieur Géry DYKOKA NGOLO

Monsieur Michel LANGLOIS

Madame Ounissa FODIL

Monsieur Faouzy GUELLIL

Monsieur Kamel BRAHMI

Madame Marinette SOLER KERRIEN

Madame Eliane FROMENTEL

Madame Sandrine CRIE

Madame Claire LEVY VROELANT

Monsieur Maurice MENDES DA COSTA

Madame Huguette GRANVILLE

Madame Mebrouka HADJADJ

Madame Viviane PHLEGER

Madame Myriam TINE

Excusé-e-s

Monsieur Stéphane TROUSSEL mandat à Mathieu MONOT Madame Pascale LABBE mandat à Géry DYKOKA NGOLO Monsieur Anthony MANGIN mandat à Mathieu MONOT Monsieur Michel HOEN mandat à Marlène DOINE Monsieur Mohamed LALOUCH mandat à Michel LANGLOIS Monsieur Philippe GERMAIN mandat à Viviane PHLEGER Madame Anne-Emmanuelle OUVRARD

Absent-e-s

Monsieur Abdel-Madjid SADI Madame Samira AÏT- BENNOUR Monsieur Vijay MONANY Monsieur Jean-Baptiste PATURET Monsieur Abdou AHAMED

Soit 23 membres à voix délibérative présents ou représentés à l'ouverture de la séance. Le quorum a été maintenu tout au long de la séance (quorum à 18 membres).

(possibilité de 2 pouvoirs par Administrateur.trice depuis la réforme de 2022).

Administration:

Présent-e-s

Monsieur Bertrand PRADE Directeur Général

Madame Cécile MAGE

Madame Clémence DEBAILLE

Madame Linda PORCHER

Directrice Générale Adjointe

Directrice Générale Adjointe

Directrice Générale Adjointe

Monsieur Kamel ZERKOUNE

Madame Pauline HUGOT

Madame Christelle ROSENTHAL

Directeur financier

Cheffe de cabinet

Secrétaire de Direction

Invité:

Monsieur Christian BANDE Commissaire aux comptes

Direction Financière

ΚZ

Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2023 (Seine-Saint-Denis habitat)

05 - Résultat 2023 V01

LE PRESIDENT EXPOSE

Conseil d'administration

Délibération n°

Vu l'article R.423-28 du Code de la Construction et de l'Habitation,

03.02.24

Vu le rapport de gestion et les comptes annuels établis au titre de l'exercice 2023 tels qu'ils viennent d'être présentés et approuvés par le conseil d'administration,

Adopté à l'unanimité 🗶

Considérant que le résultat de l'exercice 2023 est débiteur pour un montant de 1 787 499,62 euros dont -3 907 824,13 euros relevant du Service d'Intérêt Economique Général (SIEG) et 2 120 324,51 euros hors « SIEG ».

Adopté à la majorité

LE CONSEIL DELIBERE

Abstention (s)

Voix contre

NPPV 1

Article unique

Le résultat débiteur de 1 787 499,62 euros est affecté au compte 119118 « Report à nouveau (solde débiteur) » pour -3 907 824,13 euros (SIEG) et au compte 11012 « report à nouveau (solde créditeur) » pour 2 120 324,51 euros (hors SIEG).

Le Président

M. MONOT

Mathieu MONOT

Conseiller départemental



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 24 JUIN 2024

Le Conseil d'Administration de Seine-Saint-Denis habitat, convoqué par mail le 11 juin 2024, s'est réuni le lundi 24 juin 2024 à 18H en son siège 10, rue Gisèle Halimi à Bobigny (93002) sous la présidence de Monsieur Mathieu MONOT, Président de Seine-Saint-Denis habitat.

Administrateurs.trices:

Présent-e-s

Monsieur Mathieu MONOT Madame Nadia AZOUG Madame Marlène DOINE

Madame Françoise KERN départ à 20h mandat à Ounissa FODIL

Monsieur Géry DYKOKA NGOLO Monsieur Michel LANGLOIS Madame Ounissa FODIL Monsieur Faouzy GUELLIL

Monsieur Kamel BRAHMI

Madame Marinette SOLER KERRIEN

Madame Eliane FROMENTEL

Madame Sandrine CRIE

Madame Claire LEVY VROELANT Monsieur Maurice MENDES DA COSTA

Madame Huguette GRANVILLE Madame Mebrouka HADJADJ Madame Viviane PHLEGER Madame Myriam TINE

Excusé-e-s

Monsieur Stéphane TROUSSEL mandat à Mathieu MONOT Madame Pascale LABBE mandat à Géry DYKOKA NGOLO Monsieur Anthony MANGIN mandat à Mathieu MONOT Monsieur Michel HOEN mandat à Marlène DOINE Monsieur Mohamed LALOUCH mandat à Michel LANGLOIS Monsieur Philippe GERMAIN mandat à Viviane PHLEGER Madame Anne-Emmanuelle OUVRARD

Absent-e-s

Monsieur Abdel-Madjid SADI Madame Samira AÏT- BENNOUR Monsieur Vijay MONANY Monsieur Jean-Baptiste PATURET Monsieur Abdou AHAMED

Soit 23 membres à voix délibérative présents ou représentés à l'ouverture de la séance. Le quorum a été maintenu tout au long de la séance (quorum à 18 membres).

(possibilité de 2 pouvoirs par Administrateur.trice depuis la réforme de 2022).

Administration:

Présent-e-s

Monsieur Bertrand PRADE Directeur Général

Madame Cécile MAGE

Madame Clémence DEBAILLE

Madame Linda PORCHER

Magain Maga

Monsieur Kamel ZERKOUNE Directeur financier
Madame Pauline HUGOT Cheffe de cabinet
Madame Christelle ROSENTHAL Secrétaire de Direction

Invité:

Monsieur Christian BANDE Commissaire aux comptes

Direction Financière KZ

Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2023 – Budget annexe « Immeubles Sociaux de Transit » (IST)

LE PRESIDENT EXPOSE

Vu l'article R.423-28 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Conseil d'administration

Vu le compte financier des IST établi au titre de l'exercice 2023 tel qu'il vient d'être présenté et approuvé par le Conseil d'Administration, **ci-annexé**,

Délibération n° **04.02.24**

Considérant que le résultat de l'exercice 2023 est débiteur pour un montant de 4 241,83 euros,

Adopté à l'unanimité 🗶

Adopté à la majorité LE CONSEIL DELIBERE

Voix contre

Article unique

Abstention (s)

Le résultat, soit 4 241,83 euros est affecté au compte 44381 « Autres

NPPV 3

opérations - Charges ».

Le Président

M. MONOT

Mathieu MONOT Conseiller départemental

Exercice clos le : 31/12/2023

SEINE-SAINT-DENIS HABITAT IST 10 rue Gisèle Halimi 93002 Bobigny cedex N° de Siret 27930019800041 - Code APE 6820A

Annexe III

BILAN - ACTIF

				Exercic	o 2023		Exercice 2022	
	N° de compte	ACTIF	Brut	Amortissements	Net	Totaux	Net	
	N de compte			et dépréciations		partiels		
	20	2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3	4	5 = (3) - (4)	6	7	
	201	Frais d'établissement						
	2082-2083-2084 203-205-206-2085-2088	Baux emphytéotiques, à construction et à réhabilitation Autres (1)						
	232-237	Immobilisations incorporelles en cours/avances et acomptes						
	21 2111	IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains nus						
	2112-2113-2115	Terrains aménagés, loués, bâtis						
	212	Agencements et aménagements de terrains						
	213(sf 21315,2135 et 21318) 214(sf 21415,2145 et 21418)	Constructions locatives (sur sol propre) Constructions locatives (sur sol d'autrui)						
SE	21315-2135-21415-2145	Bâtiments administratifs						
	21318-21418 215-218	Autres ensembles immobiliers Installations techniques, matériel et outillage et aut. immo. Corp.						
Q	210 210							
ACTIF IMMOBILISE	22	Immeubles en location-vente,en location attribution ou reçus en affectation						
<u>"</u>	23	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS						
P	2312	Terrains						
٩	2313-2314-2318-235	Constructions et autres immobilisations corporelles en cours						
1	238	Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles						
1	26-27	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	261-266-267 (sauf 2678)	Participations et créances rattachées à des participations						
	2741 272	Prêts participatifs Titres immobilisés						
1	2781-2782	Prêts pour accession						
1	271-274 (sauf 2741)-275-2761 2678-2768	Autres Intérêts courus						
	2010-2100	Interes Couras						
	1	(I)						
		STOCKS ET EN-COURS						
	31 (net 319)	Terrains à aménager						
	33	Immeubles en cours						
	35 sauf 358 (net 359)	Immeubles achevés : Disponibles à la vente						
	358	Temporairement loués						
	37 32	Immeubles acquis par résolution de vente ou adjudication Approvisionnements						
	32	Approvisionnements						
	409	FOURNISSEURS DEBITEURS						
		CREANCES D'EXPLOITATION	3 992,37	699,14	3 293,23	3 293,23	3 059,56	
	411 (sauf 4113)	Locataires et organismes payeurs d'A.P.L	767,00	000,14	767,00	0 200,20	533,33	
L	412-4113 413-414-417	Créances sur acquéreurs						
I	415	Clients - autres activités et autres Emprunteurs et locataires-acquéreurs						
ACTIF CIRCULANT	416	Clients douteux ou litigieux	3 225,37	699,14	2 526,23		2 526,23	
18	418 42-43-44 sauf 441	Produits non encore facturés Autres						
Ö	441	Etat et autres collectivités publiques - Subventions à recevoir						
ΙË		ODEANOES DIVERSES (2)						
¥	458	CREANCES DIVERSES (3) Membres - Opérations faites en commun et en GIE						
1	46 (sauf 461)	Débiteurs divers						
	461 (sauf 4615) 4615	Opérations pour le compte de tiers Opérations d'aménagement						
1	47 (sauf 476-4781)	Comptes transitoires ou d'attente						
	50	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT						
		DISPONIBILITES	17 255,58		47.055.50	47.055.50	04 704 00	
1	511	Valeurs à l'encaissement	17 255,58		17 255,58	17 255,58	21 731,08	
	515	Compte au Trésor						
1	516 5188	Comptes de placement court terme Intérêts courus à recevoir						
	Autres 51	Comptes courant - Autres que le Trésor	17 255,58		17 255,58		21 731,08	
	53-54	Caisse, régies d'avances et accréditifs						
\vdash	486	Charges constatées d'avance						
ō								
SATI		(II)	21 247,95	699,14	20 548,81	20 548,81	24 790,64	
AR								
lg:	481 Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)							
E E	169	Primes de remboursement des obligations (IV)						
SDE	100	Times as remounsement des obligations (IV)						
COMPTES DE REGULARISATION	476-4781	Différences de conversion ou d'indexation - Actif (V)						
CON		· ·						
	•	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	21 247,95	699,14	20 548,81	20 548,81	24 790,64	
			(1) Dont droit au bail					
			(2) Dont à moins d'un (3) Dont à plus d'un a					
_			,-, 20.1. a piao a dil a					

EINE-SAINT-DENIS HABITAT Exercice clos le : 31/12/2023

Annexe III

BILAN - PASSIF - AVANT AFFECTATION DU RESULTAT

				Exercic	ce 2023	Exercice 2022
	N° de compte	PASSIF		Détail	Totaux partiels	2.010.00 2022
	1	2		3	4	
	10	DOTATIONS ET RESERVES		J	-	
	102 103	Dotations Autres fonds propres - autres compléments de dotation, dons et legs en capital				
	106 1067	Réserves : Excédents d'exploitation affectés à l'investissement				
S	10685	Plus-values nettes sur cessions immobilières				
Æ	10687 10688	Réserve pour couverture de financement des immobilisations non amortissables Réserves diverses				
Р		Reserves diverses				
CAPITAUX PROPRES	11	Report à nouveau (a)				
X	12	Résultat de l'exercice (a)		(4 241,83)	(4 241,83)	(2 301,41)
Ĭ	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	nscrit au résultat			
Α̈́		SOBVENTIONS D INVESTISSEMENT				
١						
	145	PROVISIONS REGLEMENTEES - Amortissements dérogatoires				
	140	I NOVIGIONO REGELEMENT EEG - Amortissements del ogatores				
			(I)	(4 241,83)	(4 241,83)	(2 301,41)
ပ္	15	PROVISIONS				
R	151 -152	Provisions pour risques				
PROV. R&C	1572 153-158	Provisions pour gros entretien Autres provisions pour charges				
PR			****			
-	-		(II)			
	16	DETTES FINANCIERES (1) (2)				
	162 163	Participation des employeurs à l'effort de construction Emprunts obligataires				
	164	Emprunts auprès des Etablissements de Crédit :				
	1641 1642	Caisse des Dépôts et Consignations C.G.L.L.S				
	1647	Prêts de l'ex-caisse des prêts HLM				
	1648 165	Autres établissements de crédit Dépôts et cautionnements reçus :				
	1651	Dépôts de garantie des locataires				
	1654 1658	Redevances (location-accession) Autres dépôts				
		Emprunts et dettes financières diverses :				
	166 167 (sauf 1677)	Participation des salariés aux résultats Emprunts assortis de conditions particulières				
	1677	Dettes consécutives à la mise en jeu de la garantie des emprunts				
	168 (sauf 1688) 16881	Autres emprunts et dettes assimilées Intérêts courus non échus				
	16882	Intérêts courus capitalisables				
	16883	Intérêts compensateurs				
ES	5181-519	Crédits et lignes de trésorerie				
DETTES	229	Droits des locataires acquéreurs, des locataires attributaires ou des affectants				
□	419	Locataires, acquéreurs, emprunteurs, locacq., et org. payeurs d'APL				
	4191- 4197-4198 4195	Autres comptes créditeurs Locataires-Excédents d'acomptes				
		·			04.405.01	00.107.5
	401-4031-4081-40711(b)-	DETTES D'EXPLOITATION			24 195,84	26 497,25
	40721(b)	Fournisseurs		3 011,24		3 011,24
	402-4032-4082-40712(b)- 40722(b)	Fournisseurs de stocks immobiliers				
	42-43-44	Dettes fiscales, sociales et autres		21 184,60		23 486,01
		DETTES DIVERSES			594,80	594,80
	404-405-4084-40714(b)-	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :				_
	40724(b)	Fournisseurs d'immobilisations				
	269	Versements restant à effectuer sur titres de participation non libérés Autres dettes :				
	458	Membres - Opérations faites en commun et en GIE				
	4088-46 (sauf 461) 461 (sauf 4615)	088-46 (sauf 461) Créanciers divers		594,80		594,80
	4615	Opérations d'aménagement				
L	47 (sauf 477 et 4782)	Comptes transitoires ou d'attente				
J.	487 4871-4878	Produits constatés d'avance :				
Cptes de REGUL.	4871-4878 4872	Au titre de l'exploitation et autres Produits des ventes sur lots en cours				
e R	4873	Rémunérations des frais de gestion PAP				
es o			(III)	24 790,64	24 790,64	27 092,05
Cpt	477-4782	Différences de conversion ou d'indexation - Passif	(IV)			
É		TOTAL GENERAL (I+II+III+	+ IV)	20 548,81	20 548,81	24 790,64
		(a) Montant entre parenthèses (ou précédé du signe moins) lorsqu'il s'agit de pertes.	(b)			·
		Montant précédé du signe moins lorsque le compte est débiteur (1) Dont à plus d'un an	. ,			
		(2) Don't à moins d'un an				

Annexe IV

COMPTE DE RESULTAT - CHARGES

N°COMPTE	CHARGES	CHARGES	EXERCICE 2023 CHARGES NON	TOTAUX	EXERCICE 2022
N COMPTE	CHARGES	RECUPERABLES	RECUPERABLES	PARTIELS	2022
1	2	3	4	5	6
	CHARGES D'EXPLOITATION (1)	1 491,44	6 533,72	8 025,16	8 701,37
60-61-62	Consommations de l'exercice en provenance des tiers	1 491,44	6 533,72	8 025,16	5 537,37
60 (net de 6092)	Achats stockés :		,	, .	,
601	- Terrains				
602 (net de 6092) 607	Approvisionnements Immeubles acquis par résolution de vente ou adjudication				
603	Variations des stocks (a) :				
6031	- Terrains				
6032 6037	Approvisionnements Immeubles acquis par résolution de vente ou adjudication				
604-605-608 (net de 6094, 6095 et 6098)	Achats liés à la production de stocks immobiliers				
606 (net de 6096)	Achats non stockés de matières et fournitures				829,07
61-62 (net de 619 et 629) 611	Services extérieurs :	1 491,44	6 533,72	8 025,16	4 708,30
6151	Sous traitance générale (travaux relatifs à lexploitation) Entretien et réparations courants sur biens immobiliers				1 009,98
6152	Gros entretien sur biens immobiliers				3 698,32
6156	Maintenance				
6158 614	Autres travaux d'entretien Charges locatives et de copropriétés	1 491,44	6 533,72	8 025,16	
616	Primes d'assurances	1 431,44	0 333,72	0 023,10	
621	Personnel extérieur à l'organisme				
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires				
623 625	Publicité, publications, relations publiques Déplacements, missions et réceptions				
6285	Redevances				
Autres 61 et 62 (net de 619 et 629)	Autres				
63 (net de 6319, 6339 et 6359)	Impôts, taxes et versements assimilés				3 164,00
631-633 (net de 6319, 6339)	Sur rémunérations				
63512	Taxes foncières				2 620,00
Autres 635-637 (net de 6359)	Autres				544,00
64 (net de 6419, 6459, 6479 et 6489) 641-6481 (net du 6419 et 64891)	Charges de personnel Salaires et traitements	-			
645-647-6485 (net du 6459, 6479, 64895)	Charges Sociales				
681	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
001	Dotations aux amortissements :				
68111 sauf 681118, 681122 à 681124 sauf	Immobilisations locatives				
68112315,6811235,68112415,68112418,					
Autres 6811 6812	Autres immobilisations Charges d'exploitation à répartir				
6816	Dotations aux dépréciations des immos. incorporelles et corporelles				
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
6815	Dotations aux provisions d'exploitation :				
68157 Autres 6815	Provisions pour gros entretien Autres provisions				
65 (sauf 655)	Autres charges de gestion courante				
654	Pertes sur créances irrécouvrables				
651-658 655	Redevances et charges diverses de gestion courante Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
055	Quotes-parts de resultat sur operations laites en commun				
66 (net du 669)	CHARGES FINANCIERES				
6863	Dotations aux amortissements des intérêts compensateurs à répartir				
Autres 686	Autres dotations aux amortissements et aux provisions – charges financières Charges d'intérêts :				
661121	Intérêts sur opérations locatives - crédits relais et avances				
661122	Intérêts sur opérations locatives - financement définitif				
661123	Intérêts compensateurs Intérêts de préfinancement consolidables				
661124 66114	Accession à la propriété - crédits relais et avances				
66115	Gestion de prêts - Accession				
Autres 661	Intérêts sur autres opérations				
667 666-668	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement Autres charges financières				
	•				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
671	Sur opérations de gestion				
673 6731	Titres annulés (sur exercices antérieurs) : Hors réduction de récupération des charges locatives				
6732	Réduction de récupération de charges locatives				
	Sur opérations en capital :				-
675 6751	Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés (b) : Immobilisations incorporelles	1			
6752	Immobilisations corporelles				
6756	Immobilisations financières				
6758	Autres éléments d'actif				
678 687	Autres Dotations aux amortissements et aux provisions :	- 			
6871	Dotations aux amortissements et aux provisions . Dotations aux amortissements des immobilisations				
68725	Dotations aux provisions réglementées (amortissements dérogatoires)				
Autres 687	Dotations aux dépréciations et autres provisions exceptionnelles				
691	Participations des salariés au résultats	1		_	
695	Impôts sur les bénéfices				
	TOTAL DES CHARGES	1 491,44	6 533,72	8 025,16	8 701,37
		1 701,44	0 000,72	0 020,10	0 101,01
			I		
		TOTAL GENERAL		8 025,16	8 701,37
(a) Stock initial moins stock final = n(b) A l'exception des valeurs mobiliè	nontant de la variation négative entre parenthèses.				
(b) A resception des valeurs mobille	res de placement (1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			6 533,72	
	C/6721 (part non récupérable)		6 533,72	3 000,12	
	C/6722 (part récupérable)				

Exercice clos le : 31/12/2023

Annexe IV

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS

	EXERCIC			EXERCICE
N°COMPTE	PRODUITS	DETAIL	TOTAUX	2022
1	2	3	PARTIELS 4	5
	PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		2 178,04	6 399,96
70	Produits des activités		2 178,04	6 399,96
701	Ventes d'immeubles:		2 170,04	0 000,00
7011 7012-7013	Ventes de terrains lotis Ventes d'immeubles bâtis	1		
7014 7017-7018	Ventes de maisons individuelles (CCMI) Ventes d'autres immeubles et terrains			
703	Récupération des charges locatives	854,72	854,72	2 564,16
704 7041	Loyers : Loyers des logements non conventionnés		1 323,32	3 835,80
7042	Suppléments de loyers	4 000 00		
7043 7046	Loyers des logements conventionnés Résidences pour étudiants, foyers, résidences sociales	1 323,32		
7047 Autres 704	Logements en location - accession et accession Autres			
706	Prestations de services :			
7061-7062-7063 Autres 706	Activité de gestion de prêts et d'accession, location attribution et location-vente Autres	1		
708	Produits des activités annexes			
71	Production stockée (ou destockage) (a)			
72	Production immobilisée			
7222	Immeubles de rapport (frais financiers externes)			
72232 Autres 72	Transferts d'éléments de stocks en immobilisations Autres productions immobilisées	<u> </u>		
74	Subventions d'exploitation			
742	Primes à la construction			
743 744	Subventions d'exploitation Subventions pour travaux de gros entretien			
781 78157	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions Reprises sur provisions pour gros entretien			
78174 autres 781	Reprises sur dépréciations des créances Autres reprises			
791	Transferts de charges d'exploitation			
75 sauf 755	Autres produits de gestion courante			
755	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
76	PRODUITS FINANCIERS	4		
		1		
761 762	De participations D'autres immobilisations financières :	1		
76261-76262 Autres 762	Revenus des prêts accession Autres			
763-764	D'autres créances et revenus de VMP			
765-766-768 786	Autres Reprises sur dépréciations et provisions			
796	Transferts de charges financières :			
7963 7961	Intérêts compensateurs Pénalités de renégociations de la dette			
767	Produits nets sur cessions de VMP			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	1 605,29	
771	Sur opérations de gestion Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale :			
773 7731	Mandats annuies (sur exercices anterieurs) ou atteints par la decheance quadriennale : Mandats hors charges récupérables			
7732	Mandats relatifs aux charges récupérables Sur opérations en capital:		1 605,29	
775	Produits des cessions d'éléments d'actif (b) :	1	1 000,29	
7751 7752	- Immobilisations incorporelles - Immobilisations corporelles			
7756 7758	- Immobilisations financières - Autres éléments d'actifs			
777	Subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice			
778 787	Autres Reprises sur dépréciations et provisions		1 605,29	
78725	Reprises sur provisions réglementées (amortissements dérogatoires)	1		
Autres 787 797	Autres reprises Transferts de charges exceptionnelles			
	TOTAL DEG DOODUITO			
	TOTAL DES PRODUITS	2 178,04	3 783,33	6 399,96
		Solde débiteur = Déficit	4 241,83	2 301,41
		TOTAL GENERAL	8 025,16	8 701,37
	I montant de la variation négative entre parenthèses dans le cas de déstockage de production			
(b) A l'exception des valeurs mobilières de placement				
	(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (compte 772)		1 605,29	
	C/7721 (hors récupération de charges locatives) C/7723 (complément de récupération de charges locatives)		1 605,29	



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 24 JUIN 2024

Le Conseil d'Administration de Seine-Saint-Denis habitat, convoqué par mail le 11 juin 2024, s'est réuni le lundi 24 juin 2024 à 18H en son siège 10, rue Gisèle Halimi à Bobigny (93002) sous la présidence de Monsieur Mathieu MONOT, Président de Seine-Saint-Denis habitat.

Administrateurs.trices:

Présent-e-s

Monsieur Mathieu MONOT Madame Nadia AZOUG Madame Marlène DOINE

Madame Françoise KERN départ à 20h mandat à Ounissa FODIL

Monsieur Géry DYKOKA NGOLO Monsieur Michel LANGLOIS Madame Ounissa FODIL

Monsieur Faouzy GUELLIL Monsieur Kamel BRAHMI

Madame Marinette SOLER KERRIEN

Madame Eliane FROMENTEL

Madame Sandrine CRIE

Madame Claire LEVY VROELANT Monsieur Maurice MENDES DA COSTA

Madame Huguette GRANVILLE Madame Mebrouka HADJADJ Madame Viviane PHLEGER Madame Myriam TINE

Excusé-e-s

Monsieur Stéphane TROUSSEL mandat à Mathieu MONOT Madame Pascale LABBE mandat à Géry DYKOKA NGOLO Monsieur Anthony MANGIN mandat à Mathieu MONOT Monsieur Michel HOEN mandat à Marlène DOINE Monsieur Mohamed LALOUCH mandat à Michel LANGLOIS Monsieur Philippe GERMAIN mandat à Viviane PHLEGER Madame Anne-Emmanuelle OUVRARD

Absent-e-s

Monsieur Abdel-Madjid SADI Madame Samira AÏT- BENNOUR Monsieur Vijay MONANY Monsieur Jean-Baptiste PATURET Monsieur Abdou AHAMED

Soit 23 membres à voix délibérative présents ou représentés à l'ouverture de la séance. Le quorum a été maintenu tout au long de la séance (quorum à 18 membres). (possibilité de 2 pouvoirs par Administrateur, trice depuis la réforme de 2022).

Administration:

Présent-e-s

Monsieur Bertrand PRADE Directeur Général

Madame Cécile MAGE

Madame Clémence DEBAILLE

Madame Linda PORCHER

Madame Linda PORCHER

Directrice Générale Adjointe

Directrice Générale Adjointe

Directrice Générale Adjointe

Directour financier

Monsieur Kamel ZERKOUNE Directeur financier
Madame Pauline HUGOT Cheffe de cabinet
Madame Christelle ROSENTHAL Secrétaire de Direction

Invité:

Monsieur Christian BANDE Commissaire aux comptes

Objet : Versement exceptionnel d'une prime de partage de la valeur

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L714-4 et

Vu la loi n° 2022-1158 du 16 août 2022, portant mesures d'urgence pour la

LE PRESIDENT EXPOSE

08 - Prime V01

Conseil d'administration

L712-1.

Délibération n°

05.02.24

		Vu la loi n° 2023-1107 du 29 novembre 2023, portant transposition de l'accord national interprofessionnel relatif au partage de la valeur au sein de l'entreprise.
Adopté à l'unanimité	X	Trational interprofessionner relatif au partage de la valeur au sein de l'entreprise.
Adopté à la majorité		Considérant que Seine-Saint-Denis habitat poursuit l'accompagnement du maintien du pouvoir d'achat de son personnel dans un contexte inflationniste et d'augmentation du coût de la vie tout en tenant compte des marges financières restreintes de l'établissement.
Voix contre		Considérant que les lois susvisées ouvrent la possibilité aux établissements publics industriels et commerciaux de verser une prime de partage de la valeur
Abstention (s)		au personnel qu'il soit salarié ou fonctionnaire.
NPPV	1	Considérant que Seine-Saint-Denis habitat a conclu un accord le 18 juin 2024 afin de verser une prime de partage de la valeur à ses salariés sur le mois de juillet 2024

protection du pouvoir d'achat en son article 1.

Considérant que dans son objectif de gestion homogène de son personnel qu'il soit salarié ou fonctionnaire lorsque la règlementation le permet, Seine-Saint-Denis habitat souhaite verser cette prime de partage de la valeur à ses fonctionnaires dans des conditions identiques à celles de ses salariés.

LE CONSEIL DELIBERE

Article 1 – <u>Versement de la prime de partage de la valeur aux fonctionnaires de Seine-Saint-Denis habitat</u>

Une enveloppe de 350 000€ est dédiée au versement de la prime exceptionnelle de partage de la valeur. Cette enveloppe est globale pour le personnel de Seine-Saint-Denis habitat qu'il soit salarié ou fonctionnaire et comprend les charges afférentes pour les rémunérations dépassant le plafond d'exonération.

Article 2 – Modalités de versement individuel

L'enveloppe est répartie de manière équivalente entre les collaborateurs de Seine-Saint-Denis habitat.

Le montant de la prime est réduit au prorata de la durée de présence effective entre le 1er juin 2023 et le 31 mai 2024, de la quotité de temps de travail et des absences.

Elle sera donc réduite selon la quotité de travail pour tous les temps partiels et selon les absences telles que définies ci-après.

Ne sont pas considérés comme absences :

- Les congés maternité, paternité, d'accueil ou adoption d'un enfant,
- Les autorisations d'absence liées à la maladie d'un enfant,
- Les absences dans le cadre de dons de jours de repos à un parent d'enfant gravement malade ou décédé.

Tout autre motif est considéré comme absence notamment :

- Les absences pour maladie,
- Les autorisations d'absences rémunérées hormis celles liées à la maladie d'un enfant,
- Les disponibilités et autres absences de même nature non rémunérées.
- Les exclusions temporaires et absences non justifiées.

Article 3 - Application

La présente délibération sera applicable pour le versement de cette prime exceptionnelle sur la paie du mois de juillet 2024.

Article 4 – Imputation des dépenses

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les comptes 64 141 indemnités et avantages divers non récupérables.

Le Président

Mathieu MONOT

Conseiller départemental

M. MONOT



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 24 JUIN 2024

Le Conseil d'Administration de Seine-Saint-Denis habitat, convoqué par mail le 11 juin 2024, s'est réuni le lundi 24 juin 2024 à 18H en son siège 10, rue Gisèle Halimi à Bobigny (93002) sous la présidence de Monsieur Mathieu MONOT, Président de Seine-Saint-Denis habitat.

Administrateurs.trices:

Présent-e-s

Monsieur Mathieu MONOT Madame Nadia AZOUG

Madame Marlène DOINE

Madame Françoise KERN départ à 20h mandat à Ounissa FODIL

Monsieur Géry DYKOKA NGOLO

Monsieur Michel LANGLOIS

Madame Ounissa FODIL Monsieur Faouzy GUELLIL

Monsieur Kamel BRAHMI

Madame Marinette SOLER KERRIEN

Madame Eliane FROMENTEL

Madame Sandrine CRIE

Madame Claire LEVY VROELANT

Monsieur Maurice MENDES DA COSTA

Madame Huguette GRANVILLE

Madame Mebrouka HADJADJ

Madame Viviane PHLEGER

Madame Myriam TINE

Excusé-e-s

Monsieur Stéphane TROUSSEL mandat à Mathieu MONOT Madame Pascale LABBE mandat à Géry DYKOKA NGOLO Monsieur Anthony MANGIN mandat à Mathieu MONOT Monsieur Michel HOEN mandat à Marlène DOINE Monsieur Mohamed LALOUCH mandat à Michel LANGLOIS Monsieur Philippe GERMAIN mandat à Viviane PHLEGER Madame Anne-Emmanuelle OUVRARD

Absent-e-s

Monsieur Abdel-Madjid SADI Madame Samira AÏT- BENNOUR Monsieur Vijay MONANY Monsieur Jean-Baptiste PATURET Monsieur Abdou AHAMED

Soit 23 membres à voix délibérative présents ou représentés à l'ouverture de la séance. Le quorum a été maintenu tout au long de la séance (quorum à 18 membres).

(possibilité de 2 pouvoirs par Administrateur.trice depuis la réforme de 2022).

Administration:

Présent-e-s

Monsieur Bertrand PRADE Directeur Général

Madame Cécile MAGEDirectrice Générale AdjointeMadame Clémence DEBAILLEDirectrice Générale AdjointeMadame Linda PORCHERDirectrice Générale Adjointe

Monsieur Kamel ZERKOUNE Directeur financier
Madame Pauline HUGOT Cheffe de cabinet
Madame Christelle ROSENTHAL Secrétaire de Direction

Invité:

Monsieur Christian BANDE Commissaire aux comptes

Direction des affaires juridiques, de la commande publique et des moyens généraux LP/LP Objet : Délégation de signature du Directeur Général de Seine-Saint-Denis habitat aux directeurs.trices et chef.fes de service

7^{ème} délibération modificative de la délibération n°16.03.21 du Conseil d'administration du 23 septembre 2021

LE PRESIDENT EXPOSE

09 - délégation de signature V01

Vu la délibération n°16.03.21 du Conseil d'administration du 23 septembre 2021 autorisant le Directeur Général à déléguer sa signature aux directeurs.trices et chef.fes de service ;

Conseil d'Administration

Vu la délibération n°07.06.21 du Conseil d'administration du 16 décembre 2021, 1ère délibération modificative de la délibération susvisée ;

Délibération n° **06.02.24**

Vu la délibération n°14.02.22 du Conseil d'administration du 30 juin 2022, 2ème délibération modificative de la délibération susvisée et introduisant la possibilité de subdélégations de signature ;

Adopté à l'unanimité

Adopté à la majorité

Vu la délibération n°05.01.23 du Conseil d'administration du 20 avril 2023, 3ème délibération modificative de la délibération susvisée ;

Vu la délibération n°09.02.23 du Conseil d'administration du 22 juin 2023, 4ème

Voix contre

délibération modificative de la délibération susvisée ;

Abstention (s)

NPPV

Vu la délibération n° 07.04.23 du 14 décembre 2023, 5ème délibération modificative de la délibération susvisée,

Vu la délibération n° 03.01.24 du 25 avril 2024, 6ème délibération modificative de la délibération susvisée,

Considérant l'intérêt, pour la bonne marche des directions et services, de modifier les délégations de signature ;

Vu l'annexe établie en ce sens ;

LE CONSEIL DELIBERE

Article 1

Le Directeur Général est autorisé à déléguer sa signature aux Directeurs.trices Généraux.ales Adjoint.e.s, Directeurs.trices et Chef.fes de service, conformément aux dispositions en annexe, sachant que les courriers ou documents qui font l'objet du présent accord du Conseil d'administration s'entendent à l'exclusion de ceux dont la consistance, la portée ou la qualité du/de la destinataire, ou la conjugaison de ces caractéristiques, paraissent, au/à la titulaire de la délégation de signature, relever du Président, du Directeur Général, d'un.e Directeur.trice Général.e Adjoint.e ou d'un.e Directeur.trice.

Article 2

L'ensemble des courriers, documents, demandes, actes, contrats, conventions, permis, etc ..., non visés dans l'annexe comme pouvant faire l'objet d'une délégation de signature, sont signés par le Directeur Général.

Néanmoins, pour la bonne marche des services, en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur Général, ce dernier est autorisé à déléguer sa signature aux directeurs.trices généraux.ales adjoint.es, directeurs.trices et chef.fes de service de son choix, pour les documents visés à l'alinéa précédent, sous réserve que cette délégation fasse l'objet d'une décision nominative précisant le contenu et la période de la délégation.

En outre, les délibérations soumises au Conseil d'administration et au Bureau, aux termes desquelles le Directeur Général est spécialement autorisé à signer des documents, demandes, actes, contrats, conventions, permis, etc, déterminés par la nature de l'affaire concernée, pourront également comporter la mention d'une délégation de signature possible à un e collaborateur.trice.

Cette délibération devra être suivie d'une décision nominative emportant délégation de signature du Directeur Général à ce/cette collaborateur.trice.

Article 3

Les dispositions en annexe feront l'objet d'une décision nominative emportant délégation de signature du Directeur Général à ses collaborateurs.trices, étant ici précisé que les décisions nominatives précédemment établies pour ceux/celles des collaborateurs.trices pour lesquel.les la présente délibération est sans effet, resteront en vigueur.

Article 4

Les précédentes délibérations sont modifiées partiellement conformément à l'annexe jointe; les autres dispositions restant inchangées.

Le Président

M. MONOT

Mathieu MONOT Conseiller départemental

Annexe à la délibération du Conseil d'administration du 24 juin 2024

NOTA : les mentions surlignées en jaune dans la présente annexe indiquent les modifications intervenues par rapport à l'annexe de la précédente délibération.

DELEGATIONS DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL DE SEINE-SAINT-DENIS HABITAT AUX DIRECTEURS.TRICES GENERAUX.ALES ADJOINT.ES, DIRECTEURS.TRICES ET CHEF.FES DE SERVICE

A / DIRECTIONS RATTACHEES A LA DIRECTION GENERALE

A1 / DIRECTION DE LA COMMUNICATION

a) Délégation de signature à la Directrice de la Communication, à l'effet de signer :

- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Bons de travaux, bons de commande, dans le cadre des marchés en tout ou partie à bons de commande et dans la limite des crédits votés
- Bons de travaux, ordres de service, générés suite à des fiches de consultation pour les besoins inférieurs à 40 000 € HT (cf fiche de consultation sur devis)
- Bons de travaux, ordres de service, générés suite aux marchés à prix globaux et forfaitaires pour les besoins inférieurs à 90 000 € HT (cf dématérialisation de ces marchés au 1/10/2018)
- Devis
- Ordres de service de démarrage des travaux ou prestations
- Ordres de service de prolongation de délai et de travaux modificatifs
- Documents afférents à la réception des travaux et à l'admission des prestations (y compris avec réserves)
- Tous documents afférents au règlement financier des marchés (certificat de paiement, décompte général, libération de retenue de garantie, etc)
- Actes spéciaux de sous-traitance et leur notification, ainsi que les exemplaires uniques d'acte d'engagement modifiés, et tout autre document nécessaire à la gestion des sous-traitances
- Mises en demeure non assorties d'une intention de résiliation
- Mises en demeure assorties d'une intention de résiliation, quelle que soit la procédure de passation du marché (appel d'offres, procédure adaptée, ...)
- Arrêtés des factures et mémoires dans le cadre des crédits délégués
- Certificats administratifs
- Copies certifiées conformes
- Publications Web

- Bons à tirer suivants :
 - . Infos Locataires
 - . Infos Concertation
 - . Livrets locatifs thématiques locataires (livret d'accueil, guide du bon voisinage, guide des réparations Locatives ...)
 - . Livrets locataires, dans le cadre des opérations de la Direction des politiques techniques et de maintenance, de la maîtrise d'ouvrage et du développement durable
 - . Livrets internes (livret accueil du nouvel agent, livret de formation...)
 - . Plaquettes de consultation individuelle
 - . Panneaux d'exposition (dans le cadre des événementiels, logements témoins, vœux...)
 - . Panneaux de chantier, panneaux de déclaration préalable de travaux, de permis de démolir et de construire
 - L'ensemble des autres bons à tirer, et notamment :
 - . Lettres aux locataires
 - . Lettres Point Commun
 - . Rapport d'activité
 - . Lettres du Président
 - . Brochures spécifiques (reprise de patrimoine, ouverture de point d'accueil, site internet...)
 - . Cartons d'invitation tous événements
 - . Cartes de vœux
 - . Tous supports ponctuels liés à une campagne de communication spécifique (affiches, flyers, livrets...)
 - . Mise à jour d'éléments de la charte graphique (papeterie, tous supports de communication....)
 - . Les communiqués et dossiers de presse

Demeurent notamment réservés à la signature du Directeur Général :

- En matière de marchés publics, quelle que soit leur procédure de passation (appel d'offres, procédure adaptée,...) :
- les pièces contractuelles
- la notification du marché
- les avenants, et, le cas échéant, les exemplaires uniques d'acte d'engagement modifiés, et leur notification
- les décisions de poursuivre et leur notification
- les additifs et leur notification
- les fiches de consultation pour les besoins inférieurs à 40 000 € HT (cf fiche de consultation sur devis)
- les résiliations des marchés, quelle que soit la procédure de passation du marché (appel d'offres, procédure adaptée, ...)
- les reconductions des marchés
- et d'une manière générale, tous documents afférents à la passation et l'exécution des marchés

En cas d'absence ou d'empêchement de la Directice de la Communication, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par le Directeur Général
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour le remplacer, par décision du Directeur Général.

A2 / DIRECTION DE LA QUALITE

a) <u>Délégation de signature à la Directrice de la Qualité, à l'effet de signer :</u>

- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Bons de travaux, bons de commande, dans le cadre des marchés en tout ou partie à bons de commande et dans la limite des crédits votés
- Bons de travaux, ordres de service, générés suite à des fiches de consultation pour les besoins inférieurs à 40 000 € HT (cf fiche de consultation sur devis)
- Bons de travaux, ordres de service, générés suite aux marchés à prix globaux et forfaitaires pour les besoins inférieurs à 90 000 € HT (cf dématérialisation de ces marchés au 1/10/2018)
- Devis
- Arrêtés des factures et mémoires dans le cadre des crédits délégués
- Certificats administratifs
- Copies certifiées conformes

Demeurent notamment réservés à la signature du Directeur Général :

- En matière de marchés publics, quelle que soit leur procédure de passation (appel d'offres, procédure adaptée,...) :
- les pièces contractuelles
- la notification du marché
- les avenants, et, le cas échéant, les exemplaires uniques d'acte d'engagement modifiés, et leur notification
- les décisions de poursuivre et leur notification
- les additifs et leur notification
- les fiches de consultation pour les besoins inférieurs à 40 000 € HT (cf fiche de consultation sur devis)
- les ordres de service de démarrage des travaux ou prestations
- les ordres de service de prolongation de délai et de travaux modificatifs
- les documents afférents à la réception des travaux et à l'admission des prestations (y compris avec réserves)
- tous documents afférents au règlement financier des marchés (certificat de paiement, décompte général, libération de retenue de garantie, etc)
- les actes spéciaux de sous-traitance et leur notification, ainsi que les exemplaires uniques d'acte d'engagement modifiés, et tout autre document nécessaire à la gestion des sous-traitances
- les mises en demeure non assorties d'une intention de résiliation
- les mises en demeure assorties d'une intention de résiliation, quelle que soit la procédure de passation du marché (appel d'offres, procédure adaptée, …)

- les résiliations des marchés, quelle que soit la procédure de passation du marché (appel d'offres, procédure adaptée, ...)
- les reconductions des marchés
- et d'une manière générale, tous documents afférents à la passation et l'exécution des marchés

En cas d'absence ou d'empêchement de la Directrice de la Qualité, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par le Directeur Général
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour le remplacer, par décision du Directeur Général.

B / DIRECTION GENERALE ADJOINTE PATRIMOINE ET MAITRISE D'OUVRAGE (modification)

- a) Délégation de signature à la Directrice Générale Adjointe, à l'effet de signer :
- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- **1- En matière de marchés publics relevant de son domaine de compétence**, quelle que soit leur procédure de passation (appel d'offres, procédure adaptée,...) :
- les pièces contractuelles
- la notification du marché
- les avenants, et, le cas échéant, les exemplaires uniques d'acte d'engagement modifiés, et leur notification
- les décisions de poursuivre et leur notification
- les additifs et leur notification
- les fiches de consultation pour les besoins inférieurs à 40 000 € HT (cf fiche de consultation sur devis), quelle que soit la nature du marché
- les fiches de consultation pour les marchés de travaux inférieurs à 100 000 € HT (cf fiche de consultation dédiée), dans la limite des délais réglementaires autorisant le recours à ce type d'achat sans publicité ni mise en concurrence
- les ordres de service de démarrage des travaux ou prestations, à l'exception de ceux signés par le Directeur Général
- les ordres de service de prolongation de délai et de travaux modificatifs
- les documents afférents à la réception des travaux et à l'admission des prestations (y compris avec réserves)
- tous documents afférents au règlement financier des marchés (certificat de paiement, décompte général, libération de retenue de garantie, etc)
- les mises en demeure non assorties d'une intention de résiliation
- les reconductions des marchés
- les décomptes généraux et les libérations de retenue de garantie (ou de garantie à première demande) de tous les marchés relatifs aux opérations de constructions neuves, de réhabilitations et de démolitions
- Les fiches techniques de lancement des marchés et les fiches de demandes d'avenants pour les marchés dont le montant est supérieur à 90 000€ HT, dans la limite de 5% du montant initial du marché ou de 90 0000 € HT, à l'exclusion des avenants pour prolongation des marchés forfaitaires pluriannuels (suppression)

- et d'une manière générale, tous documents afférents à la passation et l'exécution des marchés à l'exception de ceux réservés à la signature du Directeur Général *(suppression)*

Demeurent notamment réservés à la signature du Directeur Général :

- les ordres de service de démarrage des travaux ou prestations, des opérations de constructions neuves, de réhabilitations, de démolitions
- les mises en demeure assorties d'une intention de résiliation, quelle que soit la procédure de passation du marché (appel d'offres, procédure adaptée, ...)
- les résiliations des marchés, quelle que soit la procédure de passation du marché (appel d'offres, procédure adaptée, ...)

2- Pour tous les marchés de sa Direction :

. Convocation de la CAO (suppression)

. Rapport de présentation pour la DRCL (suppression)

. Réponses aux demandes des candidats des motifs de rejet d'une offre (suppression)

. Pour le « Repêchage » des candidats : demande de documents manquants en phase candidature (suppression)

. Envoi de Dossiers de consultation (DCE) aux entreprises (suppression)

- Et d'une manière générale, tous documents afférents à la passation et l'exécution des marchés à l'exception de ceux réservés à la signature du Directeur Général *(suppression)*
- **3-** Tous documents et courriers à caractère administratif relevant de son domaine de compétence, à l'exception des courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux.

En cas d'absence ou d'empêchement de la Directrice Générale Adjointe, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour la remplacer, par décision du Directeur Général.

b) <u>Délégation de signature à la Cheffe du Service Montage et Développement, à l'effet de signer :</u>

1 - En matière de marchés publics relevant de son domaine de compétence :

Pour les marchés sur fiche de consultation (quelle qu'en soit la nature si < 40 000 € HT ou pour les marchés de travaux < 100 000 € HT, dans la limite des délais réglementaires autorisant le recours à ce type d'achat sans publicité ni mise en concurrence) :

- La Cheffe de service valide le(s) nom(s) du(des) prestataire(s) à consulter et le nom de l'attributaire pressenti.
- La Directrice Générale Adjointe valide la proposition d'attribution (signe la fiche de consultation).
- La Cheffe de service signe l'OS ou le bon de commande.

Pour les marchés inférieurs à 90 000 € HT (à l'exception des marchés conclus sur fiche de consultation) :

La Cheffe de service valide le DCE simplifié ou le DCE.

- La Directrice Générale Adjointe signe (valide) le rapport d'analyse des offres, après visa du Directeur de la commande publique. (ajout)
- Le Directeur Général signe le rapport d'analyse des offres (attribue le marché).

Le responsable du service Marchés de maîtrise d'ouvrage et d'exploitation signe les courriers aux candidats retenu/non retenus et, d'une manière générale, les correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de la passation des marchés. (modification)

La Cheffe de service signe l'OS ou le bon de commande.

- Les bons de travaux, les bons de commande, dans le cadre des marchés en tout ou partie à bons de commande et dans la limite des crédits votés dont le montant est inférieur à 90 000 € HT
- Les bons de commandes des concessionnaires et huissiers (si interventions ponctuelles) dont le montant est inférieur à 90 000 € HT
- Les demandes d'avenants pour les marchés dont le montant est inférieur à 90 000 € HT
- La validation des factures et des situations de travaux dont le montant est inférieur à 90 000 € HT
- Les avis sur les agréments de sous-traitants

2- En matière de documents administratifs ou techniques relevant de son domaine de compétence :

- Documents afférents à la réception des travaux et à l'admission des prestations (y compris avec réserves)
- Courriers de validation des phases études (Esquisse, APS, APD,)
- Courriers aux entreprises et aux intervenants chantier relatifs aux affaires courantes
- Réponses aux courriers de l'administration fiscale pour connaître l'avancement d'un chantier
- Déclarations des logements aux services fiscaux
- BSDA
- DT (par informatique)
- Attestations et courriers simples à la CRAMIF, inspection du travail, OPBTP
- Demande de branchements concessionnaires....
- Demande de mise en location des postes de détente gaz
- Courrier pour modification des puissances souscrites des compteurs électriques
- Courrier de résiliation des compteurs électricité / gaz / eau
- Attestation sur l'honneur pour la valorisation des certificats d'économie d'énergie
- Communication à des tiers des données de suivi et patrimoniales exclues du périmètre RGPD
- Courriers afférents aux demandes d'information (DT / DICT)
- Attestation de capacité
- Certificat administratif à usage interne
- PV de réception des travaux par la DRIHL
- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office

En cas d'absence ou d'empêchement de la Cheffe de service Montage d'opérations, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par la Directrice Générale Adjointe
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour la remplacer, par décision du Directeur Général

c) Délégation de signature à la Cheffe du Service Projets Urbains, à l'effet de signer :

1 - En matière de marchés publics relevant de son domaine de compétence :

Pour les marchés sur fiche de consultation (quelle qu'en soit la nature si < 40 000 € HT ou pour les marchés de travaux < 100 000 € HT, dans la limite des délais réglementaires autorisant le recours à ce type d'achat sans publicité ni mise en concurrence) :

- La Cheffe de service valide le(s) nom(s) du(des) prestataire(s) à consulter et le nom de l'attributaire pressenti.
- La Directrice Générale Adjointe valide la proposition d'attribution (signe la fiche de consultation).
- La Cheffe de service signe l'OS ou le bon de commande.

Pour les marchés inférieurs à 90 000 € HT (à l'exception des marchés conclus sur fiche de consultation) :

- La Cheffe de service valide le DCE simplifié ou le DCE.
- La Directrice Générale Adjointe signe (valide) le rapport d'analyse des offres, après visa du Directeur de la commande publique. (ajout)
- Le Directeur Général signe le rapport d'analyse des offres (attribue le marché).
- Le responsable du service Marchés de maîtrise d'ouvrage et d'exploitation signe les courriers aux candidats retenu/non retenus, et, d'une manière générale, les correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de la passation des marchés. (modification)
- La Cheffe de service signe l'OS ou le bon de commande.
- Les bons de travaux, les bons de commande, dans le cadre des marchés en tout ou partie à bons de commande et dans la limite des crédits votés dont le montant est inférieur à 90 000 € HT
- Les bons de commandes des concessionnaires et huissiers (si interventions ponctuelles) dont le montant est inférieur à 90 000 € HT
- Les demandes d'avenants pour les marchés dont le montant est inférieur à 90 000 € HT
- La validation des factures et des situations de travaux dont le montant est inférieur à 90 000 € HT
- Les avis sur les agréments de sous-traitants

2- En matière de documents administratifs ou techniques relevant de son domaine de compétence :

- Documents afférents à la réception des travaux et à l'admission des prestations (y compris avec réserves)
- Courriers de validation des phases études (Esquisse, APS, APD,)
- Courriers aux entreprises et aux intervenants chantier relatifs aux affaires courantes
- Réponses aux courriers de l'administration fiscale pour connaître l'avancement d'un chantier
- Déclarations des logements aux services fiscaux
- BSDA
- DT (par informatique)
- Attestations et courriers simples à la CRAMIF, inspection du travail, OPBTP
- Demande de branchements concessionnaires....

- Demande de mise en location des postes de détente gaz
- Courrier pour modification des puissances souscrites des compteurs électriques
- Courrier de résiliation des compteurs électricité / gaz / eau
- Attestation sur l'honneur pour la valorisation des certificats d'économie d'énergie
- Communication à des tiers des données de suivi et patrimoniales exclues du périmètre RGPD
- Courriers afférents aux demandes d'information (DT / DICT)
- Attestation de capacité
- Certificat administratif à usage interne
- PV de réception des travaux par la DRIHL
- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office

En cas d'absence ou d'empêchement de la Cheffe du Service Projets Urbains, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par la Directrice Générale Adjointe
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour la remplacer, par décision du Directeur Général

B1 / DIRECTION DU PATRIMOINE (modification)

- a) Délégation de signature au Directeur du Patrimoine (modification), à l'effet de signer :
- 1 En matière de marchés publics relevant de son domaine de compétence :

Pour les marchés subséquents, quels qu'en soient les montants :

Le Directeur du Patrimoine (modification) valide le DCE et signe le rapport d'analyse des offres valant attribution du marché.

Le Directeur du Patrimoine (modification) signe les courriers aux candidats retenu/non retenus.

Le Directeur du Patrimoine (modification) signe les pièces contractuelles.

Le Directeur du Patrimoine (modification) signe tous documents afférents à la passation et l'exécution de ces marchés.

Pour les marchés sur fiche de consultation (quelle qu'en soit la nature si < 40 000 € HT ou pour les marchés de travaux < 100 000 € HT, dans la limite des délais réglementaires autorisant le recours à ce type d'achat sans publicité ni mise en concurrence) :

S'il y a un.e chef.fe de service :

Le/La chef.fe de service valide le(s) nom(s) du(des) prestataire(s) à consulter et le nom de l'attributaire pressenti. Le Directeur du Patrimoine (modification) valide la proposition d'attribution (signe la fiche de consultation). Le/La chef.fe de service signe l'OS ou le bon de commande et, le cas échéant, l'ensemble des pièces associées à l'OS ou au bon de commande.

Si les agent.es sont directement rattaché.es au Directeur du Patrimoine (modification)

Le Directeur du Patrimoine *(modification)* valide le nom du prestataire à consulter, valide la proposition d'attribution (signe la fiche de consultation) et signe l'OS.

Pour tous les autres marchés :

Les fiches techniques de lancement des marchés et de demande d'avenant, après validation préalable de la DGA pour les marchés supérieurs à 90 000 € HT. *(modification)*

S'il y a un.e chef.fe de service (suppression) :

Le DCE simplifié ou le DCE est validé par :

- le/la chef.fe de service (si marché inférieur à 90 000 € HT) ou le Directeur du Patrimoine s'il n'y a pas un.e chef.fe de service (modification)
- le Directeur <mark>du Patrimoine *(modification)* (si marché supérieur ou égal à 90 000 € HT).</mark>

Le Directeur du Patrimoine (modification) valide (signe) le rapport d'analyse des offres, après visa du Directeur de la commande publique.(ajout) (si marché inférieur à 90 000 € HT) (suppression)

La DGA valide (signe) le rapport d'analyse des offres (si marché supérieur ou égal à 90 000 € HT).

Le Directeur Général signe (attribue le marché) le rapport d'analyse des offres.

Le responsable du service Marchés de maîtrise d'ouvrage et d'exploitation signe les courriers aux candidats retenu/non retenus, et, d'une manière générale, les correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de la passation des marchés. *(modification)*

Signature de l'OS ou du bon de commande par :

- Pour les marchés de réhabilitation, construction, démolition et résidentialisation, quel que soit leur montant : le Directeur Général
- Pour les autres marchés :
 - Si inférieurs à 90 000 € HT : le/la chef.fe de service ou le Directeur du patrimoine s'il n'y a pas un.e chef.fe de service (ajout)
 - Si supérieurs ou égaux à 90 000 € HT : le Directeur du Patrimoine (modification)

(suppression)

Si les agent.es sont directement rattaché.es au Directeur Technique :

La DGA valide (signe) le rapport d'analyse des offres.

Le Directeur Général signe (attribue le marché) le rapport d'analyse des offres.

Le Directeur Technique signe les courriers aux candidats retenu/non retenus.

Signature de l'OS ou du bon de commande par :

- Pour les marchés de réhabilitation, construction, démolition et résidentialisation, quel que soit leur montant : le Directeur Général
- Pour les autres marchés : le Directeur Technique
- Les pièces contractuelles (quelle que soit leur procédure de passation (appel d'offres, procédure adaptée,...))
- La notification des marchés (avec copie, en vis-à-vis dans le parapheur ou dans AIRS Courrier, du rapport d'analyse des offres)
- Tous documents afférents au règlement financier des marchés de maîtrise d'œuvre, travaux, contrôle technique, CSPS (modification) (factures, situations de travaux, notes d'honoraires, certificat de paiement, etc) pour les marchés dont le montant est supérieur à 90 000 € HT (si inférieur, signature des chef.fes de service), à l'exclusion des Décomptes Généraux et Définitifs et des libérations des retenus de garantie restant à la signature de la DGA
- Les avenants, et, le cas échéant, les exemplaires uniques d'acte d'engagement modifiés, et leur notification, dans la limite de 5% du montant initial du marché ou de 90 000 € HT, à l'exclusion des avenants pour prolongation des marchés forfaitaires pluriannuels (suppression)
- Les additifs et leur notification pour les marchés dont le montant est supérieur à 90 000 € HT (si inférieur, signature des chef.fes de service). (suppression)
- Les mises en demeure non assorties d'une intention de résiliation
- Les actes spéciaux de sous-traitance et leur notification, ainsi que les exemplaires uniques d'acte d'engagement modifiés, et tout autre document nécessaire à la gestion des sous-traitances pour les marchés dont le montant est supérieur à 90 000 € HT (si inférieur, signature des chef.fes de service). (suppression)
- Les reconductions des marchés

- Les ordres de service de prolongation de délai et de travaux modificatifs pour les marchés dont le montant est supérieur à 90 000 € HT (si inférieur, signature des chef.fes de services). (suppression)
- Les états de pénalités
- Les bons de travaux, les bons de commande, dans le cadre des marchés en tout ou partie à bons de commande et dans la limite des crédits votés dont le montant est supérieur à 90 000 € HT
- Les bons de commandes des concessionnaires dont le montant est supérieur à 90 000 € HT
- Les demandes d'avenants pour les marchés dont le montant est supérieur à 90 000€ HT, dans la limite de 5% du montant initial du marché ou de 90 000 € HT, à l'exclusion des avenants pour prolongation des marchés forfaitaires pluriannuels (suppression)

Pour tous les marchés de sa Direction :

- tous documents afférents à la passation et l'exécution des marchés à l'exception de ceux réservés à la signature de la Directrice Générale Adjointe ou du Directeur Général (suppression)

Demeurent notamment réservés à la signature du Directeur Général :

- Etablissement de la liste des membres d'un jury
- Convocation du jury
- L'attribution de tous les marchés supérieurs à 40 000 € HT, à l'exception des marchés de travaux < 100 000 € HT conclus sur fiche de consultation
- Les ordres de service de démarrage des travaux ou prestations, des opérations de constructions neuves, de réhabilitations, de démolitions et de résidentialisations
- Les décisions de poursuivre et leur notification
- Les mises en demeure assorties d'une intention de résiliation, quelle que soit la procédure de passation du marché (appel d'offres, procédure adaptée, ...)
- Les résiliations des marchés, quelle que soit la procédure de passation du marché (appel d'offres, procédure adaptée, ...)

2- Tous documents administratifs ou techniques relevant de son domaine de compétence et notamment :

- conventions diverses après approbation du CA ou du Bureau
- conventions d'occupation précaire pour une durée inférieure à 1 an (sur la base d'un modèle type)
- autorisations d'interventions ponctuelles à des tiers sur du foncier de l'Office (en lien avec l'activité de la Direction du Patrimoine) *(modification)*
- correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de l'exécution des marchés suivis par ses services
- correspondances précontentieuses avec les entreprises / les équipes de maîtrise d'œuvre / les intervenants chantier
- demandes d'avis de France Domaine soumis à sa signature par le service Juridique
- Cerfa Déclaration de travaux et Déclaration Préalable

- Cerfa Permis de construire
- Déclaration d'ouverture de chantier et d'achèvement des travaux
- plans de bornage soumis à sa signature par le service Juridique
- courriers divers aux partenaires et services de l'Etat (les courriers ayant une forte incidence restant à la signature du Directeur Général)
- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office

Demeurent notamment réservés à la signature du Directeur Général :

- Contrats de fourniture de fluides (gaz, électricité et eau)
- Correspondances avec les élus / le Préfet
- Communication à des tiers des données de suivi et patrimoniales incluses dans le périmètre RGPD.

En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur du Patrimoine (modification), la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par la Directrice Générale Adjointe
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour la remplacer, par décision du Directeur Général
 - b) <u>Délégation de signature aux Chefs des Services Ascenseurs, Chauffage et Exploitation</u> (modification) à l'effet de signer :
- 1 En matière de marchés publics relevant de <mark>leur *(modification)* domaine de compétence : </u></mark>

Pour les marchés sur fiche de consultation (quelle qu'en soit la nature si < 40 000 € HT ou pour les marchés de travaux < 100 000 € HT, dans la limite des délais réglementaires autorisant le recours à ce type d'achat sans publicité ni mise en concurrence) :

Le/La Chef.fe de service valide le(s) nom(s) du(des) prestataire(s) à consulter et le nom de l'attributaire pressenti. Le Directeur du Patrimoine *(modification)* valide la proposition d'attribution (signe la fiche de consultation). Le/La Chef.fe de service signe l'OS ou le bon de commande.

Pour les marchés inférieurs à 90 000 € HT (à l'exception des marchés conclus sur fiche de consultation) : Le/La Chef de service valide le DCE simplifié ou le DCE.

Le Directeur du Patrimoine (modification) signe (valide) le rapport d'analyse des offres.

Le Directeur Général signe (attribue le marché) le rapport d'analyse des offres, après visa du Directeur de la commande publique. (ajout)

Le responsable du service Marchés de maîtrise d'ouvrage et d'exploitation signe les courriers aux candidats retenu/non retenus et, d'une manière générale, les correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de la passation des marché. (modification)

Le/La Chef.fe de service signe l'OS ou le bon de commande.

- Les bons de travaux, les bons de commande, dans le cadre des marchés en tout ou partie à bons de commande et dans la limite des crédits votés dont le montant est inférieur à 90 000 € HT
- Les bons de commandes des concessionnaires et huissiers (si interventions ponctuelles) dont le montant est inférieur à 90 000 € HT
- Les demandes d'avenants pour les marchés dont le montant est inférieur à 90 000 € HT (suppression)

- La validation des factures et des situations de travaux dont le montant est inférieur à 90 000 € HT (suppression)
- Les avis sur les agréments de sous-traitants

2- En matière de documents administratifs ou techniques relevant de leur *(modification)* domaine de compétence :

- Documents afférents à la réception des travaux et à l'admission des prestations (y compris avec réserves)
- Courrier de validation des phases études (Esquisse, APS, APD....)
- Courriers aux entreprises et aux intervenants chantier relatifs aux affaires courantes
- Réponses aux courriers de l'administration fiscale pour connaître l'avancement d'un chantier
- Déclarations des logements aux services fiscaux
- BSDA
- DT (par informatique)
- Attestations et courriers simples à la CRAMIF, inspection du travail, OPBTP
- Demande de branchements concessionnaires...
- Courriers aux entreprises pour les coefficients d'actualisation des marchés gérés par la Direction du Patrimoine (modification)
- Demande de mise en location des postes de détente gaz
- Courrier pour modification des puissances souscrites des compteurs électriques
- Courrier de résiliation des compteurs électricité / gaz / eau
- Attestation sur l'honneur pour la valorisation des certificats d'économie d'énergie
- Arrêté des factures liées aux prestations forfaitaires des marchés d'entretien liées à l'activité des Services Ascenseurs, Chauffage et Exploitation (modification)
- Arrêté des mémoires liés à l'activité des Services Ascenseurs, Chauffage et Exploitation *(modification)*, dont mémoire pour régularisation des charges
- Communication à des tiers des données de suivi et patrimoniales exclues du périmètre RGPD
- Courriers afférents aux demandes d'information (DT / DICT)
- Déclaration des installations classées pour la protection de l'environnement sous la rubrique 2910 (chaufferies PIC) et déclassement
- Attestation de capacité
- Certificats administratifs à usage interne
- PV de réception des travaux par la DRIHL
- Permis de feu (travaux d'étanchéité, plomberie, voirie...)
- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office

b1) <u>Délégation de signature au Chef du Service Maintenance à l'effet de signer : (suppression du titre b1)</u>

- Convention relative à la délivrance des certificats QUALIGAZ BAILLEUR pour la « Sécurisation des installations intérieures de gaz par un CERTIFICAT QUALIGAZ BAILLEUR »
- Convention tripartite entre Seine-Saint-Denis habitat, QUALIGAZ et un prestataire titulaire de l'appellation « Professionnel du Gaz (PG) »

En cas d'absence ou d'empêchement des Chefs des Services Ascenseurs, Chauffage et Exploitation (modification), la délégation de signature qui leur est conférée sera exercée :

- par le Directeur du Patrimoine (modification)
 - ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par la Directrice Générale Adjointe
 - ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour le remplacer, par décision du Directeur Général.

B2 / DIRECTION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

a) Délégation de signature à la Directrice de la Maitrise d'Ouvrage, à l'effet de signer :

1 - En matière de marchés publics relevant de son domaine de compétence :

Pour les marchés subséquents, quels qu'en soient les montants :

La Directrice de la Maitrise d'Ouvrage valide le DCE et signe le rapport d'analyse des offres valant attribution du marché.

La Directrice de la Maitrise d'Ouvrage signe les courriers aux candidats retenu/non retenus.

La Directrice de la Maitrise d'Ouvrage signe les pièces contractuelles.

La Directrice de la Maitrise d'Ouvrage signe tous documents afférents à la passation et l'exécution de ces marchés.

Pour les marchés sur fiche de consultation (quelle qu'en soit la nature si < 40 000 € HT ou pour les marchés de travaux < 100 000 € HT, dans la limite des délais réglementaires autorisant le recours à ce type d'achat sans publicité ni mise en concurrence) :

Le/La chef.fe de service valide le(s) nom(s) du(des) prestataire(s) à consulter et le nom de l'attributaire pressenti. La Directrice de la maîtrise d'ouvrage valide la proposition d'attribution (signe la fiche de consultation).

Le/La chef.fe de service signe l'OS ou le bon de commande et, le cas échéant, l'ensemble des pièces associées à l'OS ou au bon de commande.

Pour tous les autres marchés :

Les fiches techniques de lancement des marchés et de demande d'avenant, après validation préalable de la DGA pour les marchés supérieurs à 90 000 € HT. *(modification)*

Le DCE simplifié ou le DCE est validé par le/la chef.fe de service (si marché inférieur à 90 000 € HT) ou la Directrice de la Maitrise d'Ouvrage (si marché supérieur ou égal à 90 000 € HT).

La Directrice de la Maitrise d'Ouvrage signe (valide) le rapport d'analyse des offres, après visa du Directeur de la commande publique (modification) (si marché inférieur à 90 000 € HT). (suppression)

La DGA signe (valide) le rapport d'analyse des offres (si marché supérieur ou égal à 90 000 € HT).

Le Directeur Général signe (attribue le marché) le rapport d'analyse des offres.

La responsable du service Marchés de maîtrise d'ouvrage et d'exploitation signe les courriers aux candidats retenu/non retenus, et, d'une manière générale, les correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de la passation des marchés. *(modification)*

Signature de l'OS ou du bon de commande (et, le cas échéant, l'ensemble des pièces associées à l'OS ou au bon de commande) par :

- Pour les marchés de réhabilitation, construction, démolition et résidentialisation, quel que soit leur montant : le Directeur Général.

- Pour les autres marchés :
 - o Si inférieurs à 90 000 € HT : le/la chef.fe de service.
 - Si supérieurs ou égaux à 90 000 € HT : la Directrice de la Maitrise d'Ouvrage.
- Les pièces contractuelles, quelle que soit leur procédure de passation (appel d'offres, procédure adaptée,...)
- La notification des marchés (avec copie, en vis-à-vis dans le parapheur ou dans AIRS Courrier, du rapport d'analyse des offres)
- Tous documents afférents au règlement financier des marchés de maîtrise d'œuvre, travaux, contrôle technique, CSPS (ajout) (factures, situations de travaux, notes d'honoraires, certificat de paiement, etc) pour les marchés dont le montant est supérieur à 90 000 € HT (si inférieur, signature des chef.fes de service), à l'exclusion des Décomptes Généraux et Définitifs et des libérations des retenus de garantie restant à la signature de la DGA
- Les avenants, et, le cas échéant, les exemplaires uniques d'acte d'engagement modifiés, et leur notification<mark>, dans la limite de 5% du montant initial du marché ou de 90 000 € HT *(suppression)*</mark>
- Les additifs et leur notification pour les marchés dont le montant est supérieur à 90 000 € HT (si inférieur, signature des chef.fes de services), dans la limite de 5% du montant initial du marché ou de 90 000 € HT (suppression)
- Les mises en demeure non assorties d'une intention de résiliation
- Les actes spéciaux de sous-traitance et leur notification, ainsi que les exemplaires uniques d'acte d'engagement modifiés, et tout autre document nécessaire à la gestion des sous-traitances pour les marchés dont le montant est supérieur à 90 000 € HT (si inférieur, signature des chef.fes de services) (suppression)
- Les reconductions des marchés
- Les ordres de service de prolongation de délai et de travaux modificatifs pour les marchés dont le montant est supérieur à 90 000 € HT (si inférieur, signature des chef.fes de services), dans la limite de 5% du montant initial du marché ou de 90 000 € HT (suppression)
- Les états de pénalités
- Les bons de travaux, les bons de commande, dans le cadre des marchés en tout ou partie à bons de commande et dans la limite des crédits votés dont le montant est supérieur à 90 000 € HT
- Les bons de commandes des concessionnaires dont le montant est supérieur à 90 000 € HT
- Les demandes d'avenants pour les marchés dont le montant est supérieur à 90 000 € HT, dans la limite de 5% du montant initial du marché ou de 90 000 € HT (*suppression*)

Pour tous les marchés de sa Direction :

- tous documents afférents à la passation et l'exécution des marchés à l'exception de ceux réservés à la signature de la Directrice Générale adjointe ou du Directeur Général (suppression)

Demeurent notamment réservés à la signature du Directeur Général :

- Etablissement de la liste des membres d'un jury
- Convocation du jury
- L'attribution de tous les marchés supérieurs à 40 000 € HT, à l'exception des marchés de travaux < 100 000 € HT conclus sur fiche de consultation (ajout)
- Les ordres de service de démarrage des travaux ou prestations, des opérations de constructions neuves, de réhabilitations, de démolitions et de résidentialisations
- Les décisions de poursuivre et leur notification

- Les mises en demeure assorties d'une intention de résiliation, quelle que soit la procédure de passation du marché (appel d'offres, procédure adaptée, ...)
- Les résiliations des marchés, quelle que soit la procédure de passation du marché (appel d'offres, procédure adaptée, ...)

2 - Tous documents administratifs ou techniques relevant de son domaine de compétence et notamment :

- conventions diverses après approbation du CA ou du Bureau
- conventions d'occupation précaire pour une durée inférieure à 1 an (sur la base d'un modèle type)
- autorisations d'interventions ponctuelles à des tiers sur du foncier de l'Office (en lien avec l'activité de la Direction de la maîtrise d'ouvrage)
- correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de l'exécution des marchés suivis par ses services et collaborateurs/trices.
- correspondances précontentieuses avec les entreprises / les équipes de maîtrise d'œuvre / les intervenants chantier
- demandes d'avis de France Domaine soumis à sa signature par le service Juridique
- Cerfa Déclaration de travaux et Déclaration Préalable
- Cerfa Permis de construire
- Déclaration d'ouverture de chantier et d'achèvement des travaux
- plans de bornage soumis à sa signature par le service Juridique
- courriers divers aux partenaires et services de l'Etat (les courriers ayant une forte incidence restant à la signature du Directeur Général)
- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office

En cas d'absence ou d'empêchement de la Directrice de la Maîtrise d'Ouvrage, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par la Directrice Générale Adjointe,
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour la remplacer, par décision du Directeur Général.
- b) <u>Délégation de signature aux Chef.fes du Service Réhabilitation 1, du Service Réhabilitation 2, du Service Réhabilitation 3 (ajout)</u> et du Service Construction Neuve, à l'effet de signer :

1 - En matière de marchés publics relevant de son domaine de compétence :

Pour les marchés sur fiche de consultation (quelle qu'en soit la nature si < 40 000 € HT ou pour les marchés de travaux < 100 000 € HT, dans la limite des délais réglementaires autorisant le recours à ce type d'achat sans publicité ni mise en concurrence) :

Le Chef de service valide le(s) nom(s) du(des) prestataire(s) à consulter et le nom de l'attributaire pressenti. La Directrice de la maîtrise d'ouvrage valide la proposition d'attribution (signe la fiche de consultation). Le Chef de service signe l'OS ou le bon de commande et, le cas échéant, l'ensemble des pièces associées à l'OS ou au bon de commande.

Pour les marchés inférieurs à 90 000 € HT (à l'exception des marchés conclus sur fiche de consultation) :

Le Chef de service valide le DCE simplifié ou le DCE.

La Directrice de la maîtrise d'ouvrage signe (valide) le rapport d'analyse des offres, après visa du Directeur de la commande publique. *(modification)*

Le Directeur Général signe (attribue le marché) le rapport d'analyse des offres.

Le responsable du service Marchés de maîtrise d'ouvrage et d'exploitation signe les courriers aux candidats retenu/non retenus, et, d'une manière générale, les correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de la passation des marchés. (modification)

Le Chef de service signe l'OS ou le bon de commande et, le cas échéant, l'ensemble des pièces associées à l'OS ou au bon de commande.

- Les bons de travaux, les bons de commande, dans le cadre des marchés en tout ou partie à bons de commande et dans la limite des crédits votés dont le montant est inférieur à 90 000 € HT
- Les bons de commandes des concessionnaires et huissiers (si interventions ponctuelles) dont le montant est inférieur à 90 000 € HT
- Les demandes d'avenants pour les marchés dont le montant est inférieur à 90 000 € HT (suppression)
- La validation des factures et des situations de travaux dont le montant est inférieur à 90 000 € HT (suppression)
- Les avis sur les agréments de sous-traitants

2- En matière de documents administratifs ou techniques relevant de son domaine de compétence :

- Documents afférents à la réception des travaux et à l'admission des prestations (y compris avec réserves)
- Courriers de validation des phases études (Esquisse, APS, APD,)
- Courriers aux entreprises et aux intervenants chantier relatifs aux affaires courantes
- Réponses aux courriers de l'administration fiscale pour connaître l'avancement d'un chantier
- Déclarations des logements aux services fiscaux
- BSDA
- DT (par informatique)
- Attestations et courriers simples à la CRAMIF, inspection du travail, OPBTP
- Demande de branchements concessionnaires....
- Demande de mise en location des postes de détente gaz
- Courrier pour modification des puissances souscrites des compteurs électriques
- Courrier de résiliation des compteurs électricité / gaz / eau
- Attestation sur l'honneur pour la valorisation des certificats d'économie d'énergie
- Communication à des tiers des données de suivi et patrimoniales exclues du périmètre RGPD
- Courriers afférents aux demandes d'information (DT / DICT)

- Attestation de capacité
- Certificat administratif à usage interne
- PV de réception des travaux par la DRIHL
- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office

En cas d'absence ou d'empêchement des Chefs du Service Réhabilitation 1, du Service Réhabilitation 2, du Service Réhabilitation 3 (ajout) et du Service Construction Neuve, la délégation de signature qui leur est conférée sera exercée :

- par la Directrice de la Maîtrise d'Ouvrage
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par la Directrice Générale Adjointe
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour le remplacer, par décision du Directeur Général.

<u>C / DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE LA GESTION DU PATRIMOINE, DE LA GESTION LOCATIVE,</u> DES ATTRIBUTIONS ET DES POLITIQUES SOCIALES

a) Délégation de signature à la Directrice Générale Adjointe, à l'effet de signer :

- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- **1 En matière de marchés publics relevant de son domaine de compétence**, quelle que soit leur procédure de passation (appel d'offres, procédure adaptée,...) :
- les pièces contractuelles
- la notification du marché
- les avenants, et, le cas échéant, les exemplaires uniques d'acte d'engagement modifiés, et leur notification
- les décisions de poursuivre et leur notification
- les additifs et leur notification
- les fiches de consultation (cf fiche de consultation sur devis) pour tous les marchés < 40 000 € HT ou pour les marchés de travaux < 100 000 € HT (dans la limite des délais réglementaires autorisant le recours à ce type d'achat sans publicité ni mise en concurrence), à l'exception de celles signées par le Chef du service Politiques urbaines et projets sociaux relatives aux prestations commandées aux associations dans le cadre des activités de développement social et urbain
- les bons de travaux, ordres de service, générés suite à des fiches de consultation (cf fiche de consultation sur devis), si le/la chef.fe de service ou le/la directeur/trice n'a pas délégation pour les signer
- les bons de travaux, ordres de service, générés suite aux marchés pour les besoins inférieurs à 90 000 € HT (cf dématérialisation de ces marchés au 1/10/2018) si le/la chef.fe de service ou le/la directeur/trice n'a pas délégation pour les signer
- les ordres de service de démarrage des travaux ou prestations
- les ordres de service de prolongation de délai et de travaux modificatifs
- les bons de travaux, les bons de commande, dans le cadre des marchés en tout ou partie à bons de commande et dans la limite des crédits votés

- les documents afférents à la réception des travaux et à l'admission des prestations (y compris avec réserves)
- tous documents afférents au règlement financier des marchés (certificat de paiement, décompte général, libération de retenue de garantie, etc)
- les actes spéciaux de sous-traitance et leur notification, ainsi que les exemplaires uniques d'acte d'engagement modifiés, et tout autre document nécessaire à la gestion des sous-traitances
- les mises en demeure non assorties d'une intention de résiliation
- les reconductions des marchés
- et d'une manière générale, tous documents afférents à la passation et l'exécution des marchés à l'exception de ceux réservés à la signature du Directeur Général

Demeurent notamment réservés à la signature du Directeur Général :

- les mises en demeure assorties d'une intention de résiliation, quelle que soit la procédure de passation du marché (appel d'offres, procédure adaptée, ...)
- les résiliations des marchés, quelle que soit la procédure de passation du marché (appel d'offres, procédure adaptée, ...)
- 2 Tous documents et courriers à caractère administratif relevant de son domaine de compétence, à l'exception des courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- **3 -** Tous documents et courriers à caractère administratif préparés par les services et Agences placés sous son autorité, et notamment :

3.1: Pour le Service Commerces

- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion des courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux autres que ceux relatifs au recouvrement
- Baux commerciaux
- Renouvellements de baux commerciaux
- Conventions administratives de locaux consenties avec les collectivités territoriales, les personnes morales de droit public et privé, administrations diverses...et renouvellement desdites conventions
- Conventions administratives des logements à usage autre que d'habitation exclusive
- Correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de l'exécution des marchés suivis par ce service
- Révisions triennales de loyers
- Conventions précaires (films, cirques, brocantes, etc)
- Agréments de cessions (pour les commerçants)
- Engagements de locations avec les personnes morales de droit privé (associations)
- Tout courrier ou document relatif à la mise à jour des informations cadastrales
- Certificats administratifs
- Copies certifiées conformes

Demeurent notamment réservés à la signature du Directeur Général :

- Conventions de terrains, de panneaux publicitaires, d'enseignes lumineuses et renouvellement desdites conventions
- Conventions de RPA, sites GSM, LCR et leurs renouvellements
- Tous engagements de procédures contentieuses concernant les locations commerciales et administratives

3.2: Pour le Service Recouvrement

- Tous documents et courriers notifiantt un abandon de créance
- Courrier notifiant à un locataire débiteur l'autorisation de muter avec sa dette

3.3 : Pour la Direction du Centre de Relations Locataires

- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion des courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Copies certifiées conformes

3.4 : Pour les Agences

- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion des courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Copies certifiées conformes

3.5 : Pour le Service Politiques urbaines et projets sociaux

- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion des courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de l'exécution des marchés suivis par ce service
- Arrêtés des factures et mémoires dans le cadre des crédits délégués
- Certificats administratifs
- Copies certifiées conformes

En cas d'absence ou d'empêchement de la Directrice Générale Adjointe chargée de la gestion du patrimoine, de la gestion locative, des attributions et des politiques sociales, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour la remplacer, par décision du Directeur Général.

b) Délégation de signature au Chef du Service Commerces, à l'effet de signer :

- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes de son champ de compétence (les locaux et locations autres que les logements), à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux, et notamment :
- Dans la limite des crédits votés, et dans le cadre des marchés à bons de commande, bons de travaux relatifs à la remise en état des locaux (autres que ceux destinés à l'habitation), aux insertions publicitaires et au métrage des locaux
- Toutes correspondances concernant les appels de candidatures et les autorisations de visite

- Toutes correspondances relatives à la gestion courante des locations commerciales, administratives et professionnelles, à l'exclusion des courriers adressés aux élus locaux et aux parlementaires
- Tout courrier ou document relatif à la mise à jour des informations cadastrales
- Arrêtés des factures et mémoires dans le cadre des crédits délégués
- Certificats administratifs
- Copies certifiées conformes

En cas d'absence ou d'empêchement du Chef du Service Commerces, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par la Directrice Générale Adjointe
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour la remplacer, par décision du Directeur Général.

c) Délégation de signature au Chef du Service Politiques urbaines et projets sociaux, à l'effet de signer :

- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Fiches de consultation pour les besoins inférieurs à 40 000 € HT (cf fiche de consultation sur devis), relatives aux prestations commandées aux associations dans le cadre des activités de développement social et urbain
- Devis
- Arrêtés des factures et mémoires dans le cadre des crédits délégués
- Certificats administratifs
- Copies certifiées conformes

En cas d'absence ou d'empêchement du Chef du Service Politiques urbaines et projets sociaux, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par la Directrice Générale Adjointe
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour la remplacer, par décision du Directeur Général.

<u>d) Délégation de signature au Directeur du Centre de Relations Locataires, à l'effet de signer :</u>

- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Bons de travaux, bons de commande, dans le cadre des marchés en tout ou partie à bons de commande et dans la limite des crédits votés
- Les fiches de consultation pour les besoins inférieurs à 40 000 € HT (cf. fiche de consultation sur devis)

- Bons de travaux, ordres de service, générés suite à des fiches de consultation pour les besoins inférieurs à 40 000 € HT (cf. fiche de consultation sur devis)
- Bons de travaux, ordres de service, générés suite aux marchés pour les besoins inférieurs à 90 000 € HT (cf. dématérialisation de ces marchés au 1/10/2018)
- Devis
- Demandes de devis
- Arrêtés des factures et mémoires dans le cadre des crédits délégués
- Documents afférents à la réception des travaux et à l'admission des prestations (y compris avec réserves)
- Réponses type apportées aux demandeurs de logement
- Courriers de confirmation de plan d'apurement amiable
- Attestations de loyer à jour
- Courriers aux locataires pour les sinistres traités en CIDRE (Convention d'Indemnisation Directe et de Renonciation à Recours) et depuis le 1er juin 2018 en IRSI (Convention d'Indemnisation et Recours des Sinistres Immeuble), et autres sinistres traités par le Pôle sinistres du Centre de Relations Locataires
- Copies certifiées conformes

En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur du Centre de Relations Locataires, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par son Adjointe
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par la Directrice Générale Adjointe
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour la remplacer, par décision du Directeur Général.

e) Délégation de signature aux Directeurs/trices d'Agences <u>Ouest (ajout)</u>, <u>Est (modification)</u>, de Bobigny, de Stains, de La Courneuve, de Dugny et de Romainville, à l'effet de signer :

- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office

Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux et de tous courriers adressés nominativement aux élus locaux et parlementaires comportant des engagements de portée générale

Courriers adressés aux élus locaux et parlementaires, aux services administratifs, techniques ou sociaux des collectivités territoriales et aux services de l'Etat, et ne comportant pas d'engagement de portée générale

- Conventions dans le cadre du Développement Social Urbain
- les Bons de travaux, ordres de service, générés suite à des fiches de consultation (cf fiche de consultation sur devis) pour tous les marchés < 40 000 € HT ou pour les marchés de travaux < 100 000 € HT (dans la limite des délais réglementaires autorisant le recours à ce type d'achat sans publicité ni mise en concurrence),
- les Bons de travaux, ordres de service, générés suite aux marchés pour les besoins inférieurs à 90 000 € HT (cf dématérialisation de ces marchés au 1/10/2018)
- Correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de l'exécution des marchés suivis par l'Agence

- Bons de travaux, dans la limite des crédits votés, et dans le cadre des marchés à bons de commande y compris ceux relatifs aux réhabilitations diffuses des logements
- Procès-verbaux des travaux de réhabilitations diffuses

Pour les marchés subséquents, quels qu'en soient les montants :

Les Directeurs/trices valident le DCE et signent le rapport d'analyse des offres valant attribution du marché.

Les Directeurs/trices signent les courriers aux candidats retenu/non retenus.

Les Directeurs/trices signent les pièces contractuelles.

Les Directeurs/trices signent tous documents afférents à la passation et l'exécution de ces marchés.

- Arrêtés des factures et mémoires dans le cadre des crédits délégués
- Tout courrier ou document relatif à la mise à jour des informations cadastrales
- Baux d'habitation, après accord de la Commission d'Attribution
- Avenants aux baux d'habitation sanctionnant leur transfert ou leur extension :
 - au profit du conjoint en cas de mariage du titulaire initial
 - au bénéfice du veuf ou de la veuve en cas de décès du titulaire initial
 - au détriment de l'un des deux anciens conjoints en cas de divorce conférant la garde du domicile à l'autre
 - au profit du partenaire du titulaire initial en cas de PACS
 - au profit de l'un des deux partenaires en cas de dissolution du PACS
- Avenants aux baux d'habitation sanctionnant les ruptures de co-titularité suite à un congé donné par l'un des co-titulaires du bail
- Avenants aux baux d'habitation sanctionnant les échanges de logement (article 9 de la loi du 6 juillet 1989) et leur transfert au (x) bénéficiaire (s) du droit au maintien dans les lieux explicitement visé (s) par l'article 14 de la loi du 6 juillet 1989 et par l'article 1751 du Code Civil
- Conventions de locations ou d'occupation annexes
- Conventions d'occupation précaire
- Correspondances, notifications et avis afférents à la gestion courante
- Accusés de réception des congés de logements
- Courriers aux locataires pour les sinistres traités en CIDRE (Convention d'Indemnisation Directe et de Renonciation à Recours) et depuis le 1er juin 2018 en IRSI (Convention d'Indemnisation et Recours des Sinistres Immeuble), et autres sinistres traités par les Agences
- Mandats de gestion à la CAF
- Certificats administratifs
- Copies certifiées conformes

En cas d'absence ou d'empêchement des Directeurs/trices d'Agence, la délégation de signature qui leur est conférée sera exercée :

- par les Adjoint.es des Directeurs/trices d'Agence
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ces dernier.es, par la Directrice Générale Adjointe
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour la remplacer, par décision du Directeur Général.

C1 / DIRECTION DE LA GESTION LOCATIVE ET DES ATTRIBUTIONS

- a) <u>Délégation de signature au Directeur de la Gestion Locative et des Attributions, à l'effet de signer :</u>
- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- 1 Tous documents et courriers à caractère administratif relevant de son domaine de compétence, à l'exception des courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- **2 -** Tous documents et courriers à caractère administratif préparés par les services et collaborateur placés sous son autorité, et notamment :

2.1 : Pour le Service Etudes et Coordination de la gestion locative

- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion des courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Arrêtés des factures et mémoires dans le cadre des crédits délégués
- Certificats administratifs
- Copies certifiées conformes

2.2: Pour le Service Recouvrement

- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion des courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Arrêtés des factures et mémoires dans le cadre des crédits délégués
- Certificats administratifs
- Copies certifiées conformes
- Courriers et autres documents liés à l'ouverture de dossiers contentieux gérés par ce service, autres que les contentieux du recouvrement

2.3 : Pour le Service Attributions des logements

- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion des courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Décisions en cas de refus, d'absence de signature (droit de suite) ou de suppression de nom
- Certificats administratifs
- Copies certifiées conformes

2.4 : Pour le Service Maîtrise d'œuvre sociale

- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion des courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de l'exécution des marchés suivis par ce service
- Arrêtés des factures et mémoires dans le cadre des crédits délégués
- Certificats administratifs
- Copies certifiées conformes

Demeurent notamment réservées à la signature du Directeur Général :

- Réponses aux élus locaux et aux parlementaires dans les matières intéressant l'attribution des logements

En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur de la Gestion Locative et des Attributions, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par la Directrice Générale Adjointe
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour la remplacer, par décision du Directeur Général.

b) <u>Délégation de signature au Chef du Service Etudes et Coordination de la gestion locative, à l'effet de signer :</u>

- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux, et à l'exclusion des courriers adressés aux élus locaux et aux parlementaires
- Correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de l'exécution des marchés suivis par ce service
- Arrêtés des factures et mémoires dans le cadre des crédits délégués
- Certificats administratifs
- Copies certifiées conformes

En cas d'absence ou d'empêchement du Chef du Service Etudes et Coordination de la gestion locative, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par le Directeur de la Gestion Locative et des Attributions
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par la Directrice Générale Adjointe
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour la remplacer, par décision du Directeur Général.

c) <u>Délégation de signature à la Cheffe du Service Recouvrement, à l'effet de signer :</u>

- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- Tous documents et courriers se rapportant aux actes relatifs au recouvrement des créances que l'Office détient sur ses seuls locataires, à l'exclusion des débiteurs divers
- Courriers adressés aux services administratifs, techniques ou sociaux des collectivités territoriales et aux services de l'Etat ne comportant pas d'engagement de portée générale
- Notifications d'indemnités d'occupation
- Accords amiables sur les prises à partie
- Subrogations de créances dans le cadre des prises à partie
- Toutes certifications de service fait pour les honoraires d'avocats ou d'huissiers en relation avec les actes de recouvrement
- Courriers et autres documents liés à l'ouverture de dossiers contentieux relatifs au recouvrement
- Protocoles de cohésion sociale
- Copies certifiées conformes

En cas d'absence ou d'empêchement de la Cheffe du Service Recouvrement, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par son Adjoint(e)
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce/cette dernier/dernière, par le Directeur de la Gestion Locative et des Attributions
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par la Directrice Générale Adjointe
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour la remplacer, par décision du Directeur Général.

d) <u>Délégation de signature à la Cheffe du Service Attributions des logements, à l'effet de</u> signer :

- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes de son champ de compétence, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux, et notamment :
- Copies certifiées conformes
- Conventions d'occupation précaire provisoire et personnelle de mise à disposition de logement, préalable au passage en CAL, dans le cadre des opérations de démolition et réhabilitation
- Accusés de réception des congés de logements
- Toutes correspondances concernant les appels de candidatures et les autorisations de visite
- Toutes correspondances (à l'exclusion des courriers adressés aux élus locaux et aux parlementaires) relatives à la préparation de la Commission d'Attribution et à l'exécution des décisions de cette dernière, y compris les notifications de décisions favorables ou d'ajournement
- Courriers adressés aux services administratifs, techniques ou sociaux des collectivités territoriales et aux services de l'Etat et ne comportant pas d'engagement de portée générale
- Certificats administratifs
- Réponses type apportées aux demandeurs de logement, en cas d'absence ou d'empêchement de l'adjoint au Chef de service pour l'activité Attributions de logements

En cas d'absence ou d'empêchement de la Cheffe du Service Attributions des logements, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par son adjointe
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par le Directeur de la Gestion Locative et des Attributions
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par la Directrice Générale Adjointe
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour la remplacer, par décision du Directeur Général.

e) <u>Délégation de signature à la Cheffe du Service Maîtrise d'œuvre sociale à l'effet de signer :</u>

- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes de son champ de compétence, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux, et notamment :
- Copies certifiées conformes
- Fiches navettes du FSL proposées par les conseillères sociales du service

Pour les déménagements des locataires dans le cadre des projets de renouvellement urbain :

- Bons de travaux, dans la limite des crédits votés et dans le cadre des marchés à bons de commande
- Avis sur l'acceptation des sous-traitants et l'agrément des conditions de paiement
- Demande de paiements nécessaires au remboursement de divers frais aux locataires
- Tous autres documents nécessaires à ces opérations de déménagement
- Convention d'occupation précaire de relogement provisoire (dit relogement tiroir) dans le cadre des opérations de réhabilitation
- Arrêtés des factures et mémoires dans le cadre des crédits délégués

En cas d'absence ou d'empêchement de la Cheffe du Service Maîtrise d'œuvre sociale, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par son adjointe
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par le Directeur de la Gestion Locative et des Attributions
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par la Directrice Générale Adjointe
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour la remplacer, par décision du Directeur Général.

<u>D / DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES RESSOURCES HUMAINES, DES FINANCES,</u> DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DU NUMERIQUE

- a) <u>Délégation de signature au Directeur Général Adjoint chargé des ressources humaines, des finances, des systèmes d'information et du numérique, à l'effet de signer :</u>
- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- **1 En matière de marchés publics relevant de son domaine de compétence**, quelle que soit leur procédure de passation (appel d'offres, procédure adaptée,...) :
- les pièces contractuelles
- la notification du marché
- les avenants, et, le cas échéant, les exemplaires uniques d'acte d'engagement modifiés, et leur notification
- les décisions de poursuivre et leur notification
- les additifs et leur notification
- les fiches de consultation pour les besoins inférieurs à 40 000 € HT (cf fiche de consultation sur devis)
- les bons de travaux, ordres de service, générés suite à des fiches de consultation pour les besoins inférieurs à 40 000 € HT (cf fiche de consultation sur devis), si le/la directeur/trice ou le/la chef.fe de service n'a pas délégation pour les signer
- les bons de travaux, ordres de service, générés suite aux marchés pour les besoins inférieurs à 90 000 € HT (cf dématérialisation de ces marchés au 1/10/2018) si le/la directeur/trice ou le/la chef.fe de service n'a pas délégation pour les signer
- les ordres de service de démarrage des travaux ou prestations
- les ordres de service de prolongation de délai et de travaux modificatifs

- les bons de travaux, les bons de commande, dans le cadre des marchés en tout ou partie à bons de commande et dans la limite des crédits votés
- les documents afférents à la réception des travaux et à l'admission des prestations (y compris avec réserves)
- tous documents afférents au règlement financier des marchés (certificat de paiement, décompte général, libération de retenue de garantie, etc)
- les actes spéciaux de sous-traitance et leur notification, ainsi que les exemplaires uniques d'acte d'engagement modifiés, et tout autre document nécessaire à la gestion des sous-traitances
- les mises en demeure non assorties d'une intention de résiliation
- les reconductions des marchés
- et d'une manière générale, tous documents afférents à la passation et l'exécution des marchés à l'exception de ceux réservés à la signature du Directeur Général

Demeurent notamment réservés à la signature du Directeur Général :

- les mises en demeure assorties d'une intention de résiliation, quelle que soit la procédure de passation du marché (appel d'offres, procédure adaptée, ...)
- les résiliations des marchés, quelle que soit la procédure de passation du marché (appel d'offres, procédure adaptée, ...)
- 2 Tous documents et courriers à caractère administratif relevant de son domaine de compétence, à l'exception des courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- **3 -** Tous documents et courriers à caractère administratif préparés par le service et les directions placés sous son autorité, et notamment :

3.1 : Pour le Service Contrôle de Gestion

- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion des courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de l'exécution des marchés suivis par ce service
- Copies certifiées conformes

3.2 : Pour la Direction des Finances

Néant

En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur Général Adjoint, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour le remplacer, par décision du Directeur Général, sous réserve que les autorisations bancaires ad hoc aient été préalablement signées par le/la DGA ou le/la Directeur/trice ainsi désigné.e.

b) Délégation de signature à la Cheffe du Service Contrôle de gestion, à l'effet de signer :

- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Arrêtés des factures et mémoires dans le cadre des crédits délégués
- Copies certifiées conformes

En cas d'absence ou d'empêchement de la Cheffe du Service Contrôle de Gestion, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par le Directeur Général Adjoint
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour le remplacer, par décision du Directeur Général, sous réserve que les autorisations bancaires ad hoc aient été préalablement signées par le/la DGA ou le/la Directeur/trice ainsi désigné.e.

D1 / DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- a) <u>Délégation de signature au Directeur des Ressources Humaines, à l'effet de signer :</u>
- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes en matière de personnel, à l'exclusion des publications d'annonces concernant les postes à pourvoir et des courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Convocations et documents afférents à la commission santé sécurité et conditions de de travail du CSE
- Courriers liés à l'ouverture de procédures disciplinaires et à leur instruction
- Courriers de proposition d'embauche
- Courriers de ruptures conventionnelles
- Contrats de travail et leurs avenants
- Pièces comptables concernant la liquidation de la paie
- Fichiers afférents à la paie et aux charges
- Ordres de paiement pour acompte sur salaire

Demeurent notamment réservés à la signature du Directeur Général :

- Convocations et procès-verbaux du CSE
- Courriers afférents aux fins de contrat. En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur Général, la délégation de signature est consentie au Directeur Général Adjoint.
- Lettres de licenciement et de fin de période d'essai
- Notes de service concernant l'ensemble du personnel
- Vacances de postes
- Notification des sanctions disciplinaires

En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur des Ressources Humaines, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par le Directeur Adjoint des Ressources Humaines pour les courriers et documents suivants :
 - . Convocations et documents afférents à la commission santé sécurité et conditions de travail du CSE
 - . Courriers de proposition d'embauche
 - . Contrats de travail et leurs avenants
 - . Pièces comptables concernant la liquidation de la paie
 - . Fichiers afférents à la paie et aux charges
 - . Ordres de paiement pour acompte sur salaire

Et par le Directeur Général Adjoint, pour l'ensemble des autres courriers et documents

- ou en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur Général Adjoint, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour le remplacer, par décision du Directeur Général.

b) Délégation de signature au Directeur Adjoint des Ressources Humaines, à l'effet de signer :

- Correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de l'exécution des marchés suivis par cette Direction
- Bordereaux ou lettres d'envoi de pièces intéressant la gestion du personnel
- En matière de recrutement, réponses aux candidatures non retenues
- Documents liés aux accidents du travail
- Documents liés aux arrêts de travail pour maladie des salariés
- Attestations et certificats afférents à la gestion du personnel (notamment les certificats de travail)
- Etats d'heures supplémentaires et interventions durant l'astreinte
- Pièces comptables concernant la formation
- Courriers afférents aux retraites
- Etats de service pour concours
- Habilitations électriques
- Courriers divers, aux agents, de renseignements ou d'information (situation administrative, ...)
- Courriers et attestations divers relatifs au traitement des allocations de retour à l'emploi
- Attestations aux agents / Sécurité sociale
- Formulaires DEXIA (assurance statutaire)
- Courriers, certificats, attestations, notes aux chefs de service concernant la retraite
- Conventions de stage
- Décisions relevant de la Fonction Publique territoriale et afférentes aux :
- .Echelons
- .Avancements
- .Promotions internes
- .CLM/CLD
- .Temps partiel
- .Mise à dispo/détachement
- .Fixation régime indemnitaire
- .Concessions de logement
- .Titularisation
- .Notation
- Apposition du visa afin de constater le caractère exécutoire de l'ensemble des actes administratifs
- Arrêtés des factures et mémoires dans le cadre des crédits délégués
- Copies certifiées conformes

En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur Adjoint des Ressources Humaines, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par le Directeur des Ressources Humaines
- ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le Directeur Général Adjoint
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour le remplacer, par décision du Directeur Général.

D2 / DIRECTION DES FINANCES

a) <u>Délégation de signature au Directeur Financier, à l'effet de signer :</u>

- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- 1- Tous documents et courriers à caractère administratif relevant de son domaine de compétence, à l'exception des courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- 2- Tous documents pour le fonctionnement des comptes bancaires de l'Office, et notamment :
 - pour les paiements : chèques, virements, prélèvements, ...
 - pour les encaissements : chèques, TIP, carte bleue, virements, prélèvements, cash compte, ...
 - placements de la trésorerie
- 3- Tous documents et courriers à caractère administratif préparés par les services placés sous son autorité, et notamment :

3.1 : Pour les Services de la Direction des Finances

- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion des courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de l'exécution des marchés suivis par ce service
- Contrats de prêts, conventions de financement 1 % (prêts et subventions) et conventions de financement Région
- Demandes de paiement, factures, avoirs
- Demandes d'accord de principe pour les prêts
- Demandes de subvention
- Demandes de garantie d'emprunt
- Conventions de garantie d'emprunt
- Mobilisation des emprunts et des subventions
- Décomptes d'intérêts moratoires pour l'ensemble des marchés publics de l'Office
- Enquêtes INSEE et DIS
- Factures émises par l'Office
- Tout courrier ou document relatif à la mise à jour des informations cadastrales
- Fiches analytiques et techniques de l'ANRU
- Fiche navette de paiement ANRU

- Copies certifiées conformes

Demeurent notamment réservés à la signature du Directeur Général :

- Conventions d'aide financière (du type Cglls, CD93, ...)
- Demandes de certificats électroniques

En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur Financier, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par le Directeur Général Adjoint
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour le remplacer, par décision du Directeur Général, sous réserve que les autorisations bancaires ad hoc aient été préalablement signées par le/la DGA ou le/la Directeur/trice ainsi désigné.e.

b) Délégation de signature à l'Adjoint du Directeur Financier, à l'effet de signer :

- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Arrêtés des factures et mémoires dans le cadre des crédits délégués
- Copies certifiées conformes

En cas d'absence ou d'empêchement de l'Adjoint du Directeur Financier, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par le Directeur Financier
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le Directeur Général Adjoint
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour le remplacer, par décision du Directeur Général, sous réserve que les autorisations bancaires ad hoc aient été préalablement signées par le/la DGA ou le/la Directeur/trice ainsi désigné.e.

c) Délégation de signature au Chef du Service Comptabilité Locataires, à l'effet de signer :

- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Arrêtés des factures et mémoires dans le cadre des crédits délégués
- Copies certifiées conformes

En cas d'absence ou d'empêchement du Chef du Service Comptabilité Locataires, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par l'Adjoint du Directeur Financier
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le Directeur Financier
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le Directeur Général Adjoint
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour le remplacer, par décision du Directeur Général, <u>sous réserve que les autorisations bancaires ad hoc aient été préalablement signées par le/la DGA ou le/la Directeur/trice ainsi désigné.e</u>.

d) <u>Délégation de signature au Chef du Service Comptabilité Investissement, à l'effet de signer :</u>

- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Demandes de dégrèvement et d'exonération de taxes
- Arrêtés des factures et mémoires dans le cadre des crédits délégués
- Copies certifiées conformes

En cas d'absence ou d'empêchement du Chef du Service Comptabilité Investissement, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par l'Adjoint du Directeur Financier
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le Directeur Financier
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le Directeur Général Adjoint
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour le remplacer, par décision du Directeur Général, <u>sous réserve que les autorisations bancaires ad hoc aient</u> été préalablement signées par le/la DGA ou le/la Directeur/trice ainsi désigné.e.

e) <u>Délégation de signature au Chef du Service Comptabilité Exploitation et Générale, à l'effet de signer :</u>

- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Arrêtés des factures et mémoires dans le cadre des crédits délégués
- Copies certifiées conformes

En cas d'absence ou d'empêchement du Chef du Service Comptabilité Exploitation et Générale, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par l'Adjoint du Directeur Financier
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le Directeur Financier
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le Directeur Général Adjoint
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour le remplacer, par décision du Directeur Général, <u>sous réserve que les autorisations bancaires ad hoc aient</u> été préalablement signées par le/la DGA ou le/la Directeur/trice ainsi désigné.e.

f) <u>Délégation de signature au Chef du Service Charges Locatives, à l'effet de signer :</u>

- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Arrêtés des factures et mémoires dans le cadre des crédits délégués
- Copies certifiées conformes

En cas d'absence ou d'empêchement du Chef du Service Charges Locatives, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par l'Adjoint du Directeur Financier
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le Directeur Financier
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le Directeur Général Adjoint
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour le remplacer, par décision du Directeur Général, <u>sous réserve que les autorisations bancaires ad hoc aient été préalablement signées par le/la DGA ou le/la Directeur/trice ainsi désigné.e</u>.

D3 / DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DU NUMERIQUE

a) <u>Délégation de signature au Directeur des systèmes d'information et du numérique, à l'effet de signer :</u>

- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion des courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de l'exécution des marchés suivis par cette Direction
- Arrêtés des factures et mémoires dans le cadre des crédits délégués
- Copies certifiées conformes

En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur des systèmes d'information et du numérique, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par le Directeur Général Adjoint
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour le remplacer, par décision du Directeur Général.

b) Délégation de signature au Chef du Service Etudes et développement, à l'effet de signer :

- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Copies certifiées conformes

En cas d'absence ou d'empêchement du Chef du Service Etudes et développements, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par le Directeur des systèmes d'information et du numérique
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le Directeur Général Adjoint
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour le remplacer, par décision du Directeur Général.

c) <u>Délégation de signature au Chef du Service Systèmes et réseaux, à l'effet de signer :</u>

- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Copies certifiées conformes

En cas d'absence ou d'empêchement du Chef du Service Systèmes et réseaux, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par le Directeur des systèmes d'information et du numérique
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le Directeur Général Adjoint
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour le remplacer, par décision du Directeur Général.

d) Délégation de signature au Chef du Service Support IT, à l'effet de signer :

- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Copies certifiées conformes

En cas d'absence ou d'empêchement du Chef du Service Support IT, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par le Directeur des systèmes d'information et du numérique
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le Directeur Général Adjoint
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour le remplacer, par décision du Directeur Général.

<u>E / DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES AFFAIRES JURIDIQUES, DE LA COMMANDE PUBLIQUE</u> ET DES MOYENS GENERAUX

- a) <u>Délégation de signature à la Directrice Générale Adjointe chargée des affaires juridiques, de la commande publique et des moyens généraux à l'effet de signer :</u>
- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office

- Formalités au RCS pour la Gouvernance de l'Office (ajout)

- **1 En matière de marchés publics relevant de son domaine de compétence**, quelle que soit leur procédure de passation (appel d'offres, procédure adaptée,...) :
- les pièces contractuelles
- la notification du marché
- les avenants, et, le cas échéant, les exemplaires uniques d'acte d'engagement modifiés, et leur notification
- les décisions de poursuivre et leur notification
- les additifs et leur notification
- les fiches de consultation pour les besoins inférieurs à 40 000 € HT (cf fiche de consultation sur devis)
- les bons de travaux, ordres de service, générés suite à des fiches de consultation pour les besoins inférieurs à 40 000 € HT (cf fiche de consultation sur devis), si le/la directeur/trice ou le/la chef.fe de service n'a pas délégation pour les signer
- les bons de travaux, ordres de service, générés suite aux marchés pour les besoins inférieurs à 90 000 € HT (cf dématérialisation de ces marchés au 1/10/2018) si le/la directeur/trice ou le/la chef.fe de service n'a pas délégation pour les signer

- les ordres de service de démarrage des travaux ou prestations
- les ordres de service de prolongation de délai et de travaux modificatifs
- les bons de travaux, les bons de commande, dans le cadre des marchés en tout ou partie à bons de commande et dans la limite des crédits votés
- les documents afférents à la réception des travaux et à l'admission des prestations (y compris avec réserves)
- tous documents afférents au règlement financier des marchés (certificat de paiement, décompte général, libération de retenue de garantie, etc)
- les actes spéciaux de sous-traitance et leur notification, ainsi que les exemplaires uniques d'acte d'engagement modifiés, et tout autre document nécessaire à la gestion des sous-traitances
- les mises en demeure non assorties d'une intention de résiliation
- et d'une manière générale, tous documents afférents à la passation et l'exécution des marchés à l'exception de ceux réservés à la signature du Directeur Général

Demeurent notamment réservés à la signature du Directeur Général :

- les mises en demeure assorties d'une intention de résiliation, quelle que soit la procédure de passation du marché (appel d'offres, procédure adaptée, ...)
- les résiliations des marchés, quelle que soit la procédure de passation du marché (appel d'offres, procédure adaptée, ...)
- 2 Tous documents et courriers à caractère administratif relevant de son domaine de compétence, à l'exclusion des courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- **3** Tous documents et courriers à caractère administratif préparés par les service et collaborateurs placés sous son autorité, et notamment :

3.1 : Pour le Service Juridique

- Tous documents et courriers majeurs nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de l'exécution des marchés suivis par ce service
- Apposition du visa afin de constater le caractère exécutoire de l'ensemble des actes administratifs
- Tous actes pris en application des marchés publics d'assurances
- Déclarations de sinistre Dommage Ouvrage aux assureurs
- Lettres d'acceptation d'indemnité
- Courriers de mise en demeure aux responsables des sinistres
- Actes notariés (ces actes pouvant également être signés par la Cheffe du Service Juridique)
- Actes sous seing privé (ces actes pouvant également être signés par la Cheffe du Service Juridique)
- Tout courrier ou document relatif à la mise à jour des informations cadastrales
- Courriers en réponse aux locataires qui demandent à acquérir leur logement

3.2 : Pour le Délégué à la Protection des Données (DPD)

- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux

3.3 : Pour le Médiateur des litiges

- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux

3.4 : Pour le Service des Moyens généraux et Archives

- Bons de travaux, ordres de service, générés suite aux marchés pour les besoins inférieurs à 90 000 € HT (cf dématérialisation de ces marchés au 1/10/2018)
- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de l'exécution des marchés suivis par ce service
- Contrats de cession des véhicules réformés
- Apposition du visa afin de constater le caractère exécutoire de l'ensemble des actes administratifs
- Procurations et attestations pour acomplir des démarches administratives
- Avenants et additifs sur l'ensemble des marchés de l'Office, dès l'instant où ils concernent les activités de ce service, et tous les documents nécessaires à la passation de ces avenants et additifs

En cas d'absence ou d'empêchement de la Directrice Générale Adjointe, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour la remplacer, par décision du Directeur Général.

b) Délégation de signature à la Cheffe du Service Juridique, à l'effet de signer :

- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Bons de travaux, dans la limite des crédits votés
- les Bons de travaux, ordres de service, générés suite à des fiches de consultation pour les besoins inférieurs à 40 000 € HT (cf fiche de consultation sur devis)
- Arrêtés des factures et mémoires dans le cadre des crédits délégués
- Lettres de reconduction des marchés du service
- Fax aux entreprises dans le cadre de l'analyse des offres
- Demande de paiement et de facturation
- Déclarations de sinistre aux assureurs (hors sinistre Dommage Ouvrage)
- Courriers aux assureurs, courtiers, experts

- Courriers de relance aux responsables des sinistres
- Courriers aux lésés suite à sinistre
- Actes notariés (ces actes pouvant également être signés par la Directrice Générale Adjointe)
- Actes sous seing privé (ces actes pouvant également être signés par la Directrice Générale Adjointe)
- Certificats administratifs
- Copies certifiées conformes

En cas d'absence ou d'empêchement de la Cheffe du Service Juridique, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par la Directrice Générale Adjointe
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour la remplacer, par décision du Directeur Général.

c) Délégation de signature à la Cheffe du Service des Moyens généraux et Archives, à l'effet de signer :

- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de l'exécution des marchés suivis par ce service, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Bons de travaux, dans la limite des crédits votés
- les Bons de travaux, ordres de service, générés suite à des fiches de consultation pour les besoins inférieurs à 40 000 € HT (cf fiche de consultation sur devis)
- Arrêtés des factures et mémoires dans le cadre des crédits délégués
- Pièces afférentes à l'immatriculation des véhicules et à leur cession
- Lettres de reconduction des marchés du service
- Courriers et documents relatifs aux contraventions
- Demandes de devis
- Devis
- Bons à tirer (BAT) en création
- Bons à tirer (BAT) en renouvellement
- Bons de livraison
- Fax aux entreprises dans le cadre de l'analyse des offres
- Tous documents en lien avec la gestion du courrier de Seine-Saint-Denis habitat, et en particulier liés :
- . au retrait et à la réception des plis/des envois de La Poste,
- . à l'achat des produits nécessaires à l'affranchissement, prêt à poster, prêt à expédier,
- . à la réexpédition temporaire ou définitive du courrier entrant de l'Office, y compris de ses Agences,
- . aux contrats post-réponse dans le cadre des enquêtes réalisées auprès des locataires.

- Tous documents afférents à la régie d'avance, y compris :
 - . arrêté des pièces justificatives des dépenses
 - . arrêtés des décomptes de liquidation
 - . signature des demandes d'appels de fonds
- Demande de paiement et de facturation
- Certificats administratifs
- Copies certifiées conformes

En cas d'absence ou d'empêchement de la Cheffe du Service des Moyens généraux et Archives, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par ses adjoint.es
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ces dernier.es, par la Directrice Générale Adjointe
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour la remplacer, par décision du Directeur Général.

E1 / DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

- a) Délégation de signature au Directeur de la commande publique à l'effet de signer :
- 1- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- **2-** Tous documents et courriers à caractère administratif relevant de son domaine de compétence, à l'exclusion des courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux et des documents et courriers majeurs
- **3- En matière de marchés publics relevant de son domaine de compétence**, quelle que soit leur procédure de passation (appel d'offres, procédure adaptée,...) :
- les pièces contractuelles
- la notification du marché
- les avenants, et, le cas échéant, les exemplaires uniques d'acte d'engagement modifiés, et leur notification
- les décisions de poursuivre et leur notification
- les additifs et leur notification
- les fiches de consultation (cf fiche de consultation sur devis) pour tous les marchés < 40 000 € HT
- les bons de travaux, ordres de service, générés suite aux marchés pour les besoins inférieurs à 90 000 € HT (cf dématérialisation de ces marchés au 1/10/2018) si le/la directeur/trice ou le/la chef.fe de service n'a pas délégation pour les signer
- les ordres de service de démarrage des travaux ou prestations
- les ordres de service de prolongation de délai et de travaux modificatifs
- les bons de travaux, les bons de commande, dans le cadre des marchés en tout ou partie à bons de commande et dans la limite des crédits votés
- les documents afférents à la réception des travaux et à l'admission des prestations (y compris avec réserves)
- tous documents afférents au règlement financier des marchés (certificat de paiement, décompte général, libération de retenue de garantie, etc)

- les actes spéciaux de sous-traitance et leur notification, ainsi que les exemplaires uniques d'acte d'engagement modifiés, et tout autre document nécessaire à la gestion des sous-traitances
- les mises en demeure non assorties d'une intention de résiliation
- et d'une manière générale, tous documents afférents à la passation et l'exécution des marchés à l'exception de ceux réservés à la signature du Directeur Général

Demeurent notamment réservés à la signature du Directeur Général :

- les mises en demeure assorties d'une intention de résiliation, quelle que soit la procédure de passation du marché (appel d'offres, procédure adaptée, ...)
- les résiliations des marchés, quelle que soit la procédure de passation du marché (appel d'offres, procédure adaptée, ...)
- **4 -** Tous documents et courriers à caractère administratif préparés par les services placés sous son autorité, et notamment :

4.1 : Pour le Service Expertise commande publique

- Bons de travaux, ordres de service, générés suite aux marchés pour les besoins inférieurs à 90 000 € HT (cf dématérialisation de ces marchés au 1/10/2018)
- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion des courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de la passation et de l'exécution des marchés suivis par ce Service
- Rapport de présentation pour la DRCL, pour les marchés passés par ce Service
- Convocation de la CAO, pour les marchés passés par ce Service
- Apposition du visa afin de constater le caractère exécutoire de l'ensemble des actes administratifs

Demeurent notamment réservés à la signature du Directeur Général :

- Etablissement de la liste des membres d'un jury
- Convocation du jury

4.2 : Pour le Service Marchés de maîtrise d'ouvrage et d'exploitation (MOEX)

- Bons de travaux, ordres de service, générés suite aux marchés pour les besoins inférieurs à 90 000 € HT (cf dématérialisation de ces marchés au 1/10/2018)
- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion des courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de la passation et de l'exécution des marchés suivis par ce Service
- Rapport de présentation pour la DRCL, pour les marchés passés par ce Service
- Convocation de la CAO, pour les marchés <u>passés</u> par ce Service
- Apposition du visa afin de constater le caractère exécutoire de l'ensemble des actes administratifs

Demeurent notamment réservés à la signature du Directeur Général :

- Etablissement de la liste des membres d'un jury
- Convocation du jury

En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur de la commande publique, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par la Directrice Générale Adjointe
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour la remplacer, par décision du Directeur Général.

b) Délégation de signature à la Cheffe du Service Expertise commande publique, à l'effet de signer :

- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Bons de travaux, dans la limite des crédits votés
- les Bons de travaux, ordres de service, générés suite à des fiches de consultation pour les besoins inférieurs à 40 000 € HT (cf fiche de consultation sur devis)
- Arrêtés des factures et mémoires dans le cadre des crédits délégués
- Lettres de reconduction des marchés du Service
- Lettres aux candidats retenu/non retenus, pour les marchés <u>passés</u> par ce Service et/ou par le Directeur de la commande publique
- Réponses aux demandes des candidats des motifs de rejet d'une offre, pour les marchés <u>passés</u> par ce Service et/ou par le Directeur de la commande publique
- Pour le « Repêchage » des candidats : demande de documents manquants en phase candidature, pour les marchés passés par ce Service
- Lettres aux candidats relatives aux demandes de précisions, de régularisation ou de négociation de l'offre, ainsi que les demandes d'informations dans le cadre d'une offre suspectée d'être anormalement basse
- Courriers aux entreprises relatifs à la facturation des marchés du Service
- Envoi de Dossiers de consultation (DCE) aux entreprises, pour les marchés <u>passés</u> par ce Service et/ou par le Directeur de la commande publique
- Transmissions de pièces en DRCL, pour les marchés <u>passés</u> par ce Service et/ou par le Directeur de la commande publique
- Demande de paiement et de facturation pour les marchés <u>du</u> Service
- Certificats administratifs
- Copies certifiées conformes

En cas d'absence ou d'empêchement de la Cheffe du Service Expertise commande publique, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par le Directeur de la commande publique
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par la Directrice Générale Adjointe
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour la remplacer, par décision du Directeur Général.

c) Délégation de signature au Chef du service Marchés de maîtrise d'ouvrage et d'exploitation (MOEX), à l'effet de signer :

- Dépôt de plainte(s) au nom de l'Office
- Tous documents et courriers nécessaires à l'instruction des affaires courantes, à l'exclusion de tous courriers liés à l'ouverture de dossiers contentieux
- Bons de travaux, dans la limite des crédits votés
- les Bons de travaux, ordres de service, générés suite à des fiches de consultation pour les besoins inférieurs à 40 000 € HT (cf fiche de consultation sur devis)
- Arrêtés des factures et mémoires dans le cadre des crédits délégués
- Lettres de reconduction des marchés du Service
- Lettres aux candidats retenu/non retenus, pour les marchés <u>passés</u> par ce Service et/ou par le Directeur de la commande publique
- Réponses aux demandes des candidats des motifs de rejet d'une offre, pour les marchés <u>passés</u> par ce Service et/ou par le Directeur de la commande publique
- Pour le « Repêchage » des candidats : demande de documents manquants en phase candidature, pour les marchés passés par ce Service
- Lettres aux candidats relatives aux demandes de précisions, de régularisation ou de négociation de l'offre, ainsi que les demandes d'informations dans le cadre d'une offre suspectée d'être anormalement basse
- Courriers aux entreprises relatifs à la facturation des marchés du Service
- Envoi de Dossiers de consultation (DCE) aux entreprises, pour les marchés <u>passés</u> par ce Service et/ou par le Directeur de la commande publique
- Transmissions de pièces en DRCL, pour les marchés <u>passés</u> par ce Service et/ou par le Directeur de la commande publique
- Demande de paiement et de facturation pour les marchés du Service
- Certificats administratifs
- Copies certifiées conformes

En cas d'absence ou d'empêchement du Chef du service Marchés de maîtrise d'ouvrage et d'exploitation (MOEX), la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée :

- par le Directeur de la commande publique
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par la Directrice Générale Adjointe
- ou en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, par le/la DGA ou le/la Directeur/trice désigné.e pour la remplacer, par décision du Directeur Général.



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 24 JUIN 2024

Le Conseil d'Administration de Seine-Saint-Denis habitat, convoqué par mail le 11 juin 2024, s'est réuni le lundi 24 juin 2024 à 18H en son siège 10, rue Gisèle Halimi à Bobigny (93002) sous la présidence de Monsieur Mathieu MONOT, Président de Seine-Saint-Denis habitat.

Administrateurs.trices:

Présent-e-s

Monsieur Mathieu MONOT Madame Nadia AZOUG

Madame Marlène DOINE

Madame Françoise KERN départ à 20h mandat à Ounissa FODIL

Monsieur Géry DYKOKA NGOLO

Monsieur Michel LANGLOIS

Madame Ounissa FODIL

Monsieur Faouzy GUELLIL

Monsieur Kamel BRAHMI

Madame Marinette SOLER KERRIEN

Madame Eliane FROMENTEL

Madame Sandrine CRIE

Madame Claire LEVY VROELANT

Monsieur Maurice MENDES DA COSTA

Madame Huguette GRANVILLE

Madame Mebrouka HADJADJ

Madame Viviane PHLEGER

Madame Myriam TINE

Excusé-e-s

Monsieur Stéphane TROUSSEL mandat à Mathieu MONOT Madame Pascale LABBE mandat à Géry DYKOKA NGOLO Monsieur Anthony MANGIN mandat à Mathieu MONOT Monsieur Michel HOEN mandat à Marlène DOINE Monsieur Mohamed LALOUCH mandat à Michel LANGLOIS Monsieur Philippe GERMAIN mandat à Viviane PHLEGER Madame Anne-Emmanuelle OUVRARD

Absent-e-s

Monsieur Abdel-Madjid SADI Madame Samira AÏT- BENNOUR Monsieur Vijay MONANY Monsieur Jean-Baptiste PATURET Monsieur Abdou AHAMED

Soit 23 membres à voix délibérative présents ou représentés à l'ouverture de la séance. Le quorum a été maintenu tout au long de la séance (quorum à 18 membres).

(possibilité de 2 pouvoirs par Administrateur.trice depuis la réforme de 2022).

Administration:

Présent-e-s

Monsieur Bertrand PRADE Directeur Général

Madame Cécile MAGE

Madame Clémence DEBAILLE

Madame Linda PORCHER

Directrice Générale Adjointe

Directrice Générale Adjointe

Directrice Générale Adjointe

Monsieur Kamel ZERKOUNE Directeur financier
Madame Pauline HUGOT Cheffe de cabinet
Madame Christelle ROSENTHAL Secrétaire de Direction

Invité:

Monsieur Christian BANDE Commissaire aux comptes

DGA Affaires juridiques, Commande publique et Moyens généraux

Objet : Désignation des représentants de Seine-Saint-Denis habitat au Smirec (Syndicat mixte des réseaux d'énergie calorifique) - remplaçants de Clémence DEBAILLE (titulaire) et de Morgane LE GALLIC (suppléante)

LE PRESIDENT EXPOSE

10 - représentants SMIREC V01

Vu le renouvellement du Conseil d'Administration le 23 septembre 2021 ;

désignation, aux termes desquelles les représentants étaient les suivants :

Conseil d'Administration

Vu la délibération n°10.03.21 du Conseil d'Administration du 23 septembre 2021 relative à la désignation des représentant.es de Seine-Saint-Denis habitat au SMIREC ;

Vu les délibérations n°10.04.22 du Conseil d'Administration du 15 décembre 2022 et n°06.04.23 du Conseil d'Administration du 14 décembre 2023 modifiant cette

Délibération n°

07.02.24

Titulaires:

- M. Eric LESCURIER, Chef du service Maintenance
- Mme Clémence DEBAILLE, Directrice Générale Adjointe

Adopté à la majorité

Adopté à l'unanimité 🗶

Suppléants :

- Mme Morgane LE GALLIC, Technicienne économe des flux
- M. Abdou AHAMED, Administrateur, représentant des locataires

Voix contre

Abstention (s)

Considérant l'intérêt de modifier cette désignation partiellement, compte tenu notamment de l'arrivée, le 17 juin, d'un nouveau Directeur du Patrimoine, M. Patrick PEPOSI;

Sur proposition du Président ;

NPPV

LE CONSEIL DELIBERE

Article 1

Sont désignés comme représentants de Seine-Saint-Denis habitat au SMIREC :

Titulaires:

M. Patrick PEPOSI, Directeur du Patrimoine

M. Éric LESCURIER, Chef du Service Fluides, Énergie et Chauffage

Suppléants:

Mme Clothilde CONRARDY, Directrice de l'Agence de Stains M. Abdou AHAMED, Administrateur, représentant des locataires

Article 2

Ils rendront compte au Président de leur Conseil d'Administration de toutes questions et décisions intéressant Seine-Saint-Denis habitat.

Article 3

Etant ici précisé qu'il appartiendra au SMIREC de nommer ces représentants au sein de ses propres instances.

Le Président

M. M. MONOT

Conseiller départemental